

Louis XVIII,... (4e édition) /
Oscar de Poli

Poli, Oscar de (1838-1908). Auteur du texte. Louis XVIII,... (4e édition) / Oscar de Poli. 1880.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LOUIS XVIII

2299
2222

OSCAR DE POLI

LOUIS XVIII

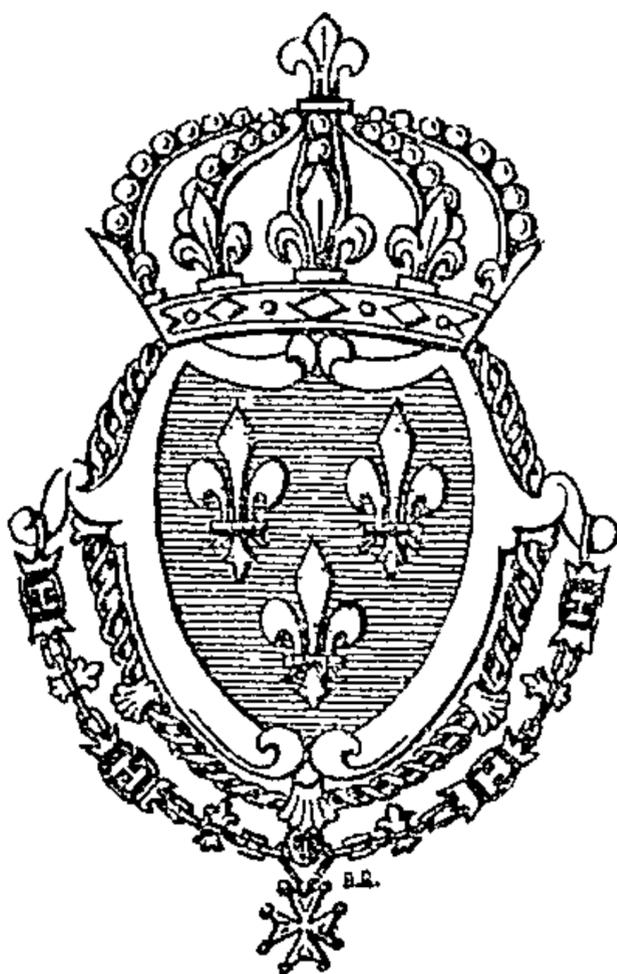


Nestor ille.....
Ævi prudentia terni, populis
Leges et jura dedit.....

HORACE.

Quel homme et quel Roi !
CHATEAUBRIAND.

QUATRIÈME ÉDITION



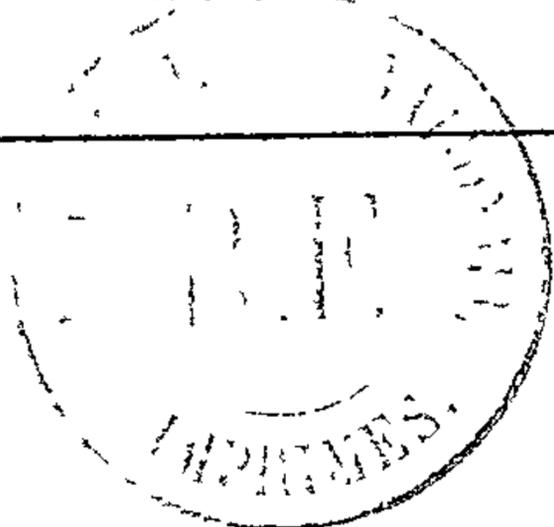
PARIS

AUX BUREAUX DU JOURNAL LA *CIVILISATION*

42, RUE DE LA GRANGE-BATELIÈRE, 42

1880

LOUIS XVIII



I

Les historiens hostiles à la monarchie prêtent au roi Louis XVIII les traits d'un prince pusillanime, sceptique, avare, hypocrite, pédant, prosaïque, d'une intelligence sans élévation, sans étendue, sans sève, d'un patriotisme douteux, d'une personnalité étroite, égoïste, ne jugeant les événements qu'à travers le double voile de ses intérêts ou de ses préjugés¹.

J'en appelle des historiens à l'histoire et des biographes à la vie de l'auguste lettré. Placée dans sa lumière vraie, cette grande figure, essentiellement

¹ Voy. *Conduite des princes de la maison de Bourbon pendant la révolution, l'émigration et le consulat*, par M. Barère, ancien membre de la Convention Nationale, ouvrage commandé à l'auteur par Napoléon Bonaparte et enrichi de notes par le comte Réal. Paris, 1835, in-8.

royale, revêt un irrésistible charme et commande l'admiration.

Louis XVIII, en effet, a joué sur le trône avec un rare bonheur un des rôles les plus difficiles de notre histoire nationale ; il avait de Henri IV la fine et éloquente intelligence, et l'on peut dire de lui, comme de son glorieux et populaire aïeul, qu'il reconquit sa couronne héréditaire, mais par le prestige de ses qualités et de ses vertus souveraines.

Né sur les premières marches du trône, filleul de Stanislas le Bienfaisant, Louis-Stanislas-Xavier¹, comte de Provence, eut partout et toujours le sentiment et le langage de son sang et de son rang. Le grand Dauphin s'était fait le premier précepteur de ses enfants ; préoccupé de leur éducation, comme s'il eût pressenti que ses trois fils dussent être rois, il avait approfondi l'étude de l'histoire, qu'il appelait avec raison la leçon des princes et l'école de la politique.

« L'histoire, écrivait-il, est la ressource des peuples contre les erreurs des princes ; elle donne aux

¹ Le nom de *Louis* était patronymique dans la branche aînée de la maison de France. *Stanislas* était le nom de son aïeul maternel et parrain, le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar. *Xavier* fut choisi par le Dauphin pour marquer son affection envers la compagnie de Jésus, à laquelle avait appartenu saint François-Xavier. Au temps où le fanatisme révolutionnaire faisait table rase des souvenirs de la monarchie, l'ignorance des démolisseurs laissa subsister la mémoire de Monsieur (Louis XVIII) dans le nom du collège *Stanislas*.

enfants les leçons qu'on n'osait faire aux pères, elle craint moins un prince dans le tombeau qu'un paysan dans sa chaumière. »

En même temps que leur esprit, le Dauphin s'appliquait à former le cœur de ses fils, saisissant et souvent faisant naître les occasions de leur donner, à côté de nobles exemples de dignité, des leçons touchantes d'humanité.

« Conduisez-les, disait-il, dans la chaumière du paysan, qu'ils voient le pain dont se nourrit le pauvre et qu'ils apprennent à pleurer : un prince qui n'a jamais versé de larmes ne peut être bon. »

Un jour, il se fit apporter le registre des baptêmes, et montrant aux jeunes princes leurs noms inscrits au-dessous des noms des plus humbles : « En vous voyant ici, leur dit-il, confondus avec les enfants du peuple, apprenez que les distinctions dont vous jouissez ne viennent pas de la nature, qui a fait tous les hommes égaux ; la vertu seule met entre eux une véritable différence, et, peut-être, l'enfant d'un pauvre, dont le nom précède le vôtre, sera-t-il plus grand aux yeux de Dieu que vous ne le serez jamais aux yeux du peuple. »

Le comte de Provence mit de bonne heure à profit ces généreuses leçons, et les gazettes du temps enregistrèrent à son éloge des traits d'attendrissante bonté, qui prouvaient que le disciple était digne du maître et que la semence du bien n'était point tombée sur un terrain stérile.

Comme on rapportait en sa présence que l'équipage d'un navire français, échoué sur les côtes de

Guinée et capturé par les sauvages, était menacé de périr victime de leur barbare cupidité, le jeune comte de Provence courut chez ses frères, leur refit en termes pathétiques le récit qu'il venait d'entendre, les attendrit et leur persuada de contribuer par leurs dons à la délivrance des prisonniers. La cour tint à honneur de suivre le charitable exemple des princes ; grâce à une collecte aussi prompt qu'abondante, deux bâtiments furent immédiatement équipés, et bientôt les malheureux naufragés, rachetés de l'esclavage, arrachés à la mort, revirent le ciel de la patrie en bénissant leurs augustes libérateurs.

Une autre fois, comme les enfants de France suivaient la chasse royale en voiture découverte, dans la forêt de Compiègne, ils arrivèrent sur la lisière d'un petit champ récemment défriché, que le cocher voulut traverser afin d'abrégéer le chemin.

— Non, non, s'écria le comte de Provence avec une généreuse énergie, il ne faut pas que, pour hâter notre plaisir, on foule aux pieds les sueurs du pauvre !

Le lieutenant de monsieur le Dauphin, dans la charge délicate de diriger et surveiller l'éducation de ses fils, était le duc de la Vauguyon¹, gentilhomme de principes rigides, de mœurs austères, qui

¹ Paul-François de Quélen de Stuer de Caussade, duc de la Vauguyon, né en 1746, ministre des affaires étrangères du 11 au 16 juillet 1789, ministre d'état de Louis XVIII dans l'émigration, pair héréditaire, chevalier des ordres, etc., mort en 1828.

avait adopté pour règle de sa vie la vieille et prudente devise de la noble maison de Quélen : « *En tout temps prends conseil.* »

Les professeurs des princes étaient le philologue Radonvilliers, de l'Académie française, le physicien Nollet, — le vénérable et savant théologien Berthier, M. de Coëtlosquet, évêque de Limoges, — l'auteur des *Devoirs d'un prince* et des *Principes de morale politique*, le sage et docte Moreau, historiographe de France. Avec de tels maîtres, le comte de Provence fit de rapides progrès dans les sciences et les lettres ; à quinze ans la langue d'Horace et la plupart des langues vivantes lui étaient familières.

J'ai eu sous les yeux un précieux autographe¹, monument des premières études classiques du jeune prince, où perce déjà cette recherche exquise de langage, l'*Horatii curiosa felicitas* de Pétrone, recherche dont il ne se départit jamais.

¹ Appartenant à Madame la Princesse de Montholon-Sémonville. — C'est un extrait de l'*Enéide*, copié et traduit par le comte de Provence.

« Talibus insidiis perjurique arte Sinonis
« Credita res ; captique dolis lacrymisque coactis,
« Quos neque Tydides, nec Larissæus Achilles,
« Non anni domuere decem, non mille carinæ.

« Ce fut par ces pièges et par l'artifice du parjure Sinon
« que la chose s'accrédita ; et ceux que le fils de Tydée,
« Achille, dix ans de siège et mille vaisseaux n'avaient
« pu vaincre, le furent par une fourberie et des larmes
« forcées... Virgile, *Æn.* L. 2. »

Studieux dès l'âge le plus tendre, il acquit rapidement des connaissances variées et cette expérience précoce qui, dans un milieu frivole, lui donnèrent le renom de pédantisme¹ que n'eût pas dû consacrer l'autorité d'historiens réputés sérieux. On a pu dire avec plus de justesse et de justice que c'était un sage de l'école de Fénelon égaré dans une cour folle ; et comment blâmer un prince de mettre en pratique le conseil donné par madame de Maintenon à madame de Caylus ? « Faites-vous vieille de bonne heure afin d'être jeune plus longtemps. »

La nature l'avait doué, la lecture l'enrichit de tous les dons de la conversation, privilèges populaires de sa race ; poli dans ses manières, noble dans ses discours, il s'exprimait toujours avec une élégante facilité, dans un style abondant qu'un biographe sourdement hostile appelle « du Dorat royal. » A la cour de Louis XV on se plaisait à citer les traits de sa verve, parfois très-malicieuse, dont le vieux roi s'égayait tout le premier. Déjà l'on admirait cette pureté de locutions, cette précision, cette netteté dans les pensées et les phrases, ces expressions sim-

¹ Créqui, grand frondeur, disait un jour au prince de Ligne, en parlant de Louis XVI et de ses frères : « Voulez-vous savoir ce que c'est que ces trois frères ? Un gros serrurier, un bel esprit de café de province, et un faraud des boulevards. » *Mém. du prince de Ligne.* — « M. le comte de Provence ne tenait là (à Brunoy) qu'une cour de garçon assez peu épurée. Ce prince est cependant raisonnable, ou plutôt raisonneur ; il a de l'esprit, de l'instruction : il est peu goûté néanmoins. » *Mém. de la baronne d'Oberkirch*, T. II, ch. 24.

ples, mais belles et lucides, caractères distinctifs, de son esprit : jouissant au suprême degré du don prestigieux de la parole, il possédait encore celui de dire des choses aimables et fines ; les mots heureux coulaient de sa bouche comme de source.

Sa mémoire était proverbiale ; il avait beaucoup appris, beaucoup retenu ; l'on peut dire même que dans sa vie tout entière il n'oublia rien ni personne.

Modeste et non pédant, amoureux des lettres et non de la célébrité, désireux de produire et non de se produire, il ne signa jamais aucune de ses œuvres politiques ou poétiques, — fables, quatrains, contes, épigrammes ou chansons ; ce désintéressement, cette réserve, ce mystère, est-ce là le fait d'un auguste pédant épris de ses œuvres, qu'applaudissaient à l'envi la cour et la ville, encore qu'elles n'en connussent pas la royale origine ? Quelles recherches longues, ardues, trop souvent décourageantes, n'a-t-il pas fallu pour retrouver les poésies de Louis XVIII, toujours anonymes ou pseudonymes, et disséminées la plupart dans mille recueils de la fin du dix-huitième siècle ! « C'est folie, disait Varron, que d'écrire quelque chose dans l'intention de le cacher ¹. » Mais il ne disait pas cela pour les princes.

Cœur haut et calme, âme énergique et clément, caractère souple et fort, esprit imbu des maximes généreuses de la vraie philosophie, ferme et conci-

¹ Cicéron, *Academic.*, Lib. I, 1.

liant, pieux et tolérant, grave et doux, franc et fin, majestueux et sans faste, sagement économe et royalement libéral, doué d'un sens exquis, étranger aux vengeances, inaccessible aux préjugés, protecteur éclairé des sciences et des arts, fier dans l'adversité, modéré dans la fortune, ami tendre et prodigue, prince conscient de la grandeur providentielle de sa race et de sa patrie, roi dans la vie, roi dans la mort, Bourbon, c'est-à dire Français toujours. Louis XVIII fit monter sur le trône cet homme juste et persévérant, *justum et tenacem*, qu'avait glorifié son poète de prédilection. C'est à ce rare mélange d'intelligence, de sagacité, de dignité, de droiture et d'adresse, d'énergie et de douceur, que le frère de Louis XVI dut principalement le triomphe de la cause qu'il personnifiait, et la France ces dix années d'un règne réparateur, interrompu trop tôt par la mort.

Qui ne sait avec quelle fierté souveraine, avec quelle résignation mâle, le chef de la maison de Bourbon porta le poids d'un exil dont les misères et les calamités semblaient ne devoir finir qu'avec sa vie? Jamais ce fils de France ne perdit le souvenir de la prééminence de son berceau; à Vérone comme à Mittau, à Hartwell comme à Gand, partout il fut *le roi*; jamais son infortune ne lui arracha la plus faible concession, tant il se sentait non-seulement la tête de la plus vieille des dynasties, mais encore l'incarnation d'un dogme politique et national; sa hauteur, au contraire, croissait en raison de son abaissement; mais cette légitime fierté n'excluait

pas dans la vie intime une familiarité douce, pleine de surprises affectueuses et qui même, a-t-on dit, avait ses agaceries comme la coquetterie des femmes.

Ignorant ou aveugle, qui pourrait nier l'ardent et constant patriotisme de Louis XVIII ! « *Mon nom est France !* » s'écriait-il avec une indicible émotion en entrant à Calais, le 24 avril 1814 ; et, durant toute sa vie, sur les marches du trône, dans l'exil ou dans son triomphe, prince, régent ou roi, il ne cessad'aimer avec passion cette patrie dont il partageait le glorieux nom.

L'honnête homme ressent pour Louis XVIII une irrésistible sympathie, lorsqu'il connaît la vie de ce grand roi, je ne dis pas sous les couleurs que lui prêta l'esprit de parti, mais sa vie telle qu'elle fut et que j'entreprends de l'esquisser, — en m'attachant plus particulièrement à l'homme et au lettré qu'au prince.

II

Jusqu'aux premières lueurs de la Révolution, le comte de Provence, devenu MONSIEUR, *frère du roi*, mène une existence sédentaire, relativement effacée, exclusivement adonnée à la culture des sciences et des lettres ; fuyant les vains et bruyants plaisirs, qui trop souvent accaparent la jeunesse des princes ; il remplit par l'étude les instants que n'absorbent pas l'étiquette et la représentation. Il fait sa lecture ordinaire des penseurs qui ont approfondi l'art de rendre les peuples heureux en les gouvernant, art difficile dont la pratique rencontre, tous les jours, de nouveaux et plus formidables obstacles. La félicité que lui procure cette règle de vie calme, grave et studieuse, lui fait de plus en plus chérir les lettres ; il n'a pas seize ans que déjà la voix publique le proclame avec reconnaissance le Mécène des savants, des littérateurs et des artistes. Au palais de Luxembourg que le roi son frère lui a donné, au

château de Brunoy, qu'il vient d'acquérir, sa demeure est le rendez-vous d'une foule d'hommes distingués, Rulhière, Doyen, Didot, Lemonnier, Elie de Beaumont, Beauchêne, Monge, Laporte du Theil, Germain Garnier¹, l'abbé Arnauld, Marmontel, Morel de Chédeville, Moreau, l'abbé de Lattaignant, le marquis de Fulvy, les architectes Louis et Chalgrin, et vingt autres.

Sa *maison* est celle d'un lettré délicat plus encore que d'un fils de France ; il l'a composée lui-même avec l'amour-propre d'un homme de savoir et d'esprit : Ducis est le secrétaire de ses commandements ; le marquis de Montesquiou, un érudit, et le marquis de Bièvre, auteur de comédies infiniment plus spirituelles que ses calembours, sont les écuyers du prince : Treilhard et Target, ses conseillers ; le savant abbé Garnier, membre de l'Académie française, son historiographe ; Dêmeunier, le futur membre du Tribunat et du Sénat, son secrétaire or-

¹ Né à Auxerre en 1754, procureur au Châtelet en 1783, secrétaire du cabinet de Madame Adélaïde, tante du Roi, par la protection de la duchesse de Narbonne, en 1785, préfet de Seine et Oise en 1799, sénateur en 1804, puis comte de l'empire, commandeur de la légion d'honneur, président du Sénat, — pair de France en 1814, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. Louis XVIII récompensa la fidélité du comte Garnier pendant les cent jours en le créant ministre d'état, membre du conseil privé, grand-officier de l'ordre royal de la légion d'honneur. Il mourut le 4 octobre 1821. — Il avait passé dans sa jeunesse pour un des prête-nom poétiques de Monsieur, frère du Roi.

dinaire; Boissy-d'Anglas et Mérard de Saint-Just, poète et littérateur fécond, ses maîtres d'hôtel; Férès, lauréat et membre de l'Académie des Jeux floraux, son lecteur et son bibliothécaire; l'abbé Bretin¹, auteur de jolis contes en vers, son aumônier; l'abbé Ducreux, l'éminent historien des *Siècles chrétiens*, son chapelain; Dacier a reçu le brevet d'historiographe des ordres de Saint Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel, dont Monsieur, frère du roi, est le grand-maître; l'abbé Royou, directeur du *Journal de Monsieur*, le brevet de chapelain desdits ordres; à Gobet, l'éditeur des *Anciens minéralogistes de la France*, des *Mémoires* du cardinal de la Valette et des *Œuvres* de Bernard Palissy, il confie la garde de ses archives; Genet, auteur d'un grand nombre d'écrits politiques, dont quelques-uns ne sont pas sans mérite, est le secrétaire-interprète du prince; Sylvestre, membre de l'Académie des sciences, Arnault qui sera sous l'empire gouverneur des îles Ioniennes et plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie française, le littérateur Duruflé sont ses valets de garde-robe; il n'est jusqu'au concierge de Brunoy, Bourbotte, dont Monsieur fait élever le fils, — futur ministre de la république française, — qui ne publie des rimes de sa façon, comme pour justifier son investiture².

Prince de cette cour d'hommes de science et de goût, Monsieur se plaît à converser avec eux sur le

¹ Claude Bretin, mort le 15 juin 1807, à 81 ans. Ses contes^s furent publiés en 1797.

² Voy. le *Mercur*e de France du 23 Nov. 1782.

ton d'une aimable familiarité, partageant, encourageant leurs travaux, ne négligeant pas l'occasion de placer un mot heureux, une belle pensée, un bienfait.

Les levers mêmes du prince sont un prétexte à étalage d'esprit et d'érudition ; Arnault en a laissé cette esquisse : « Le docteur Lemonnier paraissait-il, la conversation s'établissait aussitôt sur la botanique ; sur les chartes et sur les chroniques, avec l'historiographe Moreau ; sur la littérature avec l'académicien Rhulière ; et sur les bruits de ville, avec le médecin de ses écuries, le docteur Beauchêne, qui venait presque tous les matins lui rapporter les nouvelles de la veille, et qui était, sinon dans sa confiance, du moins dans sa familiarité. »

Après son lever, Monsieur passe régulièrement quelques heures dans son cabinet ou dans sa bibliothèque, seul avec les chefs-d'œuvre de l'esprit français, de l'esprit humain, écrivant des mémoires politiques, des fables exquises, comme le *Petit Prince et les Cartes*, les *Etages*, le *Petit Prince et les Petits Bonshommes de pain d'épice* ; de gracieux quatrains, adressés à la reine, à la vénérée comtesse de Lubersac¹, au chevalier de Florian², à l'abbé de Boulo-

¹ Morte en 1782, à l'âge de 92 ans, après avoir eu dix-sept enfants, dont plusieurs se distinguèrent dans les armes et dans les lettres.

Quels citoyens vous avez su nourrir !
Dans tous nos cœurs que de regrets se lisent !
Vous nous quittez, mais ce n'est pas mourir :
 Vos enfants vous immortalisent.

² Voici un autre quatrain de Monsieur, adressé « à M. le

gne, l'éloquent panégyriste de saint Louis et du Dauphin ¹ père de Louis XVI ; des épigrammes frappées au coin de la finesse, de la morale et du bon sens : de jolis contes, des chansons du tour le plus français, parfois même légèrement gaulois ; revoyant ses chers auteurs, traduisant Cicéron, Virgile, et surtout Horace.

Bientôt de l'imprimerie de Monsieur sortent les plus beaux ouvrages classiques et scientifiques, et sa bibliothèque, chaque jour enrichie de nouveaux tré-

chevalier de Florian, *de l'Académie française*, » qui y répondit dans le *Journal de Paris* (25 mai 1788) par une poésie intitulée *Le Rossignol et le prince* :

Que tu dois au Destin ! Quel mortel lui doit plus ?
 Que de fleurs je le vois répandre sur ta vie !
 Dès l'enfance il t'ouvrit le temple des vertus,
 Et t'admet, jeune encor, dans celui du génie.

Le troisième vers est une délicate allusion aux vertus du duc de Penthièvre, de qui Florian avait été page.

¹ Voyez l'*Eloge de Louis, Dauphin de France, père du Roy*, par l'abbé de Boulogne. Paris, 1784, in-8, avec un fort joli portrait-médailion gravé par Lempereur.

Vrai, touchant, sublime à la fois,
 Tu venges Louis des sophistes :
 S'il fut le modèle des Rois,
 Tu l'es de ses panégyristes.

² Le « Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur (frère du Roy,) » écrit en entier de sa main, était en 1869 la propriété de M. Le Febvre, libraire-antiquaire bien connu à Paris. Je dus à son obligeance la communication de ce précieux document.

sors, devient l'une des plus choisies et des plus justement renommées¹. Ardemment épris des livres, il ne laisse passer aucune occasion d'accroître ses richesses bibliographiques en même temps que la somme de ses bienfaits. Le 18 août 1778, pendant un séjour à Choisy, Monsieur acquiert au prix de cent mille francs la bibliothèque de son premier médecin, et, par un de ces traits de libéralité communs aux princes de sa race, le frère de Louis XVI ajoute de sa main au contrat de vente cette clause, qui fait répandre au savant malheureux des larmes de joie et d'attendrissement : « *à condition que le vendeur aura, sa vie durant, la jouissance de ladite bibliothèque.* »

Ce trait de générosité passa presque inaperçu. L'année suivante, lorsque l'impératrice Catherine le renouvela en faveur de Diderot, la renommée n'eut pas assez de bouches philosophiques pour proclamer et célébrer un tel bienfait. Combien, pourtant, la discrète grandeur d'âme du prince français l'emportait sur l'ostentation de la czarine !

Lorsque la fin déplorable de Pilâtre de Rozier¹

¹ Célèbre aréonaute qui périt, en 1785, en voulant traverser la Manche. Monsieur avait fait ce quatrain « *Sur la découverte de M. de Montgolfier,* » qui était l'ami de son maître-d'hôtel, M. de Boissy-d'Anglas :

Les Anglais, nation trop fière,
S'arrogent l'empire des mers :
Les Français, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

M. de Boissy-d'Anglas avait pour Montgolfier une très-vive

met en péril l'existence du grand établissement scientifique qu'il a fondé sous le nom de *Musée*, Monsieur, puisant spontanément dans sa cassette les fonds nécessaires à l'entretien de cette utile institution, se déclare son protecteur, et, grâce à ce généreux patronage, le *Lycée*¹ ou *Musée de Monsieur*², — où professeront Monge, Condorcet, Gingembre, Lacroix, Sue, Foucroy, Marmontel, Garat, La Harpe,

admiration. Lorsque l'ancien président de la Convention s'écarta de la scène politique, il consacra, dans sa belle propriété du Val-d'Anglas, à Bougival, à la mémoire de Montgolfier, un monument qui frappe encore aujourd'hui l'attention du visiteur.

¹ CHRONIQUE SCANDALEUSE (1785) T. III, p. 252. — *Chanson sur le Lycée* :

La Grèce n'eut qu'une Aspasia
 Qui chérit la philosophie
 Jusqu'au tombeau.
 Qu'il était pauvre, ce Lycée !
 Sa gloire sera surpassée
 Par le nouveau.

Non, le Français n'est plus frivole,
 On démontre, dans cette école,
 L'attraction ;
 Là, tout le beau sexe s'amuse
 Du carré de l'hypothénuse
 Et de Newton.

² Le programme de 1785, sorti des presses de l'Imprimerie de Monsieur, indique les cours suivants : *Physique* : M. Monge : M. Gingembre, professeur adjoint. *Mathématiques* : M. le marquis de Condorcet ; M. de Lacroix, adjoint. *Anatomie* : M. Sue. *Chimie* : M. Fourcroy. *Histoire* : M. Marmontel ; M. Garat, adjoint. *Littérature* : M. de Laharpe.

retrouve, pour le bien de la science et des lettres, l'essor le plus brillant.

Paris dut ainsi ses premières conférences publiques au prince qui devait être le roi Louis XVIII.

A la même époque, la capitale, outre l'imprimerie et le musée de Monsieur, a le *Théâtre de Monsieur*¹, où Sarti fait jouer les chefs-d'œuvre de la musique italienne², l'*Almanach de Monsieur* et le *Journal de Monsieur*, publication littéraire dirigée par la présidente d'Ormoy, le *Cercle de Monsieur*, société de joueurs d'échecs, le premier club de ce genre qui se soit fondé en France.

Les artistes, les écrivains les plus renommés dédient à l'envi leurs travaux au jeune prince, ami des lettres et des lettrés ; les poètes surtout ne tarissent pas d'éloges sur sa noble et discrète générosité ; les recueils du temps débordent du lyrisme de leur gratitude³.

¹ C'était l'ancienne salle Nicolet, dont Cherubini dirigeait l'orchestre. En 1786, le Théâtre de Monsieur fut transféré aux Tuileries qu'il quitta, au mois d'octobre 1789, pour faire place à la famille royale, lorsqu'elle y vint établir sa résidence.

² On y jouait aussi la comédie ; *Le souper d'Henri IV* ou *Le laboureur devenu gentilhomme*, « fait historique en un acte et en vers, » par Desprez de Valmont et Boutillier, fut représenté pour la première fois sur le Théâtre de Monsieur le 12 Octobre 1789.

³ Voy. le *Journal de Paris*, 27 juillet 1779, N^o. 208.

Vous naquîtes du sang des dieux ;
J'adore en vous leur plus parfaite image.
Dans vos bienfaits un céleste nuage

Le 14 mai 1771¹, le comte de Provence devient l'époux de Marie-Joséphine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel III, douée des attachantes vertus qui sont l'apanage héréditaire des princesses de cette maison. « Je sais que j'épouse un prince savant ! lui dit avec un sourire d'orgueil sa jeune et royale fiancée. — Madame, répond galamment le comte de Provence, il mettra toute sa science à vous plaire². » Mais c'est chose difficile que de plaire à tout le monde et à son mari.

Doit aux regards vous dérober comme eux.
De ce voile sacré qui cache leur puissance
Le seul flambeau du temps perce l'obscurité :
Mais, avant lui, la voix de la reconnaissance
Annonce le bienfait et la divinité.

Par un abonné.

Voy. aussi, dans le *Mercur de France* du 23 Novembre 1783, un logogriphe dont le mot est HUMANITE et qui se termine ainsi :

Je connais cependant une retraite sûre
D'où, goûtant sans mélange une volupté pure,
Je dispense à propos les grâces, les bienfaits :
C'est le cœur de MONSIEUR, où je respire en paix.

¹ *Mémoires du prince de Montbarey*, T. II, p. 29. « M. le duc de Saint-Mégrin, colonel du régiment Dauphin infanterie, et menin de monseigneur le Dauphin, a été nommé par le Roi commissaire plénipotentiaire pour recevoir sur la frontière la future comtesse de Provence. » *Gazette de France*, 13 février 1771.

² C'est à l'occasion du mariage du comte de Provence que fut joué un opéra en cinq actes, *Adèle de Ponthieu* : qui obtint un prodigieux succès parce que l'auteur, M. de Saint-Maur, avait pour la première fois substitué sur la scène aux

« Votre femme n'est pas belle ! » dit brusquement Louis XVI à son frère, un jour que M^{me} la Comtesse de Provence figurait dans une cérémonie de cour. « Je la trouve à mon gré, riposte l'époux d'un ton bref, cela me suffit. » Marie-Antoinette, aussitôt qu'elle a connaissance de cette sortie du prince qu'elle définissait « un lingot d'or dans une enveloppe de terre », s'ingénie à dissiper la légitime irritation du comte de Provence. Elle n'ignore pas que son beau-frère, fin amateur de la causerie, goûte un plaisir intime dans les tête-à-tête avec sa femme, au coin du foyer, les pieds sur les chenets ; sans doute elle sait aussi que les *Chenets* ont inspiré au prince de gracieux couplets, empreints d'une tendre philosophie :

Quand la neige est sur les guérets,
Doucement l'amour nous invite
A nous rendre autour des chenets,

La belle et bonne Dauphine s'empresse de dessiner, d'après Boucher, le *Couple heureux* et d'offrir son œuvre à la jeune comtesse de Provence, délicat hommage qui désarme l'époux froissé et qui, plus tard, lui doit inspirer en retour ce délicieux quatrain de l'*Eventail*, attribué successivement à tous les poètes en renom de l'époque¹ :

ingrédients de la magie mythologique les fêtes de la vieille chevalerie française.

¹ Notamment à Lemierre. On trouve en effet ce quatrain, avec une variante, dans ses *Œuvres* publiées en 1810, 17 ans après sa mort, par un éditeur peu scrupuleux ; cette super-

Dans le temps des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
J'amènerai près de vous les Zéphirs :
Les Amours y viendront d'eux-mêmes.

Mais l'ingénieux prince ne se contente pas de la poésie ; il appelle à son aide toutes les muses pour fêter dignement son auguste et charmante belle-sœur.

« La fête la plus noble et la plus galante qui ait été donnée à la Reine, dit un témoin oculaire, fut celle que Monsieur, frère du Roi, lui avait préparée à Brunoy. Lorsqu'elle parcourut les jardins, elle trouva dans le premier bosquet des chevaliers armés de toutes pièces, endormis au pied d'arbres auxquels étaient suspendus leurs lances et leurs écus. L'absence des beautés qui avaient inspiré tant de hauts faits aux neveux de Charlemagne et aux preux de ce siècle, avait occasionné ce sommeil léthargique. Mais la Reine paraît à l'entrée du bosquet, à l'instant ils sont sur pied ; des voix mélodieuses annoncent la cause de leur désenchantement et le désir qu'ils avaient de signaler leur adresse et leur valeur ; de là, ils passèrent dans une arène très-vaste, décorée avec magnificence et dans le style exact des anciens tournois. Cinquante danseurs, en habits de pages, présentèrent aux chevaliers vingt cinq su-

cherie a induit en erreur d'abord Quérard, puis Edouard Fournier, qui tous les deux, à tort, ont contesté à Louis XVIII la paternité de ces quatre jolis vers. Voy. QUÉRARD, *France littér.*, T. V, article *Louis XVIII*, et ED. FOURNIER, *L'esprit des autres*, IV^e édit., p. 178 et 179.

perbes chevaux noirs, et vingt cinq d'une blancheur éclatante, et très-richement enharnachés. Le parti à la tête duquel était Auguste Vestris portait les couleurs de la Reine; Picq, maître des ballets de la cour de Russie, commandait le parti opposé. Il y eut course à la tête noire, à la lance, enfin combat à outrance parfaitement simulé; quoique l'on fût convaincu que les couleurs de la Reine ne pouvaient qu'être victorieuses, les spectateurs n'en éprouvèrent pas moins toutes les sensations diverses et prolongées qu'amène l'incertitude du triomphe. Presque toutes les femmes agréables de Paris, toujours empressées de jouir de ces sortes de spectacles, avaient été placées sur les gradins qui environnaient l'enceinte du tournoi; cette réunion achevait de compléter la vérité de l'imitation. La Reine, environnée de la famille royale et de toute la cour, était placée sur un dais très-élevé. Un spectacle suivi d'un ballet-pantomime, et un bal terminèrent la fête, où ne manquèrent ni le feu d'artifice, ni l'illumination. Enfin un échafaudage d'une prodigieuse hauteur, placé dans un endroit très-élevé, soutenait dans les airs, au milieu d'une nuit très-noire et par un temps très-calme, ces mots :

VIVE LOUIS! VIVE MARIE-ANTOINETTE¹! »

¹ Mémoires de Madame Campan.

III

En 1777, Monsieur visite son comté de Provence et les principales cités des provinces méridionales. Il part pour la Guyenne le 10 juin, accompagné de sa maison, recueillant partout des témoignages unanimes de respect, de dévouement et d'admiration.

A Bordeaux¹, il se conquiert les cœurs de la bour-

¹ Voy. le *Mercur de France*, Janvier 1778.

A MONSIEUR, FRERE DU ROI,
Pendant son séjour à Bordeaux.

Prince auguste et chéri, votre seule présence
Rend heureux le peuple aquitain :
Les vertus de Titus, bien plus que sa puissance,
Firent le bonheur du Romain.
De votre bisaïeul la tendre bienfaisance
Sera toujours chère au Seigneur :
Renaissant Stanislas, adoré de la France,
Vous le serez du genre humain.

geoisie par un de ces mots courtois et bienveillants familiers à son caractère. Comme le maréchal de Mouchy, pour l'engager à voir la Bourse, vante la beauté de l'édifice : « Ce n'est pas l'édifice que j'irai voir, répond publiquement le prince : je veux aller faire une visite aux négociants bordelais en leur hôtel. » Parole heureuse et féconde qui inspire à Desforges, interprète de la population, sa fine comédie *la Voix du cœur*, et, trente-sept ans après, la ville de Bordeaux sera la première à déployer le drapeau de la Maison de France.

A Toulouse, Monsieur veut accorder aux lettres une distinction particulière en recevant avant toute autre la députation de l'Académie des Jeux floraux, dont l'orateur, M. d'Aufrédy, dans une harangue véridique encore que très-élogieuse, sait rendre avec bonheur le sentiment général.

« Prince, dit-il, c'est à l'éloquence et à la poésie à vous peindre, faisant, dans l'âge des plaisirs, vos chères délices de la retraite et de l'étude, partageant ce goût enchanteur avec l'auguste princesse dont les vertus embellissent vos jours, écartant des avenues du trône la flatterie et le mensonge, y ramenant la vérité si souvent bannie des cours, inspirant enfin par la force de l'exemple ce saint respect pour les mœurs d'où dépendent la gloire des nations et la stabilité des empires. »

Le lendemain, Monsieur se rend à la séance de la noble Académie, et, dit un contemporain, « il y déploya cette érudition, cette grâce de langage et ce goût pur qui depuis ont été si remarquables. » Il se

fait inscrire parmi les mainteneurs du gai savoir, et touche son jeton de présence¹.

Les Provençaux accourent au-devant de leur comte, aussitôt qu'il a posé le pied sur la terre du roi René, dont il fait revivre le goût éclairé pour les arts et les lettres. Monsieur est accueilli solennellement à Marseille, au bruit des salves joyeuses, par six mille jeunes gens en riches costumes, par les corporations, les milices et par un peuple immense qui le salue de frénétiques vivats². Il descend chez le duc de Fortia, viguier royal de Marseille, lieutenant de roi en Provence, ancien aide de camp du maréchal de Villars, et son séjour est l'occasion de splendides réjouissances.

Les prud'hommes pêcheurs, descendants des antiques Phocéens, revêtus de leur pittoresque uniforme à l'écharpe blanche, font présent au comte de Provence d'un habit de pêcheur en moire d'argent, semblable à celui que jadis leurs aïeux ont offert au roi Louis XIII; puis, prenant le prince dans leurs robustes bras, ils le portent dans leur felouque superbement pavoisée.

— La pêche sera-t-elle bonne, mes amis? demande-t-il à ces braves gens.

— Oui, mon prince, répond maître Carle, premier

¹ Férès, lecteur et bibliothécaire de Monsieur, était, comme son prince, de l'Académie des Jeux floraux, et il y eut pour successeur Barère de Vieuzac.

² Voy. le *Journal des fêtes données à Marseille à l'occasion de l'arrivée de Monsieur, frère du Roi*, 1777, in-4° de 67 pages, réimpr. en 1814 avec variantes.

prud'homme, si nous pêchons votre cœur ! *Ah ! moun princé, sera ben hurouso, se pouden pesca vouestre couer !*

Après avoir assisté au lancement des filets, aux joutes et autres divestissements, Monsieur se rend dans la salle d'audience des patrons pêcheurs, et là, apercevant un grand tableau légendaire à Marseille, — qui a disparu dans la tourmente révolutionnaire, — *Louis XIII embrassant un des prud'hommes* :

— Mes bons amis, leur dit le prince, vous avez fait pour moi comme vos pères pour Louis XIII ; je veux agir avec vous comme Louis XIII agit avec vos pères.

Alors s'approchant du plus âgé des prud'hommes, le comte de Provence l'embrassa cordialement aux applaudissements de l'assemblée ¹.

D'autres magnificences l'attendent au théâtre, où la muse marseillaise lui prodigue d'enthousiastes hommages, tandis que, dans l'ombre honteuse, un pâle Trissotin, par une rimaille burlesque ², essaie

¹ M. Charles Payan d'Augery a publié, en 1873, sur les *Prud'hommes pêcheurs de Marseille et leurs archives*, de savantes recherches où la question de législation ouvrière n'est pas moins heureusement étudié que le côté historique.

² *Monsieur, comte de Provence, à Marseille*, parodie des *Triumphes Marseillais* du docteur Roubaud, par Bardou-Serane, négociant. La Bibliothèque de Roanne possède une copie de ce « poème en deux chants, » section des Mss, N° 57. L'auteur, meilleur prophète que poète, débute ainsi :

Je chante le premier des Messieurs de la France,
Cy-devant Monseigneur le comte de Provence
Et, depuis quelque temps, Monsieur, Frère du Roy,
Qui peut-être après luy nous donnera la loy.

d'insulter à la loyauté de ces sujets fidèles, au triomphe de ce Bourbon ; sa verve boiteuse, qui ne respecte rien, ni la bourgeoisie, ni les corporations, ni les consuls, ni le parlement, ni la noblesse, ni ce bon peuple, ni le frère du roi, ni le roi lui-même, a comme de faux éclairs précurseurs de la révolution. Mais passons.

A Nîmes, le peuple fait au prince un accueil non moins solennel et se livre aux mêmes transports d'allégresse. Le hasard veut que Monsieur entre dans cette ville le même jour que l'empereur Joseph II, qui parcourt également le midi de la France, mais incognito, sous le nom de comte de Falkenstein. Cependant, en approchant de Nîmes, Joseph II s'aperçoit que les paysans s'y rendent en foule, et, quand il est dans la ville, frappé de l'animation joyeuse qui y règne, il questionne des passants :

— Où allez-vous ainsi ? Sauriez-vous donc que l'empereur arrive aujourd'hui dans vos murs ?

— L'empereur ! répond un homme du peuple. Bon ! nous nous soucions bien de tous les empereurs du monde, quand il nous vient un frère de notre roi !

Ce fut ainsi que l'empereur d'Allemagne apprit que le frère de Louis XVI était attendu à Nîmes.

Les deux princes se retrouvent à Toulon, où Monsieur descend chez le comte de Barras¹, chef d'esca-

¹ C'était l'oncle du futur directeur de la république française, dont le frère, aussi officier de marine, émigra à la révolution, et eut la jambe emportée par un boulet au fameux combat de Berstheim, où les trois Condé renouvelèrent l'hé-

dre ; le spectacle toujours émouvant du lancement d'un vaisseau de ligne, offert au comte de Provence et au comte de Falkenstein, réussit à souhait ; puis vient le simulacre d'un formidable combat naval.

— Je suis bien aise, dit Monsieur aux personnes qui l'entourent, que l'on ait donné à cet étranger une idée de notre puissance.

Alais le couvre de fleurs, et son éloquent évêque, M. de Bausset, l'auteur justement renommé de la *Vie de Fénelon*, fait entendre à l'auguste voyageur de nobles et patriotiques accents, qui rappellent à l'esprit cette belle parole de Louis VI à Louis le Jeune : « Mon fils, souvenez-vous que la royauté est une charge publique, dont vous rendrez un compte rigoureux à Celui qui dispose des couronnes. »

« Monseigneur, dit M. de Bausset, les hommages et le respect des peuples sont dus au rang que vous occupez dans la nation et au sang qui coule dans vos veines ; leur estime et leur confiance sont l'ouvrage de vos vertus et de vos lumières. L'amour de la vérité, gravé dans votre cœur dès vos plus tendres

roïque aventure de la bataille de Senef. Comme un soldat de la légion de Mirabeau, blessé, jetait les hauts cris sur le champ de bataille, à côté de M. de Barras : « Mon ami, lui dit le vaillant gentilhomme, songez que votre Dieu est mort sur la croix, et votre roi sur l'échafaud ! Nous devons nous trouver heureux de mourir pour leur cause ! » On disait autrefois au pays du roi René : « Noble comme les Barras, aussy anciens que les rochers de la Provence ! »

années, a dirigé de bonne heure votre esprit vers le goût des connaissances utiles et agréables. Vous avez pensé qu'un prince ne pouvait se rendre utile aux hommes qu'autant qu'il est éclairé ; tout parle aux princes de leur grandeur et tout se tait sur leurs devoirs ; vous avez voulu connaître les vôtres, Monseigneur, et vous n'avez pas interrogé les hommes d'un siècle, d'un moment : vous avez parlé aux hommes de tous les âges, de tous les pays, et l'histoire vous a répondu en leur nom ; elle vous a fait voir par d'illustres exemples que la véritable puissance des princes est celle que l'opinion de leurs lumières ajoute au poids de leur autorité.

» Si les princes sont heureux de connaître le charme attaché au plaisir et au noble désir de s'éclairer, les peuples doivent également s'applaudir de voir les princes entraînés vers le goût de ces douces et estimables occupations ; elles servent à nourrir dans leur cœur cette précieuse sensibilité qui les avertit encore qu'ils sont hommes, lorsque tout conspire à les élever au-dessus de l'humanité... »

Heureux les temps et les royaumes où les sujets peuvent librement donner aux princes de ces éloges mérités et de ces virils enseignements !

En entrant dans le Comté Venaissin, possession du Saint-Siège, Monsieur est reçu par un envoyé extraordinaire de Pie VI, qui le complimente au nom du Souverain Pontife. L'accueil fait au frère du roi par la ville d'Avignon n'est pas moins brillant que celui qu'elle avait fait en 1516 à François I^{er}, en

1600 à Marie de Médicis, en 1622 à Louis XIII. Le prince trouve la ville des Papes féeriquement illuminée, et, dans la nuit, à son approche, au signal donné par un tonnerre de salves d'artillerie, de cent clochers jaillissent des torrents de fusées et de gerbes éblouissantes, — spectacle prodigieux où les Romains excellent encore.

Le petit-fils de Henri IV choisit pour sa demeure l'hôtel du duc de Crillon, et la garde bourgeoise s'étant aussitôt présentée pour faire le service d'honneur, il la congédie par une parole digne de son glorieux aïeul : « Un fils de France logé chez un Crillon n'a pas besoin de gardes. »

Un jour, cependant, l'hôtel ducal et bientôt la ville entière sont mis en grand émoi : le frère de Louis XVI a subitement disparu.

Voilà Monsignor le vice-légat, le digne barigel et toute la maréchaussée pontificale en campagne !

On interroge la suite du prince, nul ne sait rien ; on fouille Avignon de fond en comble, on ne découvre rien ; ce n'est que dans la soirée que Monsignor a le mot de l'énigme : le lettré l'a emporté sur le prince, le culte de la poésie sur les lois de l'étiquette, et, tandis que l'excellentissime vice-légat se désespère en son morne palais, le frère du roi de France se délecte à converser avec un humble curé de campagne, l'abbé Arnavon ¹, qui le guide à la fontaine de

¹ Le cicérone du prince était l'abbé François Arnavon, alors curé de Vaucluse, mort doyen du chapitre de Paris, le 25 novembre 1824, à l'âge de 84 ans. A la Restauration, trente-

Vaucluse. Là, dans ce touchant pèlerinage, comme autrefois le roi-chevalier¹, évoquant la grande ombre de Pétrarque, le fils de France improvise, dans son lyrisme de vingt ans, en l'honneur de la belle Laure et de son mélodieux amant, ce quatrain qui vaut un long poème :

Ton immortalité peut défier la Parque,
O poète divin que l'amour éclaira :
Toute femme voudroit avoir été Laura ;
Quel homme ne voudroit avoir été Pétrarque !

De jolis vers sont encore le remerciement du prince

sept ans plus tard, le vénérable savant, pour rappeler au frère de Louis XVI son pèlerinage à Vaucluse, réunit sous un même frontispice divers opuscules que lui avait inspirés la poétique fontaine, et il en fit la dédicace au Roi. Cet intéressant recueil a péri dans l'incendie de la bibliothèque du Louvre, au mois de mai 1871.

¹ En 1530, François 1^{er} étant à Avignon, le tombeau de la belle et vertueuse Laure, dit un ancien historien, fut ouvert en la présence du roi, dans l'église des PP. Mineurs ; on y trouva une boîte de plomb qui contenait un sonnet de Pétrarque. Le roi-chevalier improvisa ces deux quatrains qu'il joignit au sonnet avant qu'on refermât l'illustre tombe. (FANTONI, *Istoria d'Avignone*, 1678, 2 vol. in-4. T, I, p. 358)

En petit lieu, compris vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue et le sçavoir
Furent vaincus par l'amant de l'aymée.

O gentille âme, estant tant estimée,
Qui te pourra louer qu'en se taisant ?
Car la parole est tousjours réprimée
Quand le sujet surmonte le disant.

au petit-fils du brave Crillon, car la muse voyage en croupe avec lui :

Je me croyais aux jours où du bon roy Henri
Nos pères éprouvoient la tendre bienveillance,
Où pour sa loyauté, pour sa rare vaillance,
Des chevaliers françois il fut partout chéri ;
D'un côté, la Victoire, et la Vertu, de l'autre,
Le couvroient de l'éclat de leur double rayon.
Qui n'eût pas confondu ce temps avec le nôtre ?
Louis règne sur nous, et j'étois chez Crillon !

A Orange, un honnête négociant, plus exercé sans doute à mesurer le drap que le vers, remet à Monsieur ce quatrain, riche de bonnes intentions à défaut de rimes riches :

Si sur ton front brillait une couronne,
Aurais-tu plus d'admirateurs ?
Qu'ajouterait l'éclat d'un trône ?
Par les vertus tu règnes sur les cœurs.

En s'éloignant de la terre hospitalière du comtat, Monsieur dut, avec sa mémoire imperturbable, se rappeler l'adieu plein de regret que, quarante ans avant, lui adressait le marquis de Pompignan :

Adieux, plaines du comtat,
Beaux lieux que la Sorgue arrose,
Adieu ! Mille fois béat
Le mortel qui se repose
Dans votre charmant Etat !

Tous les pas du jeune prince, dans cette longue exploration, sont marqués par des actes de bonté,

par des traits d'esprit, par des témoignages éclatants d'un goût prématurément formé. Pourrais-je ne pas relater entre cent une noble parole, qui fit tant d'honneur à la précoce sagesse d'un prince de qui la France retrouvera bientôt, s'il plaît à Dieu, le règne calme, réparateur et fécond ?

Un vieux rabbin, accompagné des notables de la synagogue, était venu au-devant de Monsieur, portant un livre antique, objet de la vénération des israélites. Emu à l'aspect de ce vieillard presque centenaire, le comte de Provence, après la cérémonie, ne put s'empêcher de rendre avec chaleur l'impression profonde qu'il avait ressentie.

— Mais, Monseigneur, dit une des personnes présentes sur le ton de la surprise et du dédain, c'est un juif !

— Juif ou chrétien, répliqua le prince, qu'importe ? Je rends hommage à la vertu partout où je la trouve.

J'ai voulu consacrer un chapitre à ce premier voyage du frère de Louis XVI, aux manifestations de l'esprit public qui l'en récompensèrent, parce qu'elles nous révèlent les sentiments que déjà son caractère inspirait. L'abbé de Lubersac put dès lors concevoir le plan de son *Discours sur l'utilité des voyages des princes*¹, — utiles pour ceux-ci non moins que pour les peuples.

¹ Paris, 1782, in-4. — L'abbé de Lubersac était un des dix-sept enfants de la vénérable comtesse de qui Monsieur fit l'oraison funèbre dans un élogieux quatrain, et le frère du comte de Lubersac, maréchal-de-camp commandant l'école

Il convenait de montrer ce fils de France salué partout d'acclamations unanimes que ne soudoyait pas l'ambition, que ne dictaient point de lâches mobiles.

« J'ai été reçu à Lyon comme un prince, écrivait-il, à Marseille comme un roi, à Avignon comme un dieu. »

Aussi, a son retour dans la capitale, Monsieur put-il s'écrier, avec des larmes de bonheur, en embrassant Louis XVI :

» Ah ! mon frère, que nous sommes aimés ! »

des Cheval-légers de la garde du Roi, économiste de mérite, ainsi que d'un autre abbé de Lubersac, aumônier de Madame Victoire, fille de Louis XV, massacré dans la maison des Carmes au mois de septembre 1792. Cette illustre maison remonte à un chevalier du Limousin, Gervais, sire de Lubersac en 1060. Geoffroy de Lubersac se croisa avec le roi Philippe-Auguste en 1190.

IV

Le caractère et les goûts studieux de celui qu'on appelait « le prince savant » contrastaient, singulièrement avec la légèreté, l'étourderie, la suffisance et l'insuffisance de la plupart des hommes qui hantaient la cour et donnaient le ton à la ville; aussi n'épargnaient-ils pas au docte châtelain de Brunoy les dédains cachés et les satires.

« Monsieur est haut, vain, dur, politique sans esprit et vilain, disaient les pamphlétaires; sa constitution n'annonce pas qu'il fasse de vieux jours, et son génie ne nous promet pas de grandes choses. Il parle de tout, parce qu'il a une mémoire prodigieuse, sans avoir rien approfondi. Il s'enferme dans son cabinet pour avoir l'air de donner une partie du jour à l'étude et acquérir des connaissances utiles; mais il ne s'y occupe qu'à des niaiseries, ou à faire un journal critique des événements de la Monarchie et de tout ce qu'il apprend de ses

flagorneurs, qui sont la gazette de la cour et de la ville. Il est par dessus tout égoïste, et jaloux des genres de célébrité qui ne donnent pas de peine à acquérir. Sa manie est de passer pour bel-esprit; de là du soin dans ses billets, un air de protéger les talents, une espèce de sarcasme quoique grossier. Au lieu de courir après l'esprit, qu'il est inutile d'attraper et qu'on ne singe point quand la nature a oublié de le donner, il faudrait prendre du caractère, bien autrement essentiel, qu'on peut acquérir en ne voyant que des hommes qui en ont; mais alors il ne faut pas admettre à son intimité un Modène¹, un La Châtre², un de

¹ « Le comte de Modène, provençal, avec toutes les prétentions et fort peu de fortune, avait un esprit souple, insinuant, flatteur à l'égard de ceux dont il pouvait espérer quelque chose, tranchant à l'égard de ses égaux, et très-insolent envers ceux sur lesquels il se croyait quelque supériorité; esprit double et capable de se plier à tout pour arriver à son but.» (*Mémoires du Prince de Montbarey*, T II, p. 33)
L'auteur de ce portrait n'est pas moins sévèrement jugé lui-même dans les *Anecdotes secrètes au XVIII^e siècle*.

AIR des *Etonnements*.

Qu'un Montbarey, dont on ne fait nul cas,
Qui ne fut qu'un comte pour rire,
Devenue prince de l'empire,
Cela ne nous surprend pas;
Mais pour adjoint qu'au ministre on le donne.
Et que ce grand reformateur
Prenne un intrus pour successeur,
C'est cela qui nous étonne !

² Charles-Louis, comte de la Châtre, né à Paris le 30 Sep-

Nesle¹ et autres vils flatteurs. Monsieur va par les sentiers d'une politique au-dessous de son rang, et qui ne le mènera jamais qu'à faire faire des réflexions désagréables sur son personnel². »

A peu de chose près c'est là ce qu'on pensait presque unanimement du « prince savant », dans cette cour éprise du « prince charmant » qui s'appelait alors Monseigneur le comte d'Artois, et ceux même qui se montraient le plus dévoués, tels que M. de Montbarey³, n'approuvaient pas sans réserve Monsieur, coupable d'admettre dans sa familiarité plus de gens de lettres que de gentilshommes. Mais le véritable grief, c'est qu'il avait trop d'esprit et qu'il oubliait de se le faire pardonner, — ce qu'a souligné finement dans ses *Souvenirs* l'indulgente comtesse de Béarn :

« Au souper comme au dîner, les princes appelaient près d'eux la personne qu'ils voulaient favoriser de cet honneur; très-souvent le roi me

tembre 1745, Maréchal de camp en 1788, député aux États généraux en 1792, ambassadeur de Louis XVIII à la cour d'Angleterre en 1807, pair de France en 1815, duc en 1817, mort sans postérité, le 13 juillet 1824, au château de Meudon.

¹ Le marquis de Mailly-Nesle, prince d'Orange, premier marquis de France, mort sans postérité en 1810.

² *Essais historiques sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, pour servir à l'histoire de cette princesse.* Londres, 1789. (Bibliothèque Nationale, Réserve, L b. 39. 73. 8°) C'est dans ce crapuleux pamphlet que Soulavie n'a pas craint de puiser littéralement ses ignominieuses calomnies contre l'auguste victime du 16 Octobre 1793.

³ *Mémoires*, T. II, p. 29.

donnait cette marque de bonté ; je ne me trouvais point embarrassée du tout près de lui ; sa douce bonté, sa simplicité m'encourageaient. Il n'en était pas de même quand Monsieur le comte de Provence me faisait l'honneur de me mettre près de lui ; il avait tant d'esprit qu'il m'ôtait le peu que je pouvais avoir ; ses belles phrases me réduisaient au silence. »

Mais que font les critiques des gens de cour à ce prince soucieux de s'assurer une existence ennoblie par l'étude, heureuse par l'intelligence, et qui juge avec tant de philosophie, dans ses vers, la fragilité des choses de la cour ?

Les fêtes se succèdent à Brunoy¹ rappelant par leur magnificence le faste du précédent châtelain, mais offrant de plus à l'esprit un incomparable attrait, — réminiscence charmante des temps où les

¹ En passant de la famille Pâris à un prince du sang, le marquisat de Brunoy devint un duché. Je possède un certain nombre de brevets délivrés et signés par Monsieur, dans lesquels ce prince est qualifié « fils de France, frère du Roi, duc d'Anjou, d'Alençon, de Vendôme et de Brunoy, etc. » On a reproché à Louis XVIII d'avoir fait Wellington duc de Brunoy, en 1814 ; mais le roi pouvait-il se refuser à gratifier un ennemi généreux dont, en ce temps même, un ancien ministre de la république écrivait : « Interrogez le Béarn et le Basque, ils maudiront la guerre qui les a pour longtemps dévastés, mais ils auront peine à appeler ennemi, même étranger, ce Wellington qui, tandis qu'Alexandre s'avauçait du nord, s'appliquant avec la même générosité à consoler les campagnes et les populations désolées, versait le sang anglais pour mettre en sûreté le sang français hors des batailles. » GARAT, *de Moreau*. Paris, 1814. in-8.

ombrages de Brunoy abritaient l'immortel auteur des *Maximes*.

La scène princière a la primeur des œuvres dramatiques de Ducis, de Morel, de Monsieur même, dont l'incognito littéraire est quelquefois le secret de la comédie. C'est à Brunoy que, pour la première fois, en 1785, est représentée la *Caravane*, de Grétry, dont le poème est attribué à Louis XVI. Cinq ans après, lorsque Monsieur, fuyant la France révolutionnée, parvient non sans traverses à gagner une terre plus hospitalière aux princes, c'est le chœur fameux de cet opéra qu'il entonne pour marquer son allégresse :

La victoire est à nous ¹ !...

Souvenir des jours calmes et riants de Brunoy ! Et, trente ans plus tard, lorsque l'auguste exilé rentre dans son royaume, chacun de ses pas sur la terre des pères est salué du vieux cri de : *Vive le roi !* du chant populaire de : *Vive Henri IV !* ou bien de ce chant triomphal dont le poème, depuis 1785, passe pour l'œuvre d'un fils de France.

En 1780, Monsieur accepte la dédicace de *l'Histoire des théâtres* ², après en avoir toutefois retouché divers passages. Il revoit et polit le *Séducteur*,

¹ Voy. *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblenz* par Louis XVIII. Paris, 1823, in-8. p. 70.

² *Histoire universelle des théâtres de toutes les nations depuis Thespis jusqu'à nos jours*, par une société de gens de lettres. — Voy. le *Journal de Paris*, 12 octobre 1780.

spirituelle comédie de son écuyer, le marquis de Bièvre.

En 1784, le prince a la primeur du *Mariage de Figaro*, et, sur ses indications, Beaumarchais en corrige plusieurs scènes; mais Beaumarchais ne corrigea point tout, et les aristarques purent s'étonner qu'un prince parût prêter la main à cette dernière pelletée de terre sur une société agonisante.

— Votre pièce sera sifflée, dit Monsieur à Beaumarchais, et ce sera bien fait.

— Non, Monseigneur, vous verrez qu'elle ira bien.

Il est incontestable qu'elle alla trop bien. Le prince fut en grande loge à la comédie, pensant assister à un écroulement, mais il vit un triomphe: ce n'était pas la pièce qui devait s'écrouler.

— Il y a quelque chose de plus fou que mon *Mariage*, put dire Beaumarchais, c'est son succès.

En 1786, Desfaucherets, après avoir écrit le *Mariage secret*, comédie en trois actes et en vers, la refond suivant les conseils de Monsieur, et remporte une brillante victoire dramatique; — ce qui fit dire que Monsieur était heureux *en mariages*. Il est vrai qu'à la première représentation, dans la scène où l'on jette les meubles par la fenêtre, un loustic ayant crié du parterre: « *L'auteur!* » le fou rire des spectateurs faillit emporter la pièce¹; car il suffisait dans ce temps-là, non du patronage

¹ *Chronique scandaleuse*, T. III, p. 5.

discret ou patent d'une altesse, mais seulement d'un mot heureux pour enterrer une œuvre dramatique.

« C'est la meilleure pièce de l'auteur, dit Quérard. On assure que le comte de Provence, depuis Louis XVIII, a eu la plus grande part à cette pièce. Le *Mariage secret*, nous a-t-on raconté, fut refusé d'abord ; le comte de Provence, l'ayant appris, écrivit, le jour même, au gentilhomme chargé de la direction du Théâtre-Français qu'il désirait qu'on la reçût : elle fut alors *par ordre* mise à l'étude et jouée avec succès ¹. »

« Il règne une opinion assez étrange relativement à cette comédie, lisons-nous dans la préface du *Mariage secret* ². Beaucoup de personnes l'attribuent à un illustre personnage, à qui sa situation a toujours imposé le devoir de l'incognito littéraire et qui, si l'on en croit un certain bruit, serait l'auteur de plusieurs autres ouvrages. Si cela était vrai, il aurait un titre de plus à la célébrité ; mais que deviendrait la réputation dramatique de Desfaucherets, qui n'aurait alors rien qui fût resté au théâtre ³ ? »

Il est certain que la critique reconnaît dans le *Mariage secret* une entente parfaite de la scène, que l'intrigue en est conduite avec beaucoup d'art et les ressorts bien imaginés, tandis que les autres pièces

¹ *France litt.*, T. I, p. 529.

² Edition de 1818.

³ Voy. sur Desfaucherets le *Petit almanach des grands hommes*, par Rivarol.

de Desfaucherets pèchent par un plan défectueux, et que, s'il s'y trouve quelque trait de satire ingénieux, du comique de bon aloi, c'est dans un amas de choses insipides qu'il faut se donner la peine de le chercher.

En 1786, Monsieur fait paraître, aux frais de sa cassette, une édition de la *Gerusalemme liberata*¹, ornée par Cochin de quarante jolies figures, tirée seulement à deux cents exemplaires, et qui n'a cessé d'être fort recherchée.

En 1787, David grave le *Museum de Florence*, dont Monsieur accepte la dédicace.

Le frère de Louis XVI méritait, on le voit, d'être appelé le prince des lettres, et les critiques s'abusaient, qui pensaient montrer de l'esprit en disant qu'il eût été mieux à sa place dans un fauteuil académique que sur le premier degré du trône.

Etienne Morel de Chédeville, attaché de bonne heure au service du comte d'Artois, puis à la personne de Monsieur, d'abord en qualité d'intendant de la Chambre et du Cabinet, ensuite comme secrétaire du conseil et des finances, contracta le goût des lettres dans la société que ce prince attirait de préférence au palais de Luxembourg et à Brunoy. Doué d'un sens délicat, Morel introduisit sur notre scène lyrique le genre gai et gracieux ; ses ouvrages se faisaient remarquer par une parfaite entente du

¹ A Paris, chez F. A. Didot l'aîné, 4 vol. in-4°.

théâtre, par une coupe de vers harmonieuse et propre au chant ¹.

On croit que Louis XVI écrivit en collaboration avec lui le poème de la *Caravane du Caire*, et Monsieur celui de *Panurge dans l'île des Lanternes* ²; heureux auteur, que les augustes s'associaient dans le gouvernement de l'esprit !

« On n'a pas ignoré, dit un historien, que les pièces de Morel, intendant de Monsieur, jouées à l'Opéra avec un succès qui se soutient encore aujourd'hui, durent la plus grande partie de leur mérite à la plume du prince non moins savant qu'illustre qui ne dédaigna pas d'y mettre le cachet de son talent ³. »

« Monsieur, dit un autre historien, contribuait pour la meilleure part aux opéras lyriques de son intendant Morel, joués avec succès ⁴. »

« Personne n'ignore, dit un troisième biographe de Louis XVIII, que les pièces de M. Morel de Chédeville durent leur succès à la peine que ce prince voulut bien se donner de les retoucher, ou plutôt de les recomposer en entier ^b. »

¹ Collection Dabo, Suite du Répertoire du théâtre français. Paris, 1823, T. XVI.

² QUÉRARD, *France litt.*, article Morel de Chédeville.

³ *Histoire de Louis XVIII* (Paris, 1824, in-8°) p. 65.

⁴ *Vie privée, polit. et litt. de Louis XVIII* (Paris, 1824, in-12) p. 21.

^b *Louis le désiré, Roi de France*, p. 18. — Voy. la Biogr. Michaud, T. XXV, p. 240.

Quérard, enfin, veut que l'opéra-bouffe de *Panurge* soit presque entièrement l'ouvrage de Monsieur, et que Morel n'ait été que le collaborateur, l'arrangeur, le prête-nom, comme il l'avait été de Louis XVI pour la *Caravane*.

Voilà ce prince à qui les écrivains malveillants ont prêté les traits d'un lourd pédant ridiculement entiché de son esprit et de ses productions, lui qui tenait, au contraire, si sincèrement à la dignité de son incognito, que, pour dérouter le soupçon, il allait jusqu'à épigrammatiser durement son *Panurge*¹, jusqu'à se défendre devant Morel lui-même d'y avoir coopéré.

« Vous avez bien des péchés poétiques sur la conscience, lui dit-il avec une feinte sévérité ; le public me croit un de vos complices ; or, il n'est point d'acte assez méritoire pour effacer un péché aussi énorme que d'être le père putatif d'un *Panurge*². »

Le prince, du reste, n'en était pas à sa première saillie contre son intendant ; lors de son mariage avec la princesse de Savoie, Morel lui ayant présenté

¹ NOUGARET, *Anecd. secrètes du XVIII^e siècle*, T. II, p. 244.

— Dans ce *Panurge*, je vous prie,
Qui fouette avec tant de fureur ?
— C'est le dieu du goût, je parie,
Qui prend le tambour pour l'auteur.

² RICHARD, *Relation des derniers moments de Louis XVIII*, p. 55.

un épithalame qui débutait par cet hémistiche :

Protecteur du génie

— Tout beau, Morel ! dit en riant Monsieur. Je veux bien vous protéger, mais n'allez pas croire pour cela que vous soyez un génie !

V

Au rang de ses familiers, Monsieur comptait Philbert-Louis Orry, marquis de Fulvy, petit-fils d'un homme obscur¹ parvenu, sous Louis XIV, à de brillants emplois par la protection du ministre Chamill-

¹ Le duc de Saint-Simon a laissé du premier Orry un portrait peu avantageux : « Orry était une manière de lourdaud de beaucoup d'esprit, de la lie du peuple, et qui avait fait toutes sortes de métiers. » Les mémoires de Maurepas ne sont pas moins malveillants. Barbier, au contraire, rend justice à l'intelligence et à la probité du contrôleur-général. « M. Orry, dit-il, sort de place avec l'estime publique et grand éloge. » (*Chronique de la Régence*, T. IV, p. 106, décembre 1745.) Il était « le petit-fils du sieur Orry, marchand mercier à Paris, place Maubert. » (Barbier, T. II, p. 93.) Tant il est vrai que, sous l'ancienne monarchie, l'intelligence et l'honneur menaient les plus humbles même aux situations les plus élevées. Voy. sur les Orry le *Dict. de la Noblesse*, par La Chesnaye des Bois ; la XLII^e livr. des *Rues de Paris*, par Le Feuve ; les *Vies des Surintendants*, par Monthyon.

lart, qui savait, à l'exemple du prince, tirer de la foule le mérite et l'intelligence.

Le père du marquis de Fulvy, — Jean-Henri-Louis Orry, d'abord maître des requêtes, puis conseiller d'Etat et intendant des finances, — avait créé de ses deniers à Vincennes cette splendide manufacture de porcelaines qui, après sa mort, fut transférée à Sèvres et exploitée pour le compte de l'Etat : fondation magnifique qui suffirait à l'illustration d'une famille.

Le marquis, le dernier des Orry, n'était pas d'un esprit inférieur à celui de ses devanciers, mais d'un caractère doux et sensible, enclin au calme, à l'étude, à la vertu ; il chercha dans la poésie la satisfaction de ses instincts délicats et le charme de ses jours. « C'est un des poètes les plus laborieux de la nation ! » disait Rivarol, non sans une légère nuance d'ironie¹.

M. de Fulvy, en effet, collaborait à toutes les gazettes, à tous les mercures, à tous les almanachs, aux moindres recueils politiques ; dans le *Journal de Paris*, dans l'*Almanach des Muses*, dans les *Etrennes lyriques*, dans le *Mercure de France*, on trouve presque à chaque page des fables, des quatrains, des épigrammes, des historiettes, des contes en vers signés « par le marquis de Fulvy, » écrits dans un style aisé, coulant, agrémenté de rimes riches, non dépourvu d'élégance et de précision.

Fait surprenant ! Ce gentilhomme du siècle de

¹ *Petit almanach des grands hommes*, article FULVY.

Voltaire, du siècle des brochures, ne livre à la publicité ses premiers essais que vers 1778, alors que déjà quarante-deux hivers ont pesé sur sa tête, mais, paraît-il, sans y éteindre le feu sacré ; comme si, pour échauffer sa muse, la flamme poétique eût attendu la familiarité communicative d'un jeune prince renommé par son amour pour les lettres.

Le public est malin, c'est là son moindre défaut ; ce lyrisme tard venu le fait chuchoter ; on se dit, sous le manteau, que le serviable Fulvy n'est rien que le paravent du prince, et, comme on ne s'arrête pas sur la pente de la médisance ou de la calomnie, la cour et la ville vont jusqu'à dépouiller, au profit de Monsieur, le pauvre marquis de presque tout son bagage littéraire.

Mais ce qui n'était alors qu'une téméraire supposition n'est plus désormais contestable : M. de Fulvy, tout en produisant lui-même, fut bien réellement un des prête-nom poétique du frère de Louis XVI. *Le Petit Prince et les Cartes*, les *Etages*, *l'Abeille et le Corbeau*, le *Faisan de Gascogne*, le *Petit Prince et les Petits Bonshommes de pain d'épice*, autant d'agréables fables signées par le complaisant marquis, et qui sont authentiquement de Louis XVIII.

Le bon Fulvy avait fini par s'accommoder si parfaitement de cette communauté poétique que, dans

¹ *Fables de Philbert-Louis Orry, marquis de Fulvy*. A Madrid, de l'impr. de Sancha, 1798, in-12. Le seul exemplaire connu est à la Bibliothèque Nationale, dans la réserve.

le recueil de ses *Fables*, publié sur la terre d'exil en 1798¹, il emprunte au prince, d'une conscience seraine, plusieurs sujets qu'il eût été plus modeste et mieux inspiré de ne pas traiter après son auguste *alter ego*¹.

Vingt autres pièces de vers données au public de 1778 à 1790, sous le nom du marquis, sont rendues au prince par une précieuse note manuscrite dont je vais avoir à parler.

Individualité multiple, Monsieur mit à déjouer la curiosité, souvent maligne, des lettrés, des amateurs, des courtisans, un soin si minutieux, une volonté si ferme, qu'un seul masque ne lui parut pas suffisant pour abriter son incognito littéraire : il eut vingt prête-nom, il s'éparpilla comme à plaisir, sacrifiant résolûment à la dignité du prince le plus impérieux des amours-propres, l'orgueil si sensible de l'écrivain, mettant la passion d'un raffiné à ne jouir des lettres que pour les lettres ; aussi, combien d'heures, quelle persévérance, et j'ose dire quelle perspicacité n'a-t-il pas fallu pour parvenir à reconstituer, sinon dans sa plénitude, du moins pour une bonne part, l'œuvre poétique de ce littérateur singulier, ardent à se dérober aux regards de ses contemporains et de la postérité même !

Page par page, durant de longs mois, j'ai dû scruter mille recueils de la fin du dix-huitième siècle, imprimés ou manuscrits, enfouis dans les bibliothèques publiques ou privées.

¹ *Le lion*, — *Le Petit-maître et le livre*, — *Le maître et son chien*, etc.

Mais je n'ai pas dit encore de quelle rencontre heureuse me vint la pensée de rechercher les poésies du roi Louis XVIII.

Un jour, sur les quais de Paris, dans les boîtes à quatre sols, le hasard me fit mettre la main sur un recueil manuscrit d'ariettes et de chansons, portant sur les plats de sa reliure en veau brun cette inscription en lettres dorées : *A l'usage de M^{lle} du Cotau la jeune, à Herbitzeim.* Sur la première page de ce recueil, dont je fis avec empressement l'acquisition, je lis qu'il fut composé pour M^{lle} du Cotau par un gentilhomme de qui par malheur un grattoir révolutionnaire a raturé le nom aristocratique.

J'incline à penser qu'il fut écrit sous Louis XVI, ou commencé peut-être sur la fin du règne précédent.

Jointe au pénultième feuillet se trouve l'annotation suivante, d'une autre main que le recueil :

« Les piesses commencées des vers cy dessous sont de Monsieur *cy devant* frère du Roy. »

Les deux mots en italique ont été superposés au texte primitif par une troisième main, évidemment après 1792.

Vingt-neuf vers initiaux suivent cette annotation, et j'ai eu le bonheur de retrouver vingt-sept des pièces désignées ; deux ont échappé aux plus patientes recherches, ce qu'il faut regretter d'autant plus que la seconde était très-certainement la traduction ou tout au moins l'imitation de l'Ode

IX du livre III d'Horace : *Donec gratus eram tibi.*

Environ quarante autres poésies de Louis XVIII, que je dois à de précieuses communications, sont extraites la plupart tantôt anonymes, tantôt signées C... ou Fulvy, du *Journal de Paris* (1782-1787), de l'*Almanach des Grâces*, de l'*Almanach des Muses*, des *Etrennes d'Apollon*, des *Etrennes lyriques*, du *Portefeuille d'un émigré*, des *Anecdotes secrètes du XVIII^e siècle*, de l'*Esprit des journaux*, et autres publications périodiques d'avant la Révolution.

Ainsi la précieuse note du recueil du Cotau lève les doutes sur la fréquente identité littéraire de Monsieur, frère du Roi, et du marquis de Fulvy ; ainsi se dissipe le voile épais sous lequel le « prince des lettres » avait cru dissimuler à jamais la paternité de ses œuvres de jeunesse : fables, chansons, quatrains, contes, traductions d'Horace.

Que si l'on contestait la valeur de cette note sans signataire, je répondrais qu'elle revêt une autorité singulière de cette coincidence que toutes les pièces indiquées, sauf deux, se trouvent publiées entre 1780 et 1790, soit non signées, soit seulement d'une initiale ou du pseudonyme complaisant de M. de Fulvy.

D'ailleurs, la collaboration de Monsieur aux feuilles les plus en renom était de notoriété à la cour, sans qu'il fût toutefois possible, à cause du soigneux mystère dont il l'entourait, de préciser la part de collaboration de l'auguste poète Arnault, dans un

article du *Miroir*¹, attribue à Louis XVIII les poésies du marquis de Fulvy; le ci-devant valet de garde-robe de Monsieur avait été placé mieux que personne pour voir et savoir.

M^{me} Campan, parente du secrétaire-interprète de Monsieur, nous apporte également un grave témoignage.

« Monsieur avait dans son maintien plus de dignité que le roi, mais sa taille et son embonpoint gênaient sa démarche; il aimait la représentation et la magnificence; il cultivait les belles-lettres et, sous des noms empruntés, fit plusieurs fois insérer dans d'autres journaux des vers dont il était l'auteur. Sa mémoire prodigieuse servait son esprit, en lui fournissant les plus heureuses citations; il savait par cœur depuis les œuvres de Racine jusqu'au vaudeville de *Rose et Colas*². »

« Louis XVIII, dit l'historien Montgaillard, avait toujours attaché beaucoup d'importance aux succès littéraires; sous le nom de chevalier de C..., il avait inséré, de 1780 à 1790, des articles dans le *Mercure de France* et dans *l'Esprit des journaux*. »

Qui croirait que cette simple phrase m'ait donné, coup sur coup, la satisfaction la plus vive et la plus amère déception? Avec quel soin, avec quelle ardeur je compulsai les deux recueils indiqués, et quelle ne fut pas mon émotion joyeuse d'y découvrir effectivement de nombreux morceaux signés

¹ Numéro du 15 mai 1823.

² *Mémoires*, T. I, p. 126.

« par le chevalier de C... », et que je n'hésitai pas à restituer à Monsieur ! mais peu de temps après, ô désillusion ! je retrouvai toutes ces poésies, que je croyais de lignée royale, toutes sans exception, dans les œuvres du chevalier de Cubières, publiées, en 1786, par Couret de Villeneuve.

Peut-être pourrait-on admettre que Cubières fut quelquefois un des paravents du prince ; mais je dois dire qu'en relisant les morceaux signés « par le chevalier de C... », je m'aperçus qu'ils étaient de la plus insipide fadeur et de beaucoup inférieurs, par exemple, aux historiettes et aux fables du marquis de Fulvy.

Dans la corbeille poétique du comte de Provence, *ubi plura nitent*, on trouve deux ou trois fleurettes qui sentent la cour de Louis XV et le dix-huitième siècle ; ce sont des essais de la première jeunesse, presque chastes pour leur temps, et le censeur le plus austère pourrait-il ne pas couvrir de son indulgence cette fine gauloiserie qui chanssonne si galamment, à mots couverts, avec le toucher de Boufflers et de Voltaire lui-même, la mésaventure de la jolie Bèche ou les angoisses de la belle chanoinesse ?

L'esprit a ses privilèges comme le latin, et, d'ailleurs, ces juvénilités sont lettre morte pour qui n'en a pas la clef mystérieuse. Chacun paye sa dette à la jeunesse, à l'esprit de son milieu, au courant de son époque.

« Je suis persuadé, écrivait Pline le jeune à Arrien, que, dans les études comme dans la vie, rien

ne convient tant à l'humanité que de mêler l'enjouement avec le sérieux. »

Monsieur avait lu Pline, et surtout Horace, qui disait à Virgile :

Dulce est desipere in loco !...

Ajoutons, à la décharge du prince, qu'il ne fut pas longtemps à comprendre que la dignité de son intelligence et de son rang lui commandait de plus graves essais, et que, lorsque l'austère morale est en désaccord avec l'esprit, c'est l'esprit qui a tous les torts ¹.

« Les fables sont faites pour les princes autant que pour les peuples, disais-je, il y a quelques années². Imagine-t-on ce que serait un prince qui ferait des fables ? Un honnête homme d'abord, plein de sagesse et de prudence, ami des faibles, en un mot l'homme juste et persévérant d'Horace. Tel fut, en effet, Louis XVIII à qui nous devons, entre autres poésies, d'excellentes fables et des apologues qu'on remarquerait, encore qu'ils ne fussent pas signés d'un nom auguste. En veut-on un exemple ? »

LE PETIT PRINCE ET LES CARTES

D'un beau poupon royal la majesté future

Avec des cartes s'amusoit.

Ignorant leur employ, l'enfant ne s'y plaisoit

Que par l'attrait de leur peinture,

¹ *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, T. II, p. 82.

² Voy. *l'Etude sur la fable et les fabulistes*, en tête des *Fables* de Raymond de Belfeuil. (Paris, Douniol, 1869).

Et rejetoit, non sans dédain,
Tout ce qui n'étoit pas figure.
L'une, plus sensible à l'injure
D'être prise pour du fretin,
Fit cette remontrance au petit souverain :
« Peintres sont chez nous ce qu'est votre noblesse :
Elle a bien son mérite, occupez-vous des grands ;
Mais les petits, aux yeux de la sagesse,
Doivent-ils être indifférents ?
Gardez-vous donc jamais de croire
Que le jeu subsiste sans nous !
Lisez, consultez notre histoire,
Interrogez nos jeux de couleur rouge et noire ;
Franchement, ils vous diront tous
Que de notre union résultent les grands coups,
Et que d'un roi son peuple est la force et la gloire.
Pour vous défendre enfin de prendre un ton si haut
Avec la carte la plus mince,
Apprenez qu'au piquet, mon joli petit prince,
Faute d'un huit on est capot. »

Voilà le fabuliste : le philosophe n'a pas moins de sagesse et d'harmonieuse versification.

Avant la révolution, il étoit d'usage à la cour que le roi, afin d'encourager la fabrication des porcelaines de Sèvres et de les populariser, donnât une tombola dont tous les lots sortaient de la manufacture royale. Une exposition de ces lots splendides et fort enviés inspira ces quatre jolis vers à Monsieur :

Fragiles ornements de la nature humaine,
Vous êtes à mes yeux l'image de la cour :
La faveur, le crédit, la constance et l'amour
Sont des vases de porcelaine !...

VI

M^{lle} de Caumont La Force avait épousé le comte de Balbi, gentilhomme d'origine génoise et colonel à la suite du régiment de Bourbon.

Cette union ne fut pas longtemps heureuse ; la rose avait ses épines. On se sépara, dit M^{me} d'Oberkirch, « après une esclandre que je préfère ne pas raconter », ¹ et qui défraya la chronique vers 1778.

L'honneur était sauf, et c'est le grand point.

Ce coup d'éclat n'empêcha pas M^{me} de Balbi d'entrer dans la faveur de Monsieur, frère du Roi, et de Madame elle-même, princesse indulgente, qui donna spontanément à la jeune comtesse la survivance de la duchesse de Lesparre, sa dame d'atours.

M^{me} de Balbi n'était pas une femme politique ; elle ne visait qu'à la femme agréable.

¹ *Mémoires*, T. II, p. 94. — *Voy. Anecdotes secrètes du XVIII^e siècle*, T. II, p. 341.

Sans être très-jolie, elle était pleine de grâces et d'attraits, — surtout de frivolité.

Elle avait une physionomie expressive, des yeux admirables, une taille de nymphe.

Son fonds de gaieté paraissait intarissable ; aussi recherchait-on curieusement sa société.

Elle était sérieusement aimée de nombre de gens, qui raffolaient de sa verve bien plus que de ses agréments, — et tel était le cas de Monsieur.

On la citait, non-seulement à la cour de France, mais dans toutes les cours de l'Europe, pour son goût, son esprit charmeur, son exquise élégance.

Sa demeure était en quelque sorte un grand musée de petites merveilles, du genre *babiole*, si fort à la mode depuis Louis XV, et le beau monde tenait à honneur de faire procession chez elle pour s'extasier de convention devant cette infinité de riens.

Le défaut capital de cette femme d'esprit, défaut qui gâtait son humeur et jusqu'à sa beauté, c'était le jeu. Elle était joueuse ardente, effrénée, furibonde, comme cette marquise de Charlus de qui le duc de Saint-Simon disait qu'elle eût passé les nuits à jouer les pieds dans l'eau. Monsieur s'amusait fort de ce qu'il appelait ses bacchanales quand elle perdait, et il lui tenait tête avec une énergie que seul, d'ailleurs, il osait montrer.

C'est au jeu que la piquante dame d'atours dépensait tout son feu, comme aussi tout son revenu, — ce qui la mit plus d'une fois dans de terribles embarras.

Heureusement, le platonisme de Monsieur s'arrêtait

à sa cassette, et le prince, avec le désintéressement d'un preux des anciens jours, venait galamment au secours de l'éplorée.

J'ai sous les yeux un contrat d'emprunt de cent mille livres, au nom de la comtesse de Balbi, « pour l'arrangement de ses affaires », contrat au bas duquel Monsieur a tracé, de sa main, pour son trésorier, ce seul mot : « *Bon* », qui équivalait au *Sésame, ouvre-toi!*¹

J'ai sous les yeux encore un billet de l'amie du

¹ « 3 Juin 1791. MÉMOIRE. Madame de Balbi ayant dessein de faire un emprunt de 100,000 l. pour l'arrangement de ses affaires, et MONSIEUR étant dans l'intention de cautionner cet emprunt, madame de Balbi a cru de sa délicatesse de prévenir le surintendant des finances de MONSIEUR d'une opération qui peut avoir quelque rapport avec son administration. MONSIEUR applaudira sans doute à ce que son intention soit réalisée, comme cela doit être, de la manière ostensible dont madame de Balbi le demande ; et je n'aurais rien à ajouter au vœu que je suis chargé de présenter à MONSIEUR de la part de madame de Balbi, que l'exécution dont je me suis également chargé, si je ne croyais devoir proposer à MONSIEUR un arrangement qui remplirait le même objet, sans avoir recours au cautionnement dont il est question, en faisant emprunter à MONSIEUR le somme de 100,000 l. avec les mêmes sûretés que madame de Balbi offre à un tiers, qui sont, pour le remboursement, de céder par délégation la rente viagère de 25,000 l. dont madame de Balbi jouit sur l'hôtel-de-ville, à partir de 1793, en faisant acquitter les intérêts par madame de Balbi, comme elle se le propose ; de manière qu'au bout de 4 ans cet emprunt se trouverait remboursé. Si MONSIEUR approuve cet arrangement, je le supplie de vouloir bien l'autoriser par un *bon* de sa main. »

Au bas est écrit de la main de Monsieur : « BON. »

prince, relatif à quelque négociation de même nature ; ¹ l'écriture est vive, chiffonnée, sans afféterie, mais certaines négligences trahissent la préoccupation ; la comtesse devait avoir perdu gros la nuit précédente, et ses fins sourcils devaient être anxieusement froncés.

Par une attention d'une subtilité féminine, elle calquait pour ainsi dire son écriture sur celle de Monsieur ; ce sont les mêmes traits, les mêmes contours, avec plus de ténuité, toutefois, et moins de gravité. Le prince entretenait avec elle ce commerce de fins billets ² qui fut la passion constante de sa vie ; il y mettait tout son esprit, et elle avait de quoi lui répondre.

La belle joueuse s'accommodait fort sagement de ce lien de cour qui avait fait vœu de chasteté, chaîne

¹ « Voici Monsieur la lettre, et la note, vous m'avez donné le droit de compter sur votre obligeance. Agréez de nouveau mes remerciements, l'assurance de ma reconnaissance, et des sentiments que je vous ai voués.

« Ct^{esse} de Balbi, née Caumont La Force.

« Ce 22.

« Je mets le paquet à cachet volant pour que vous puissiez en prendre connaissance. »

Ce billet et le document qui précède font partie de mon cabinet d'autographes.

² En 1878, on a vendu deux lettres de MONSIEUR à la comtesse de Balbi, l'une datée de Versailles, 13 sept. 1789, relative aux séances de l'Assemblée Nationale, l'autre datée de Turin, 3 mai 1794, relative aux desseins de l'empereur d'Allemagne.

idéale qui valait mieux que la liberté. Mais il n'est si grand feu qui dure.

Dans l'émigration, M^{me} de Balbi, devenue réaliste, ne s'en tint pas à la passion du jeu.

L'auréole s'éclipsa.

Monsieur tourna philosophiquement le dos à l'idole profanée, et ne lui pardonna pas ¹.

La comtesse était l'amie ; l'ami, c'était Horace.

¹ Madame de Balbi, ayant profité du décret des consuls qui permettait aux émigrés de rentrer en France, fut internée à Montauban. En 1814, Louis XVIII refusa de la recevoir. En 1815 une intrigue de cour la fit arriver jusqu'au Roi, qui l'accueillit avec une décourageante froideur. Elle mourut à Versailles, en 1842, dans un âge avancé.

VII

Un des plaisirs favoris de Monsieur était de traduire à voix haute, dans l'intimité, non Tacite, comme Henri IV, ni César, comme Louis XIV, mais, — comme Laurent le Magnifique, — l'ami de Mécène, l'hôte de Pollion, le bienvenu d'Agrippa, l'admirable poète de Venusium, le moraliste aimable qui inspire si délicatement la passion du beau, le justicier de qui la satire n'est pas sans clémence, le chanteur impérissable de l'amitié, de la reconnaissance, de la piété filiale, du patriotisme, de la générosité envers les causes vaincues, le coloriste nerveux qui peint si brillamment sur le vif la comédie humaine du siècle d'Auguste, — la comédie de tous les siècles ; — et dans ces heures de délices intellectuelles, dans ces heures pleines de fleurs, pour parler comme Pindare, le prince eût dit avec Daguesseau :

« Hâtons-nous ! Si nous allions mourir avant d'avoir achevé ! »

Aussi ne serais-je pas surpris qu'une remarquable étude anonyme, publiée sur l'œuvre d'Horace dans le *Journal de Monsieur*¹, eût été sinon écrite, du moins inspirée par lui.

Binet venait de donner, après Sanadon, Desfontaines et Dacier, une nouvelle traduction d'Horace ; mais ce n'était pas une traduction, même fidèle, — *rara avis* ! — qui pouvait suffire à la passion du royal Mécène : son ambition était de tremper ses lèvres à la fontaine de Blandusie, de réveiller les merveilleux échos de Tibur, de respirer dans leur fleur native cette belle et consolante poésie, ces dithyrambes pleins de génie et de toutes les choses qui font l'objet de l'âme.

Or, les traducteurs n'ont été que trop véridiquement comparés, la plupart, à des traîtres, ou bien à des rustres qui se trouveraient chargés d'un fin compliment, ou encore à ce tyran qui appliquait des corps morts à des corps vivants.

« Traduire Horace, disait Mercier, c'est transvaser du champagne : la mousse fuit. »

C'est là qu'il faut le *mens divinior*, qui est la flamme du vrai, qui confond deux âmes et dicte les paroles à placer sous la merveilleuse mélodie.

Horace, « ce savant poète, dit saint Jérôme, dont les pensées sont si belles et si délicates », a cette

¹ 1783. T. IV. Ce journal était alors dirigé par l'abbé Royou, membre de la Société Royale de Navarre et chapelain de l'Ordre de Saint-Lazare, dont Monsieur, frère du Roi, était le grand-maître.

fortune d'avoir inspiré un véritable culte à une légion de grands esprits.

Erasme, qui appréciait un vin généreux, disait plaisamment que, toutes les fois qu'il s'avisait de lire un autre poète, il lui semblait qu'il buvait de l'eau ; Patru, sentant venir son heure dernière, voulut la passer avec Horace, et ses yeux se fermèrent en le lisant ; Corneille de Witt, mis à la torture, triomphait de la douleur en récitant à ses bourreaux le *justum ac tenacem* ; au lendemain d'une défaite, Frédéric II relisait l'ode à la Fortune ; Voltaire, qui a dénigré tous les grands poètes, n'a pas osé s'attaquer à l'ami de Virgile et de Mécène ; le savant abbé Barthélemy sortit de la vie en lisant l'épître à Tibulle :

*Inter spem curamque, timores inter et iras,
Omnem crede diem tibi diluxisse supremum.*

Louis XVIII, comme après lui Jules Janin, savait Horace par cœur ; il le citait fréquemment avec un rare bonheur d'à-propos, et sur la terre étrangère, comme à Brunoy, comme au Luxembourg, il s'exerçait secrètement à faire passer dans notre langue poétique les plus belles odes de son favori ¹.

La poésie n'est pas chose interdite aux princes ;

¹ Un recueil d'odes d'Horace, traduites en vers par le roi Louis XVIII, fut annoncé en 1831, mais ne vit pas le jour. J'ai fait de vains efforts pour retrouver la trace de ce précieux écrit, qui contenait peut-être d'autres traductions que celles qu'il m'a été donné de réunir, et dont je compte publier le recueil.

François I, Charles IX, Henri IV ¹ et d'autres princes de la maison de France ne sont pas amoindris dans l'histoire, à la face de la postérité, parce qu'ils ajoutèrent le fleuron poétique aux fleurs augustes du diadème. Quel livre curieux et charmant aurait la France si, à l'exemple de l'Angleterre, elle faisait une gerbe de toutes les poésies de ses princes ² !

« Croyez-vous, écrivait Cicéron à Pœtus, que je puisse supporter la vie, si je ne la consacrais aux lettres, *nisi in litteris viverem?* »

C'est à Horace que le roi sans couronne demandait d'intimes et fières consolations, et certain jour qu'un noble courtisan de l'exil s'étonnait de la stoïque résignation de l'auguste banni :

— Voici le compagnon qui adoucit mes souffrances ! répondit le prince en montrant le petit volume qu'il lisait.

C'était son Horace, non pas l'édition de Bond Elzévir, si longtemps recherché, mais l'Horace de Couret de Villeneuve, que Monsieur emporta dans l'émigration, dont il ne se sépara jamais et qu'il rapporta d'Hartwellet de Gand aux Tuileries; — choix excellent, ratifié depuis par tous les humanistes ³.

¹ Voy. BRIZARD, *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, 1785.

² Voy. le *Catalogue of the royal and noble authors of England*, publ. en 1739 par Dodsley.

³ « Une personne qui a eu la patience d'en collationner le texte avec celui de cette dernière (édition) m'a fait remarquer que sur 73 fautes qu'elle a aperçues dans l'édition algérienne, 59 ont été corrigées par l'éditeur orléanais (Couret de Villeneuve,) lequel n'a laissé passer qu'une seule faute

« Lorsque mon âme est fatiguée des affaires, disait Laurent de Médicis, j'éprouve le besoin de chercher un calmant dans les lettres, la paix dans la philosophie. »

Comment Louis XVIII n'eût-il pas aimé le penseur qui enseigne si noblement l'art de vivre, la résignation, *œquam servare mentem*, le doux poète qui célèbre en magnifiques accents la fidélité, la patrie, la religion, le vieil honneur d'autrefois ?

Fortune, conduis notre armée,
Ces valeureuses légions
Qui portent notre renommée
Aux plus lointaines régions!

Hélas! nous ne montrons qu'infâmes cicatrices,
Nous avons égorgé nos frères de nos mains,
Tous les crimes et tous les vices
Sont encensés par les Romains!¹

N'était-ce pas une incomparable consolation, tout imprégnée de sereines espérances pour le royal exilé de Vérone, de Mittau, d'Hartwell, que de s'assimiler par la pensée au chantre sublime implorant des dieux la fin des guerres fratricides et d'un empire usurpé, *imperiumque frangat?*

Comment n'eût-il pas mis son plaisir à le citer, lorsqu'il pouvait à tout instant puiser dans sa mé-

qui ne fût pas dans son modèle. » BRUNET, *Man. de libr.*, T. II, p. 636. — Voy. sur Couret le *Petit almanach des grands hommes*.

¹ Livre I, Ode XXXV, Traduite par Louis XVIII.

moire fidèle le vers ou le fragment dont il faisait un éloquent à-propos ?

« Quand je vois La Coudraye¹, écrivait-il en 1799, nous dire que Louis XIV a voulu que les chevaliers de Saint-Louis prêtassent serment à la nation, je serais bien tenté de lui répondre comme le capucin des *Lettres Provinciales*² ; mais, plus poli, je me contente de cet avis : *Naviget Anticyram*³. »

Citation d'Horacé, qui équivalait à envoyer le pauvre La Coudraye cueillir de l'ellébore à Anticyre pour rétablir sa raison.

« Ce qu'il y avait de plus difficile, écrivait-il d'Hartwell, le 3 juin 1814, c'était Horace ; l'abbé Des Fontaines l'a traduit, mais il n'a été que jusqu'à la moitié du 3^e livre des Odes ; ainsi cela ne

¹ François-Célestin de Loynes, chevalier de la Coudraye, né vers 1750 à La Coudraye de Luçon (terre qui avait appartenu à son célèbre aieul Denis de Sallo,) fut député par la noblesse de Poitou aux Etats-Généraux de 1789. Il publia, six ans après, dans l'émigration des *Réflexions sur les cahiers de la noblesse de Poitou*, etc ; ouvrage dans lequel il s'efforçait d'établir que la noblesse avait fait en 1789 beaucoup de concessions aux idées révolutionnaires. Il envoya son travail à Louis XVIII qui, jugeant que les concessions avaient même dépassé la mesure et faussé la constitution monarchique, écrivit une sorte de réfutation des *Réflexions*. Le manuscrit royal, retrouvé et publié en 1838 par M. Martin-Doisy, donna lieu à une vive controverse. — Voy. la *Petite revue anecdotique*, 1^{er} janvier 1867.

² Le P. Valérien, qui disait grossièrement des adversaires de Pascal : « Je déclare qu'ils ont menti très-impudemment. »

³ HORACE, Sat. II, 3.

pouvait vous convenir. J'ai acheté dernièrement une traduction faite par M. Daru, le tribun Daru, le comte Daru¹; elle est en vers et rend quelquefois l'original assez heureusement; mais bien souvent elle est fort au-dessous, parfois même elle ne le rend point du tout. Ce n'était pas encore votre affaire.

» Je m'en suis donc tenu au Père Sannazar², qui est encore ce qu'il y a de moins mauvais. Je n'ai qu'une inquiétude (car vous sentez bien que je n'ai pu faire l'emplette moi-même, et il y a bien longtemps que je n'ai lu Horace en français,) c'est que le Révérend Père n'ait traduit que les *Opera expurgata* qui ne le sont que trop. Qu'on ait retranché *Rogare longo putidam te seculo* et *Quid tibi vis mulier nigris dignissima barris*, cela était très-bien fait; ces deux odes font mal au cœur, ainsi que quelques vers dans les Satires; mais on a impitoyablement sabré des choses délicieuses, et je serais fâché que vous ne les eussiez pas. Je n'y vois qu'un remède: envoyez-moi la liste des odes qui sont dans la traduction, avec le numéro et les premiers mots de cette manière: L. 1. O. 1. *Mecenas atavis*, etc. Je verrai ce qui vous manque et je tâcherai d'y suppléer.»

Ainsi, non content d'aimer Horace, Louis XVIII

¹ Historien de mérite, traducteur délicat, ami de Ducis.

² Louis XVIII confond ici Sannazar, poète latin du siècle de Léon X, connu par son poème *De partu Virginis*, dont Colletet a donné la traduction, avec le Jésuite Sanadon, auteur d'une traduction complète d'Horace à laquelle est joint un commentaire fort estimé.

apprenait à l'aimer, et, dans l'exil ou sur le trône, qui briguit la faveur du roi avançait fort ses affaires en faisant sa cour au poète favori.

« C'est mon bréviaire ! » disait quelquefois le monarque.

Il l'avait sous son chevet, comme Alexandre le Grand son Homère, comme Henri IV son Plutarque ; mais ce n'est pas Louis XVIII qui, à l'exemple de Dante, eût donné le pas à Homère sur Horace ; Napoléon disait qu'il eût fait Corneille prince ; Louis XVIII eût fait Horace prince des princes des poètes ; volontiers il eût dit avec Mécène : « Souvenez-vous d'Horace comme de moi-même. » Volontiers il eût fait chorus avec l'enthousiaste Scaliger, lui, le roi de France : « J'aimerais mieux avoir écrit seulement deux odes pareilles à celles-là ¹ qu'être roi de tout l'Aragon ! » ² ou même, avec Alphonse de Lamartine, s'écriant dans un élan de ferveur juvénile :

Ce bon Horace était homme de goût ;
Je tiens, pour moi, qu'on doit le suivre en tout,

Aussi, tel ministre qui, s'il en faut croire le venimeux Montgaillard, savait à peine sa langue natale, et les courtisans par excellence qui, avant la Restauration, connaissaient à peine de nom Horace, étu-

¹ La 3^e ode du livre III, *Donec gratus eram*, et la 3^e du livre IV, *Quem tu Melpomene*.

² SCALIGER, *Poet.*, VI, 7.

³ *Correspondance*, publ. en 1873 par Madame Valentine de Lamartine.

diaient-ils assidûment l'œuvre du poète, afin de pouvoir sans une trop sensible infériorité donner la réplique aux citations du maître.

« La conversation de Louis XVIII, dit Capefigue, était pleine de faits ; son esprit était éminemment classique ; une mémoire heureuse le mettait à même de réciter des strophes tout entières des Odes d'Horace ou des poétiques chants de Virgile. Heureux le courtisan qui pouvait répondre par une autre strophe ! On faisait pour cela des travaux prodigieux, et M. Beugnot suait en en scandant quelques mille vers pour complaire à son souverain¹. »

Les ministres usés par l'âge sollicitaient leur congé

¹ CAPEFIGUE, *Histoire de la Restauration*. — S'il faut s'en rapporter à la petite chronique de 1814, tout n'était pas roses dans ce culte de la belle latinité. Le roi, ayant recomposé son cabinet, recevait la première visite de ses nouveaux ministres, au nombre desquels était un glorieux maréchal de l'empire, qui n'avait jamais eu la prétention de savoir le latin. Il advint que Louis XVIII, après un bref colloque, les congédia du geste en disant : « Allons, Messieurs ! *Macte animo !* » A peine sorti du salon royal, le brave maréchal fit halte, visiblement stupéfait, et retenant ses collègues : « Eh bien ! dit-il d'un air profondément blessé, voilà qui est agréable ! J'ai eu des scènes violentes avec *l'autre* ; mais, ma parole d'honneur ! il ne m'a jamais traité de la sorte ! » Les ministres se regardèrent ébahis. « Vous pouvez être sûrs que nous ne ferons pas long feu au ministère ! » — « Expliquez-vous ! » s'écria le chœur des Excellences, démesurément intriguées. « Quoi ! N'avez-vous pas entendu ce que le roi nous a dit en nous congédiant ?... *Partez, amaux !*... Si c'est là sa manière de traiter les gens, franchement j'aime mieux *l'autre* ! » *Indiscretions de Musnier-Desclozeaux*, T. II, p. 241.

en écrivant au Roi le *Solve senescentem*, et le Roi le leur accordait par la bouche de Virgile ou d'un autre prince de la poésie.

Un jour, le jeune Berryer, le défenseur de Cambronne, fut présenté au roi, par Delvincourt, l'illustre doyen de la faculté de droit, qui naguère à la tête d'une légion d'étudiants avait escorté Louis XVIII jusqu'à Gand. Un zèle maladroit avait provoqué des poursuites disciplinaires contre l'avocat de l'héroïque vaincu de Waterloo, parce, que dans la chaleur de la défense, il lui était échappé des paroles d'une généreuse vivacité. Le roi ayant spontanément arrêté ces poursuites, Berryer fut admis à l'honneur d'en remercier « le Nestor des temps modernes »¹, et comme Delvincourt s'efforçait d'excuser les ardeurs de son jeune confrère, Sa Majesté l'interrompit avec bienveillance en disant :

— Heureux l'âge où le cœur emporte la tête !

Puis l'auguste lettré, pour rendre grâce au savant juriste de son constant dévouement, appela bien vite Horace à son secours, — et de sa belle voix harmonieuse il ajouta la traduction française de sa citation latine :

Avec toi marchent l'Espérance
Et la rare Fidélité,
Blanche déesse ignorant l'inconstance
Et ne s'enfuyant pas devant l'adversité².

¹ C'est ainsi que Berryer qualifiait Louis XVIII en racontant l'audience que le roi lui avait accordée en 1815.

² Livre I, Ode XXXV, traduite par Louis XVIII. — Le 20 mars 1814, Delvincourt, doyen de la faculté de droit, favorisa

Berryer avait gardé de cette entrevue un souvenir vif et plein d'admiration pour « le Nestor des temps modernes. » C'est de ce sage monarque qu'il dit un jour, après avoir esquissé les bienfaits de son règne réparateur :

— Il arriva trop tard et s'en alla trop tôt !

Où le monarque perdait... son latin, si nous devons ajouter foi au récit d'un contemporain attaché à la personne de Sa Majesté, c'était dans trois des odes de son favori ; c'est-à-dire qu'il croyait y découvrir une nuance d'obscurité, une ombre de contre-sens, presque un non sens, et pouvait-il admettre qu'Horace en eût commis et qu'il fût à son soleil une seule tache ?

..... *Solem quis dicere falsum*
Audeat!...

Mandé inopinément aux Tuileries, un docte académicien, pour qui la langue des dieux latins n'avait

l'élan de la majorité des étudiants qui s'enrôlèrent comme volontaires royaux, et il leur adressa l'allocution suivante : « La faculté se félicite de pouvoir vous montrer à la France comme une preuve non équivoque de ses sentiments pour le Roi et de la pureté des principes enseignés dans cette école. Que la génération qui s'élève renonce donc désormais à ces idées de perfectionnement imaginaire qui ont inondé la France d'un déluge de maux ! » A la seconde Restauration, Delvincourt harangua de nouveau les volontaires royaux de l'Ecole de droit qui vinrent, le 30 Juillet, déposer leur drapeau, — le seul drapeau français qui eût suivi le Roi à Gand. — *Suum cuique!* dit heureusement le vaillant doyen en faisant allusion à la réintégration de Louis XVIII sur le trône de ses ancêtres.

ni surprises ni mystères, s'entend poser sans préambule cette question.

— Monsieur, quel est selon vous le sens de ce vers d'Horace ?

— Sire, répond adroitement l'immortel à l'auguste, ce serait à moi de le demander à Votre Majesté.

L'entretien se poursuit, à l'honneur du savant, à la satisfaction du monarque, qui remet à l'académicien la croix de la Légion d'honneur, en disant : — C'est Horace qui vous la donne.

Un célèbre écrivain, présentant à Louis XVIII une de ces belles traductions, reçoit en retour un brevet de chevalier et des lettres de noblesse avec double particule, une au commencement et une à la fin de son nom. *Bis repetita placent!* lui dit l'ami d'Horace, et presque aussitôt, recueillant dans sa féconde mémoire une deuxième citation, non moins heureuse, de son poète, il ajoute en souriant :

..... *Gaudent prænominè molles
Auriculæ...*

C'est ainsi que le docte Genou devint le baron de Genoude.

Oui, Horace donnait des croix, Horace sauvait des portefeuilles, Horace faisait des nobles ; on le savait, et Horace était à la mode, et la mode était au classique. L'érudition passait pour mener à tout ; les revues savantes affluaient ; il y avait même un journal en vers latins, *Apis romana* (l'Abeille romaine), rédigé par l'illustre Barbier-Weymar, l'ingénieux

Filon, le lyrique Chambry, qui célébraient magnifiquement la paix féconde du nouveau règne :

*Et magnum magno surgit cum principe seclum!*¹

Le livre qui visait à l'attention bienveillante du prince décorait son frontispice d'un dystique, d'un vers, d'un mot d'Horace ; les recueils poétiques le traduisaient à l'envi ; Devisme, l'ancien président du Corps législatif, donnait une deuxième édition de sa traduction des *Odes* ; Panckoucke, après une audience du Roi, concevait le projet monumental de réunir en un magnifique corps d'ouvrage tous les classiques latins ; Achaintre rééditait la traduction de Batteux, enrichie d'un savant commentaire ; Walkenaër entreprenait d'écrire l'histoire de la vie et des poésies d'Horace : le lieutenant-général Dupont, demandant à l'étude de le consoler des misères de l'envie et de la calomnie, publiait sans nom d'auteur une traduction estimée des *Odes* ; Didot préparait un Horace de poche, merveille de micro-typographie ; Wailly, enfin, pour glorifier le royal initiateur de cette admirable Renaissance littéraire, dédiait à Louis XVIII sa traduction en vers des *Odes*¹.

¹ Planche mit ce vers dans son *Traité des figures*, à l'article *Polyptote*, avec une note louangeuse, que je cite de mémoire : « Ce vers est de M. Chambry, l'émule des Horace et des Virgile, ou, pour ménager sa modestie, le rival des Barbier-Weymar. »

² Année 1818. RAOUL, Trad. en vers des Satires d'Horace. LETEXIER, Trad. en v. des odes d'Horace. — 1821. AILLAUD, Trad. en v. des odes. ANDRE DE NANTEUIL, Trad. en v. du 1^{er} livre des odes. POISSON, *Florilegium Horati* (Trad. de fragments

Parmi les soins nombreux que ton génie embrasse,
 Quand tes enfants sans cesse occupent ta bonté,
 Ah! du moins qu'Apollon quelquefois te délass

Du fardeau de la royauté!

Permetts donc, ô grand roi, si quelquefois Horace
 Egaya tes loisirs de ses rians pinceaux,
 Que la main de l'élève aujourd'hui te retrace

Du maître les riches tableaux.

Pardonne à la copie en faveur du modèle ;
 A mes efforts, du moins, accordant un souris,
 Vois avec indulgence une esquisse infidèle

Du poète que tu chéris.

La France, on peut le dire, le chérissait à l'unisson ; l'étude d'Horace absorbait toute la gent humaniste ; c'était le poète du Roi, de la Cour et de la nation ; quelle gloire posthume pour cet orgueilleux

d'Horace.) *Œuvres d'Horace*, trad. par CAMPENON et DESPREZ, accomp. d'un Commentaire de l'abbé Galiani, précédées d'un essai sur la vie et les écrits d'Horace, par le même abbé, et de recherches sur sa maison de campagne, tirées de l'ouvrage de l'abbé Caumartin de Chaupy. — 1822. FÉLICIE D'AYZAC, Trad. des Odes. VICOMTE LENOIR, Trad. en v. d'une partie des odes. — 1823. GOUPIL, Trad. en v. des Odes, Epodes et Poème séculaire. GRENAT, Trad. en v. des odes. — 1824. L. HALEVY, Trad. en v. des odes. — CHATELAIN, trad. en v. de quelques odes. — 1826. DEVISMES, Trad. en v. des Odes. — 1827. STIEVENART, Trad. des Poésies Lyriq. d'Horace. WORMS DE ROMILLY, Trad. des odes. GOUBAUX et BARBET, Trad. des œuvres choisies d'Horace. V. DE LACHAUSSE, Trad. des odes choisies. CURNAND, Trad. en v. des Odes, Epodes, Chant séculaire. Etc., etc.. — Voy. aussi, dans les *Opuscules poétiques* du Maréchal-de-Camp comte Carnot (1820), un certain nombre d'imitations ou de traductions d'Horace.

sublime, qui avait rêvé de porter son front jusques aux cieux !

Sublimi feriam sidera vertice !

L'engouement était général ; les femmes mêmes entraient résolument dans la lice classique, comme M^{me} d'Ayzac, comme la duchesse de Devonshire¹ qui, après un séjour à Paris, faisait imprimer somptueusement, avec de ravissantes gravures, la satire V du livre 1^{er} ; comme la duchesse de Duras, — l'amie de Châteaubriand, l'auteur de la belle *Ourika*, immortalisée par le pinceau de Gérard et dont Louis XVIII fit la critique d'un mot : « C'est une Atala de salon ! »² comme M^{me} de Duras, dis-je, — qui traduisait Horace à livre ouvert.

Un instant, à en croire l'opposition, l'on put craindre que le latin, comme avant le siècle de François I^{er}, ne redevînt la langue officielle du royaume et que l'ère horatienne ne fût par ordonnance substituée à l'ère chrétienne. Pour un peu, la gent libérale eût fait de Louis le Désiré un autre Calvisius,

¹ C'est à Rome, la patrie de ses derniers jours, que la duchesse de Devonshire avait contracté le noble goût des arts et des lettres. Amie du Cardinal Consalvi, le Fénélon romain, et de Canova, le Praxitèle du siècle, la belle érudite réunissait chez elle toutes les illustrations de l'Europe et son palais de la place Colonna, dit Lamartine, était un salon du siècle de Léon X. On l'appelait « la reine des Romains. » Rome lui appartenait par droit d'amour et de culte.

² *Ourika* est une négresse esclave, livrée avec toute la candeur de l'innocence à un sentiment d'amour pour un homme qui ne pourra jamais être son époux.

qui, nous dit Montaigne, « avoit esté soigneux, à fort grande despense, de recouvrer des hommes suffisants en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuellement autour de luy, à fin que, quand il eschéoit entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils suppléassent en sa place, et fussent tout prests à luy fournir, qui d'un discours, qui d'un vers d'Homère, chascun selon son gibier, et pensoit ce sçavoir estre sien, parce qu'il estoit en la teste de ses gents. »

Louis XVIII n'avait besoin de souffleur ni de suppléant ; on se plaît à ce que l'on fait bien, et il aimait les joutes de mémoire ; il excellait à ces escarmouches de latinité qui désespéraient les talons-rouges, plus tard déroutaient les maréchaux de Napoléon devenus les siens, et qui avaient émerveillé le docte Dumouriez lorsque, suivant l'expression piquante du comte de Mesnard, l'ex-général de la république « avait été se débarbouiller à Mittau. » Il fit valoir ses efforts pour sauver Louis XVI, et finit par plaire beaucoup à Louis XVIII.

« Spirituels et savants tous les deux, ils faisaient assaut de citations latines et grecques. Quant aux poètes français, italiens, anglais, ils les savaient tous les deux par cœur. Je tiens de Dumouriez que, voulant un jour prendre sa revanche sur le roi, qui l'avait battu dans un assaut de mémoire, — car son instruction était si grande qu'on ne pouvait commencer, devant Sa Majesté, un passage d'un auteur ancien ou moderne sans qu'Elle ne continuât la tirade, ou ne répliquât par celle qui l'ache-

vait, — je tiens, dis-je, de Dumouriez qu'il prit dans la petite bibliothèque de son hôte un poème latin, médiocre, ignoré, et qu'à force de le parcourir il finit par trouver un passage assez brillant dont il apprit les premiers vers.

« Le soir, chez le roi, il saisit fort à propos l'occasion de déployer sa batterie cachée, et récita ces vers ; mais le roi le fit bientôt taire en continuant le passage, qui était fort long et qu'il cita tout entier. Le général se déclara vaincu ¹. »

En effet, dans ces tournois classiques, Louis XVIII savait prodigieusement multiplier les citations heureuses, et jamais le Roi n'y trouva son maître, sauf peut-être une seule fois, — ce dont le lecteur sera juge.

Voulant que sous son règne le Louvre reçut un nouveau lustre, Louis avait prescrit que les voûtes de plusieurs salons fussent embellies par les pinceaux des artistes les plus renommés.

Chaque jour, vers midi, roulé dans son fauteuil, il allait visiter les salles et les galeries où s'exécutaient les travaux ; le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de service, l'officier commandant le poste, le directeur du musée et deux valets de pied, poussant le fauteuil, accompagnaient seuls le roi ; l'ordre alors était donné de ne laisser pénétrer qui que ce fût au musée, depuis midi jusqu'à deux heures.

Un jour, cependant, le suisse du château,

¹ Comte de MESNARD, *Souvenirs intimes*.

croyant le Roi rentré dans ses appartements, laissa monter dans la grande galerie un littérateur distingué, qui était en même temps un honnête homme, J.M. Bouilly.

L'aimable conteur était abîmé dans la contemplation du portrait de Perrault, lorsque Louis XVIII l'aperçut et, les sourcils froncés, envoya s'enquérir du nom de l'intrus qui contrevenait à ses ordres. Bouilly s'étant nommé en s'excusant :

— Approchez, monsieur, lui dit aussitôt le Roi avec un sourire bienveillant. J'ai lu vos *Contes aux enfants de France* et je vous en félicite. *Nam tu poeta es*¹ !...

— Sire, répondit Bouilly, que Votre Majesté me permette de la remercier comme Cicéron remerciait Caton : *Lætus sum laudari me abs te, pater, a laudato viro*², et qu'elle me pardonne d'avoir involontairement transgressé son ordre.

— Ne vous excusez pas, monsieur ; si j'avais désiré que personne ne se trouvât sur mon passage, c'est que le monarque cherche à cacher les ravages du temps.

Ce disant, Louis XVIII, indiquant de la main ses jambes enveloppées de grandes guêtres en velours noir, laissa, comme malgré lui, tomber de ses lèvres expressives ces tristes mots :

¹ Plaute : « Car vous êtes poète !... »

² Cicéron : « Je suis joyeux d'être loué par vous, père qui êtes l'objet de tant de louanges ! »

*Heu senibus vitæ portio quanta manet*¹ !

— Sire, répliqua Bouilly, quand on a l'honneur d'approcher le Roi et de l'entendre, on répète avec assurance :

Sororum

*Fila trium patiuntur atra...*²

— Vous qui citez si bien Horace, monsieur, vous savez qu'il a dit aussi : « *Incolumes non redeunt genæ.* »³

— Ah ! sire, puisque le Roi est si familier avec nos auteurs latins, qu'il me permette de lui faire une citation qui jamais n'aura d'application plus juste. C'est ce que dit le poète à l'empereur Valentinien, atteint comme Votre Majesté par les ravages du temps :

*Non pedes, sed caput, faciunt Regem*⁴.

En prononçant le mot *caput*, Bouilly rendit si éloquemment par le geste, par le regard et par l'expression, la fière et sereine énergie des traits de l'auguste vieillard, que Louis XVIII ne put s'empêcher de tressaillir, et, se découvrant

¹ Maximianus Gallus : « Hélas ! qu'il reste aux vieillards peu de part en la vie ! »

² Horace : — « Il reste encore de quoi filer aux Parques. »

³ « Fleur de l'âge est sans retour. »

⁴ Ausone : « Ce ne sont pas les pieds, c'est la tête qui fait le grand roi ! » Cette parole se trouve aussi dans Spartien et dans Flavius Vopiscus.

avec cette grâce imposante dont il avait le secret, il répondit d'un accent pénétré :

— Monsieur, j'ai été dans ma vie exposé à bien des adulations, mais aucune ne m'a plus délicieusement touché. Vous le voyez, j'essaie de rendre à notre vieux Louvre un peu de son antique splendeur. *Honos alit artes!* ¹

— Les monuments que restaure l'intelligente sollicitude du Roi dirent à la postérité ce qu'il fut pour sa patrie, au retour de la terre d'exil. *Te saxa loquentur!* ² Et nos neveux se prendront à soupirer avec le poète élégiaque :

Quam bene Saturno vivebant rege! ³

— L'exil!... Ah! monsieur, vous n'avez jamais été contraint de fuir votre patrie; vous êtes bien heureux! A celui qui subit cette dure nécessité on peut appliquer ce vers proverbial :

Post equitem sedet atra cura ⁴.

ou bien encore celui-ci :

Cœlum, non animum mutant qui trans mare currunt ⁵!

¹ Perse : « L'honneur nourrit les arts. »

² Virgile : « Les pierres parleront de vous ! »

³ Tibulle : « Ah ! qu'on vivait heureux sous le bon roi Saturne ! »

⁴ Horace : « Le noir chagrin monte en croupe avec lui. »

⁵ Horace : « Les exilés changent de ciel, mais non de cœur. »

— Mais aussi, dès que l'auguste exilé reparait dans le palais de ses pères, chacun, sire, le salue de ce cri d'allégresse, de ce vœu filial :

Placidum læti componite fœdus ¹ !

— *Hoc erat in votis* ² !... Mais, après vingt-cinq ans d'absence, on trouve tout changé :

Non eadem est ætas, non mens ³.

— Cependant j'oserai citer au Roi cette belle parole du poète qui lui est cher :

*Jam fides et pax et honor pudorque
Priscus et neglecta redire virtus
Audet!* ⁴

— Oui certes, Monsieur, parmi les Français de votre âge, de votre caractère, la vieille génération. *Laudat fortunas sæpe parentis* ⁵ ! Mais la jeunesse de nos jours se rit des vertus héréditaires, comme des anciens costumes. *Quæ fuerunt vitia mores sunt* ⁶.

— Sire, l'œuvre réparatrice n'est encore qu'à son

¹ Virgile : « Faites renaître parmi nous l'allégresse et la paix. »

² Horace : « Cela était dans mes vœux. »

³ Horace : « Ce n'est plus le même âge, plus le même esprit. »

⁴ Horace : « Déjà reparaissent à la fois la paix et la confiance, l'honneur et les vieilles vertus tant négligées. »

⁵ Lucrèce : « Souvent ils louent le temps passé ! »

⁶ Properce : « Les vices d'autrefois sont devenus les mœurs. »

début ; avec le temps on pourra dire de la France de Louis XVIII :

*Regis ad exemplar totus componitur orbis*¹.

Nous reviendrons aux jours de calme, d'honneur et de foi, *melioribus annis*², grâce au règne bienfaisant qui concilie le droit monarchique et le droit national, *res olim dissociabiles, principatum et libertatem*³.

— Trop de Français, malheureusement, sont encore comme les Romains d'Auguste : *Romæ libertas est non magistratus, non leges, non mores majorum, non instituta patrum vereri*⁴ !

A ce moment, la promenade de Louis XVIII était terminée ; il salua de nouveau son docte interlocuteur, en lui disant avec bonté :

— Je suis enchanté de notre rencontre, monsieur, et j'en garderai le souvenir.

— Et moi, sire, je remercie Votre Majesté de m'avoir fait compter dans ma vie un beau jour de plus.

Temps heureux où, loin de préparer la guerre, le monarque s'appliquait à cicatriser les plaies qu'elle

¹ Claudien : « Le royaume se modèle sur le roi. »

² Virgile : « Aux temps meilleurs »

³ Tacite : « La monarchie et la liberté, choses jadis incompatibles. »

⁴ Tite Live : « La liberté, pour les Romains, c'est de ne respecter ni les magistrats, ni les lois, ni les vieilles mœurs, ni les anciennes traditions. »

avait faites, où les écoles étaient plus nombreuses que les casernes, les lettres en honneur, les arts florissants, où la nation, fatiguée des triomphes et des agitations stériles, recouvrait enfin dans sa voie traditionnelle la paix, l'honneur et la liberté!

VIII

La poésie, « les muses, » comme on disait au XVIII^e siècle, n'absorbaient pas tous les instants de Monsieur ; j'ai dit qu'il recherchait la lecture des écrits relatifs à l'art de rendre heureux les peuples en les gouvernant ; des vues d'une précoce maturité furent la récompense de cette noble application ; à vingt ans, il avait déjà le renom d'un politique sagace¹. Barère lui-même rend hommage à l'intelligence politique du frère de Louis XVI, lorsqu'il dit : « Le comte de Provence fut l'intrigant le plus cor-

¹ Voyez : *Corresp. et écrits politiq. de S. M. Louis XVIII*, publiés en 1824 par Meissonnier de Valcroissant. — *Lettres écrites d'Hartwell (corresp. politiq. et privée de Louis XVIII)*, 1824. — *Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest*, précédées d'une notice par M. de Barante, pair de France, 1845. Il parut en 1824 un prospectus des *Œuvres de Louis XVIII, précédées de la vie impartiale de ce monarque*, par Lachaussagne et Dourille de Crest. L'ouvrage devait former un volume in-8, mais il ne fut point publié.

rupteur et le plus perfidement habile que la famille des Bourbons ait produit¹. »

On sait que le rappel des anciens Parlements fut le premier acte du règne de Louis XVI. Eclairé par l'histoire, Monsieur ne put sans inquiétude assister à la restauration de ces puissantes compagnies qui, plus d'une fois, avaient mis en échec l'autorité royale.

— Mon frère, dit-il à Louis XVI, le parlement que vous détruisez avait replacé sur la tête du feu Roi, notre aïeul, la couronne que l'ancien Parlement lui avait, en quelque sorte, ravie, et le chancelier Maupeou, que vous venez d'exiler, lui avait fait gagner le procès que les Rois vos aïeux soutenaient contre les Parlements depuis deux siècles. Le procès était jugé, et vous, mon frère, vous cassez le jugement pour recommencer la procédure.

A l'appui de ses observations, Monsieur remit au Roi un remarquable mémoire politique, (publié en 1838 par M. Martin-Doisy) dans lequel se trouvait résumée avec beaucoup de force l'histoire des Parlements et de leurs luttes avec les rois.

L'auteur insistait notamment sur la nécessité de se refuser à toutes transformations inutiles, sous peine de donner un puissant aliment à la dangereuse manie d'innovations qui déjà dominait les esprits.

Louis XVI lut attentivement l'écrit de son frère ; il devint hésitant ; mais les pressantes instances du comte de Maurepas l'emportèrent.

¹ *Mémoires de Baure*, p. 62 de la *Notice historique*.

— Sire, disait ce ministre, plus superficiel que profond et sachant déguiser sous un flux de phrases séduisantes le vide de la pensée et l'absence de principes, vous voulez être aimé de vos peuples ; rappelez l'ancien Parlement : leur amour est à ce prix.

Que de fois l'auguste victime du 21 janvier dut amèrement déplorer de ne s'être pas rendue aux sages observations d'un frère !

Le premier avril 1776, — il faut remarquer cette date, — Paris fut pris d'une immense hilarité à la lecture d'un pamphlet manuscrit qui portait ce titre bizarre : *Le Songe de M. de Maurepas, ou les Machines du gouvernement français.*

Le pamphlet, quoi qu'on fasse, aura toujours de grands succès en France ; celui-là sabrait si plaisamment les novateurs économistes que les copies s'en vendirent par milliers, à prix d'or, soit sous le titre qu'on vient de lire, soit sous celui-ci : « *Les Mannequins, conte ou histoire, comme l'on voudra.* » Le portrait de Togurt, — anagramme de Turgot, — fut reconnu par les moins pénétrants et dérida les plus moroses.

» Il y avait en Perse, disait le pamphlétaire anonyme, un homme gauche, lourd, épais, né avec plus de rudesse que de caractère, plus d'entêtement que de fermeté, plus d'impétuosité que de tact, plus d'inquiétudes que de vues, charlatan d'admiration ainsi que de vertu, du reste sauvage par amour-propre, timide par orgueil, aussi étranger aux hommes, qu'il n'avait jamais connus, qu'à la chose publique,

qu'il avait toujours mal devinée. Il s'appelait Togurt. C'était une de ces têtes demi-pensantes, dont les réservoirs étaient ouverts à toutes les visions et à toutes les manies gigantesques ; elles s'y établissaient si bien qu'elles s'y incrustaient en quelque sorte. On le croyait profond, il n'était que creux, mais des mœurs adaptées aux circonstances et au mouvement dominant des esprits étaient faites pour séduire.

» Il rêvait, nuit et jour, philosophie, liberté, produit net ; c'étaient les délires à la mode, le cri de ralliement des prétendus penseurs. Togurt était prôné, célébré par cette tourbe audacieuse qui maîtrise l'opinion des sots, et son nom, porté jusqu'au pied du trône par une échelle de petits échos, avait fait une espèce de fortune. »

Veut-on savoir au juste quel fut le succès de ce verveux pamphlet ? Qu'on lise la lettre suivante, écrite trois mois après l'apparition des *Mannequins*.

« Je suis charmé, milord, que vous ayez les *Mannequins* imprimés¹ ; vous êtes plus heureux que nous dans ce pays-ci. Cette satire contre le ministre expulsé n'y est encore que manuscrite, mais elle est presque aussi répandue que si elle était moulée. Par l'annonce que vous m'en donnez, vous me dispensez de vous la faire copier et de vous l'envoyer ;

¹ L'exemplaire que je possède parait en effet avoir été imprimé en Angleterre. — Le titre « *Les Mannequins*. » a été repris pour un pamphlet politique, en 1837, par Eugène Guinot.

mais vous êtes empressé de savoir ce que l'on en pense. En pouvez-vous douter après tout ce que je vous ai écrit ? M. Turgot n'ayant jamais eu pour lui que la classe des gens qui ne savent pas lire, jugez avec quelle fureur ce pamphlet a été accueilli ! Je ne serais pas surpris que votre nation n'en fût pas aussi engouée.

« Le sel qui y règne, car il y en a beaucoup, doit s'évaporer dans l'éloignement, et, quoique les portraits puissent, par l'importance des personnages, être saisis de tous les gens au fait du gouvernement actuel de France, on y trouve cependant bien des finesses qu'un étranger ne peut sentir. En général, trop de dureté caractérise cette satire ; il y a beaucoup de mauvaise foi ; mais le fond historique en est vrai et tracé de main de maître ; les économistes surtout y sont peints d'après nature ; enfin, les œuvres du ministre jugées, appréciées, réduites à leur juste valeur, mais ses intentions noircies cruellement, et sa philosophie, son patriotisme, horriblement calomniés. Tel est mon jugement, milord, et je souhaite de me rencontrer avec vous ¹. »

Le spirituel pamphlétaire n'était autre que Monsieur, frère du roi ; son incognito fut, cette fois, percé à jour, ce qui donna plus tard à un politique prudent l'idée de publier, sous le voile transparent d'un anagramme menteur, la *Description historique d'un monstre symbolique, pris vivant, sur les bords*

¹ *L'espion anglais* ou *Corresp. secrète*, etc. Londres, 1779. T. III, lettre XL. — Voy. sur les *Mannequins* la *Corresp. secrète* de Métra, T. III, p. 87.

du lac Fagna, par les soins de Francisco-Xaveiro de Menurios, factum plus violent que caustique, dirigé, suivant les uns, contre le ministre Calonne¹, suivant les autres, contre la Reine.

L'anagramme ne trompa que les sots, ou ceux qui tenaient à être trompés ; autant le style des *Mannequins* est vif et correct, autant celui du *Monstre* est lourd et rebutant ; ni sel ni verve ; et pourrions-nous admettre, après ce que nous savons du soin que le prince apportait à dérouter les curieux, qu'il eût été se dénoncer lui-même comme l'auteur d'un écrit indigne de son esprit, de son rang, de son cœur ?

S'il sortit de sa réserve accoutumée, ce fut pour couper court à un bruit odieux², en faisant passer

¹ Voy. QUERARD, *France litt. et Biogr. Univ. des contemporains*, article LOUIS XVIII.

² La malignité des précurseurs de la révolution avait fait courir le bruit que Monsieur était l'auteur de ce pamphlet, et que « le monstre, » c'était la reine et non le ministre Calonne. Bientôt la *badauderie* parisienne s'empara du monstre et tout fut à la *harpie*, ce qui donna lieu à cette épigramme d'Hoffmann :

A Malbrough on vit succéder
Ce Figaro que l'on admire ;
Figaro, las de commander,
A son tour va quitter l'empire
Qu'à la harpie il va céder.

A la harpie on va tout faire,
Rubans, lévites et bonnets ;
Mesdames, votre goût s'éclaire :
Vous quittez les colifichets
Pour les habits de caractère.

aux journaux l'invitation de supprimer tout ce qui pouvait se rapporter à cette brochure.

Monsieur, à la veille de la réunion des notables, pria le Roi de lui communiquer son discours d'ouverture ; à quoi Louis XVI répondit :

— Non, mon frère ; vous voudriez me corriger, mettre du vôtre, des figures de rhétorique ; mon discours en deviendrait plus brillant, mais ce n'est pas ce que je souhaite : je veux ne parler à la nation que d'après moi seul.

Appelé à présider le premier bureau de l'assemblée, surnommé le *Comité des Sages*¹, Monsieur n'en manqua pas une séance : exactitude louable qui fit

On sait à présent d'où partaient les pamphlets hostiles à la reine, ces factums immondes par lesquels l'avocat Brissot, préluant aux meurtres de la Révolution, se souillait par l'assassinat moral d'une femme. — Voy. Paul Lacroix, *Enigmes bibliog.* p. 363.

¹ L'extrait suivant de la fameuse chanson *La banqueroute des Notables* donnera une idée de la popularité dont, à cette époque, Monsieur jouissait dans Paris.

Un grand voulut prouver que
La France est dans Versailles,
Qu'il faut faire la banque-
Route et que le Tiers n'est que
Canaille !

Monsieur rit et répliqua :
« Si le Tiers est canaille,
Par fierté nous n'avons qu'à
Payer tout pour lui, jusqu'à
La taille.

dire à Louis XVI, un jour que le duc de Biron le quittait pour aller passer une revue :

— Biron aime la parade comme mon frère aime les bureaux.

Un membre du Comité des Sages ayant avec emphase cité ce vers de la tragédie de *Strafford*¹, car les vers dans ce temps-là se glissaient partout, — jusque chez les sages :

La couronne a ses droits, mais le peuple a les siens!

Monsieur répliqua vivement par cet autre vers de la même pièce :

Renverser un état n'est pas le réformer.

La révolution avançait à pas de géants ; enhardis par la débonnaireté de Louis XVI, les sectaires préparaient à ciel ouvert la ruine de la Monarchie ; Monsieur, de qui l'habile diplomatie avait inutilement reconquis Mirabeau aux intérêts de la cour, et qui voyait avec douleur ses pronostics politiques à la veille de se réaliser, ne pouvait que déplorer la faiblesse coupable du prince qui devait, hélas ! la payer du martyre.

— Le Roi, disait-il, est versatile parce qu'il est faible ; il jette sa confiance comme un pêcheur de baleine jette son harpon ; puis, au lieu de tirer le poisson, c'est le poisson qui le tire.

Mais tout en blâmant l'inertie de son frère, Mon-

¹ Par le comte de Lally-Tollendal, qui fut nommé pair de France à la Restauration.

sieur lui gardait intacts son affection intelligente et son dévouement éclairé.

« J'ai mûrement réfléchi, disait-il au prince de Montharey, sur toutes les circonstances à prévoir dans lesquelles je peux me trouver, et j'ai jugé que rien dans le monde ne pouvait ni ne devait me séparer du Roi, mon frère et mon souverain seigneur ; que je devais toujours agir d'après ses ordres et son exemple, et que, faisant entièrement abstraction de mes sentiments particuliers, je ne devais jamais l'abandonner ni le perdre de vue ; enfin que mon rôle, mon devoir était de mettre toujours mon pied dans le lieu d'où le roi viendrait d'ôter le sien, quoi qu'il m'en puisse arriver. »

Jusque-là le frère de Louis XVI avait joui d'une certaine popularité ; la secte le flattait pour le cerner et le désarmer ; mais aussitôt que sa royale résolution se traduisit par des actes, il fut en butte à de furibondes attaques.

Je possède un opuscule devenu rare, *Vie secrète et politique de L. S. X. Monsieur, frère de Louis XVI* (A Brunoy, et se trouve à Paris au manège des Tuileries, 1790), avec cette épigraphe : *Latet anguis in herba*. C'est un dégoûtant factum, dans le genre de Soulavie, imprimé très-probablement à Londres ; Monsieur y est représenté comme « un prince épais et stupide, libertin, ivrogne, taciturne, faux, traître, infâme, scélérat, fratricide, né sous une planète fatale pour le malheur des Français, » etc...

L'outrage ne pouvait que raffermir, s'il en était besoin, sa volonté ; partageant résolûment les dan-

gers de Louis XVI, Monsieur était à ses côtés le 17 juillet, le 6 octobre 1790¹, admirable de dévouement, de sang-froid, de délicatesse, évitant dans ses paroles de fraternel réconfort jusqu'à l'ombre de ce que l'infortuné monarque eût pu soupçonner de couvrir un reproche.

Dans un libelle ignoble, les *Prophéties françaises*, attribué à Bergasse, qui désavoua plus tard cette infamie, la famille royale tout entière était traînée sur la claie ordurière. On peut du moins, sans blesser la pudeur, rapporter la prédiction relative à Monsieur :

« Il périra, cet égoïste insensé et avaricieux ; il disparaîtra, cet homme trop faible pour être vertueux et trop lâche pour être criminel. Rien n'arrêtera son nom sur l'aile des siècles futurs. Aussitôt que sa masse pesante et méprisable rentrera dans la poussière, on doutera s'il exista jamais. Qui vécut sans vertu périra tout entier. »

Les assassins du marquis de Favras osaient parler de vertu !

On a reproché à Monsieur de n'avoir pas couvert de sa protection ce malheureux officier ; on l'a blâmé de sa démarche à l'Hôtel de Ville, mais le Roi

¹ Dans les journées du 5 et du 6 octobre, à Versailles, son appartement ne fut point attaqué, et l'on ne s'aperçut de sa présence au château que dans le moment du départ pour Paris, lorsqu'il se présenta dans une attitude très-calme et avec une toilette soignée, comme à un jour de fête, pour entrer dans la voiture de Louis XVI et se rendre à Paris avec la famille royale.

l'avait ordonnée, et, fidèle à son serment, à son devoir, le prince se soumit, malgré les révoltes de son sang.

« Nous savons positivement, dit Rivarol, qu'il fallût que le roi le lui commandât fortement, et qu'il n'obéit que pour empêcher de nouveaux troubles et éviter de nouveaux malheurs à la famille royale. »

En se reportant à cette époque de délire, en songeant à la fureur de cette lâche populace qui demandait du sang et qui força les juges à lui donner une victime, on comprend que si Monsieur eût reconnu Favras pour son mandataire, s'il se fût déclaré son protecteur, loin de le sauver, il l'eût compromis davantage ; il eût établi la vérité d'une conspiration que toute la défense de la victime consistait à nier, et que le prince ne pouvait ni ne devait reconnaître ; le jour même de l'arrestation, les feuilles publiques le désignèrent positivement comme chef du prétendu complot¹ ; déjà désigné au poignard des sectaires, Monsieur se fût perdu lui-même sans délivrer Favras ; puis, pouvait-on prévoir

¹ Ce billet imprimé fut répandu à profusion dans Paris : « Le marquis de Favras, place du Palais-Royal, a été arrêté, avec madame son épouse, pour un plan qu'il avait formé de soulever 30,000 hommes pour faire assassiner Monsieur de Lafayette et le maire de la ville (Bailly) et ensuite nous couper les vivres. Monsieur, frère du Roy, était à la tête.

« BARRAU. »

La marquise de Favras était la fille unique et héritière du prince d'Anhalt-Schauenburg.

qu'après un semblant de formes juridiques un innocent payerait immédiatement de la vie une accusation sans autre preuve que la déposition de vils espions révolutionnaires ?

— Je vous plains, dit-il à ses juges, si le témoignage de deux hommes vous suffit pour condamner. Je suis innocent : j'en appelle au trouble où je vous vois !

Et sur l'échafaud, s'adressant à la multitude, il s'écria d'une voix ferme :

— Je meurs innocent, priez pour moi le Dieu de bonté !

Change-t-on la face d'un Etat avec cent louis et deux recruteurs ? C'est pourtant à quoi se réduisaient « les grands moyens » que M. de Favras avait eus à sa disposition. Ses démarches pour faire aboutir l'emprunt de deux millions ouvert par le trésorier de Monsieur, il les expliquait par sa reconnaissance envers le prince qu'il servait en qualité d'officier de sa garde suisse, qui fournissait généreusement aux frais de l'éducation de son fils, et dont il avait intérêt à ménager aux siens la protection.

Il est, d'ailleurs, hors de doute qu'à cette époque Monsieur s'occupait d'un emprunt que les réductions infligées à sa cassette rendaient indispensable, réduction dont il démontra l'injustice dans ses *Eclaircissements sur le livre rouge, en ce qui concerne Monsieur frère du Roi*¹ ; en dépit de son éloquente protestation, les réductions ayant été maintenues, il

¹ Paris, de l'Imprimerie de Monsieur, 1790, in-8.

fallait nécessairement ou faire cet emprunt ou faire banqueroute.

Voici ce qu'écrivait Monsieur au capitaine de ses gardes :

« De St Cloud, le 23 septembre 1790.

» Je vous renvoie, mon cher Chabillant, l'exemplaire que vous m'avez prêté de l'opinion de M. Le Brun ¹ sur les assignats. C'est tout ce que j'ai lu de plus lumineux et de mieux démontré sur cette matière, et cet ouvrage justifie bien la haute opinion que j'avais conçue dès 1771 de la justesse de l'esprit et de l'énergie du caractère de son auteur. Je me tromperois bien fort si, après la lecture de cet ouvrage, on pouvoit encore conserver la moindre illusion sur les assignats.

« J'aime à croire que, si M. Le Brun avoit eu le temps de réfléchir plus mûrement sur la situation du comte d'Artois et sur la mienne, il ne nous auroit pas réduits à 2,000,000 liv. chacun, sans faire mention du traitement de nos femmes et de l'arrangement de nos dettes. Lorsque M. de Montesquiou a parlé, il y a environ six mois, d'après M. Necker lui-même, du traitement de 2,000,000 liv. à fixer pour les frères du roi, il ne s'agissait que de ce que le

¹ Ch. Franç. Le Brun, né en 1739, successivement secrétaire du chancelier de Maupeou, député aux Etats Généraux, membre du Conseil des Cinq-Cents, 2^e consul, duc de Plaisance, sénateur, architresorier de l'empire, grand-maître de l'Université, pair de France, membre de l'Institut, etc., mort en 1824.

Trésor royal auroit désormais à leur payer, mais, à cela près, notre position restoit la même quant à nos apanages et à nos acquisitions.

« Mais aujourd'hui que les premiers sont supprimés et que les terres perdent de leur valeur en raison de la suppression de leurs droits, on ne trouveroit jamais à les revendre ce qu'elles ont coûté à acquérir ; il s'ensuivroit donc une perte réelle pour de malheureux créanciers qui n'ont placé leurs capitaux sur nous que dans la bonne foi des capitaux dont l'Etat nous avoit légalement investis. Au surplus, sans envier l'égalité du traitement qui pourroit être assigné à M. le duc d'Orléans pour son apanage, seroit-il juste et digne de la nation de l'assimiler aux frères du Roi par un traitement égal sur le Trésor public ? Vous voyez, mon cher Chabillant, par cet épanchement de mon âme, que les consolations de l'amitié ne sont pas les moins chères à mon cœur, et vous connoissez toute la mienne pour vous.

« LOUIS STANISLAS-XAVIER ¹. »

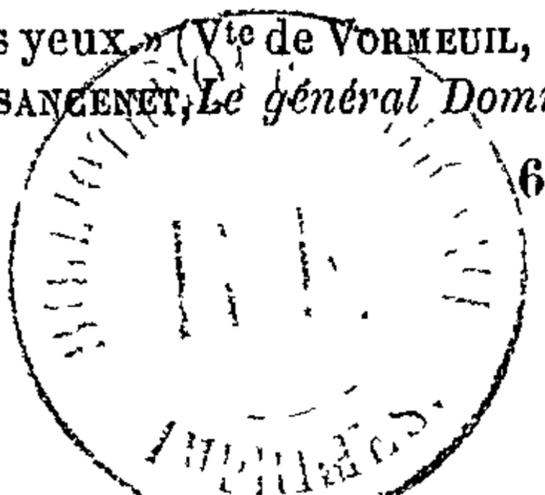
Il appert de la lettre qui précède que, peu de jours avant le meurtre du marquis de Favras, Monsieur, gravement préoccupé de sa situation financière et des intérêts de ses créanciers, était par la force des choses induit à contracter un emprunt. Que le frère du Roi ait désiré le triomphe du Roi,

¹ Lettre autographe et inédite, communiquée par M^{me} la princesse de Montholon-Sémonville, née de Moreton-Chabillant.

cela ne saurait être mis en doute ; c'est le sentiment contraire qui eût été criminel ; que même il recherchât les occasions d'entretenir le zèle et le dévouement des Français fidèles à leur prince, on en recueillera la preuve dans cette autre lettre inédite, écrite également de Saint-Cloud, le 9 septembre 1790, à un intrépide officier général, M. de Malseigne, qui, au péril de sa vie, à Nancy, avait fait rentrer dans le devoir un régiment révolté¹ :

« Vous connoissez depuis longtemps, Monsieur, mon estime et je puis dire mon amitié pour vous. S'il étoit possible que ces sentiments reçussent quelque augmentation, cet effet seroit sans doute produit par la valeur que vous venez de déployer dans l'occasion la plus triste et la plus périlleuse de votre vie ; aussi je ne veux pas être des derniers à vous dire ce que j'en pense et à m'en féliciter avec vous. Mais si j'ai admiré votre courage, combien n'ai-je pas été touché de votre indulgence envers un corps qui nous est également cher à tous les deux, que de perfides séductions ont jeté pour un moment dans un égarement trop funeste, mais que vous avez

¹ Envoyé par Louis XVI pour réprimer l'insurrection de Nancy, M. de Malseigne fut arraché aux soldats révoltés qui le voulaient massacrer par un courageux avocat au parlement de Lorraine, J. J. Jacqueminot, que Napoléon fit comte de Ham et dont la sépulture est au Panthéon. — « Combien de fois j'ai vu le marquis de Bouillé et M. de Malseigne venir haranguer les soldats, leur rappeler leurs devoirs, tenter de les maintenir dans la subordination ! Bien des scènes de désordre se passèrent sous nos yeux. » (Vie de VORMEUIL, *Confidences*, p. 268.) — Voy. A. de BESANÇONNET, *Le général Dommartin*, p. 53.



promptement rappelé à ses anciens principes d'honneur et de fidélité. Continuez, monsieur, à nous retracer ainsi la vaillance et la loyauté de nos anciens Preux ; quant à moi, un de mes plus beaux titres de gloire sera de dire : J'ai eu l'honneur d'être un des chefs sous lesquels M. de Malseigne a servi.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER ¹. »

La révolution était faite dans les esprits ; ² la débâcle commençait ; la boutade de Guignon ³ — quel nom ! — allait se réaliser comme une prophétie de malheur.

Guignon était le « roi des maîtres de violon et joueurs d'instruments de France » ; car, avant la révolution, il y avait bien en France une centaine de petits monarques : le roi des merciers, le roi de la basoche, l'empereur des clercs de procureurs de

¹ Lettre inédite communiquée par madame la Princesse de Montholon-Sémonville.

² « Je me souviens toujours de l'étonnement avec lequel j'entendis toute la cour, dans la salle de spectacle du château de Versailles, applaudir avec enthousiasme *Brutus*, tragédie de Voltaire, et particulièrement ces deux vers :

Je suis fils de Brutus et je porte en mon cœur
La liberté gravée et les rois en horreur.

« Quand les premières classes d'une monarchie se fanatisent à ce point pour les maximes les plus outrées des républicains, une révolution ne doit être ni éloignée ni imprévue. » *Mémoires* du comte de Ségur. Ed. 1827. T. I, p. 266.

³ Sur Guignon voy. la *Biogr. Univ.* T. XVIII, p. 130.

la chambre des comptes, sans parler du roi d'Yvetot¹, empires légendaires dont il ne restait plus que la royauté des violons, — innocent diadème qui aurait dû trouver grâce devant le plus fort.

Cependant un ordre souverain abolit la royauté de Guignon, et comme Monsieur lui disait, en riant, avec son esprit de toute heure :

— Eh bien ! Vous jouez de malheur, Guignon ?

— Monseigneur, on a tort ! répondit fièrement le ci-devant roi. En supprimant les petites royautés, on fait penser à supprimer les grandes.

Déjà, en effet, les fers de Louis XVI étaient chaque jour rivés plus étroitement par ses implacables geôliers. Le 18 avril 1791, aux Tuileries, durant deux mortelles heures, Louis et la Reine demeurèrent exposés aux outrages d'une populace immonde.

Au premier bruit, Monsieur, comme toujours, accourut aux côtés de son infortuné frère, qui, en lui pressant tendrement et tristement la main, se prit à murmurer ce doux vers :

Beatus ille qui procul negotiis !...²

Et l'on vit les deux frères sourire, dans leur effroyable amertume, à cette harmonieuse réminiscence d'Horace.

¹ Voy. mon étude sur les *Origines du Royaume d'Yvetot*. Paris, Amyot, 1872, in-8.

² Heureux qui vit loin des affaires !...

IX

Louis XVI, à bout de résignation, retrouva l'énergie de sa dignité ; la Reine et lui voulurent briser leur fers.

Averti par Marie Antoinette, Monsieur n'hésita pas à chercher de son côté le salut dans la fuite ; il mit à préparer ses voies tant de décision, tant de prudence et d'habileté, que l'entreprise eut un plein succès.

Hélas ! que n'en fût-il ainsi pour les augustes fugitifs de Varennes ¹ !

¹ Si Louis XVI eut pu gagner Montmédy, il eut appelé à lui les royalistes, les vrais patriotes, les français dignes de ce nom. Au milieu de 15,000 hommes de troupes fidèles, il aurait, en quelques semaines, vu tripler le nombre des défenseurs de la Royauté nationale. La moitié au moins des régiments fussent accourus à la voix de leur prince. De Metz à Montmédy presque tous les soldats chantaient des couplets comme celui-ci :

« Louis XVIII, dit Lamartine, a écrit avec une curieuse puérilité d'artiste plus qu'avec une dignité de roi son évasion ; on serait tenté de rire en le lisant, si l'échafaud n'était pas derrière le fugitif. »

Le poète, d'abord, oublie que, lors de « son évasion », Monsieur n'était pas encore le Roi ; puis il porte sur la *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz en 1791* un jugement excessif ; rien d'ordinaire n'est plus artistement puéril que les relations de voyage ; enfin le génie commande l'indulgence.

Que deux fautes se soient glissées dans la copie du manuscrit de 1791, quoi d'étonnant pour une transcription faite hors de France ? Ne devrait-on pas s'émerveiller, au contraire, de ne relever que deux lapsus dans une brochure de cent vingt pages in-octavo ? Qu'ils aient été respectueusement, servilement reproduits dans les vingt éditions qui furent publiées de 1823 à 1830, cela prouve seulement que tous les courtisans ne sont pas à la cour ¹.

Oui, je suis soldat, moi !
Oui, pour ma patrie,
Pour ma reine et pour mon roi
Je donnerais ma vie :
Allons donc, mes compagnons,
Battons une roulade ;
Au retour des Bourbons
Buvons une rasade !

(V^{te} de VORMEUIL, *Confidences d'un lieutenant général*, p. 51.)

¹ Toutes ces éditions ont paru soit sous le titre précité, soit sous celui-ci : *Relation des derniers evenements de la captivité de Monsieur et de sa delivrance par le comte d'Avaray*. L'édi-

Que cette *Relation* soit un chef d'œuvre, nul ne l'a jamais prétendu ; ce n'est rien qu'un agréable memento, écrit à plume courante par joie de la délivrance et par reconnaissance pour le libérateur. Ce n'était pas le seul de ses voyages dont Louis XVIII eut retracé les incidents ; quelques années plus tard, il écrivait le récit de son excursion au promontoire de Stonsoë, qu'il orna d'une belle inscription commémorative dans la langue d'Horace. C'était pour le plaisir de l'esprit et du cœur, pour le charme de cet âge, qu'il sentait poindre, où la vie ne respire plus de fleurs que dans le souvenir, c'était pour lui seul que Louis XVIII écrivait ses *Voyages*, — comme un secret hommage aux amitiés de l'exil, hommage d'une égoïste délicatesse puisqu'il n'avait d'autre témoin que son âme.

Lamartine me paraît presque aussi sévère que le critique embarrassé qui portait ce jugement en 1814 :

« Si la brochure est de l'auguste personnage auquel on l'attribue, elle est au-dessus de la critique ; si elle n'est pas de lui, elle est au dessous. »

Jay se montra plus équitable.

« L'auteur, disait-il, n'a point eu la prétention d'écrire en style académique ou romantique, et il a eu raison. Il a laissé aller sa plume et son cœur :

tion in-18, publiée en 1823 par Urbain Canel, et précédée de poésies donuées autrefois par Monsieur sous le nom du marquis de Fulvy, est devenue extrêmement rare. Je n'en connais que deux exemplaires, l'un à M. le comte de Moustier, gendre de M. le duc d'Avray, l'autre à la Bibliothèque Nationale.

c'est ce que faisait M^{me} de Sévigné, et c'est ce qu'il avait de mieux à faire ¹. »

La dédicace de l'opuscule fait trop d'honneur au cœur du royal écrivain pour que j'hésite à la donner :

A Antoine-Louis-François d'Avaray

son libérateur

LOUIS-STANISLAS-XAVIER DE FRANCE

Plein de reconnaissance, salut.

« Je sais, mon cher ami, que vous travaillez à tracer le détail de ce qui a précédé et accompagné le moment où vous m'avez rendu la liberté; personne n'est plus en état que vous de bien faire connaître votre ouvrage. Cependant, je l'entreprends aussi; il est possible que votre modestie vous empêche de vous rendre entièrement justice, et c'est pour moi un devoir aussi sacré que doux à remplir de parer à cet inconvénient. Ce serait me rendre ingrat de souffrir que qui que ce soit au monde, même vous, osât ravir à mon libérateur la moindre partie de la gloire qui lui est due. C'est donc bien plus dans cette vue que pour me rappeler le souvenir d'événements qui

¹ *Mercure du XIX^e siècle*, 1^o Livr. Voy. *Examen critique de la Relat. d'un voyage fait en 1791 à Bruxelles, etc., ou Problème historique*, par R. W. Paris, 1823, et *Notice sur le manuscrit original de la Relat. des derniers événements de la captivité de Monsieur*, par Eckard. Paris, 1823, in-8. Ce dernier ouvrage est suivi de notes historiques, de variantes et d'une lettre du duc d'Avaray sur le voyage de Louis XVIII de Mittau à Memel, en 1804.

seront toujours présents à ma pensée que j'écris cette relation. Recevez-la comme un gage de ma tendre amitié, comme un monument de ma reconnaissance. Puisse-t-elle servir à acquitter une partie de la dette qu'il m'a été si doux de contracter, et dont il m'est encore plus doux de penser que je serai éternellement chargé ! »

Puis le prince expose les raisons qui le déterminèrent à sortir du royaume.

« Je n'avais guère de choix, dit-il, qu'entre l'apostasie et le martyre : la première me faisait horreur ; je ne me sentais pas grande vocation pour le second. »

Le départ est résolu ; l'organisateur de « l'évasion », le *deus ex machinâ*, c'est le comte d'Avaray, qui se multiplie avec la calme énergie d'un frère, avec l'ardent dévouement d'un fils.

Monsieur sort du palais de Luxembourg avec sa canne, sa tabatière, trois cents louis et... son Horace ; dès les premiers pas, d'Avaray l'avertit « de prendre garde de se dandiner en marchant »¹, ce qui pourrait le faire reconnaître ; ils montent en voiture, et en route pour Coblentz !

...La fuite est permise à qui fuit ses tyrans.

La frontière est franchie !

Monsieur réveille son compagnon de voyage,

¹ « Le comte de Provence avait quelques défauts dans les hanches qui, sans le faire boiter, donnait à sa marche un air contraint. » *Memoires de Montburey*, t. II, page 29.

brisé de fatigue, d'inquiétude, d'angoisse, en entonnant le chœur de la *Caravane du Caire* :

La victoire est à nous !

Puis, arrachant de son chapeau la cocarde tricolore, il déclame ces vers d'*Armide* :

Vains ornements d'une indigne mollesse, etc.

— Mon ami, dit il encore, serrez cette cocarde ; je la veux garder comme Christophe Colomb voulut garder ses chaînes.

A Mons, Monsieur retrouve la comtesse de Balbi, qui tient sa cour à l'auberge de la *Femme sauvage*.

A Nattoye, se produit un incident attendrissant, délicieusement raconté par l'auteur : une vieille Française pleurant de joie en reconnaissant le frère de son Roi.

« — Oui, s'écria d'Avaray, voilà son frère qui s'est sauvé en même temps que lui !

» — Et voilà, ajoutai-je, l'ami qui m'a sauvé !

» Alors je me jetai dans ses bras, nos larmes se confondirent. »

A Emptines, l'auguste voyageur tempête contre la maigre chère ; on lui met l'eau à la bouche avec un poulet et des pigeons à la crapaudine¹ ; mais, comme sœur Anne, il ne voit rien venir.

¹ Ce passage de la *Relation* donna lieu, sous la Restauration, à cette épigramme :

Notons en passant que les faméliques ont blâmé Louis XVIII de son goût pour la table ; de quoi l'envie et la sottise ne font-elles pas un crime aux grands ? De quoi l'opposition politique ne se fait-elle pas une arme de combat ? Elle avait si tenacement égaré l'opinion, qu'après la Restauration plus d'un lecteur des feuilles libérales ne devait se représenter le Roi de France que comme une espèce de Trimalcion égoïste,

Couronné des lauriers d'un jambon de Mayence...

Sans doute Louis XVIII n'eût pas songé à reprendre Byron de consacrer douze strophes¹ à la célébration d'une agape homérique, et volontiers il eût dit avec lui :

« Les festins d'Homère ne sont pas les plus mauvais passages de ses poèmes. »

Mais combien il s'en fallait que le monarque fût le glouton vulgaire de la légende !

« C'est à tort, dit Capefigue, que les pamphlets ont écrit que le Roi mangeait beaucoup. A déjeuner, il ne prenait qu'un œuf frais et du thé, habitude qu'il avait contractée en Angleterre. »

Il faut donc reléguer au rang des fables calomnieuses cette sottise histoire de crépinettes qu'on peut lire dans la deuxième édition de la Bio-

Des pigeons à la crapaudine,
Et le poulet de la voisine,
Tout nous annonce que l'auteur
Doit être un roi restaurateur.

¹ *Don Juan*, chant XV.

graphie Michaud, à la fin de la notice du duc des Cars, et qui n'aurait pas dû trouver place dans un recueil sérieux.

Gourmet, non gourmand, Louis XVIII goûtait tout ce qui était bon, fin, délicat, et le plus grand attrait que lui offrait la table, c'était le charme de la causerie, où il se complaisait parce qu'il y excellait. Cicéron l'eût applaudi, lui qui écrivait à Pœtus :

« Je vous le dis en vérité et le plus sérieusement du monde, parce que je suis persuadé qu'une partie du bonheur en dépend : il faut vivre avec d'honnêtes gens, avec des personnes d'un commerce agréable et qui vous aiment. Soyez certain qu'il n'y a rien de plus propre à rendre la vie douce et heureuse. Et ce n'est pas la volupté que j'envisage ici, mais l'agrément de la société et le délassement de l'esprit, qui se trouvent particulièrement dans les conversations familières, telles que la table les fait naître avec plus de douceur que tout autre lieu : aussi crois-je que le nom de *convivia* que nous leur avons donné, parce que c'est là proprement qu'on vit ensemble, leur convient bien mieux que les noms grecs, qui ne signifient que des parties de boire ou de souper. »

Pour en revenir à la *Relation*, n'oublions pas qu'Horace était le bréviaire de Louis XVIII et que le poète, lui aussi, n'a pas cru faillir en faisant, dans son voyage à Brindes, la description d'un mauvais dîner. Mais il est des calomnies indestructibles, surtout lorsque, s'attaquant aux goûts d'un prince, elles

flattent les instincts envieux de ce vulgaire dont Horace enseigne le mépris ¹.

« J'ignore, disait Monsieur en terminant le récit de son voyage, quel sera le sort de ma patrie et le mien ; mais quel que soit celui que la Providence me destine, elle ne pourra jamais m'ôter autant qu'elle m'a donné en m'accordant un ami comme mon cher d'Avaray. »

Ici commence l'exil !

¹ *Odi profanum vulgus et arceo !*

X

« M. d'Avaray ¹, dit le prince de Montbarey, avait la plus grande honnêteté ; sa conduite ne mérita jamais le plus petit blâme. Il n'avait aucune énergie, mais le mal était si étranger à son cœur que s'il n'eut jamais d'amis bien chauds, il ne dut au moins avoir jamais d'ennemis. »

¹ La maison de Bésiade d'Avaray, qui, dans le cours des quatre dernières générations, compte cinq officiers-généraux, un brigadier des armées du Roi, plusieurs colonels, est originaire de la province de Béarn, où elle est connue depuis le XII^e siècle. Le marquis d'Avaray, lieutenant général, puis ambassadeur, contribua grandement, dit le président Hénault, au succès de la bataille d'Almanza, en 1707. Son petit-fils, député aux Etats-Généraux de 1789, proposa de publier une déclaration des devoirs de l'homme, pour neutraliser celle des droits ; en 1814, il porta à Louis XVIII, en Angleterre, l'adresse du Sénat français. Antoine-Louis-François de Bésiade, comte, puis duc d'Avaray, « le libérateur » de Monsieur, était le fils aîné du député aux Etats-Généraux et de Sophie de Mailly-Nesle.

Ce portrait appelle une retouche.

Le comte d'Avaray fit preuve, au contraire, d'une très-grande énergie de caractère et de cœur dans son incomparable dévouement à l'auguste fugitif; il joua sa tête, dans cette aventure, avec un rare sang-froid, avec un rare bonheur; d'un naturel doux, enclin à la modestie, à l'effacement, peut-être n'était-il pas fait pour son époque, si furieusement tourmentée par le déchaînement des ambitions; d'une complexion délicate, il suppléait par la force de la volonté à la vigueur physique qui lui manquait; l'âme usait le corps, on peut le dire, comme la lame use le fourreau. Il aimait si fermement ce prince doué de toutes les grâces des Bourbons, qu'il souffrit moins peut être d'abandonner la France, en 1791, que son roi, en 1810; c'est que pour ce Français de la vieille roche, la patrie était là où était le Roi, personnification auguste de la loi traditionnelle et de la majesté nationale, — *ubi amor!*

Il n'avait pas un ennemi, cela est vrai; mais il avait un ami, trésor inestimable! et cet ami s'appelait Louis XVIII.

L'ignorance, l'esprit de parti nous peignent encore ce prince sous les couleurs de l'égoïsme, de l'indifférence et même de l'ingratitude; c'est oublier les témoignages éloquents de gratitude qu'il ne cessa de prodiguer au comte d'Avaray, jusqu'à l'en accabler, — suivant la noble expression du grand tragique.

Louis XVIII disait fréquemment qu'il aimait

d'Avaray d'amitié avant de l'aimer de reconnaissance. C'est à lui qu'il dédie la *Relation* de sa sortie de France, avec cette flatteuse épigraphe, *Teucro duce et auspice Teucro!* associant ainsi, sur la même page, dans un même hommage du cœur, ses confidants intimes, *ses deux meilleurs amis*, Horace et d'Avaray.

Il n'entre au château de Schonburnstust, aux portes de Coblentz, que pour conférer à celui qu'il proclame son libérateur la charge de capitaine de ses gardes, vacante par la démission du duc de Lévis, froissé que Monsieur ne l'eût pas mis dans la confiance de son projet d'évasion.

A peine est-il roi, par la mort de son infortuné neveu, que Louis XVIII, avant même de revêtir le comte d'Avaray de la dignité de duc et pair, lui accorde solennellement le privilège insigne de charger ses armes de l'écu royal de France, par des lettres-patentes qu'il met une grâce souveraine à tracer de sa belle main et qui font non moins d'honneur au Bourbon qu'au pieux serviteur.

« LOUIS, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à Notre amé et féal Antoine-Louis-François de Beziade comte d'Avaray, salut.

» Un des premiers devoirs des rois est de récompenser les grands services par les grands honneurs, et Nos prédécesseurs ont toujours su faire usage de ce genre de récompenses, si convenable au caractère de la Nation Française. Voulant imiter leur exemple et suivre en même

temps les mouvements de Notre cœur, Nous avons résolu de reconnaître, par un témoignage éclatant et qui passe jusqu'à la postérité la plus reculée, l'important service que vous Nous avez rendu, lorsque, par votre attachement à Notre personne, par votre courage et votre infatigable activité, vous Nous délivrâtes, le 21 juin 1791, de la captivité où Nous étions alors détenu.

» A ces causes et autres à ce Nous mouvant, de l'avis de Notre conseil et de Notre pleine puissance, certaine science et autorité royale : Voulons et Nous plaît que vous et vos descendants en ligne masculine, issus de légitime mariage, portiez à l'avenir dans l'écusson de vos armes l'écusson de France, d'azur à trois fleurs de lys d'or, et que vous preniez pour devise ces mots : *Vicit iter durum pietas*¹.

» A l'effet de quoi Nous vous avons adressé ces présentes, écrites et signées de Notre main, auxquelles Nous avons fait apposer Notre scel pour les rendre fermes et stables à jamais, et sur lesquelles seront toutes autres lettres nécessaires expédiées sans difficulté ni délai.

» Donné à Vérone, le premier jour du mois de juillet, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt-quinze, et de Notre règne le premier.

» LOUIS. »

¹ Réminiscence de Virgile (*Eneïde*, livre vi, v. 688.) — que Pétrarque (*Epist. famil.* x, 1) avait déjà appliquée à l'empereur Charles IV :

En marge est écrit aussi de la main du Roi :

« Cette empreinte est celle du cachet du Roi mon frère, dont ses assassins ont donné la description et que du fond de la tour du temple la Reine trouva le moyen de me faire parvenir ¹. Je con-

¹ Ce cachet est en argent, à trois facettes, portant l'une l'écu de France, la seconde le chiffre de Louis XVI et la troisième la tête du Dauphin coiffée du casque. Le *Journal du Temple* rapporte que ce cachet, l'anneau d'alliance de Marie-Antoinette, ainsi qu'un paquet renfermant des cheveux de la famille royale, avaient été confiés par Louis XVI à Cléry pour les remettre à la Reine; mais on lit, dans les *Mem. hist. sur Louis XVII*, que les municipaux redemandèrent ces précieux objets au fidèle serviteur et les enfermèrent sous scellés. Ils furent repris secrètement par Toulan vers la fin de Mars 1793, et rendus à la Reine qui les fit passer à Monsieur et au comte d'Artois, par l'entremise dévouée du Cher de Jarjayes, avec des lettres d'elle, de ses enfants et de madame Elisabeth. Voici celle de Marie-Antoinette à Monsieur :

« Ayant un être fidèle sur lequel nous pouvons compter, « j'en profite pour envoyer à mon frère et ami ce dépôt, « qui ne peut être confié qu'entre ses mains. Le porteur « vous dira par quel miracle nous avons pu avoir ces précieux gages; je me réserve de vous dire moi-même, un « jour, le nom de celui qui nous est si utile. L'impossibilité « où nous avons été jusqu'à présent de pouvoir vous donner de nos nouvelles, et l'excès de nos malheurs, nous « fait sentir encore plus vivement notre cruelle séparation; « puisse-t-elle n'être pas longue! Je vous embrasse en attendant comme je vous aime, et vous savez que c'est de « tout mon cœur. M. A. » ECKARD, (*Mémoires historiques sur Louis XVII.*)

Le chevalier de Jarjayes parvint à gagner Turin; le roi de Sardaigne le nomma son aide de-camp, lui conféra la croix des saints Maurice et Lazare, et fit porter à Monsieur,

serve avec respect et sans en faire usage cette sainte

qui était à Hamm, les missives et les précieux souvenirs. Le 14 mai suivant, le régent du royaume de France écrivit au fidèle Jarjayes :

« Votre lettre, Monsieur, m'a causé un plaisir indicible, mais avant de vous en parler, je vous dois un aveu. J'avois vu avec autant de surprise que de peine votre nom sur la liste des officiers-généraux de la soi-disant république, et comme les hommes ne peuvent juger que sur les apparences, je ne puis pas vous cacher que vous aviez perdu mon estime. Mais avec quel plaisir je reconnois mon erreur ! Comme vous vous êtes vengé de moi ! Combien je vous estime, combien je vous admire ! On ne prononce qu'avec respect le nom de Péliçon, mais quand on pourra, comme je l'espère, connaître toute l'étendue de votre dévouement, on ne parlera plus que de vous. Mais c'est assez parler de votre gloire, il faut vous entretenir de ma reconnaissance. Vous m'avez procuré le bien le plus précieux que j'aie au monde, la seule véritable consolation que j'aie éprouvée depuis nos malheurs. Il ne me manque que le moyen de témoigner moi-même aux êtres plus chers que ma vie, dont vous m'avez donné des nouvelles, combien je les aime, combien leur billet et l'autre gage de leur amitié, de leur confiance, ont pénétré mon cœur des plus doux sentiments. Mais je ne puis pas me flatter de tant de bonheur, et je suis bien sûr que si vous en connoissiez un moyen vous me l'indiqueriez. J'aurois désiré vous voir, vous parler de ma reconnaissance, m'entretenir avec vous d'eux, des moindres détails, des services que vous leur avez rendus. Mais je ne puis qu'approuver les raisons qui vous font rester en Piémont. Continuez à y servir notre jeune et malheureux Roi, comme vous avez servi le frère que je regretterai toute ma vie. Dites de ma part à M. de Jolly combien je suis satisfait de sa conduite et comptez tous les deux à jamais sur moi.

« LOUIS STANISLAS XAVIER. »

(Communiqué par madame de Jarjayes.)

dépouille ; mais aujourd'hui j'ai voulu qu'elle mit le sceau à cet acte de ma reconnaissance ¹.

« LOUIS. »

Ces marques touchantes et multipliées d'une auguste gratitude devaient fatalement exciter la jalousie : le dépositaire inviolablement fidèle des plus secrètes pensées de son maître, le compagnon inséparable de sa fortune était effectivement traité par quelques envieux de bas favori.

Plus sensible à l'injure que celui-là même qu'elle vise sans l'atteindre, Louis prend la défense du comte d'Avary, et il le fait avec chaleur dans une note datée du 28 août 1800, et dont par son ordre la copie autographiée est répandue en France.

« Une des choses les plus pénibles à l'état de roi, écrit Louis XVIII, c'est qu'aussitôt que nous avons un ami la calomnie s'attache à lui et le décrie, soit pour lui nuire dans notre esprit, soit pour nuire à nous-même. Je ne sais que trop que mon ami en éprouve l'injustice ; je n'ignore pas qu'on le décore du titre de favori, injure banale, insignifiante en elle-même, mais qui nuit par l'acceptation arbitraire qu'on a donnée à ce mot. S'il ne s'agissait que de me défendre moi-même sur mon choix, ma défense seroit courte et sans réplique. Je dirois : J'existe, et

¹ Le sceau royal de Louis XVIII dans l'émigration, absolument semblable à celui de Louis XVI et de ses prédécesseurs, avait été gravé par Tiolier. — Voy. Paul Delaroche, *Trésor de numismatiq. et de glyptiq.*, volume des sceaux français, pl. XXV.

tout seroit dit ; mais cela ne me suffit pas. C'est mon ami que je veux défendre, et je ne puis rien faire de mieux pour cela que de donner des armes pour repousser les calomnies dont ses oreilles seront indubitablement assaillies tôt ou tard, si déjà elles ne l'ont été. »

Rappelant ensuite qu'il doit sa délivrance à son ami, Louis XVIII ajoute :

« Il eût été assez naturel, et c'eût été l'effet d'un caractère ordinaire de s'en faire accroire après une telle action. Je demanderai à ses ennemis eux-mêmes s'il est sorti un seul instant de sa modestie, et si en public j'ai un sujet plus respectueux. Dans le particulier, c'est l'ami le plus sensible et (ce dont je fais encore plus de cas) le plus sévère... Suivons la vie de ce favori et voyons l'usage qu'il a fait de mon amitié. De toutes mes affaires, je n'en vois que deux qu'il ait embrassées et suivies ostensiblement. L'une tenoit à ma gloire, l'autre touchoit mon cœur. C'est avec lui que j'ai bravé les perfidies et vaincu les obstacles qui me séparoient de mon cousin, le prince de Condé ; c'est par lui que j'ai conclu le mariage de mes enfants... Je connoissois toutes les difficultés qui s'opposoient au plus cher de mes désirs¹. Aussi ce fut mon ami que je char-

¹ La cour d'Autriche faisait opposition au mariage du duc d'Angoulême et retenait la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette. « Quand ma nièce est sortie de France, écrivait plus tard Louis XVIII, il s'en fallait tant qu'elle fût la femme de mon neveu qu'un ministre étranger écrivait à un français : « Votre maître s'amuse à faire des romans à sa nièce ;

geoi uniquement de l'affaire. Je n'ai pas fait une démarche, pas écrit une ligne à ce sujet, que nous n'en fussions d'accord et jusque dans la tour du Temple nous fîmes entendre notre voix à cet ange tutélaire de la France, qui sera, un jour, sa consolation comme elle fait aujourd'hui la mienne... Est-ce là la marche tortueuse d'un favori ? Voilà pourtant toute sa vie publique. Il a toute ma confiance et, loin de m'en cacher, je le dis hautement. Je viens de prouver que sa conduite visible le mérite. Le fond de son âme le mérite-t-il aussi ? Quels sont les hommes dont ils possède l'estime ? »

Suit l'énumération de personnages illustres : le maréchal de Castries, le tzar Paul I^{er} qui depuis !... Charette, Cazalès, l'abbé Edgeworth, le comte de Saint-Priest, le cardinal Maury, qui ne gravite pas encore vers l'astre césarien.

L'année suivante, M. d'Avaray, déjà dangereusement atteint du mal implacable auquel il succombera, ne pouvait correspondre avec ses amis, c'est-à-dire avec ceux de son Roi. Louis XVIII lui rend cet office avec une affectueuse bonne grâce. C'est ainsi qu'il écrit de Varsovie, le 9 juillet 1801, au comte de Saint-Priest :

« D'Avaray vous a souvent écrit de ma part, mon cher comte ; aujourd'hui, c'est moi qui vous écris de la sienne. Il a été pris, il y a aujourd'hui huit jours, d'un très-fort crachement de sang auquel

il lui écrit comme si son mariage avec le duc d'Angoulesme étoit fait, et il ne se fera jamais. »

la fièvre s'est jointe, et qui m'a fait passer une bien mauvaise semaine. Enfin, lundi dernier, son état a commencé à s'améliorer ; les symptômes alarmants ont successivement disparu, et Lefaure me donne l'espoir que les suites n'auront rien de fâcheux. Mais vous sentez que le malade n'est pas en état d'écrire. Il me charge donc de vous dire qu'il n'a pu s'occuper de votre lettre du 16 juin, quoique reçue il y a huit jours, *tant qu'il a été hors de ce monde* (ce sont ses expressions) ; mais que, actuellement qu'il est mieux, il vous en remercie et prend grande part aux bonnes nouvelles que vous lui donnez de M^{me} de Saint-Priest et de ses enfants.

« LOUIS. »

Plus tard, lorsque l'envie, que n'a point désarmée la parole souveraine, s'acharne de nouveau contre « le favori » Louis XVIII le défend, cette fois, en redoublant envers « son libérateur » les marques publiques de sa reconnaissance. Une lettre que je possède en est le témoignage éloquent ; le comte-duc d'Avary l'écrivait au comte de Choiseul-Gouffier ¹, l'ancien ambassadeur de France près

¹ Marie-Gabriel-Florent-Auguste de Choiseul-Beaupré, comte de Choiseul-Gouffier, né à Paris le 29 sept. 1752, marié le 22 sept. 1771 à Marie-Louise-Adélaïde de Gouffier d'Heilly, colonel du régiment de la Couronne, ambassadeur de Louis XVI près la Sublime Porte, auteur du célèbre *Voyage pittoresque de la Grèce*, membre de l'Académie des Inscr, et B. Lettres en 1779, de l'Académie française en 1784, conseiller intime de l'Empereur de Russie, pair de France héréditaire en 1814, ministre d'Etat, lieutenant-général, cor-

la Sublime-Porte, peu de temps avant de quitter l'Angleterre pour ne plus revoir son Roi :

« King's Road, Chelsea, le 26 janvier 1809.

« Je compte assez, monsieur le Comte, sur la part que vous avez prise à une affaire dont la connaissance est sans doute arrivée jusqu'à vous, pour ne pas hésiter à vous envoyer un exemplaire d'un rapport que le Roi m'a permis de lui faire et qu'il m'a ensuite autorisé à publier à la tête d'une réponse au libelle de M. de Puisaye ¹. C'est avec la même confiance dans votre intérêt que je m'empresse de vous instruire d'une grâce qui, m'ayant été faite depuis longtemps par Sa Majesté, reçoit un nouveau prix du sentiment qui a engagé notre auguste maître à la rendre publique en cette circonstance. Le Roi, qui eut la bonté de me créer duc et pair le 12 avril 1798, c'est-à-dire lorsqu'il avait *puissance et territoire*, vient de déclarer qu'il m'avoit fait alors cet honneur.

» Veuillez agréer, monsieur le Comte, l'hommage des sentiments sincères avec lesquels j'ai

don-rouge, etc., remarié en 1816 à la princesse Hélène de Bauffremont-Listenois, mort à Aix-la-Chapelle le 20 Juin 1817. Son cœur est à Paris dans l'Eglise St Louis d'Antin.

¹ *Catalogue des lettres autogr. composant le cabinet du cabinet d'Hervilly* (Et. Charavay, 1872). « N° 274. Louis XVIII. Lettre aut. signée au comte... Gosfield, 14 fev. 1809. Relative à M de Puisaye. Il s'en rapporte à ceux qu'il a nommés « pour l'examen des preuves que M. de Puisaye prétend me soumettre. »

l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» Le duc d'AVARAY ¹. »

Consumé par un mal invétéré, incurable, qu'avait aggravé l'humide climat de l'Angleterre, le duc d'Avaray, malgré les navrements de son loyal cœur, dut céder aux pressantes instances de l'ami de qui, depuis vingt ans, il avait fidèlement partagé la rude adversité.

Les médecins prescrivaient au noble malade un air moins vif et plus pur, — ce qui n'est trop souvent que leur manière de se délivrer du patient en l'envoyant s'éteindre au loin.

M. d'Avaray, s'arrachant par obéissance à l'atmosphère de son doux maître, partit pour l'île de Madère, où il s'éteignit le 4 juin 1811.

Décret impénétrable d'en haut !

Que n'eut-il la joie d'assister, lui, le modèle des royalistes, à cette triomphante Restauration qu'il avait si lucidement prophétisée !

« Vous verriez, écrivait-il de Memel, en 1801, vous verriez comme moi, à travers vos larmes, notre cher maître, celui qui portera enfin, n'en doutez pas, une couronne éclatante, dans un misérable réduit, ayant pour tout espoir l'espoir d'en trouver un semblable le lendemain ; vous le verriez avec ce visage serein, cette bonté, cette grâce qui lui sont propres et que vous savez si bien apprécier,

¹ Cette lettre fait partie de mon cabinet d'autographes.

cherchant en vain des termes pour exprimer sa reconnaissance ; à côté de lui, la fille de tant de rois, nouvelle Antigone ¹, cette nouvelle victime échappée aux bourreaux de sa famille, belle, touchante, rappelant enfin le meilleur des princes, sa courageuse mère et la vertueuse et sainte Elisabeth ; vous la verriez, mon ami, tenant sur ses genoux le chien devenu cher à toute âme sensible, compagnon de captivité du malheureux enfant royal, puis le seul témoin compatissant de ses longues souffrances à elle-même. »

La mort du duc d'Avray mit au cœur de Louis XVIII une douleur inexprimable ; il en adoucit l'amertume en ornant des souvenirs les plus tendres et les plus touchants la tombe de son ami ; comme Auguste pour Drusus, il épancha son âme dans une épitaphe émue, où sont relatés tous les traits saillants de cette chevaleresque existence, sans oublier la délivrance de son prince :

. HUNC LAPIDEM

LUDOVICUS XVIII REX CHRISTIANISSIMUS

GRATITUDINIS PIGNUS MOERENS POSUIT.

L'inscription fut gravée à Londres, envoyée par le roi à Funchal, et placée comme un suprême hommage, sur la tombe du duc. Enfin, déjouant la vigilance de la police impériale, Louis XVIII fit

¹ On voit que le duc d'Avray fut le premier à donner à l'auguste fille de Louis XVI cette pieuse appellation qui, sous la Restauration, devint populaire.

parvenir en France, au marquis¹ et à la marquise d'Avaray, si cruellement frappés dans leur noble fils, ces affectueuses et éloquentes condoléances :

« L'âge et les infirmités ont pu changer la main qui vous écrit, mais vous reconnaîtrez une amitié de plus de quarante ans. Un lien encore plus sacré nous unit ; en vain la mort a-t-elle cru le briser, il subsistera toujours dans nos cœurs. Que Dieu veille sur vous deux ! Je ne renoncerai jamais à l'espoir de pleurer avec vous tout ce que nous avons perdu : c'est le seul plaisir qui nous reste². »

Le duc d'Avaray, dans son testament, avait exprimé le vœu que sa dépouille mortelle, lorsque les Bourbons seraient rendus à la France, ne fût pas abandonnée à la terre étrangère et condamnée à l'exil posthume ; car l'exil est chose si poignante qu'il pèse, semble-t-il, aux morts aussi durement qu'aux vivants.

A peine rétabli sur le trône de ses aïeux, Louis XVIII satisfit le vœu de son ami ; la frégate *la Nantaise*, commandée par M. de Poyferré, rapporta de Funchal en France le cercueil et la pierre tumulaire

¹ Depuis duc d'Avaray, par lettres-patentes du 6 août 1817.

² A l'original de ce touchant billet royal, conservé précieusement dans les archives des ducs d'Avaray, se trouve jointe une note mentionnant que, « pour le soustraire aux perquisitions de la police, le voyageur, venant d'Angleterre en France, à qui Louis XVIII l'avait confié, l'avait fait coudre dans la doublure de sa chaussure ; c'est ce qui explique la brièveté du billet, sa forme exigüe et l'absence de signature. » — Note communiquée par M. le comte de Moustier.

du premier duc d'Avray, — de qui la noble dépouille dut tressaillir d'une allégresse immense en reposant enfin dans la sépulture des ancêtres, sur la terre française restituée à son prince.

Voilà ce monarque indifférent, égoïste, oublieux, ingrat!

Je le répète, Louis XVIII, s'il est considéré dans la majestueuse vérité de sa vie, dans l'attrayante sérénité de son âme vraiment royale, ne peut inspirer que le respect, la sympathie, l'admiration.

XI

Sur la terre d'exil, Monsieur s'appelle « le comte de Lille », parce que c'est la dernière cité du royaume qu'il ait traversée dans sa fuite, et parce qu'il veut garder comme une sorte de talisman ce suprême souvenir de la patrie absente, — le nom de la noble ville à qui son populaire aieul avait dit avec sa vivacité béarnaise : « Désormais, c'est entre nous à la vie, à la mort ! »

A Coblenz, à Trèves, à Vérone, à Dillingen, à Blankenbourg ¹, à Mittau, à Varsovie, à Hartwell,

¹ C'est dans cette ville qu'une jeune rosière fit à Louis XVIII, en 1797, un spirituel remerciement qu'il se plaisait à rappeler. Au moment où le Roi venait de poser sur la tête de la jeune fille la couronne de roses blanches : « Sire, dit-elle avec un fin sourire, que Dieu vous la rende ! »

partout où l'inclémence du sort va conduire l'auguste exilé, fils de France, régent de France, ou Roi de France, il n'oubliera pas un instant, même aux heures les plus rigoureuses, la prééminence de sa race, la dignité de sa personne et de son nom ; nature mâle, fière et tenace, que rien ne pourra courber, ni la séduction, ni l'effort de la tempête, ni le poids amoncelé des calamités et des ruines.

Le vœu le plus ardent de Louis XVIII est de rentrer dans le royaume pour aller se mettre à la tête des Vendéens ; mais le cabinet de Saint-James, alléguant les dangers de l'expédition, s'oppose vivement à ce qu'elle soit entreprise ; alors, le 18 septembre 1795, le roi écrit au duc d'Harcourt, son ambassadeur à Londres, cette admirable lettre, monument de son héroïque persévérance :

« ... Ma situation est semblable à celle d'Henri IV, sauf qu'il avait beaucoup d'avantages que je n'ai pas. Suis-je comme lui dans mon royaume ? Suis-je à la tête d'une armée docile à ma voix ? Ai-je gagné la bataille de Coutras ? Non : je me trouve dans un coin de l'Italie ; une grande partie de ceux qui combattent pour moi ne m'ont point vu... Puis-je conquérir ainsi mon royaume ?

»... On craint pour ma vie ; mais de quel poids peut être cette crainte à côté de mon cœur et de ma gloire ? Quelle différence de responsabilité pour le ministère britannique entre la vie d'un homme et la destinée d'un royaume ! Quelle alternative, et pourrait-on balancer ?

»... J'ai bien examiné de sang froid ma position

et jusqu'à quel point ma vie peut être précieuse. Si je péris, la couronne passera sur la tête de mon frère, qui est plus jeune que moi de deux ans ; son fils aîné en a vingt et le cadet en a bientôt dix huit. Il faudrait de bien grands malheurs pour que la succession courût des risques... Si j'étais tué, loin que cet événement décourageât mes fidèles sujets, mes vêtements teints de mon sang redoubleraient leur courage plus qu'aucun autre drapeau. Il n'y a rien à craindre pour le Roi, qui ne meurt jamais en France. »

Presque au même temps, Louis XVIII, écrivant au prince de Condé, traçait de belles et prophétiques paroles :

« Un jour viendra où, après avoir, comme Henri IV, reconquis mon royaume, je pourrai, comme Louis XII, mériter le titre de père de mon peuple. »

Car, au plus fort de l'adversité, ce monarque sans trésor, sans armée, n'ayant d'autres soutiens que quelques courtisans de sa grande infortune, appauvris comme leur Roi, ne perdit jamais l'espoir, la certitude de recouvrer sa couronne. « Quand nous rentrerons à Paris... » était une de ses phrases familières. Les années passaient, les rois et les républiques, affolés de lâcheté, se courbaient chaque jour plus bas, l'exil s'éternisait ; mais le vieux Prétendant ne fléchissait pas, ne désespérait pas, et répétait à son entourage avec une conviction fière et persuasive : « Quand nous rentrerons à Paris... »

— *Nil desperandum Teucro duce !* disait-il en 1796 au prince de Condé, dans cet enthousiaste banquet

où tout ce qui fut offert au Roi venait de France,— le pain, les mets, les vins et les fleurs.

— *Et auspice Teucro!* répartit heureusement Condé, qui n'était pas plus à court de latinité que de fidélité.

Lorsque le sénat de Venise, avili par la peur, fait signifier au royal exilé de chercher un autre asile :

— Je partirai, répond-il, mais j'y mets deux conditions : la première, c'est que vous me présenterez le *Livre d'or* où figure le nom de ma famille, afin que je l'en raie de ma main ; la seconde, c'est que vous me rendrez l'armure dont mon aieul Henri IV fit présent à la république de Venise.

Le podestat de Vérone veüt protester :

— Je ne reçois pas votre protestation. Je partirai dès que j'aurai les passeports que j'ai envoyé chercher à Venise ; mais je persiste dans ma réponse ; je me la devais, je n'oublie pas que je suis le Roi de France ¹.

A Dillingen, le 19 juillet 1796, un mystérieux assassin frappe Louis XVIII d'une balle au front. Les ducs d'Avaray, de Fleury et de Gramont, accourus à la détonation, trouvent le Roi couvert de son sang.

— Ah ! sire, s'écrie d'Avaray, si le monstre eût frappé une demi-ligne plus bas !...

¹ Sur le séjour de Louis XVIII à Vérone, voyez les *Mém. hist.* du Cher de Fonvielle, Cher de l'ordre royal de l'épéon d'or, secrétaire perpétuel de l'Académie des Ignorants, aieul de MM. Arthur, Wilfrid et Ulric de Fonvielle.

— Eh bien ! mon ami, répond froidement Louis XVIII, le Roi de France s'appellerait Charles X.

Et comme M. de Gramont essaie de l'éloigner de la fenêtre par laquelle a tiré le meurtrier :

— Que faites-vous, Gramont ? lui dit l'auguste blessé. On croirait que nous avons peur¹ !

Parole héroïque et bien digne du petit-fils de Henri IV !

Le complot régicide se perpétue ; à Varsovie, des émissaires français tentent d'empoisonner le Roi ; à Mittau, des incendiaires échouent par deux fois dans leur parricide entreprise ; en aucun temps, il ne se départ de sa confiante sérénité, de son sang froid stoïque.

« Un Roi de France, disait-il, ne désespère jamais avec des Français². »

Un jour, il apprend que le roi d'Espagne, sous l'impulsion d'un lâche favori, s'est humilié jusqu'à mettre la Toison d'or au cou du soldat heureux qui s'est fait empereur ; aussitôt, le frère de Louis XVI, renvoyant au débile Charles IV les insignes de l'ordre qu'il a reçus de son prédécesseur, lui inflige une lettre fièrement indignée où se lit cette belle pensée :

« Il est plus heureux de mériter un sceptre que de le porter. »

Le 21 janvier 1801, horrible anniversaire, le tzar

¹ Voyez *Trait héroïque et courageux de S. M. Louis XVIII*. Paris, 1815, in-8 (Bibliothèque Nationale, L. 45 B)

² RICHARD, *Relat. des dern. moments de S. M. Louis XVIII*, p. 27.

enjoint au « comte de Lille » de sortir du territoire de l'empire dans les vingt-quatre heures.

— Je partirais sur le champ, répond Louis XVIII à l'émissaire de Paul I^{er}, si ce jour n'était celui dans lequel, il y a huit ans, mon frère a été assassiné par ceux dont votre maître devient l'ami.

Le duc d'Angoulême est absent ; le Roi n'a près de lui que la fille de Louis XVI et le duc d'Avaray ; en vain Louis XVIII, objectant les rigueurs de la saison, presse-t-il la jeune princesse de renoncer à l'accompagner.

— Je dois, je veux, répond-elle, suivre mon Roi partout et confondre mes infortunes avec les siennes.

Le burin français a justement immortalisé le filial dévouement de la nouvelle Antigone ¹, « la première

¹ *L'Antigone Française*, par le marquis de Paroy. — C'est dans une lettre du duc d'Avaray (voy. le chap. X) que la fille de Louis XVI reçoit, pour la première fois, ce glorieux surnom. En 1814, à une représentation d'*OEdipe*, à laquelle assistaient Louis XVIII et madame la Duchesse d'Angoulême, lorsque le comédien dit ces vers si connus,

. Appuyez-vous sur moi,
O ma chère Antigone !

Le vieux roi ne put s'empêcher de presser sur son cœur la fille de Louis XVI, ce que voyant la salle entière applaudit avec transport. Le 22 Août de la même année, à la représentation de *Pélage ou le Retour d'un bon roi*, opéra de M. de Jouy, le public souligna de ses bravos répétés cette allusion transparente (Bibl. Royaliste, T. I, p. 276) :

vertu du siècle », guidant à travers les steppes sans fin, dans un désert de neige, les pas de ce monarque

Amis, ne perdons pas courage !
 Le ciel reçoit nos vœux, et l'auguste Pélage,
 L'héritier d'un nom immortel,
 Peut ressaisir encore le sceptre paternel.
 Voyez-vous près de lui cette tendre princesse
 Prodiguant à son roi ses jours et sa tendresse ?
 A ce tableau touchant des plus nobles malheurs
 Qui pourrait refuser des pleurs ?

Dans le *Chansonnier du Roi et des Bourbons* (1815, 2^e part. p. 102) se trouve « La Nouvelle Antigone, romance nationale, » dont voici un passage :

Voyez cette aimable Antigone,
 Du Roi partageant les malheurs :
 Quand tout son peuple l'abandonne,
 Il est consolé par ses pleurs.

Dans la 3^e partie du même recueil, p. 56 :

Buvons à la couronne,
 Au maintien de la paix !
 Buvons à l'Antigone
 Qu'adorent les Français !

Et dans la 4^e partie, 1816, p. 23 :

Dignes soutiens de la couronne,
 Artois, Angoulême et Berry,
 Et vous, son illustre Antigone,
 Nous vous chérissons comme lui.

Voyez encore, dans le *Chansonnier des Grâces* de 1816, *L'Héroïne de Bordeaux*, musique de Pacini :

Louis, ta fidèle Antigone
 Guida jadis tes pas errants....

dépouillé de tous les biens de la terre, mais portant une âme immuablement ferme sous les coups répétés du sort. Le duc d'Avrigny soutient aussi sa marche, en proie lui-même aux souffrances d'une affection de poitrine que la fatigue et l'âpreté du climat rendent plus dangereuse ; et lorsque, dans sa lamentable odyssée, cet auguste trio de la piété filiale, du malheur et de l'amitié frappe à quelque pauvre chaumière pour demander une heure d'hospitalité, comme Philippe de Valois il peut dire :

« Ouvrez ! C'est la fortune de la France ! »

Il faudrait un Xénophon royaliste pour peindre, dans sa navrante horreur, cette retraite épique. Un témoin oculaire en a retracé les amères péripéties ; écoutons-le.

« Le comte de Caraman résidait à Pétersbourg en qualité d'ambassadeur de Louis XVIII. Tout à coup il reçut l'ordre de partir de cette capitale dans les vingt-quatre heures ; il arriva le 19 à Mittau, où sa présence inopinée et ce qu'il raconta de son expulsion soudaine répandirent l'alarme dans la colonie française. Ces craintes furent bientôt justifiées. Le 21 janvier, — époque fatale, — le Général Fersen qui avait toujours montré beaucoup d'égards pour le Roi, monta au château ; il était chargé de signifier à Sa Majesté qu'elle devait quitter Mittau dans les vingt-quatre heures. Madame n'était pas comprise dans cet ordre, mais elle annonça sur-le-champ qu'elle ne se séparerait jamais de son oncle. M. Driesen, gouverneur de Mittau, avait reçu par le

même courrier l'ordre de délivrer les passe-ports nécessaires pour le départ du Roi, mais pour douze personnes seulement. Sans la circonstance du 21 janvier, jour que Madame consacrait ordinairement à la retraite et à la prière, le Roi aurait désiré partir le jour même; il remit au lendemain. On peut penser quelle était la désolation de sa suite. Pour lui, toujours calme, il s'occupait à fortifier le courage de ceux qui l'environnaient. Il était surtout touché du sort de ses gardes du corps, que sa situation ne lui permettait plus de conserver auprès de lui. Paul I^{er} leur avait fait jusqu'alors un traitement. Qu'allaient-ils devenir dans ce revers? Le Roi voulut, du moins, consoler ses braves et fidèles serviteurs par un témoignage d'estime. Il leur adressa, en partant, la lettre suivante, écrite de sa main :

« Une des peines les plus sensibles que j'éprouve
« au moment de mon départ, est de me séparer de
« chers et respectables gardes du corps ; je n'ai pas
« besoin de leur recommander de me conserver une
« fidélité gravée dans leurs cœurs, et si bien prou-
« vée par toute leur conduite. Mais que la juste dou-
« leur dont nous sommes pénétrés, ne leur fasse ja-
« mais oublier ce qu'ils doivent au Monarque qui
« me donna asile, qui forma l'union de mes enfants,
« et dont les bienfaits assurent encore mon exis-
« tence et celle de mes fidèles serviteurs.

« Mittau le 22 janvier 1801.

« LOUIS. »

« A cette lettre, où l'on retrouve cette grâce, cette mesure, et cette sensibilité qui règnent dans tous les écrits partis de la même main, le comte d'Avaray joignit une autre lettre ainsi conçue :

« Quand le Roi exprime lui-même ses sentiments
« à ses fidèles gardes du corps, je dois me ranger
« parmi eux pour jouir en commun des bontés de
« notre maître. Je n'ai donc qu'un but en ce mo-
« ment, celui de témoigner à tous ces messieurs
« le désir de vivre dans leur souvenir, et de leur re-
« nouveler l'expression des sentiments dont mon
« dévouement au Roi et à Madame sera le ga-
« rant. »

« Le Roi se mit en route le 22 janvier à trois heures et demie après midi. Son départ offrit un spectacle touchant. Ses gardes du corps, réunis à une foule d'habitants de Mittau, semblaient se disputer à qui lui témoignerait plus d'intérêt et d'attachement. Les uns et les autres paraissaient avoir un égal regret de son départ : on eût dit que c'était un père qu'on arrachait à ses enfants. La vue de cette séparation douloureuse était le plus bel éloge de la conduite du Roi, et la meilleure preuve des sentiments qu'il avait su inspirer. La suite du Roi se composait de six voitures et deux chariots. Sa Majesté était dans la berline de Madame, avec cette princesse, le comte d'Avaray et M^{me} la duchesse de Sérent. La Reine était alors aux eaux de Pyrmont, et Monseigneur le duc d'Angoulême était à l'armée.

Dans les voitures qui suivaient, étaient l'abbé Edgeworth, le duc de Fleury, l'abbé Fleuriel, MM. Har-douineau, Hue et Péronnet, avec les gens de service ; en tout vingt six personnes. Deux autres voitures ne partirent que le lendemain ; elles étaient occupées par l'abbé Marie, M^{lle} de Choisy, aujourd'hui M^{me} la vicomtesse d'Agoult, MM. de Lukerque, Le Faivre et Colon.

« On avait promis au Roi cent mille roubles, montant de six mois du traitement que lui faisait l'empereur ; il ne les reçut point, et on obtint avec peine d'un banquier de Riga trois mille six cents quatre ducats en avance sur cette somme. Le froid était rigoureux, et aucune précaution n'avait été prise sur une route où il n'y a point de ressources.

« A la première couchée, un gentilhomme Courlandais, M. de Zorff, ne voulut pas laisser descendre le Roi à l'auberge et le reçut en son château. Cet accueil fait d'autant plus d'honneur à ce gentilhomme qu'il pouvait craindre que sa démarche ne déplût à la cour. A la seconde journée, on coucha dans un cabaret. Il y avait au moins quatre-vingts paysans assemblées dans une grande pièce qui faisait à peu près toute la maison. Cette société, le bruit, l'odeur de l'eau-de-vie et du tabac firent de cette nuit un supplice. Madame coucha dans une espèce de fournil mal clos, où l'inquiétude l'empêcha de reposer. Quand on lui parlait de sa situation : « Je ne suis point à plaindre, répondait l'excellente Princesse, je ne souffre que des malheureux que je vois autour de moi. »

« Tout ce voyage fut très-pénible, dans une telle saison et dans un tel climat. Le froid, le vent, la neige, étaient d'autant plus difficiles à supporter, que la suite du roi n'avait pas de vêtemens préparés pour une telle circonstance. Les gens qui étaient sur les sièges des voitures, surtout, souffrirent infiniment, et cependant aucun ne le fit paraître, de crainte d'augmenter les chagrins des maîtres les plus sensibles et déjà si fort affectés. Tous ceux qui entouraient le Roi étaient soutenus et consolés par sa force d'âme. « Je suis bien loin de désirer qu'on me plaigne, écrivait, au moment même de cette fuite et au milieu de tant de souffrances et d'inquiétudes, le loyal et brave officier qui nous a donné ces détails ; ma position est si digne d'envie que je ne puis même la concevoir ; c'est un rêve. Mon âme est brisée de tous les sentiments qu'elle éprouve. Je vois souffrir les êtres les plus parfaits, et dont le monde n'est pas digne ; mais je vois de près leurs vertus, j'admire leur noble constance, je jouis d'être continuellement auprès d'eux. Supérieurs aux coups de l'adversité, leur courage semble s'accroître en raison de leur infortune. » Tels étaient les sentiments qu'au comble du malheur inspiraient le Roi et Madame. Le troisième jour, il fallut faire une lieue à pied, par le froid le plus âpre et un vent qui coupait le visage ; on se frayait un chemin dans la neige, qui avait dix pouces de hauteur. Madame prit le bras de l'abbé Edgeworth, et M^{mo} de Sérent celui de M. Hardouineau. Cette dame, très-délicate, souffrait beaucoup, quoique le Roi lui eût donné sa

pelisse ; dans cet état, ni le Roi ni Madame ne perdirent rien de leur sérénité. La journée finit par un gîte encore plus mauvais que celui de veille. Le local en était fort étroit. Le roi partagea sa chambre, comme il l'avait toujours fait jusque là, avec l'abbé Edgeworth et le comte d'Avary, et Madame reçut dans la sienne M^{me} de Sérent et deux femmes de chambre. Le quatrième jour, le Roi éprouva un moment de consolation dans l'excellente réception que lui fit à déjeuner le baron de Sass, qui ne se démentit point pendant le temps que les Français passèrent en Courlande, et qui leur rendit constamment, ainsi qu'au Roi, tous les services de l'hôte le plus aimable et du gentilhomme le plus loyal. Il avait chez lui un émigré Français, à l'imitation de beaucoup de ses compatriotes, qui s'étaient empressés d'accueillir quelques-uns de ces honorables réfugiés. On approchait de la frontière, et on n'était pas sans quelque inquiétude ; tout se passa tranquillement. La garde russe prit même les armes, et rendit les honneurs au Roi. Le 26 janvier, Sa Majesté coucha à Nimmersatt, premier poste prussien, où elle fut très-mal ; c'est là qu'elle quitta ses ordres, et qu'elle dit aux personnes de sa suite de quitter aussi leurs décorations. Elle prit l'incognito sous le nom de comte de Lille, et madame sous celui de marquise de la Meilleraye. Le 27 le roi arriva à Memel ; il y fut bien reçu, quoiqu'il n'y eût encore aucun ordre de la cour. On offrit même de faire rendre les honneurs au Roi ; le duc de Fleury les refusa. M. de Thumen, commandant militaire, montra le désir de faire quelque

chose d'agréable au Roi, et M. Loreck, consul de Danemarck, justifia par ses soins la réputation que déjà lui avaient acquise ses bons procédés envers les émigrés. Aux lettres qui furent écrites à la cour de Prusse, par le Roi ou par son ministre, Madame en joignit une pour la Reine, femme de Frédéric-Guillaume ; cette lettre respirait toute la sensibilité et la grandeur d'âme de la princesse. Elle y disait, en parlant de son oncle :

« Il est plus d'une voix qui du haut du ciel me
« crie qu'il est tout pour moi, qu'il me tient lieu de
« tout ce que j'ai perdu, que je ne dois jamais
« l'abandonner. Aussi j'y serai fidèle, et la mort
« seule m'en séparera. »

« La cour de Prusse consentit à recevoir Sa Majesté, et la ville de Varsovie fut désignée pour sa résidence.

« Le Roi s'était proposé de partir le 9 février, quand cinq gardes du corps arrivèrent de Mittau le 8 au soir. On leur avait signifié l'ordre de partir dans les quarante-huit heures. On peut se figurer l'effet que produisit sur eux cette nouvelle. Mal fournis d'argent et d'habits, un voyage aussi précipité, dans une saison rigoureuse, les exposait à périr de besoin et de froid. Le Roi suspendit son départ pour attendre ces fidèles serviteurs, les voir, les consoler et tâcher de leur procurer des secours. Il manda les cinq gardes du corps déjà arrivés, et leur parla avec l'intérêt le plus tendre... Les cinq

vieillards ne purent entendre sans attendrissement ces paroles de bonté. Ils répondirent à beaucoup de questions que le roi leur fit sur eux et sur leurs camarades, et se retirèrent pénétrés de reconnaissance. Les jours suivants, les autres gardes du corps furent présentés au Roi à mesure qu'ils arrivaient. Le prince leur parla successivement à tous avec la même bonté, et s'informa de leurs besoins... Tous se trouvaient heureux de partager son sort, et auraient été en quelque sorte humiliés d'être à l'abri du coup qui le frappait. Ce revers n'a pu abattre leur constance. Les Courlandais de leur côté, leur ont témoigné le plus vif intérêt, gentilshommes et bourgeois, tous leur ont fait les offres les plus affectueuses, et c'est un devoir pour un Français de publier tout ce que la fidélité malheureuse dut dans cette circonstance à la générosité d'un peuple loyal et sensible.

« Le Roi ne borna point à des paroles sa sollicitude pour ses gardes du corps. Il donna pour eux une somme considérable, eu égard à sa situation. La marquise de la Meilleraye (*Madame*) remit aussi au Vicomte d'Agoult cent ducats, qui devaient être partagés entre les gardes du corps qui en avaient le plus de besoin. Elle voulait surtout ne pas être nommée ; mais comment se méprendre sur la source d'un tel bienfait ? Le Vicomte d'Agoult partit de Kœnigsberg, chargé de fréter un bâtiment et de présider à l'embarquement de ses malheureux compatriotes. Les finances du Roi s'épuisant par la dépense exorbitante de chaque jour, Madame offrit à

Sa Majesté la vente de ses diamants, offre qui fut acceptée à regret ; mais les circonstances ne permettaient guère au Roi de refuser. La Princesse autorisa par un acte exprès M^{me} la duchesse de Sérent à faire le marché, *pour servir*, était il dit dans l'acte, *dans notre commune détresse, à mon oncle, à ses fidèles serviteurs et à moi-même*. Les diamants furent déposés chez le consul de Danemark, qui fit avancer deux milles ducats sur le prix de la vente. Le 23 février, toute la colonie de Mittau étant défilée, le roi partit de Mémel pour Kœnigsberg, où il arriva sans s'arrêter le 24. Il n'y passa que peu de jours, et se remit en route le 27 pour Varsovie. Dans ce trajet, le 2 mars, la voiture du Roi versa dans un fossé, en voulant éviter la voiture d'une dame Polonaise qui se croisait sur la route. La commotion fut très-forte, une glace fut brisée, et Madame, jetée sur l'autre côté de la voiture. Cependant personne ne fut blessé. Le Roi n'eut d'autre ressource que de rester sur le grand chemin, à attendre les voitures qui suivaient. Il fut pendant deux heures debout sur un morceau de glace pour éviter d'avoir les pieds dans l'eau!!! La dame Polonaise, désolée d'être la cause, quoique innocente, de cet accident, voulut revenir coucher à Pultusk, dont on n'était éloigné que d'une lieue, et fit monter dans sa voiture M^{me} la marquise de la Meilleraye et M^{me} de Sérent. Elle ne se doutait point encore qui étaient ces voyageurs, et l'on peut juger de sa surprise, quand arrivée à Pultusk elle apprit que c'était au roi de France et à sa nièce que sa rencontre

avait été si fâcheuse. Le Roi fut enfin atteint par la chaise de poste où était le duc de Fleury avec l'abbé Edgeworth ; elle n'avait que deux places. Sa Majesté y monta avec son aumônier. Le comte de Fleury et le comte d'Avary montèrent sur le siège. Le Roi coucha à Pultusk, et y passa la journée du lendemain. Il se mit en route le 4 avec Madame.

« Le 6 mars, le Roi passa la Vistule, quoique couverte de glaçons, et arriva heureusement à Varsovie. Le général Keller, gouverneur de la ville, attendait Sa Majesté dans la maison Vassiliowitch, faubourg de Cracovie, que l'abbé André de la Marre lui avait louée. Les personnes de la suite du Roi le rejoignirent successivement, et, le 25 mars, Monseigneur le duc d'Angoulême arriva de l'armée avec le comte Etienne de Damas. Peu de jours après, on apprit la mort de Paul 1^{er}, arrivée dans la nuit du 23 au 24 mars 1801. Il n'avait pas survécu longtemps à ses procédés rigoureux envers un prince, en qui ces mêmes procédés, comme on l'a vu par la lettre citée plus haut, n'avaient point effacé le souvenir d'anciens services.

« Le nouvel empereur de Russie s'empressa d'ailleurs de réparer les derniers torts de Paul envers le Roi. Il augmenta le traitement annuel promis à ce Prince, et, dans la suite, il rappela Louis XVIII dans ses états, et le reçut dans ce même château de Mittau qui lui avait déjà servi d'asile ¹. »

Quelle poignante détresse dans cette odysée, et

¹ Extrait du Journal inédit du comte de Hautefort (1801.)

quel stoïcisme dans ce roi ! Cependant, à Memel, cette nature de bronze eut son éclair d'affaîssement. A l'aspect des Français fidèles, presque tous âgés, infirmes, couverts de cicatrices glorieuses, que le caprice du tzar chassait avec leur prince, suffoqué par la douleur, Louis ne put retenir ses larmes, et prenant la main de M. de Montlezun :

— Mon ami, dit le Roi, quand il a le cœur pur, c'est au dernier terme de l'adversité qu'un Français doit redoubler de courage. Ah ! messieurs, poursuivit-il en se tournant vers ces nobles débris de la cause royale, si mon courage m'abandonnait, c'est chez vous que j'irais en reprendre et me retremper !

Deux ans après, lorsque l'envoyé prussien tente de faire fléchir l'héritier de Louis XVII, pour qu'il renonce à la couronne de France, — démarche maladroite, qui ne sert qu'à affirmer la légitimité de droits imprescriptibles, — le Prétendant fait cette royale réponse au victorieux à qui déjà ne manque plus que le nom d'empereur :

« J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang ou il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François I^{er}, je veux du moins pouvoir dire comme lui : Tout est perdu, fors l'honneur. »

Vinci dignitas non potest !

Rien n'entame la fermeté de ce philosophe chrétien, la majesté de ce type auguste; et pourtant quels déchirements lui sont épargnés! Le fils de saint Louis, de Henri IV et de Louis XIV devient si pauvre qu'il subit l'amère nécessité de se séparer de ses plus anciens, de ses plus loyaux serviteurs¹, si pauvre qu'il doit essuyer, sans pouvoir y satisfaire, de douloureuses réclamations. Quelle détresse décèlent des lettres comme celle-ci!

« A Blankenfeld en Courlande, ce 29 décembre 1804.

» Je n'ai reçu qu'hier, mon cher oncle, votre lettre du 3 novembre et la note qui l'accompagnait. Jamais vos bontés, vos bienfaits, ne sortiront de ma mémoire, leur souvenir a bien souvent adouci mes malheurs; mais, mon cher oncle, ma position n'est pas plus favorable que la vôtre. Réduit, avec ma famille et quelques serviteurs dont la fidélité a résisté à tous les coups de la fortune, à vivre des secours, réduits de plus des deux tiers, que je reçois de différents souverains, je me vois, à moins d'un changement de circonstances, qu'à la vérité je ne cesserai jamais d'espérer, dans la douloureuse impuissance d'acquitter les dettes que le service de mon Roi et de ma patrie m'a fait contracter.

» Votre créance, mon cher oncle, est au premier rang; ce que j'apprends la rend, s'il est possible, encore plus sacrée. Que n'ai-je, comme un de mes

¹ Cette lettre, tout entière de la main de Louis XVIII, fait partie de mon cabinet d'autographes.

cousins, les moyens de vous tirer d'un embarras dont je souffre plus que vous ! Mais, presque sans revenu, n'ayant réellement rien d'assuré, sans aucune espèce de crédit, que puis-je faire ? Plaignez-moi donc, mon cher oncle ; ne me retirez pas votre amitié, croyez à toute la mienne, et permettez-moi de vous embrasser de tout mon cœur.

« LOUIS »¹.

¹ *Catalogue d'Hervilly*. « N° 143. L'abbé EDGEWORTH DE FIRMONT, dernier confesseur de Louis XVI. Lettre aut. sig. au C^{te} de Moustier. Varsovie, 24 Janv. 1803. Intéressante lettre où il lui explique qu'il ne peut se rapprocher de Louis XVIII, qui est obligé de tenir éloignés de lui quelques-uns de ses plus anciens serviteurs. » p. 171.

XII

Comme à Mittau, — à Gosfield, chez le marquis de Buckingham, — à Hartwell, que Louis XVIII acquit de sir Henri Sée, les heures d'exil étaient remplies par la lecture, par la poésie, l'étude des questions qui pouvaient intéresser le bonheur et la gloire de de la patrie absente ¹, et par l'expédition des affaires.

Je possède un assez grand nombre de brevets de grades ou de croix, distribués aux vaillants de l'armée royaliste, ² de rapports au Roi annotés de sa

¹ Voy. *Rapport fait à S. M. Louis XVIII* par le Baron de MONTHION, en 1796 (Bibl. du Louvre, F. 566, 8° de 316 pag.) et le *Manuscrit inédit de Louis XVIII*, publié par Martin Doisy.

² Ces documents intéressent un grand nombre de familles encore représentées, La Ville-sur-Ilon, Baschi, de Roque, de

main, de dépêches portant ses instructions à ses fidèles agents en France et à l'étranger ; tout passait sous les yeux de Louis XVIII, qui, suivant l'avis de Cicéron, était son premier ministre et son conseil : *Ipsè tibi sis senatus*.

De l'instant où le droit royal sortit de France jusqu'à sa restauration, la Monarchie ne cessa pas un seul jour de fonctionner ; elle ne subit, pour ainsi dire, d'autre interruption que le temps nécessaire au monarque pour se rendre du château d'Hartwell au château des Tuileries.

« Le comte de Lille, écrivait en 1808 un agent bonapartiste, est extrêmement instruit, travailleur infatigable et très appliqué ; il possède au suprême degré le don de la parole ; on doit croire qu'en cas de restauration il irait au-devant de tout ce qui aurait pour but le bonheur public ¹. »

C'est que le malheur, en recueillant toutes les facultés de l'esprit, tous les virils sentiments, com-

Commandaire Saint-Genier, Bourke, la Chapelle, la Maisonfort, de Vergnette, des Cars, L'Estrade, la Pelouze, des Noyers du Roure, Rotalier, Loppinot, Nexon, Chamisso, Léautaud, Guérin de Villiers, Guitaud, Puydanche, Bourgogne, Longchamp, Gevigney, la Rochère, Brie, le Gondec, la Mothe, Segur, Longueville, de Sart, Portal, la Badie, Bonfond, La Barthe Barthélémy, de Laage, d'Albaret, Blin, Palis, le Page, Maynard de Langon, La Cropte, de Lage de la Bretolhere, Fradin, Roussel, Bernardy, Montjoie-Vaufrey, la Chevallerie, d'Advisard, Surville, Chatillon, Dubois de Meharicourt, etc.

¹ MUSNILLR-DESCLOZEAUX, *Indiscretions*, T. II, p. 46.

munique à l'âme une énergie, une vertu que d'ordinaire ne connaît pas la prospérité.

Ne doutant pas de la restauration de la Royauté, « Louis XVIII s'occupait d'un gouvernement approprié aux besoins de la France nouvelle. La conversation étant tombée sur la possibilité du retour des Bourbons, le Roi avait dit ces paroles très remarquables : « J'avoue que cet événement devient, de plus en plus, moins probable ; mais le temps peut amener de grandes choses. Le génie actif et turbulent de Bonaparte pourrait bien aussi nous servir un jour. Ainsi, soyons résignés à tout, et ne perdons pas mal à propos l'espérance. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Tant qu'un Bourbon vivra, il faut qu'il se souviennne de cet adage ¹. »

Le duc de la Vauguyon, le baron de Flachslanden, le comte de Choiseul-Gouffier, le comte de Blacas, le comte de la Chapelle, le duc d'Avray, ministres, diplomates, serviteurs inébranlables, intelligents interprètes du prétendant, secondent activement sa politique, entretenant dans la patrie le sentiment royaliste, le culte du souvenir, d'invincibles espérances. L'illustre Monthyon réfute la thèse bizarre de M. de Calonne soutenant qu'avant 1789 la France n'avait pas de Constitution ; Cazalès, Couchery, Fauche-Borel, Coulon, Thauvenay, Mallet-Dupan, dans d'excellents écrits, mettent le savoir et le talent au service du malheur et du droit ; Pierre Landes, sur l'invitation du Roi, démontre, en 1795, la *Néces-*

¹ V^{te} de VORMEUIL, *Confidences*, p. 339.

*sité d'un état monarchique en France ; d'éloquentes Déclarations de Louis XVIII vont porter ses instructions à ses agents, le comte de Chastellux, d'André, le général Auguste Danycan, le baron de Poli, le général de Willot, M. de Kirwan, et, répandues sur le territoire français, vont rappeler à la République ou à l'Empire que le Roi, le droit et la fidélité ne meurent pas. D'Auribeau dédie au fils aîné de l'Eglise son éloge du Pape Pie VI. Cléry lui présente son *Journal de ce qui s'est passé à la Tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI*, auquel Louis XVIII ajoute l'épigraphe virgilienne :*

...Animus meminisse horret!...

Et le frère de l'auguste martyr, conférant spontanément la croix de Saint-Louis à ce modèle des serviteurs, l'en informe de sa main par une missive qui double la valeur de cette insigne récompense :

« Vous avez montré non moins de courage dans la prison du Temple que le guerrier qui brave la mort au champ d'honneur, et, en vous accordant la décoration qui lui sert de récompense, je ne blesse point l'esprit de cette noble institution ¹. »

Les jours d'exil sont royalement remplis ; chacun d'eux a ses actes de justice, de réparation, de bien-

¹ « Cléry, le courtisan du malheur, » comme Walter Scott s'est plu à le nommer, mourut à Itzing, près de Vienne, en 1809 ; sa tombe porte cette inscription simple et touchante, tracée par le frère de Louis XVI :

CI GIT LE FIDELE CLÉRY

faisance, ses actes de souverain. Lorsque les cardinaux, chassés d'Italie, s'assemblent à Venise pour élire un Pape, Louis XVIII leur envoie cette déclaration :

« Nous reconnaissons solennellement le Pontife qui sera choisi par vous, et, lorsque Celui par qui règnent les Rois Nous aura rétabli sur le trône de nos ancêtres, Nous ferons respecter son autorité légitime dans toute l'étendue de Notre royaume, et Nous justifierons Notre titre de Roi très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise.

» Donné au château de Mittau, le 29 septembre 1799.

« LOUIS. »

Le genre de vie que Louis XVIII a choisi est uniformément réglé de la manière suivante. On se réunit chez lui à dix heures, pour déjeuner ; à onze heures, on entend la messe ; puis, après un quart d'heure de conversation avec le Roi, chacun se retire. Jusqu'à deux heures, il dépouille son courrier. Alors on revient pour l'accompagner à une promenade à pied ou en voiture, qui dure jusqu'à quatre heures. C'est l'instant du dîner, après lequel il regarde jouer aux échecs ou au tric-trac. Vers huit heures, le Roi congédie sa petite cour à l'exception des personnes désignées par lui pour son whist ; vers minuit, il se lève et souhaite le bonsoir aux joueurs qui s'en vont.

Le duc et la duchesse d'Angoulême résident auprès du Roi ; le duc de Berri est tantôt à Hartwell,

tantôt à Londres, auprès de M^{gr} le comte d'Artois ; le prince de Condé habite Wenstead, belle villa à six milles de la capitale ; le duc de Bourbon va et vient, mais il est le plus souvent à Londres. Les princes se réunissent fréquemment chez le Roi, où l'étiquette est observée avec le même scrupule qu'à Versailles. La cour se compose de M. le duc d'Avray, du comte de Blacas, de M. de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, de M. le duc de Gramont, du comte de Pradel, secrétaire intime, du vicomte d'Agoult, premier écuyer de madame la duchesse d'Angoulême, de la comtesse de Choisy, sa dame d'honneur, et de quelques autres courtisans de l'exil.

J'ai dit que le Roi dépouille lui-même son courrier ; c'est son occupation favorite ; car elle lui fournit l'occasion d'écrire de ces lettres exquises, de ces billets charmants dont il a le secret.

Le *carpe diem* est pour lui de ne jamais différer à demain le bien qu'il peut faire aujourd'hui ; et quel bien vont faire ces missives graves et douces, qui disent d'espérer contre l'espérance même, ces témoignages irrécusables de la mémoire, de la bonté, de l'habileté du Roi ! Dans ce commerce épistolaire, qui est un des charmes de sa vie, il sème à plaisir toutes les coquetteries de sa plume, toutes les richesses de son érudition, toutes les grâces de sa pensée.

On peut dire de Louis XVIII qu'il est l'agent le plus actif et le plus adroit de sa restauration. Aucune requête, aucun hommage, aucun service

ne demeure sans réponse ; un autographe royal porte aux plus humbles l'expression de sa bienveillance ou de sa gratitude. C'est, d'ailleurs, une vieille habitude de Monsieur, pour qui l'exactitude était une règle sans exception ; j'en ai recueilli la preuve dans la correspondance de ce prince avec le comte de Chabrillan, capitaine de ses gardes, correspondance inédite dont la communication m'a été gracieusement accordée.

« A Versailles, ce 16 juin 1783.

« J'ai fait, mon cher capitaine, un effort d'yeux en vous lisant, presque comparable à celui qu'il m'a fallu faire pour lire votre fils ; cependant j'en suis venu glorieusement à bout. Mon projet tient toujours, mais je ne puis pas l'exécuter avant la fin de ce mois, à cause de la revue des gardes du corps qui est le 28. Au reste, en l'exécutant, je ne m'y prendrai pas tout à fait de la manière que vous m'indiquez.

« Le maréchal de Berwick, qui en valoit bien un autre, disoit que, pour faire une marche de nuit, il attendoit le point du jour. Or, je trouve deux marches de nuit dans votre arrangement qui ne m'arrangent point du tout, et voici le mien, auquel vous trouverez peut-être que je donne un peu d'étendue, cependant je ne prends que quinze jours. Partir de Versailles LE MATIN APRÈS AVOIR DORMI, m'en aller coucher à Châlons, le lendemain à Verdun, séjour, le quatrième jour, à Metz,

cinq, six et sept, séjour, le huitième à Thionville, qui mérite aussi d'être vu, le neuvième, retour à Metz, le dixième à Lunéville, voir la gendarmerie, qui mérite bien encore d'être examinée en passant, le onzième, séjour si besoin est, le douzième à Châlons, le treizième que je ferai tomber le 15 juillet, à Paris, où je me trouverai tout porté pour la cérémonie de l'ordre de Saint-Lazare du 16.

« Réfléchissez sur ce plan et dites-m'en votre avis. Il me semble qu'étant à Metz il est difficile de ne pas donner un coup de pied jusqu'à Thionville ; j'ai bien été de Bordeaux à Blaye, qui n'en valoit pas tant la peine, et qu'étant si près de la gendarmerie je ne peux guère m'empêcher de l'aller voir. Vous me demandez huit jours en me crevant, je n'en prends que treize sans me crever et je fais d'une pierre trois coups. Enfin, dites-moi ce que vous en pensez ; étant sur les lieux, vous verrez cela mieux que moi. La nomination de M. de Montesquiou m'a fait grand plaisir, elle ouvre ma porte, mais il faut que j'en ouvre une autre, et vous sentez finalement que cela ne peut pas se faire tout d'un coup. Mais ce n'est pas le seul plaisir que j'aye eu cette semaine, car le marquis de Lévis a été fait maréchal de France vendredi dernier ; il y en a eu neuf autres, vous savez peut-être la promotion, la voilà toujours à telle fin que de raison :

« MM. de Mailly d'Haucourt, d'Aubeterre, de Beauvau, de Castries, de Croi, de Laval, de Vaux, de Ségur, de Stainville et de Lévis. Je suis bien sûr que la partie positive de cette promotion vous fera

plaisir, il n'en sera pas de même de la négative ; vous sçavez ma façon de penser sur ce qui vous intéresse. Adieu, mon cher capitaine, réponse, je vous embrasse de tout mon cœur.

« LOUIS STANISLAS XAVIER. »

« De Versailles, ce 27 juin 1783.

« Je prends le parti de différer d'un mois et de ne partir qu'au commencement d'août. Le comte d'Artois part le 3 (juillet), et je ne veux pas, à moins de cas extraordinaire, laisser le Roy tout seul, surtout au mois de juillet, où il n'y a jamais grand monde à Versailles.

« L. S. X. »

A Versailles, ce 10 juillet 1783

« Votre fils a dû vous écrire, mon cher capitaine, pour vous dire tout l'arrangement de mon voyage. mais, comme je n'étois pas là quand vous avez reçu sa lettre, il est très-possible que vous n'avez pas pu la lire ; ainsi je prends le parti de vous mander moi-même tout cela par le menu. Je pars le 1^{er} août pour Châlons, le 2 à Verdun, le 3 à Metz, le 4 le 5, le 6, le 7 et le 8, séjour, le 9 à Thionville, revenir coucher à Metz, le 10 dîner à Frescaty, coucher à Nancy, le 11, à Lunéville, revenir coucher à Nancy, le 12 séjour, le 13 à Châlons, le 14 à Versailles.

Alors, cher Cinéas, victorieux, contents,
Nous pourrons rire à l'aise et prendre du bon temps.
» Vous pourrez peut-être me répondre :
Hé ! Seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Épire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire ?

Je crois même que, si ce n'étoient les carabiniers¹, vous me le répondriez, mais c'est un parti pris et vous pouvez être bien sûr que je ne vous ferai pas escroquer le marmot, c'est bien assez d'une fois, et d'ailleurs on n'a pas tous les jours une aussi bonne raison pour cela que celle que j'avois le mardi 27 juillet 1779. Les trois maréchaux² sont instruits, l'évêque de Verdun l'est aussi, ainsi tout ira bien, pourvu que vous ayez la manche longue, car je n'ai pas grande confiance à l'habit du maréchal de Broglie³. Convenez qu'indépendamment du désir que tout aille bien à mon arrivée et d'un peu de paresse vous n'êtes pas fâché de laisser l'endosse du placement à l'école militaire, le 16 de ce mois, à votre fils. Adieu mon cher capitaine, je vous embrasse de tout mon cœur.

« LOUIS STANISLAS XAVIER. »

¹ Le régiment des carabiniers de Monsieur, dans lequel servait en qualité d'officier un futur polémiste de la Restauration, Nicolas-Louis-Marie Magon, marquis de la Gervaisais, le chaste et romanesque adorateur de la princesse de Bourbon.

² Les maréchaux de Broglie, de Castries et de Stainville.

³ Le maréchal de Broglie suivit Monsieur dans l'emigration, où il remplit les fonctions de ministre de la guerre.

« A Versailles, ce 29 septembre 1788.

« Votre fils m'avoit prévenu, mon cher capitaine, de la lettre que je devois recevoir de vous et je l'attendois avec impatience, sachant que vous deviez me l'écrire le lendemain d'un jour important pour les carabiniers. J'ai eu un peu de peine à la lire, mais j'en ai été dédommagé par le plaisir qu'elle m'a fait, à l'accident de M. de Vergnette près¹. Cependant elle m'a laissé des regrets de n'être pas témoin de nos succès, mais, de près ou de loin, ils ne m'intéressent pas moins. N'importe que nos chefs d'escadron soyent un peu moins lestes que d'autres? A la guerre, ce n'est pas l'agilité qui fait les succès de la cavalerie, c'est la masse et l'ensemble; d'ailleurs, *comme M. Josse est orfèvre, j'aurai toujours un peu de penchant pour ceux qui pèsent deux ou trois quintaux*. Adieu, mon cher capitaine; vous connaissez bien mon amitié pour vous.

« LOUIS STANISLAS XAVIER. »

Ce dernier trait n'est-il pas charmant, et ne vous rappelle-t-il pas la Reine disant à Monsieur, dans un élan d'affectueuse familiarité :

— Venez ici, gros père!

On conserve précieusement, dans la famille de l'abbé Carron, — qui avait fondé à Londres des

¹ M. de Vergnette émigra en 1791. En 1796, il était lieutenant-colonel à l'armée des princes.

établissements pour les enfants des émigrés, — plusieurs lettres adressées à cet éminent et charitable ecclésiastique et conçues dans les termes les plus honorables.

Desportes, ancien maître des requêtes, littérateur de mérite, fidèle à la Royauté, incarcéré sous la Terreur, tombé dans l'indigence, reçoit de son souverain exilé l'invitation de ne pas refuser une charge de magistrature offerte à son talent et à sa probité.

Imbert-Colomés, l'ami de Delille, septuagénaire, persécuté, détenu au secret, proscrit par Bonaparte, puise la force de vivre dans les délicates consolations que lui adresse son Roi.

Voici un billet qui porte cette suscription de la main de Louis XVIII : « *M. le comte de Choiseul-Gouffier, ou le comte de Saint-Priest.* »

« Verone, 14 mars 1796.

« J'ignore, monsieur, auquel de vous deux je m'adresse en ce moment ; mais cela ne fait rien, ma confiance étant la même. La copie de ma lettre à l'empereur et l'extrait de celle à ma nièce vous instruiront de mes intentions ; mais vous les trouverez encore plus détaillées dans celle de M. d'Avaray. Le chiffre qui l'explique est renfermé dans un paquet à l'adresse de M. de Choiseul, déposé entre les mains de M. l'évêque de Nancy. Si c'est M. de Saint-Priest qui reçoit cette lettre, je l'auto-

rise à retirer ce paquet, ainsi que ceux qui sont à la même adresse.

» Qui que vous soyez des deux, monsieur, soyez bien sûr de mon estime et de tous mes autres sentiments pour vous.

« LOUIS. »

En 1808, le chevalier de Bruslart, parti en mission, reçoit ses instructions dans la belle lettre qu'on va lire :

« Je cède au désir que vous m'exprimez d'aller faire un voyage en France : en vous remettant cette lettre, le comte d'Avaray vous dira ce qui, indépendamment de mes justes alarmes, m'a jusqu'à présent retenu. Vous verrez sans doute beaucoup de nos compagnons d'armes : que votre soin principal soit de modérer leur ardeur. S'il leur faut un exemple dans le supplice de l'attente et de l'inaction, dites que je m'y soumets principalement par l'horreur de faire couler un sang précieux ; profitez aussi avec prudence de votre séjour dans notre patrie pour y faire connaître mes intentions paternelles ; je voudrais qu'il n'y eût pas un Français qui ne connût aussi bien que vous mon cœur et celui de tous les miens : j'ose croire que le terme de nos malheurs seroit bien proche. Quant à vous, monsieur, pour vous engager à prendre toutes les précautions nécessaires à votre sûreté, je me contenterai de vous dire que les sujets comme le chevalier de Bruslart ne se trouvent pas aisément.

« LOUIS. »

Le billet suivant, dont j'ignore quel était le destinataire, fait partie de mon cabinet d'autographes :

« A Gosfield, ce 27 janvier 1808.

« Il y a déjà plusieurs jours, monsieur, que j'ai reçu votre lettre, mais il ne m'a pas été possible d'y répondre jusqu'à présent. Je suis fort touché du regret que vous m'exprimez de n'avoir pû venir me voir et surtout très-fâché que le mauvais état de santé, dont j'étois déjà instruit, en soit la cause. Soyez bien persuadé, monsieur, de tous mes sentiments pour vous.

« LOUIS. »

Le 14 octobre 1812, Louis XVIII écrivait d'Hartwell au marquis de Penne-Villemur, maréchal de camp au service du roi légitime d'Espagne :

« La date de cette lettre vous fera voir, monsieur, combien il s'est passé de temps avant que je reçusse votre lettre. Le moment approche peut être où vous pourrez signaler votre valeur avec plus d'utilité encore que par le passé, et pour le prince infortuné au nom duquel vous avez été adopté, et pour moi-même. J'y compte avec confiance, et je saisirai toujours les occasions de vous en donner des preuves. Soyez, en attendant, persuadé, monsieur, de tous mes sentiments pour vous.

« LOUIS. »

Louis XVIII aurait pu, lui aussi, se donner pour devise : *Plus deuils que joies* ! Mais tout ne fut pas deuil dans l'exil : l'union du duc d'Angoulême¹ avec la pieuse fille de Louis XVI épanouit le cœur du Roi, qui se mit galamment en frais d'épithalame² et dit aux jeunes époux :

¹ *Catal. d'Hermlly*. N° 8. DUC D'ANGOULÊME. L... aut. sign. au commandeur de Buffevent. Mittau, 11... Curieuse lettre sur son prochain mariage avec... de Louis XVI. « Vous pouvez facilement vous imaginer, mon cher Commandeur, avec quelle impatience j'attends le mois de may. J'espere que mon mariage aura lieu vers cette époque. » Il fut célébré, à Mittau, le 10 Juin suivant.

² *La Mode*, 5 Juillet 1842, p. 27 : « Le jour des noces fut aussi gai que pouvait l'être une fête de famille de princes exilés. C'était déjà un spectacle assez triste qu'une orpheline royale, une petite fille de Saint-Louis, se mariant dans un village de la Courlande, à six cents lieues du royaume de ses ancêtres. Cependant les épithalames ne manquèrent pas ; le chevalier de M... et le comte de Saint-P... firent des vers assez médiocres, ce qui inspira à Louis XVIII, qui a toujours eu la manie du bel-esprit, une boutade assez spirituelle et tres-agréablement tournée. Ce prince eut la bonté de m'en donner une copie, écrite de sa main, que j'ai conservée dans mon album. Voici ces vers qui, je crois, sont peu connus.

De Thérèse a l'envi, dans ce beau jour de fête,
Poetes, vous chantez la grâce, les appas ;
Avec vos lieux communs vous me rompez la tête ;
Messieurs, chantez des dons que tant d'autres n'ont pas :
Au milieu des revers son âme maltérable,
Dans les fers, dans l'exil ses parents consolés,
Le bonheur de Louis et d'une épouse aimable,
Les malheureux par elle en cents lieux soulagés,
Des cœurs vraiment français l'amour et l'espérance...
Voilà ce qu'il faut dire ou garder le silence !

— Si la couronne de France était de roses, je vous la donnerais ; elle est d'épines je la garde.

M. de Guilhermy, que Louis XVIII créa baron en 1816, avait l'honneur d'assister au repas nuptial. « Mon bonheur serait parfait, lui dit le Roi, si j'avais pu réunir ici tous ceux qui, comme vous, se sont distingués par une fidélité inaltérable. » — Le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France, donna la bénédiction nuptiale ; le comte de Saint-Priest reçut le contrat de mariage ; les ducs de Villequier, de Guiche, de Fleury et d'Avary, le marquis de Nesle, le comte de Cossé, et quelques autres officiers ou serviteurs du Roi, eurent l'honneur de signer comme témoins l'acte de célébration. L'empereur de Russie apposa sa signature au contrat. (*Correspond. inédite du comte de Saint-Priest avec le chevalier de Vernègues.*)

XIII

Jalouse d'accroître tant d'amères épreuves, la mort, — la cruelle qu'elle est ! — ne cesse de frapper aux côtés de Louis XVIII, et dans ce qu'il a de plus cher.

Quel lamentable obituaire que ces longues années de l'exil ! Louis XVI¹, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth, saintes victimes de l'atrocité révolutionnaire ! Louis XVII, son filleul², enfant martyr, succombant à la torture ignominieuse ! Bonchamp, La Rochejaquelein, Cathelineau, Lescure, d'Elbée, Charette, vivantes

¹ Ce fut au château de Hamm, près de Dusseldorf, que Monsieur apprit la mort de son infortuné frère. Il prit dès lors le titre de régent de France, qu'il conserva jusqu'au jour où Dieu délivra le royal enfant-martyr.

² L. NICOLARDOT, *Journal de Louis XVI* : « Le 27 mars 1785, couches de la Reine, du Duc de Normandie à sept heures et demie ; le baptême a été à huit heures, et le *Te Deum* ; il n'y avait de prince que le Duc de Chartres ; Monsieur et la reine de Naples parrains. »

épopées, héros de Dieu et du Roi, tombant pour ne plus se relever que dans la gloire de Celui qui juge les justices ! Un petit-fils de Condé, lâchement assassiné pour que l'on puisse teindre dans son auguste sang la pourpre du nouveau César ! Flachslanden, Jaucourt, ministres fidèles ; le savant évêque Asseline, le vénéré Edgeworth, la reine de Sardaigne, sa sœur bien bien-aimée ; le duc d'Avary, ami sans pareil ; la Reine, pieuse et douce compagne ; tous fauchés par un implacable destin avant l'heure lente du triomphe !

Plus d'une fois, à chaque navrement nouveau, devant l'acharnement de la mort Louis XVIII dut penser, contre le sentiment d'Horace, qu'elle ne frappe pas également les humbles et les grands !

En 1802 le Roi perd sa sœur, Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne, bienfaisante princesse qui rehaussait l'éclat du trône par le rayonnement de ses vertus.

Dans une lettre qu'elle adressait de Moncalieri à la marquise d'Usson, en 1781, la jeune Reine, peignant son existence à la cour de Piémont, décelait l'autorité sereine de son âme.

« Cela ressemble beaucoup à la vie d'un couvent, mais elle me plaît énormément. »

Le malheur l'atteignit, comme tous ceux de sa race, sans la fléchir ni l'ébranler ; lorsque la coupe amère déborda, un ange du ciel prit sur ses ailes cet ange de la terre et l'emporta vers Dieu.

« Ma douleur, écrivait Louis XVIII au comte de Choiseul-Gouffier ne peut être adoucie que par la

pensée du bonheur éternel qui aura été pour ma sœur le prix de ses vertus et de ses longues souffrances. »

L'abbé Edgeworth, le dernier consolateur de Louis XVI, a pu sortir de France et rejoindre à Blankenbourg Louis XVIII, qui l'appelle et dont il sera l'aumônier jusqu'à sa mort. Pendant les guerres qui ensanglantent l'Europe en 1807, des prisonniers français, la plupart blessés, sont internés à Mittau. Louis XVIII, qui réside dans cette ville, fait aussitôt chercher d'habiles chirurgiens pour les soigner ; de bons aliments leur sont chaque jour apportés ; la Reine, la fille de Louis XVI, les dames de la cour, leur préparent de la charpie avec la plus touchante charité ; l'abbé Edgeworth leur prodigue les secours de la religion. Malgré tant de soins, l'épidémie se manifeste parmi les prisonniers ; le danger, loin de ralentir le zèle du digne aumônier, ne fait que le rendre plus fervent ; il ne quitte plus les grabats des pauvres moribonds ; la contagion l'atteint. Le 22 mai 1807. Dieu reprend dans son éternité le prêtre héroïque, le sublime volontaire de la mort, que la cour de Mittau pleure comme une providence.

« Je profite de l'occasion du prince Alexandre Kourakin, écrivait le 27 mai M^{sr} le duc d'Angoulême, pour vous apprendre, mon cher Saint-Priest, la perte irréparable que nous venons de faire dans la personne du plus saint, du plus vertueux, du plus respectable, du plus excellent des hommes, de

notre digne abbé Edgeworth, qui nous a été enlevé au bout de quatre jours de maladie, vendredi dernier 22. Le bon Dieu l'a appelé à Lui pour lui accorder la récompense que sa vie accomplie lui méritoit depuis longtems. Vous vous figurerez aisément la profonde douleur dans laquelle nous sommes. Nous avons particulièrement perdu en lui, ma femme et moi, un père, un ami, un conseil, un consolateur comme nous n'en retrouverons jamais sur la terre. Il ne nous reste que la consolation de penser qu'il jouit du suprême bonheur, et que nous avons acquis en lui un puissant intercesseur qui connoit nos besoins et qui ne cessera de les demander à Dieu pour nous. Plus nous irons, plus nous sentirons profondément la perte affreuse que nous avons faite¹. »

La fille de Louis XVI assista aux obsèques de l'ami qui avait donné à son infortuné père les suprêmes consolations ; le duc d'Angoulême suivit à pied le convoi funèbre ; Louis XVIII honora la mémoire du sujet fidèle par de douloureux regrets, dont il voulut consacrer le témoignage dans une émouvante épitaphe latine, qu'il plaça sur la tombe du saint prêtre, — comme Charlemagne sur le tombeau de son mentor, le pape Adrien².

¹ Cette lettre, qui fait partie de mon cabinet d'autographes, est adressée « à monsieur le colonel comte de Saint-Priest, premier commandant du régiment des chasseurs des gardes. »

² D. O. M. Hic jacet reverendissimus vir Henricus Essex Edgeworth de Firmont, sanctæ Dei Ecclesiæ sacerdos, vica-

Lorsque, le 13 novembre 1810, à Gosfield, Marie-Joséphine de Savoie quitta la terre d'exil pour entrer dans la patrie céleste, Louis XVIII put dire, après Louis XIV :

« Le ciel me prive d'une épouse qui ne m'a jamais donné d'autre chagrin que celui de sa mort ! »

Et le lettré dut se prendre à murmurer avec Maynard :

La morte que tu plains fut exempte de blâme,
Et le triste accident qui termina ses jours
Est le seul déplaisir qu'elle a mis dans mon âme.

La cour de Saint James, se départant de sa froide réserve, rendit les honneurs souverains à la dépouille mortelle de Marie-Joséphine de Savoie.

L'oraison funèbre de la Reine de France fut pro-

rius generalis ecclesiae parisiensis, etc., qui, Redemptoris nostri vestigia tenens, oculus caeco, pes clauda, pater pauperum, merentium consolator fuit. Ludovicum XVI, ab impiis rebellibusque subditis morti deditum, ad ultimum certamen roboravit strenoque martyri caelos apertos ostendit. E manibus regicidarum, mira Dei protectione ereptus, Ludovico XVIII eum ad se vocanti ultro occurrens, ei per decem annos, regiae ejus familiae, necnon et fidelibus sodalibus, exemplar virtutum, levamen malorum, sese praebuit. Per multas et varias regiones temporum calamitate actus, illi quem solum colebat semper similis, pertransiit benefaciendo. Plenus tandem bonis operibus obiit die 22 Maii mensis, anno Domini 1807, aetatis vero suae 62.

REQUIESCAT IN PACE !

noncée par l'abbé de Bouvens, dans la chapelle de Saint-Patrice, à Londres, en présence des princes de la maison de Bourbon et des fidèles français réfugiés en Angleterre ; mais le véritable panégyrique de l'épouse est dans d'admirables lettres de Louis XVIII, tout imprégnées de touchants regrets et de larmes sincères.

« Je suis veuf ! écrit-il au duc d'Avaray, qui déjà était à Madère. Je suis veuf, mon ami ! Ma pauvre femme est morte mardi. Mes inquiétudes n'ont commencé que le 5, jour où je vous ai écrit ; je vous les ai cachées pour ne pas vous en donner à vous-même. Mon âme souffre cruellement ! Ma consolation est de penser à sa mort, la plus courageuse et la plus édifiante qui fut jamais. »

Peu de jours après, le Roi s'épanche encore dans le cœur de son ami.

« A Hartwell, ce 2 décembre 1810.

« ... La Reine demanda les sacrements, qui lui furent administrés vers trois heures par M. l'archevêque. On eût dit que Dieu lui avait rendu ses forces pour ce grand acte ; car l'excellent archevêque, accablé de douleur, se trompa plus d'une fois dans les cérémonies de l'extrême-onction, et elle le redressa avec un calme et un sang-froid qu'elle n'auroit pas eu si elle avait été près du lit d'un autre¹. »

¹ Le 13 septembre 1824, l'archevêque de Paris fut introduit près du lit de douleur de Louis XVIII, et, après que Sa Majesté eut été administrée par le grand aumônier, le pré-

Puis, revenant sur la lettre par laquelle il a fait part au duc d'Avray de cette mort si royale, Louis ajoute :

« Les larmes que j'ai versées en l'écrivant me font croire que les vôtres auront pu couler en la lisant. »

Mais c'est surtout dans une autre lettre, plus touchante et plus délicate encore, que se décèle, en même temps que les grandes qualités de son esprit, le cœur tendre et poétique de ce prince, à qui les écrivains superficiels n'accordent que des instincts étroits et vulgaires :

« A Hartwell ce 1^{or} avril 1811.

« Vous savez combien j'aime la belle saison, quelles jouissances me procurent les premiers beaux jours, les premières feuilles, les premières fleurs¹ !

lat commença les prières des agonisants. Son trouble et son émotion étaient si grands, qu'il lui advint de passer un verset des saintes Ecritures. « Monsieur l'archevêque, lui dit l'auguste mourant, vous passez un verset. » Peut-être, à ce moment suprême, Louis XVIII se souvint-il du pieux sang-froid de celle qu'il avait si vivement regrettée et qu'il allait rejoindre chez Dieu !

¹ TH. GAUTIER, *Le Versailles de Louis XVI* (*Journal officiel*, 6 juin 1871) : « Ne cherchez pas le bassin de l'isle Royale ; il a été comblé et remplacé sous Louis XVIII par un jardin à l'anglaise, qui a reçu le nom de jardin du Roi. La tradition veut que ce jardin ait été copié sur celui de la maison d'Hartwell qu'habitait Louis XVIII pendant son séjour en Angleterre. »

Les jouissances ne sont pas détruites, mais la goutte d'absinthe s'y fait sentir. Quand je respire cet air si salubre, je me dis : « Il lui feroit tant de bien ! » J'ai dans ce moment-ci sous les yeux un camélia blanc qui ne fut jamais si beau que cette année ; je me rappelle que je l'avois acheté pour sa fête à notre arrivée ici. Je me promène dans le jardin, je vois mes rosiers qui poussent bien : à qui offrirai-je les roses ?

« La Saint-Joseph¹ a passé ; elle étoit si douce, les années dernières ! Cette fois-ci, je l'ai adoucie (et cela est au pied de la lettre) en disant pour elle l'office des morts. Eh bien ! je ne voudrois pas que cette goutte d'absinthe cessât, car pour cela il faudroit l'oublier. L'oublier ! ah Dieu ! je suis comme les enfants d'Israël qui disoient : *Super flumina Babylonis... Sion!* Mais ajoutons tout de suite : *Si obli-*

PHILIBERT AUDEBRAND, *L'Invalide de Versailles* :

» En parlant ainsi, nous étions arrivés à cette halte du parc de Versailles qu'on appelle le bosquet de Flore ou le jardin de Louis XVIII. En 1815, après la seconde Restauration, un ministre, ami du roi, je ne sais plus lequel, fit dessiner dans le parc ce jardin qui est la reproduction exacte de celui que le prince proscrit avait parcouru si longtemps à Hartwell. pendant son exil. On raconte que la première fois que le monarque vint à Versailles, il fut sur le point de se trouver mal, tant cette copie étoit fidèle et lui rappelait de souvenirs joyeux ou amers. On avait poussé l'amour de la ressemblance jusqu'à poser, sur le banc correspondant à celui où il avait coutume de s'asseoir, l'exemplaire d'Horace qu'il y lisait jadis. »

¹ Fête de la feue reine, *Josephine de Savoie*.

tus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea!

» D'ailleurs, cette amertume n'est pas sans quelque douceur ; toutes les fois que j'éprouve ces tendres regrets, je sens que je lui rends un hommage bien pur, car il se passe dans mon cœur ; et si, comme je l'espère, elle a reçu le prix de ses souffrances, ne doit-elle pas jouir de l'attachement de son ami ¹? »

Quel époux, dans les meurtrissures du veuvage, rendit jamais avec plus de force, avec plus de délicatesse, l'amertume de son âme, et ne vous rappelez-vous pas, en lisant cette page navrée, la douce et triste épître de Pline à Calpurnie ?

« Il n'est pas croyable à quel point je sens ton absence. Il y en a deux raisons, la première, l'amour, la seconde, l'habitude que nous avons de vivre ensemble. De là vient que je passe une grande partie des nuits à penser à toi ; que, pendant le jour, aux heures où j'avais coutume de te voir, mes pieds, comme on dit, me portent d'eux-mêmes à ton appartement, et qu'enfin ne t'y trouvant pas, je m'en retourne aussi triste et aussi honteux que si on m'avait refusé la porte ². »

¹ Voy. *Lettres d'Hartwell, corresp. polit. et privée de Louis XVIII*. Paris, 1830.

² PLINE LE JEUNE, *Epist.* livre VII, 5.

XIV

Les échos de quelque grande victoire française viennent fréquemment animer la monotonie des jours d'exil.

— Cesont toujours mes enfants, s'écriait Louis XVIII avec une joie orgueilleuse, les dignes soldats de Henri IV !

Lorsque éclate la nouvelle des défaites de 1812, le Roi, douloureusement ému, puise dans son cœur de pere de généreux accents en faveur de nos légions trahies par la victoire.

« Le sort des armées, écrit-il au tzar, a fait tomber dans les mains de Votre Majesté Impériale plus de cent cinquante mille prisonniers ; ils sont, la plus grande partie, Français. Peu importe sous quel drapeau ils ont servi ; ils sont malheureux, je ne vois parmi eux que mes enfants ; je les recommande à la bonté de Votre Majesté Impériale. Qu'elle daigne considérer combien un grand nombre d'entre

eux ont déjà souffert, et adoucir la rigueur de leur sort ! Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père ! Votre Majesté ne peut pas me donner une preuve plus touchante de ses sentiments pour moi.

« LOUIS¹. »

Qu'est devenu l'humble bureau de merisier² sur

¹ Béranger célébra ce trait paternel de Louis XVIII, dans la chanson qui a pour titre *Le bon Français* ; voyez ci-après le chapitre XX. L'humanité de Louis XVIII envers les soldats de la république ou de Napoléon était imitée par les défenseurs de sa cause. J'en trouve la preuve dans une pièce du cabinet du comte de Vernac (1070, n° 130 :) « Passeport accordé par les commandants des armées catholiques et royales, et signé par VERTLUIL, célèbre chef vendéen.

« TRES-CURIEUX DOCUMENT. C'est le passeport imprimé accordé au nomme Philippe Brunot, de la Rochelle, prisonnier de guerre, renvoyé après avoir eu les cheveux coupés, et qui a promis de ne jamais reprendre les armes contre Sa Majesté très-chrétienne Louis XVIII ni contre la religion catholique. »

Les royalistes coupaient les cheveux ; leurs adversaires coupaient les têtes.

« L'Almanach de l'armée royale, dite des mécontents, armés pour le Roi dans plusieurs villes de France, de l'Imprimerie de l'Armée Royale, 1800, » est orné d'un portrait de Louis XVIII avec cette inscription : « Qui oserait se venger quand le Roi pardonne ? »

² Il avait 0,80 c. de hauteur sur 1 m. 46 de longueur. Le dessus était recouvert d'un drap vert-fonce. Au pied droit était fixé un petit cercle en fer, destiné à recevoir la canne du Roi. Sur le bureau se voyait une humble sonnette au manche de noyer, que Louis XVIII avait aussi rapportée de l'exil.

lequel le Roi traça dans l'exil tant de pages émues, tant de belles proclamations, de mémorandums éloquentes, de poésies consolantes, de lettres touchantes ou fines, à Mittau, à Hartwell, aux Tuileries même? Car Louis XVIII ne délaissa pas ce modeste compagnon de sa longue adversité.

Le petit bureau de noyer, trônant entre vingt meubles somptueux, demeura dans le cabinet du Roi jusqu'en 1830. Gît-il donc à présent, méconnu, poudreux, ignoré, dans quelque garde-meuble de la Couronne, ou bien a-t-il disparu dans l'embrassement des Tuileries au mois de mai 1871? On ne le retrouve plus que dans cette magnifique toile de Gérard¹ où Louis XVIII est représenté signant la Charte au château de Saint-Ouen; car ce fut sur ce muet témoin de vingt années de méditation que le roi Bourbon, de cette écriture fine et serrée, étonnamment nette, disant beaucoup en peu de lignes comme il disait beaucoup en peu de mots, *multa paucis*, écrivit cette célèbre *Déclaration*, préface royale

¹ Ce tableau est toujours au château de Saint-Ouen, propriété de madame la Princesse de Beauvau-Craon, née de Baschi du Cayla; il ne faut pas le confondre avec le portrait de Louis XVIII, par Gros, lequel, au salon de peinture, donna lieu à ce couplet irrévérencieux:

Gros l'a peint
Plein de force et de vie,
Gros l'a peint,
Notre bon souverain.
De la peinture admirons la magie;
En le voyant tout le monde s'écrie:
Gros l'a peint!

du pacte d'alliance social, et, que l'ayant signée, il s'écria :

— Je veux ne pouvoir plus faire que le bien.

Parole digne du Marc-Aurèle chrétien qui, peu de jours avant sa mort, pourra justement, devant les représentants du pays, tenir ce fier langage :

« Ni la postérité, ni mes contemporains ne pourront dire que, dans le temps de l'adversité, je me suis montré indigne d'occuper jusqu'au dernier soupir le trône de mes ancêtres. »

N'est-ce pas là du Tacite royal ?

« Nul des courtisans dont il était entouré, dit Lamartine, n'eut été capable de rédiger les lettres dignes et éloqu岸tes qu'il adressait aux souverains. Il les écrivait seul, avec le double respect de son rôle devant la postérité et de son talent de lettré devant lui-même. Aucun roi, depuis Denys de Syracuse et depuis Frédéric de Prusse, ne parla ni n'écrivit mieux, soit de l'exil, soit du trône. »

Le général Bonaparte, au lendemain de ses victoires italiennes, recevant à Paris le bouquet et le compliment des dames de la Halle, leur avait fait cette réponse inquiète :

— Si l'on vous donnait un Roi, vous lui en offririez autant.

Drapé dans la pourpre impériale, à l'apogée du triomphe, Napoléon frissonnait anxieusement au seul nom du prétendant. Dans les journaux, un silence de mort, jeté par ordre sur le passé, laissait ignorer à la génération nouvelle l'existence même du roi Bourbon. Dans les collèges, on apprenait l'his-

toire romaine et l'on commentait les bulletins de la grande armée ; rien de la vieille France, rien de ceux qui l'avaient faite : car l'histoire portait ombre à César, qui savait la toute-puissance des souvenirs et du principe de la légitimité. Dans les temples, on apprenait aux fidèles, par ordre de l'empereur, l'art d'aimer l'empire¹. Au théâtre, on refaisait l'*Héraclius*² de Corneille, — convaincu de royalisme à cause de ce vers :

Tyran, descends du trône et fais place à ton maître !

¹ « Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, sur le rapport de notre ministre des cultes, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :..... Article VI. La fête de l'anniversaire de notre couronnement et celle de la bataille d'Austerlitz seront célébrées le premier dimanche du mois de décembre dans toute l'étendue de l'empire..... Article VIII. Il sera prononcé dans les églises, dans les temples, et par un ministre du culte, un discours sur la gloire des armées françaises, et sur l'étendue du devoir impose à chaque citoyen de consacrer sa vie à son prince et à sa patrie. — Au Palais des Tuileries, 19 avril 1806. Signe : Napoléon. Par l'Empereur, le secrétaire d'Etat, H. B. Maret. »

² Ce fut, par suite, une des premières pièces reprises en 1814 par la Comédie Française. Le Roi étant venu à la représentation, le 21 mai, avec Madame la Duchesse d'Angoulême et Mgr le Duc de Berri, M^{lle} Mars chanta « avec la plus touchante expression des couplets qui portèrent au comble l'ivresse générale » .

Roi que le ciel couronne,
Qui finis nos malheurs.
Viens reprendre ton trône,
Viens reprendre nos cœurs !...

(*Chançonner des amis du Roi*, Lyon, 1815, 2^{me} partie, p. 58.)

Mais la conspiration du silence ne suffisait pas à rassurer le dominateur de l'Europe ; elle ne suffit pas à empêcher la conspiration de Mallet, qui frappa d'épouvante le dynaste d'aventure, en lui signifiant que l'hérédité ne s'invente pas et qu'il manquait à sa dynastie ce que Lamartine appelle « le saint vernis des temps ¹. »

Une ombre auguste opprimait la pensée, traversait les rêves du colosse.

Sa correspondance avec Fiévée trahit ses affres incessantes : Que font les Bourbons ? Où sont les ducs d'Angouleme et de Berri ? Où est le comte de Lille ? Et Fiévée de répondre : Comment Votre Majesté s'en inquiète-t-elle ? On les ignore, ils n'existent pas, ils n'ont jamais existé ² !

Et, de fait, tout se taisait, tout souriait au victorieux, à l'omnipotent ; le souvenir des Bourbons allait s'effaçant, sauf dans quelques familles impuisantes, et plus tard Barthélemy pouvait dire :

¹ « Ceux qui ont vu Buonaparte dans toute sa puissance sortir de son palais après les plus grandes victoires, sans qu'il s'élevât une seule voix sur son passage, ceux-là reconnaissent qu'il y a quelque chose de plus fort que l'usurpation et la fortune : c'est la légitimité et le malheur. »

CHATEAUBRIAND.

² Le vicomte de Vormeuil raconte, « pour preuve des inquiétudes de la police en 1810 et 1811, » que, dans le salon *royaliste* de la vicomtesse de Rastignac, à Paris, un soir qu'il avait démenti le bruit de la mort du duc de Berri, « un grand homme sec, bien mis, s'approcha d'un air mystérieux et lui dit à l'oreille : Monsieur, ayez soin désormais

J'avais lu vaguement que le vingt un janvier
Avait donné le trône à Stanislas-Xavier,
Mais j'ignorais encor leur race dispersée,
Leur exil vagabond et leur longue odyssée ;
Jamais mon cœur ingrat ne s'était attendri
Sur le duc d'Angoulême et le duc de Berri ;
Soumis aveuglément au droit de la puissance,
Je ne me doutais pas, dans mon adolescence,
Que l'héritier des Lis régnait incognito
Dans le château d'Hartwell, à la cour de Mittau.

Un matin de printemps que Louis XVIII et sa petite cour entendaient la messe dans la chapelle du château d'Hartwell, tout à coup le roulement d'une chaise de poste et le pas précipité des chevaux rompirent le silence habituel du vieux manoir ; les postillons faisaient claquer bruyamment leur fouets, et, du dehors, des rumeurs joyeuses pénétraient dans l'humble sanctuaire.

Un homme d'une quarantaine d'années, portant un uniforme d'officier de l'ancienne armée française,

de ne plus parler des ci-devant princes Français, car cela pourrait vous attirer des désagréments. Puis le *mentor* se perdit aussitôt dans la foule élégante. (*Confidences*, p. 177.) Napoléon redoutait à ce point les Bourbons qu'il s'inquiétait de tout ce qui pouvait faciliter le moindre rapport de la France avec l'Angleterre, où résidaient les princes. Lamartine, à l'âge de seize ans, au sortir du collège, avait pour professeur d'anglais un compatriote de Pitt, prisonnier interné à Mâcon. Le préfet de Saône-et-Loire se rendit chez le chevalier de Prat, et lui signifia qu'il encourrait la colère de l'empereur si son fils continuait à prendre des leçons d'anglais.

descend vivement de la chaise de poste, — en criant d'une voix émue et vibrante :

— Le Roi ! Où est le Roi ?

C'est le baron de La Barthe¹, — vaillant gentilhomme, de qui l'adverse fortune n'entamera dans aucun temps la chevaleresque fidélité.

Déjà l'on se presse autour de lui curieusement, et même quelques murmures désapprobateurs ac-

¹ Ce preux royaliste mourut à Paris, au mois de janvier 1869, à l'âge de 97 ans. Un journal lui consacra cette courte nécrologie, parfaitement historique : « Le baron de la Barthe était officier dans un régiment de cavalerie lorsqu'éclata la révolution. Il émigra à Coblenz, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé, et fut, de 1790 à 1814, un des agents les plus intelligents, les plus actifs et les plus dévoués de la cause royaliste. En 1814, le baron de la Barthe était à Bordeaux lorsque, pour le première fois depuis plus de vingt ans, la cocarde blanche fut arborée sur la terre française. Homme d'une indomptable énergie et d'une détermination prompte, M. de La Barthe, avec l'aide de quelques-uns de ses amis, prit d'assaut, dans le port, un brick marchand, et, le pistolet au point, força le capitaine à faire voile vers l'Angleterre, où il parvint pour ainsi dire miraculeusement, non sans avoir été inquiété par les croiseurs de la marine impériale. Le capitaine fut largement rémunéré par Louis XVIII, à qui le baron de La Barthe fut le premier à apprendre le soulèvement royaliste du Midi. Gouvernement des Antilles, colonel de gendarmerie, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, M. de La Barthe, dont l'ardent dévouement était pur d'ambition, brisa son épée en 1830 pour rester fidèle à son roi, à sa vie. Il avait épousé M^{lle} de Choiseul, fille du marquis de Meuse, lieutenant-général, gentilhomme du prince de Condé, et sœur de la comtesse de Menon ; elle lui donna un fils, enlevé à son affection par une maladie foudroyante. »

cueillent l'exhibition des cocardes royalistes que portent fièrement les postillons, — lorsque le vieux Roi apparaît sur le seuil de la chapelle :

— Laissez, messieurs ! dit-il d'une voix grave et sercine. Je connais La Barthe : pour qu'il arbore ici la cocarde blanche, il faut que la France l'ait arborée déjà.

— Oui, Sire, Votre Majesté seule a compris !... répond le noble soldat en s'inclinant respectueusement sur la main que lui tend son maître.

Vingt cris de *Vive le Roi* ! éclatent en un seul et sont longuement répétés par les échos d'Hartwell.

Nil desperandum !...

XV

Louis XVIII sort de Londres sous une voûte de drapeaux blancs et de couronnes.

Le 25 avril 1814, il remet le pied sur la terre de France, à Calais, après vingt-trois années d'exil, aux acclamations d'une multitude enthousiaste.

— Comment oublierais-je cette ville ? répond il à la bienvenue du maire. N'est-ce pas en y abordant que j'ai versé mes premières larmes de joie ?

Se dirigeant sur Paris par Boulogne, Montreuil, Abbeville, — la cité fidèle ¹, — Amiens, Louis trouve les routes jonchées de fleurs, bordées de populations affamées de voir un Roi, selon la saisissante expression de Henri IV ; les portes des villes transformées en arcs de triomphe, les maisons enguirlandées et pavoisées de drapeaux blancs.

¹ Voy. mes *Recherches sur Ringois d'Abbeville (Un Martyr de la Patrie)*, p. 1, note.

— Sire, lui dit le maire de Compiègne, M. de Lancry, comment exprimer notre ivresse en revoyant au milieu de nous le chef de cette auguste maison qui, comme la patrie, porte le nom de France ?

— C'est un père qui retrouve ses enfants ! répond simplement Louis XVIII.

Que n'a-t-on pas écrit sur l'origine de la déclaration de Saint-Ouen ? N'ai-je pas lu qu'elle fut imposée au Roi par les cabinets étrangers, et que le prince de Bénévent en avait dicté les formules ? Se peut-il que l'on ait à ce point méconnu le caractère, la vie entière du plus digne, du plus paternel, du plus lettré des monarques ? Devrait-il être besoin de dire que la déclaration de Saint-Ouen ne fut rien que le résumé des méditations et des principes de toute sa vie ? Ces principes, il les avait maintes fois exprimés, dans sa correspondance de l'exil, avec Royer Collard¹, l'abbé de Montesquiou, d'André, le comte de Moustier, Camille Jordan, Becquey, le marquis de Clermont-Gallerande, Amédée de Willot et cent autres. La fameuse *Déclaration* ne fut en réalité, que la reproduction, le résumé de toutes celles que Louis XVIII avait lancées de 1793 à 1814.

Le 27 juin 1799, dans une lettre-programme adressée de Mittau au duc d'Harcourt, et tirée, pour être répandue en France, à un nombre considérable d'exemplaires, le Roi s'exprimait en ces termes :

« Je veux pardonner. Tous ceux du dehors et du

¹ Voy. *Vie politiq. de Royer-Collard*, par le baron de Barrante, T. I, p. 52 et suivantes.

dedans auront une égale part à mon affection paternelle. Et certes il en est dans cette dernière classe dont j'aimerois à faire un des appuis de mon trône. Leur valeur guerrière ! Ah ! Elle m'a fait verser bien des larmes de douleur et d'admiration ! »

En accédant à ces paternelles avances, combien de calamités le général Bonaparte eût épargnées à la patrie française !

« Je suis, ajoutait Louis XVIII, le premier et presque le seul auteur de la proclamation qui va être adressée aux Français, au moment de ma rentrée dans mon royaume. C'est mon cœur qui l'a dictée. Mon conseil, étroitement uni à moi, n'a fait qu'éclairer ma marche. Une amnistie générale et sans restriction en fera le premier article. »

Dans le précieux document inédit qui va suivre, entièrement émané du Roi et daté de Mittau le 20 février 1800, se retrouvent les mêmes pensées de pardon, d'apaisement, de réconciliation. C'est le texte des instructions secrètes données par Louis XVIII aux courageux royalistes qui, en France, risquaient plus que leur liberté pour servir sa cause.

« Je recommande spécialement à mes commissaires royaux dans l'intérieur d'employer tous les moyens dont ils pourront faire usage pour convaincre l'armée française qu'en déplorant les erreurs qui l'ont séduite, je n'ai pas vu sans fierté la bravoure qu'elle a montrée dans les combats ; que je conserverai leurs emplois, leurs grades, solde et appointement aux généraux, officiers, bas-officiers et soldats qui contribueront au salut de l'Etat, en contribuant

au rétablissement de la Monarchie et du légitime Monarque ; que ceux qui se signaleront par leur zèle et leur courage en faveur de ma cause, inséparable des intérêts de mon peuple, obtiendront de l'avancement et des récompenses proportionnées à leurs services ; que je rendrai aux réquisitionnaires et aux conscrits, que la violence a entraînés sous les drapeaux, la liberté de retourner dans leurs foyers, m'en rapportant à l'honneur français pour les retenir à l'armée aussi longtemps que l'Etat aura besoin de leur secours ; enfin, que voulant assurer à la profession des armes, véritable origine de la noblesse, toute la considération qui lui est due et que l'esprit national y attache, j'abolirai les deux règlements aussi injustes qu'impolitiques, dont l'un affectait à la naissance les places d'officiers, et l'autre confinait dans le grade de lieutenant le soldat que son mérite seul y avait élevé¹ ; car je n'oublie pas que parmi les Condé, les Turenne, les Luxembourg, la Monar-

¹ Allusion à la déplorable ordonnance du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, sous Louis XVI. C'est peut-être la seule injustice que l'infortuné prince ait sanctionnée de sa signature. — On se tromperait gravement de supposer que, sous l'ancienne monarchie, les nobles seuls pussent parvenir aux grades. Fabert, fait maréchal de France par Louis XIV, était fils d'un typographe de Metz ; le maréchal Catinat était un « petit bourgeois » ; Chevert, lieutenant-général sous Louis XV, s'était engagé comme soldat et était fils d'un bedeau de village ; le chevalier Paul, lieutenant-général et vice-amiral sous Louis XIII et Louis XIV, était le bâtard d'une blanchisseuse. Combien il serait aisé de multiplier ces exemples ! Le nombre des familles anoblies autrefois par la profession des armes est incalculable. Les

chie a produit des Fabert, des Catinat, des Chevert, et que la Révolution même lui en donnera de nouveaux, non moins propres à illustrer ses armes.

« A Mittau, ce 20 février 1800.

« LOUIS.

« *Par le Roi,*

« LE COMTE DE LA CHAPELLE ¹. »

Lorsque le consul devient empereur, Louis XVIII, dans une solennelle Déclaration adressée aux Fran-

çais avaient un intérêt trop direct à mettre en honneur la valeur et le génie, pour appliquer un système d'exclusion qui eût tourné au détriment de la monarchie. J'écrirai, quelque jour, sous forme d'abregés biographiques, un livre intitulé *Les fils de leurs œuvres*, duquel il ressortira sans conteste qu'à tous les âges de la monarchie les hommes de mérite et de labeur montèrent du rang le plus humble aux postes souvent les plus élevés du royaume.

¹ Ce document m'a été communiqué par M^{me} la comtesse de Douhet de Mondérand, née de Kirwan, qui en possède une copie « certifiée conforme à l'original reste dans nos mains » par le général Amédée de Willot, nommé à cette époque « commandant en chef pour le Roi de ses provinces méridionales. » — M. de Kirwan, ancien officier des Cent-Suisses de la garde de Monsieur (Louis XVIII), — par brevet signé du général de Willot, en vertu des pouvoirs à lui conférés par le Roi, et daté de Londres le 1^{er} Août 1803, fut nommé commandant pour le Roi de la ville de Bordeaux. Madame la comtesse de Douhet, sa fille, m'a gracieusement communiqué l'original de ce brevet, témoignage irrécusable de l'énergique activité que déployaient les royalistes, dans ce temps où, lasse des histrions, des pillards et des assassins révolutionnaires, la France inclinait de toute évidence à redevenir monarchie, — c'est-à-dire elle-même.

çais ¹, les conjure d'ouvrir les yeux sur leur intérêt même :

«... Examinez si une Maison qui émancipa les communes peut avoir le projet de vous asservir; enfin, jugez si la nation française peut longtemps rougir sous le joug de ce Corse fastueux, gorgé de sa substance, ou si, reprenant le cours de ses heuruses destinées, elle doit reflourir et prospérer autour de l'arbre antique et religieux qui, en la couvrant de son ombre, a fourni deux cents Rois à l'Europe. »

Et, loin de fléchir devant l'usurpation victorieuse ², le monarque spolié trouve pour la stigmatiser des accents dignes de Bossuet :

« Jamais nous ne transigerons sur l'héritage de nos pères. Jamais nous n'abandonnerons nos droits. Français, nous prenons à témoin de ce serment le Dieu de saint Louis, Celui qui juge les justices ! »

Dix ans après, le Dieu de saint Louis jugeait la justice impériale, et le Roi de France écrivait à Saint-Ouen cette Déclaration suprême, synthèse magnifi-

¹ « Donnée le 2 déc., l'an de grâce 1804, et de notre règne le dixième. Signé : Louis. » *Et plus bas* : « Alex. Angélique de Talleyrand-Périgord, archevêque duc de Reims. Le comte d'Avary. »

² LAMARTINE, *Méditations*, T. II, *Bonaparte*.

Ah ! si, rendant ce sceptre à ses mains légitimes,
Plaçant sur ton pavois de royales victimes,
Tes mains des saints bandeaux avaient lavé l'affront,
Soldat vengeur des rois, plus grand que ces rois même,
De quel divin parfum, de quel pur diadème
La gloire aurait sacré ton front !

que des promesses de l'exil, — royalement tenues à l'heure du triomphe.

Jamais plus qu'en cette phase heureuse de sa vie et de la vie nationale, — heureuse malgré les douleurs de l'invasion, — Louis XVIII ne mit en œuvre les ressources de son esprit et de son cœur. Il n'ignorait pas que les révolutionnaires, unis aux partisans du César déchu, représentaient à l'envi l'héritier des rois qui avaient fait la France puissante, prospère et libre, comme personnifiant l'arbitraire de je ne sais quels temps barbares, comme aspirant à restaurer avec le vieux drapeau national l'influence excessive du clergé, la prépondérance exclusive de la noblesse, un droit civil abject et grotesque où les plus monstrueux abus puiseraient une sanction légale et d'où résulterait pour le plus grand nombre un despotisme avilissant et ruineux.

Louis XVIII savait qu'une grande fraction de ce peuple égaré, gorgé durant vingt ans de préjugés, de sophismes et de niaiseries, inclinait à méconnaître le séculaire bienfait de la monarchie, le caractère, le cœur, le bon sens même de son Roi; aussi les paroles émues, les mots piquants, les traits charmants coulaient-ils de ses lèvres comme de source, et les plus rebelles se sentaient désarmés par cette finesse dont la loyauté faisait surtout la force.

Tout était beau, souriant, attrayant dans ce renouveau de l'histoire ¹, dans cette renaissance mer-

¹ *Le Nain Jaune*, 15 déc. 1814 : « Le commerce renaît, l'industrie reprend une activité nouvelle, les arts refleurissent ;

veilleuse de la Monarchie traditionnelle, « rappelée par le vœu de la France ¹ » ; l'âme de la nation était de la fête et trouvait partout des interprètes éloquents.

Cependant M. de Sèze, l'illustre défenseur du Roi martyr, haranguant l'auguste revenant d'Hartwell, succombe à la vivacité de son émotion ; il se trouble, balbutie, et, tout frissonnant de joie, demande au Roi de lui pardonner.

— Monsieur, répond le frère de Louis XVI, la France sait que dans une autre occasion, bien périlleuse, vous n'avez pas tremblé.

Le 3 mai 1814, le Roi rentre au château des Tuileries ; son premier mouvement est de se jeter à genoux dans cette même salle où, à vingt-quatre ans de là, Louis XVI, abreuvé d'outrages, avait murmuré ce doux vers d'Horace :

Beatus ille qui procul negotiis !...

Et la foule des courtisans, accourus pour saluer le soleil levant, entend le vieux Roi s'écrier avec une indicible expression d'allégresse et de deuil :

— O mon frère, que ne vois-tu ce jour !

Quelques instants après, parcourant le palais de ses pères, et frappé du nombre incalculable des N couronnés qui décorent les lambris et les murs :

toutes les espérances sont réunies autour du trône constitutionnel de Louis le Désiré. »

¹ Parole du maréchal-de-camp, comte Carnot.

— Ah ! dit plaisamment Louis XVIII,

Il aurait volontiers écrit sur son chapeau :
C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau !

Recevant pour la première fois les maréchaux de France, le Roi, encore qu'il soit cruellement malmené par la goutte, veut se lever à leur approche, et saisissant le bras des deux maréchaux qui sont le plus près de lui :

— C'est sur vous, messieurs, dit-il d'une voix forte, que je veux toujours m'appuyer. J'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée ; mais si, ce qu'à Dieu ne plaise ! on nous forçait jamais à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous.

Alors on vit ces vieux capitaines, les vainqueurs de l'Europe, dont quelques-uns avaient osé tenir tête à Napoléon, trembler d'émotion et répandre des larmes devant l'auguste vieillard.

Visitant l'Hôtel des Invalides, fondation glorieuse de son aieul, Louis XVIII dit gaiement aux braves qui l'entourent :

— Et moi aussi, camarades, je suis invalide ¹ !

¹ Louis XVIII s'appliquait à gagner l'affection de l'armée. Entre autres bienfaits, ce fut lui qui donna aux soldats le droit d'acheter leur *ordinaire* ; innovation qu'ils apprécièrent vivement. On peut dire que Louis XVIII conquit l'armée française, et, comme au bon vieux temps, la fête du Roi redevint la plus grande fête des soldats. En 1828, le jour de la S^t Louis, au dessus du portail d'une caserne, à Dijon,

A l'école de Saint Cyr, il laisse tomber ce mot si français que l'on cite fréquemment en l'attribuant à Napoléon, — *sic vos non vobis!* — et qui, dans la pensée de Louis XVIII, était sans contredit l'affirmation loyale des principes posés dans sa *Déclaration* du 20 février 1800 : « En France, tout soldat porte dans sa giberne son bâton de maréchal. »

Par contre, on a prêté à Louis XVIII, puis au prince de Talleyrand, à Charles Nodier et à d'autres hommes d'esprit, un bon mot qui court encore et que je veux rendre à son auteur :

« Si les Français veulent un roi qui monte à cheval, que ne prennent-ils Franconi ? »

Dans les Cent Jours, alors que le peuple français était appelé dans ses comices à sanctionner par une comédie plébiscitaire la restauration de la tragédie impériale, un habitant de Paris, le 2 mai 1815, inscrivant son vote sur le registre ouvert à cet effet *dans les bureaux de la préfecture de police*, le motiva en ces termes, avec non moins d'esprit que de courage :

«... Reconnaissant toutefois que les inclinations conquérantes de 20,000 soldats qui nous gouvernent,

les grenadiers avaient *penturlusé* ce quatrain à la Henri IV :

Bon Louis, pour ta fête
Les soldats du dépôt
Ont mis la poule au pot
Et vidé la feuillette.

(Le *Corsaire*, 1^{er} Septembre 1823.)

et l'importance du rôle moitié héroïque et moitié bouffon que joue, depuis vingt-cinq ans, la nation sur le théâtre de l'Europe, lui font une nécessité d'avoir un roi qui monte très-bien à cheval, je propose Franconi et sa dynastie.

« DEVIRE,

« Rue Blanche, 18. »

XVI

C'est à Brunoy que Monsieur s'était attaché Ducis en qualité de secrétaire de ses commandements, passant avec le doux tragique de longues heures à lire, à commenter Shakespeare, sans se soucier du jugement de Voltaire, qui n'avait trouvé dans l'auteur d'*Othello* qu'« un sauvage ivre ».

Le prince se complaisait à être le confident du poète, à lui donner des avis dictés par un goût sûr et par une rare intelligence des exigences de la scène¹ ; il avait la primeur de ses œuvres, et Ducis écrivait avec orgueil à ses amis, après la première lecture d'*Œdipe chez Admète* :

« Monsieur en a retenu des vers. »

Monsieur s'ingéniait à lui aplanir la voie du succès, jouissant ensuite de ses victoires en Aristarque plus encore qu'en Mécène, et, digne petit-fils de

¹ QUERARD, *France littér.* T. V, p. 368 et 369.

Louis XIV, il ouvrait de sa main puissante au tragique persécuté les portes de l'Académie française¹.

Ducis, pour écrire *Œdipe*, son chef-d'œuvre, avait appelé Euripide et Sophocle au secours de Shakespeare ; en se retrem pant aux sources de la Grèce, il semble qu'il eût reçu de la pythonisse la puissance prophétique. Pour peindre les vertus d'Admète, dit M. Onésyme Leroy, une source plus pure s'offrait encore à l'auteur sur le trône même de nos rois, alors occupé par un jeune monarque, l'espoir et l'amour des Français. On devait bientôt voir, hélas ! dans cette tragédie, autre chose que les vertus de Louis XVI : tous ses malheurs s'y retrouvent. Mais quel affreux pressentiment avait fait choisir à l'auteur ce sujet, ce douloureux sacrifice d'un prince aussi bon que magnanime, s'immolant à des divinités implacables ? Ce prophétique esprit, attribue jadis aux poètes, l'éclairait-il lorsqu'il écrivait ces grandes scènes : d'abord celle où Admète, préparé à la mort, recommande à son ami sa malheureuse femme, ses deux enfants, son fils, qui doit régner

¹ L'auteur d'*Œdipe chez Admète* dut à cet illustre patronage plus d'une épigramme acérée.

Œdipe est bien malheureux,
 Ce n'est pas sa faute ;
 Mais il est moins ennuyeux
 Qu'Admète, son hôte.
 Tous les deux sont poursuivis
 Par de cruels ennemis :
 Les Dieux et monsieur Ducis !...
 Ce n'est pas leur faute.

un jour ; celle ensuite où la reine, ignorant que les dieux ont condamné les jours de son époux, vient lui parler, avec des transports de joie, de son peuple, de ses enfants, et semble néanmoins, au milieu de ses accents de bonheur, pressentir l'infortune ? Mais une situation plus déchirante encore, c'est celle où l'infortunée reine, après avoir appris que son époux va se sacrifier, vient, les regards frappés de l'appareil de sa mort, lui reprocher sa feinte. Admète la console et cherche à l'élever jusqu'à sa sublime résignation. Il y a là beaucoup de vers qu'on pourrait croire postérieurs au testament de Louis XVI, mais ils se trouvent dans l'édition des premières tragédies de Ducis donnée par Gueffier en 1780.

Quand l'horrible vision se fut réalisée, Ducis, demeuré fidèle à une auguste amitié, disparut de la scène, se confinant dans une solitude fière et consolée par l'étude.

— Je ne vis plus, disait-il à Bernardin de Saint Pierre, j'assiste à la vie.

Mais cette retraite austère avait encore ses jours de fête, ses deux solennités, son culte du souvenir et de la reconnaissance : le jour de la Saint-Louis ou le jour de la Saint-Guillaume, si l'on fût entré dans son humble demeure de la rue des Bourdonnais, à Versailles, on aurait trouvé l'auteur d'*OEdipe chez Admète* couronnant de fleurs le portrait de « M. le comte de Lille » ou le buste de Shakespeare.

— Les anciens, disait-il, couronnaient de fleurs les sources où ils avaient puisé.

Les présents d'Artaxercès n'ébranlèrent point la

fidélité du poète ; il sut les repousser avec une constance, une noblesse qui font de Ducis le modèle de la dignité dans les lettres.

Alors que la gloire napoléonienne était à son apogée, un personnage de la nouvelle cour, fraîchement décoré d'un titre de comte, s'efforçait d'entraîner Ducis dans la rotation de l'astre impérial, en lui proposant un siège au Sénat :

— Serai-je fait comte ? demanda le poète.

— Certainement ! répondit le tentateur.

— Grand merci alors ! Si M. le comte de Lille, mon maître, rentrait dans sa bonne ville de Paris et qu'on lui annonçât « le comte *du Cis* », il demanderait : « Qu'est-ce que cela ? » Tandis que si on lui annonçait son vieux Ducis, je suis sûr qu'il s'écrierait :

Dans mes bras, mon ami, toi qui n'as pas changé !

Quelque temps après, Artaxercès revint à la charge, offrant la croix.

— J'ai refusé pis ! répondit Ducis.

Et le tentateur s'étant retiré sur ce mot :

— Enfin, dit le poète avec un soupir de soulagement, je suis parvenu à n'être rien !

Comme Homère, comme Milton, il perdit la vue ; mais rien ne put altérer la sérénité de cette âme antique.

Je possède une lettre qu'il écrivait de Versailles, le 15 janvier 1814, à Roger, alors conseiller de l'Université, plus tard membre de l'Académie française, et que je veux reproduire ici tout entière, parce

qu'elle met en lumière l'indulgence de son cœur et le charme de son esprit.

« J'ai tardé, cher confrère en belles lettres et surtout en amitié, parce que j'ignorais votre adresse. Je l'ai fait demander à Andrieux, et c'est un brave homme nommé Léonard, homme de confiance et de moi et de ma femme, demeurant à Paris dans sa maison, rue de la Monnoye, n° 20, vis-à-vis la rue Baillet, qui vous remettra ma réponse. Vous pourrez lui confier vos ouvrages dont vous voulez bien me faire présent, et que j'accepte avec beaucoup de reconnaissance.

» Toute votre lettre m'a pénétré du plus tendre retour pour votre amitié si sincère et si touchante. J'y ai bien remarqué de la grâce et de l'esprit, mais l'accent de votre cœur, qui se fait d'abord sentir, couvre tout le reste. Je suis bien fâché que tous les trésors que m'a procurés Andrieux, me soient arrivés si tard. Que de pertes j'ai faites ! et malheureusement mon grand âge, mes infirmités, ma goutte et un brouillard épais sur ma vue, et tous les besoins d'un octogénaire me retiennent cloué dans mon fauteuil et dans mon lit. C'est ma femme qui me lit mes lettres. Cette réponse que je vous fais, je vous l'écris dans un nuage. J'entends le cœur de mes amis dans ma solitude, mais je ne peux plus les visiter, et même à peine puis-je les voir. Soyez sûr, bon et généreux ami, que votre lettre est gardée en réserve avec toutes celles de nos chers convives et confrères, de la réunion du vendredi. Quand vous

les verrez, parlez-leur, je vous prie, de ma privation. Encore si ma vue m'était restée, j'aurais pu jouir encore d'un travail qui me console. Quel bonheur pour moi qu'il ait existé un Campenon, sans lequel ma tardive édition ne serait pas entre vos mains. Quand vous viendrez à Versailles, venez voir le pauvre aveugle, le vieux ermite de la rue des Bourdonnais n° 33, qui vous aime, vous honore et vous embrasse de tout son cœur.

« JEAN-FRANÇOIS DUCIS. » ¹

Le 4 mai 1814, Louis le Désiré faisait son entrée dans « sa bonne ville de Paris. » Le 10, le Roi recevait cette lettre de l'ancien secrétaire de ses commandements.

« Sire,

» Permettez qu'un vieillard, que Vous avez honoré du titre de Votre secrétaire et d'une bonté distinguée, offre à Votre Majesté le recueil de ses faibles ouvrages. Il se présente à Vos yeux sous le poids et les infirmités d'un long âge, qui se ranime au bruit de l'allégresse universelle et aux acclamations de la France et de l'Europe. J'ai pu voir, Sire, lorsque Vous étiez sur la première marche du trône, combien la délicatesse de Votre goût Vous rendaient chère et douce la culture des lettres latines et françaises. Votre application à l'étude et aux lettres an-

¹ Cette lettre fait partie de mon cabinet d'autographes.

nonçait quels seraient Votre haute intelligence, Votre coup d'œil et Votre fermeté dans les affaires. Aujourd'hui toutes nos espérances sont converties en certitudes. L'univers a changé de face ; les prodiges désastreux ont cessé, les prodiges réparateurs commencent. Vous venez à nous, Sire, avec le pacte social à la main et, pour le soutenir, avec l'amour de Votre peuple, avec le cœur de Henri IV et de Louis XII, c'est-à-dire avec le Vôtre. »

Quand le vieux poète se présente à l'audience du vieux Roi :

— Sire, dit-il puis-je espérer que Votre Majesté n'a pas oublié les traits d'un de ses anciens serviteurs ?

— En voici la preuve ! répond Louis XVIII.

Alors, avec une bonne grâce qui double le mérite de sa merveilleuse mémoire, il déclame ces beaux vers d'*Œdipe chez Admète* :

Oui, tu seras, un jour, chez la race nouvelle,
De l'amour filial le plus parfait modèle :
Tant qu'il existera des pères malheureux,
Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

Ducis ne réplique à « son maître » que par des larmes de joie, d'attendrissement et de reconnaissance.

Deux ans après, le 12 janvier 1816, Ducis se trouvant encore seul avec Louis XVIII, dans son cabinet, aux Tuileries, le Roi lui dit avec énergie ces vers que le père d'Hamlet adresse à son fils quand il lui apparaît

en songe et lui laisse entrevoir la terrible justice que le Ciel exerce sur les rois :

Ah ! s'il m'était permis, cet horrible entretien,
 La pâleur de mon front passerait sur le tien ;
 Nos mains se sècheraient en touchant la couronne,
 Si nous savions, mon fils, à quel prix Dieu la donne !
 Vivant, du rang suprême on sent mal le fardeau :
 Mais qu'un sceptre est pesant, quand on entre au tom-
 [beau !

Et le bon Ducis, ne songeant plus qu'à son amour-propre d'auteur, de s'écrier joyeusement :

— Racine et Boileau récitaient leurs vers à Louis XIV, et Louis XVIII me récite les miens !

Un jour, un gentilhomme de la Chambre se présenta dans l'ermitage de la rue des Bourdonnais, apportant au poète la croix de la Légion d'honneur, — juste récompense du talent, de la dignité, de la fidélité.

Cette fois, Ducis accepta la croix.

Faisant part à Auger de la distinction que Louis XVIII venait de lui conférer spontanément, il écrivait ces lignes, qui sont l'arrêt de l'histoire plus encore que le cri de la reconnaissance :

« Je mettrai aux pieds de mon sage et vertueux souverain mon *Vive le Roi*, qui est au fond de mon cœur, et tous mes vœux pour sa gloire, *qui ne sera pas commune à tant d'autres rois.* »

Le lendemain, le nouveau chevalier s'étant présenté devant Sa Majesté revêtu de ses insignes :

— Ne me remerciez pas, Ducis, lui dit avec bonté Louis XVIII, cela vous va si bien !

Parole exquise, qui, tombant de la bouche du monarque, récompensait, mieux encore que la croix d'honneur, l'homme de talent qui, pour demeurer libre et fidèle, avait voulu n'être rien !

XVII

Cadet de famille, entré de bonne heure dans les ordres, sans protecteurs par suite de certaines frasques, l'abbé de Talleyrand végétait à Paris, — le paradis des ambitieux.

A un *ricevimento* du duc de Choiseul, voyant passer la sœur du ministre, M^{me} la duchesse de Gramont, superbement décolletée suivant l'usage, monsieur l'abbé poussa un « oh ! oh !.. » qui fit retourner la tête à la grande dame.

Intriguée, elle s'enquit du prestolet, apprit qu'il s'appelait Talleyrand-Périgord, se le fit présenter et lui demanda :

— Me direz-vous, monsieur l'abbé, pourquoi, en me voyant passer, vous avez fait « oh ! oh !... » ?

— Mille pardons, madame, ce n'est pas oh ! oh ! c'est ah ! ah ! que j'ai fait.

Et cela dit d'une façon si singulière que la toute-puissante duchesse ne put s'empêcher de rire, d'ac-

corder à l'espiègle sa gracieuse protection et de lui faciliter, par la suite, l'accès du siège épiscopal d'Autun, — où la Révolution, comme on sait, ne le prit pas au dépourvu.

Successivement émigré ¹, ambassadeur de la République, ministre, grand chambellan de S. M. l'Empereur et Roi, puis disgracié en 1808, le prince de Bénévent, — dont le *Nain jaune* devait faire le grand-maître de l'ordre de la Girouette sous le nom de prince de Bienauvent, — se retira sous sa tente, à Valençay, d'où il commença ténébreusement à miner le colosse.

« Talleyrand, a dit Napoléon, était toujours en état de trahison, mais c'était de complicité avec la fortune. »

En 1814, il fait proclamer la déchéance de l'empereur, — et court à Compiègne au devant du Roi.

¹ « Obligé comme tant d'autres de fuir la Terreur révolutionnaire, qu'il avait si bien préparée par sa conduite, il s'était réfugié en Angleterre. On ne sait le motif qui le porta à demander à M. Pitt une audience particulière. Le ministre la lui accorda : elle se prolongea, dit-on, pendant plus d'une heure. Personne ne sut sur quoi avait roulé la conversation, mais chacun apprit, le lendemain, que M. de Talleyrand avait reçu l'ordre de quitter Londres dans les 24 heures, et l'Angleterre dans le plus bref délai. On fut jusqu'à dire qu'après l'audience M. Pitt alla trouver Georges III, et l'aborda d'un air agité en lui disant : « Sire, vous avez dans votre royaume un homme, l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand, qu'il faut faire prendre à l'instant ou renvoyer d'Angleterre. » (V^{te} de VORMEUIL, *Confidences*, p. 101.)

— Prince de Bénévent, lui dit Louis XVIII de son fauteuil, je suis charmé de vous revoir. Il s'est passé bien des choses depuis que nous nous sommes quittés ; vous le voyez, nous avons été les plus habiles. Si c'eût été vous, vous me diriez : Asseyons-nous. Et moi je vous dis : Asseyez-vous.

Sceptique, souple, imperturbable, l'ex-grand chambellan, « homme d'assez d'esprit pour représenter à lui seul trois siècles ¹ », subit cette fine ironie sans déceler qu'il y prît garde : il sentait le maître. Tandis que les tempêtes et les avanies du soldat couronné ne lui inspiraient que l'honnête regret « qu'un si grand homme eût été si mal élevé », il fléchissait sous le regard calme, droit, souvent caustique du Bourbon impotent, sous le trait finement acéré de sa verve toujours prête, et lui, l'homme d'à-propos, si prompt à la riposte et de qui la présence d'esprit était passée en proverbe, il se taisait, pâlisant, décontenancé, bavant de colère, dit Chateaubriand, démonté par le sang-froid de Louis XVIII.

Le ci-devant évêque d'Autun était, du reste, parmi les transfuges de la révolution, un de ceux qui avaient le privilège de réveiller le penchant malicieux du Roi. M. de Talleyrand l'avait surnommé « le roi Richard », et pour être irrévérencieux le surnom n'en était pas moins justifié.

On se souvient de cette loterie de *charité* qui se fit à la cour, où l'on trouva que le sort avait eu

¹ LAMARTINE, *Cours de littér.* T. II, p. 279.

bien de l'esprit, sinon de la charité, en faisant gagner à M. de Talleyrand.....une chasuble.

— Est-il vrai, lui demande un jour Louis XVIII, que vous ayez fait votre paix avec M^{me} de Talleyrand et qu'elle revienne à Paris ?

— Oui, Sire.

— Eh ! eh ! vous aurez aussi votre 20 mars !

Charles Nodier attribuait au « roi Nichard » cet entrefilet que publia le *Nain jaune*, — petit journal qui pinçait jusqu'au sang et qui faisait rire... jaune :

« NOUVELLES DE LA COUR. — Hier, M^{gr} l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme à Sa Majesté Très-Chrétienne. »

Si invulnérable qu'il affectât de paraître, le prince de Talleyrand redoutait donc avec raison la satire du monarque qui se permettait d'avoir, pour ses menus plaisirs, plus d'esprit que le plus spirituel de ses sujets.

— Ce mot n'est pas du Roi, disait le prince à un écrivain courtisan qui avait mis de son fonds dans une histoire de Louis XVIII. Vous lui prêtez de l'esprit : voulez-vous donc qu'il déborde ?

Sans doute le frère de Louis XVI goûtait un secret plaisir, je ne dis pas à humilier, mais à épigrammatiser certains personnages ondoyants et divers, qui, dès les premières secousses de la révolution, avaient érigé la palinodie, la trahison en code politique, en principe d'équilibre. Louis XVIII avait toujours aimé à jouer au plus fin, comme on

aime les jeux où l'on gagne, et le lecteur va voir, si toutefois le récit que j'emprunte à des notes manuscrites de l'époque, n'est pas une œuvre d'imagination, que « le comte de Lille » n'en était pas à son coup d'essai avec les matamores de la République et de l'Empire.

Un soir du mois de mai 1814, une société nombreuse composée d'impérialistes, c'est-à-dire de mécontents, était réunie dans les salons du général duc de Rovigo.

La conversation, très-animée, roulait sur le peu d'espoir d'opérer une fusion sincère entre l'ancienne noblesse et la nouvelle.

Tout à coup un valet annonce d'une voix retentissante :

— De la part du Roi.

A ces mots, chacun se lève avec surprise ; — la curiosité, l'émotion sont peintes sur tous les visages ; on chuchotte entre voisins, on veut voir un messenger de réconciliation et d'alliance dans l'huissier de la chambre du Roi, qui vient de se retirer après avoir remis au général un pli scellé aux armes de France.

Celui-ci brise l'empreinte royale en disant avec le satirique : *Verbosa et grandis epistola venit...*, — car il se piquait d'humanités à ses heures ; puis à ses hôtes, groupés autour de lui dans une attente anxieuse, il donne lentement lecture de ces deux lignes tracées d'une écriture droite, mince, incisive :

« Le Roi recevra le duc de Rovigo demain après la messe.

« LOUIS. »

Le lendemain, à l'heure indiquée, l'ex-ministre de la police impériale se trouve en tête-à-tête avec le Roi.

— Asseyez-vous, duc de Rovigo, lui dit Sa Majesté.

— Sire, mon devoir est de rester debout devant...

— Asseyez-vous, je vous le permets.

— Sire, le respect...

— Asseyez-vous, je le veux ; nous avons à causer, et peut-être sera-ce long.

Le général obéit en s'inclinant et, dans une attitude respectueuse, il attend qu'il plaise au monarque d'engager l'entretien.

— Duc de Rovigo, reprend Louis XVIII après un instant de réflexion, vous avez été ministre de la police générale?

— Sire, l'empereur m'avait fait l'honneur de m'appeler dans son conseil.

— Loin de moi la pensée de blâmer votre dévouement ; j'honore les serviteurs fidèles ; mais la France a retrouvé son souverain légitime ; vous êtes maintenant mon sujet, et c'est à ce titre que je vous demande un renseignement auquel j'attache une importance singulière.

— Que Votre Majesté mette mon respect à l'épreuve.

— Considérez que votre réponse doit être absolument sincère.

— Je suis aux ordres du Roi.

— Duc de Rovigo, il est, vous le savez, de la destinée des princes d'être entourés de traîtres, dans le malheur comme dans la prospérité. Je garde un doute que seul vous pouvez tourner en certitude; encore une fois je fais appelle à votre loyale sincérité.

— J'ai hâte d'obeir au Roi.

— Eh bien! apprenez-moi le nom du misérable qui, trahissant son pauvre maître exilé, correspondait d'Hartwell avec vous.

L'ex-ministre de la police devient pâle et balbutie :

— Sire, j'étais loin de pressentir une pareille question et je...

— J'attends votre réponse, dit froidement Louis XVIII en fixant sur son interlocuteur un regard qui lui fait baisser les yeux.

— Je suis profondément affecté de ne pouvoir obéir à Votre Majesté, mais l'honneur m'impose le silence comme un impérieux devoir.

— La nuit porte conseil, monsieur; revenez demain et je désire, dans votre intérêt comme dans le mien, que vous vous montriez alors moins obstinément discret.

De retour à son hôtel, le général, se renfermant dans son cabinet, ne veut recevoir aucun des visiteurs que la curiosité non moins que l'adulation conduisent en foule à sa porte. Le lendemain, lors-

qu'il se présente devant le Roi, ses traits décèlent l'insomnie.

— Eh bien ! duc de Rovigo, lui dit Louis XVIII, une nuit de réflexion vous a-t-elle rendu plus traitable ?

— Je l'ai passée, Sire, à déplorer que le Roi n'ait pas éprouvé la loyauté de son sujet en lui demandant une chose possible.

— Ainsi vous persistez dans votre refus ?

— L'honneur me le prescrit.

— Nous allons peut-être vous rendre plus accommodant. Connaissez-vous cette écriture ? continue Sa Majesté, en prenant dans un tiroir de son bureau de noyer un paquet de lettres réunies par un cordon de soie.

— Sire, ces lettres sont de ma main.....

— Et celles-ci ?

— Ma surprise est sans égale : c'est également mon écriture !

— Examinez, vérifiez, monsieur, et vous vous convaincrez que vous tenez là toute votre correspondance avec l'agent que vous entreteniez à Hartwell. Comptez, rien n'y manque. Vous voyez que nous sommes bien près de la vérité, cependant nous la voulons tenir de votre bouche : encore une fois, duc de Rovigo, le nom de cet homme ?

— Que Votre Majesté prenne en pitié mon embarras...

— Au lieu d'atteindre et de châtier un scélérat, préférez-vous que nos soupçons aillent s'égarer sur chacun des compagnons de notre exil ?

— On ne vit jamais, Sire, de situation aussi pénible que la mienne.

— Pour lever vos scrupules, faut-il vous dire le montant des sommes que vous avez fait tenir à votre émissaire? N'est-ce pas deux millions trois cent vingt-deux mille francs?

— Grand Dieu! qui a pu instruire Votre Majesté?

— Sommes-nous exactement renseigné?

— Je ne peux que le reconnaître.

— Et vous balancez encore?

— Je supplie le Roi...

— Pour triompher de votre obstination, il nous faut donc employer les grands moyens.

Ce disant, Louis XVIII trace sur une feuille de papier anglais ces mots qu'il met sous les yeux de l'ex-ministre :

« Le Roi invite le duc de Rovigo à lui dévoiler le nom du traître qui vendait ses secrets, à Hartwell. »

Alors le général, muet de surprise, plein d'un trouble douloureux, devient plus pâle encore, et d'une main tremblante il rend l'autographe au monarque souriant, — qui ajoute ces lignes :

« Si le duc de Rovigo résiste aux instances du Roi, il accèdera peut-être à celles de son ami, le comte de Blacas. »

— Je suis anéanti... balbutie le général en examinant avec stupeur l'écriture du Roi. Le nom de

Blacas... ma correspondance entre les mains de Votre Majesté... cette écriture si semblable à celle... Ma tête se perd ! Mes idées se confondent !...

— Et vous cherchez en vain le mot de l'énigme. Eh bien, duc de Rovigo, nous serons plus communicatif que vous : apprenez donc que le traître, votre correspondant d'Hartwell, n'était autre que... Louis, dix-huitième du nom, Roi de France et de Navarre !... La nécessité nous avait contraint à déguiser notre écriture ¹ qui, comme vous le pouvez voir, est méconnaissable.

Les sommes que vous faisiez passer en Angleterre étaient distribuées à de pauvres émigrés, livrés aux horreurs du besoin sur la terre d'exil ; et vous avez ainsi, sans le savoir, monsieur, concouru à beaucoup de bonnes actions. Ce secret n'eut jamais qu'un seul confident, mon fidèle Blacas, et en cela vous avez manqué de sagacité : comment avez pu supposer un seul instant que ce loyal gentilhomme fût capable de trafiquer de la confiance de son vieux Roi et de se ravalier au métier de traître ² ?

¹ Il est certain que, depuis longtemps, Louis XVIII avait deux écritures. Le 9 janvier 1774, il écrivait au chancelier Maupeou :

« ... J'ai encore une autre frayeur, c'est que vous ne croyiez que je me sois servi d'une autre main que la mienne pour écrire tout ceci, mais je vous proteste devant Dieu qui me voit écrire que c'est la même main qui vous a écrit aujourd'hui. La raison de la différence est que, quand je suis pressé (et je le suis excessivement), j'écris fort gros. »

² Si le récit qu'on vient de lire n'est pas, je le répète,

Sur un signe de Louis XVIII, l'ex-ministre de la police impériale, visiblement décontenancé, s'inclina profondément et sortit sans répliquer.

Un témoin caché de cette scène étrange vit glisser un sourire de triomphe sur les traits de celui que M. de Talleyrand appelait le « roi Richard ».

Ce n'était d'ailleurs pas son premier triomphe sur la police impériale. L'avocat François, qui avait dépouillé la toge pour entrer dans le cabinet particulier de Fouché, était chargé, sous le consulat et l'empire, de la rédaction du bulletin secret de chaque jour. Son chef hiérarchique le tenait en parfaite considération, car François s'acquittait de son délicat emploi avec un zèle sans pareil ; — ce qui lui permit, jusqu'en 1814, de faire passer régulièrement à Louis XVIII, en Angleterre, les papiers les plus importants de son bulletin.

Ah ! si le duc d'Otrante ou le duc de Rovigo avait su cela !

une œuvre d'imagination, les impérialistes devaient croire en effet à la trahison de M. de Blacas. Pendant les cent jours, la note suivante parut dans une feuille bonapartiste, *L'Errata des journaux*, numéro du 1^{er} mai 1815, page 12 : « Des bruits plus récents annoncent (de Gaud) que Louis XVIII, reconnaissant que le comte de Blacas était un fourbe qui l'avait toujours *vendu*, l'a chassé et que M. le comte est enfermé dans la forteresse d'Ulm. » M. de Blacas était l'honneur et la fidélité mêmes. — Voyez le chapitre suivant.

XVIII

Le comte de Blacas d'Aulps était d'une des races les plus illustres de la Provence ; ce rameau magnifique de la maison souveraine de Baux n'avait pas seulement le prestige de l'antiquité ; dès le treizième siècle, les Blacas étaient parés de toutes les gloires ; ils avaient l'éclat de grands biens et de splendides alliances¹ ; la vaillance et la courtoisie de ces hauts barons étaient proverbiales, et l'on pouvait voir des armes parlantes dans les nombreux rayons de leur étoile héraldique².

¹ Au XII^e siècle, Catherine de Blacas fut mariée au comte souverain de Toulon. Voici les autres principales alliances de la maison de Blacas : Lascaris, Grimaldi, Ceva, Anduze, Arpajon, Rochegude, Sabran, Simiane, Pontevès, Grasse, Moriès, Villeneuve-Bargemon, Castellane, du Bouchet de Sourches de Montsoreau, Puysegur, Damas, des Cars, Chastellux-Rauzan, Foresta, Vibraye, Sayn-Wittgenstein, La Roche-Aymon, etc.

² Blacas porte : d'argent à la comète à 16 rais de gueules.

Pierre de Blacas, à la tête de chevaliers provençaux, fut à la première croisade, en 1096, conquit la Cappadoce et reçut de l'empereur Alexis Comène l'investiture de la principauté de Césarée¹.

Blacas de Blacas signe, en 1178, au traité de paix conclu entre le comte de Provence et le comte de Forcalquier.

Blacas d'Aulps, surnommé « le grand guerrier », comptait, au commencement du treizième siècle, parmi « les preux de Provence » et parmi les plus renommés troubadours. Sa valeur, son esprit, sa magnificence étaient dans toutes les bouches ; ses contemporains le représentent comme un modèle de toutes les perfections. Il avait l'amour du bien, le culte des arts, l'esprit chevaleresque et pieux. Il fit en 1235 le pèlerinage de Rome et mourut à l'ombre du Latran, sous la bénédiction auguste d'un héroïque pontife, presque centenaire².

La chrétienté porta son deuil ; son trépas fit pleurer tous les yeux et vibrer tous les luths de la chevalerie. Dans un chant funèbre écrit en son honneur, le poète Sordel convia, non sans une virulente ironie, tous les rois et les princes de l'Europe à venir manger du cœur de Blacas d'Aulps « pour être ensuite animés de sa bravoure. » Ses deux petits-fils furent également célèbres dans les armes ; — l'un, Blacasset de Blacas, sire d'Aulps.

Ce sont les armes des sires de Baux, rois d'Arles, comtes de Provence.

¹ Voyez *l'Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau.

² Grégoire IX, alors âgé de 94 ans.

accompagna Charles d'Anjou à la conquête de Naples et composa sur *La manière de bien guerroyer* un poème qu'il dédia au duc de Calabre, frère du roi de Sicile; — l'autre, Guillaume de Blacas, figure au nombre des cent chevaliers de Provence désignés par Charles d'Anjou pour le combat que ce prince voulut soutenir en champ clos, le 1^{er} juin 1283, dans la ville de Bordeaux, contre le roi et cent chevaliers d'Aragon.

Un autre Guillaume de Blacas, en 1382, combattit vaillamment en Italie sous les ordres de Louis d'Anjou, comte de Provence et roi de Naples.

Ceux qui croient à l'influence de la race puiseraient un éloquent argument dans la vie du comte-duc de Blacas; car cette longue carrière, si noblement remplie par les faits d'armes, par le culte des arts et des lettres, par la fidélité à Dieu et au Roi, apparaît non-seulement comme la paraphrase monumentale de la devise des sires de Blacas, *pro Deo, pro Rege*, mais encore comme la magnifique synthèse de toutes leurs gloires.

Pierre-Louis-Jean-Casimir, comte de Blacas, né le 10 janvier 1770, au château d'Aulps, avait quinze ans lorsqu'il entra au service dans un régiment de cavalerie. Il venait d'obtenir le grade de capitaine lorsque la révolution le jeta dans l'émigration.

Après avoir pris une part brillante aux combats de l'armée des princes, puis aux luttes héroïques de la Vendée, le comte de Blacas, tourmenté par

l'ardeur du dévouement et de la fidélité, se rendit à Vérone où le roi de France abritait son infortune. Le fidèle d'Avaray apprécia rapidement ce jeune royaliste de haut lignage dont les actes décelaient une maturité précoce, et dont la conversation offrait le charme singulier d'un mélange de connaissances étendues et de nobles enthousiasmes. M. de Blacas devint le confident du confident du roi, et Louis XVIII, qui avait été le dernier comte de Provence, voulut honorer des marques de sa bienveillance ce digne rejeton d'une grande race, dont le seul nom lui rappelait la phase la plus heureuse de sa vie, sa visite a ses bons Provençaux¹. Cette confiance du ministre cette bienveillance du prince, M. de Blacas les sut mériter par des services signales et par un dévouement à toute épreuve.

Lorsque Louis XVIII eut quitté l'état de Venise, il conçut, après un séjour en Allemagne, la pensée de se réfugier en Russie; mais un négociateur habile pouvait seul obtenir du versatile Paul 1^{er} un asile pour les descendants de Henri de France et d'Anne de Russie². M. d'Avaray désigna au Roi le comte de Blacas, dont la mission eut un plein succès. Puis, lorsque le caprice du tzar, moins excusable que la république de Venise, expulsa brutalement « le comte de Lille », M. de Blacas suivit son malheureux maître en Angleterre, et

¹ Voyez ci-dessus le chapitre III.

² Henri I^{er}, roi de France, petit-fils d'Hugues Capet, épousa Anne de Russie, fille du grand-duc Iaroslav.

lorsque le duc d'Avaray dut partir pour l'île de Madère, il le suppléa dans le poste de « ministre de la guerre de la cour d'Hartwell », car la royauté ne cessa pas un seul instant de fonctionner dans l'exil, et ce ne fut pas une métaphore légitimiste que la dix-neuvième année de son règne, inscrite par Louis XVIII, en 1814, au bas de sa première ordonnance : ni en droit, ni en fait, il n'avait laissé se prescrire la tradition monarchique.

Dans son testament politique, le duc d'Avaray légua le comte de Blacas à son Roi ; ce noble vœu d'un mourant ne fut pas stérile : M. de Blacas tint lieu désormais à Louis XVIII de l'ami préféré qu'il venait de perdre.

Le cabinet du 23 mai 1814, le premier ministère de la Restauration, était ainsi composé :

Le vicomte Dambray, chancelier de France ;

Le général Dupont, ministre de la guerre ;

L'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur ;

Le prince de Talleyrand, ministre des affaires étrangères ;

Le baron Malouet, ministre de la marine ;

M. Beugnot, ministre de la police ;

Le comte de Blacas, ministre de la maison du Roi.

M. de Blacas n'était pas le principal membre, le ministre dirigeant du cabinet ; mais la faveur notoire dont il jouissait auprès du Roi ne tarda pas à lui assigner l'influence prépondérante. Il avait seul le droit d'entrer à toute heure chez Sa Majesté sans se faire annoncer ; ce privilège et son érudi-

tion, que goûtait grandement l'auguste lettré, attirèrent au ministre plus d'une grossière épigramme¹; on lui reprochait jusqu'à la noblesse de son langage, et les envieux inclinaient à ne voir en lui « qu'un faiseur de phrases²; » la très-large part qu'il avait dans l'affection du maître soulevait des éruptions de jalousie qui se firent jour jusque dans le conseil.

— Sachez, monsieur, osa lui dire son collègue, l'abbé de Montesquiou, que la France peut supporter dix favorites, mais pas un favori!

La France monarchique peut être; mais la France républicaine est de force à supporter jusqu'à trois cent soixante-trois favoris!

M. de Blacas, pour désarmer l'envie, s'effaçait avec une modestie pleine de dignité. Louis XVIII le défendait, comme autrefois le duc d'Avary, en l'accablant des témoignages de sa confiance; il le nomma successivement intendant de la Couronne, grand-maître de la chambre, lieutenant-général, chevalier du Saint-Esprit.

Dans une seule circonstance, « le favori » fit agir son intervention personnelle, mais quel cœur patriote oserait l'en blamer? Il activa puissamment

¹ Faut-il rappeler ce malseant quatrain?

Duras, Damas, Blacas
Semblent d'abord un brelan d'as :
En y regardant de plus près,
Ce n'est qu'un brelan de valets.

² Comte de MESNARD, *Souvenirs intimes*.

les négociations dont le terme fut le traité du 30 mai 1814, et certes la France n'eut qu'à se féliciter de la promptitude d'une solution si honorable pour elle ¹.

Le ministre, que les ennemis de la royauté s'attachaient à dépeindre comme dominé par l'orgueil, comme égaré par la prévention, par la passion, maintenait en fonctions dans son département tous les chefs de service et les employés du régime déchu. Il fondait une « Caisse des vétérans » pour assurer, aux conditions les plus généreuses, de fortes pensions aux nombreux serviteurs de la cour napoléonienne que l'empire avait laissés sans ressources. Il défendit contre l'esprit de fiscalité les débris du domaine extraordinaire, dont le revenu put continuer d'être affecté aux dotations militaires et à la restauration des édifices publics. C'est ainsi que plus d'un « vieux de la vieille » dut ses moyens d'existence à l'intervention prévoyante de l'ancien vendéen, de qui souvent peut-être il censura les « préjugés », en lui reprochant une faveur dont le comte de Blacas ne savait faire que le plus noble usage.

Sa sollicitude éclairée ne se borna pas aux bienfaits ; avec un goût judicieux et pur, il enrichit de

¹ Indépendamment des objets d'art, fruits de ses conquêtes, la France, quitte de toute indemnité, conservait par ce traité de notables portions de territoires dans les départements de Jemmapes, de Sambre-et-Meuse, de la Sarre, du Mont-Tonnerre, du Bas-Rhin, et la meilleure partie de la Savoie.

nouveaux trésors nos musées, déjà tapissés de merveilles par nos conquêtes, et il eut la gloire de faire accepter au Roi la restauration du château de Versailles, auguste monument d'un siècle grandiose.

Comme le chêne ¹ dont ses ancêtres avaient pris le nom, M. de Blacas était de haute taille, avec une démarche de prince ; il avait les traits réguliers, d'une beauté noble : les yeux grands, bien ouverts, limpides ; le regard droit et serein, le nez d'un modelage exquis, la bouche petite, les lèvres découvertes, minces, expressives ; pas de barbe, rien que de légers favoris s'arrêtant au milieu de la joue ; la physionomie calme, presque froide, empreinte de fermeté, de ténacité, d'intelligence mûrie, non sans un rayon de douceur, de bonté d'âme, d'intime mélancolie, quelque chose comme l'ombre du malheur, — regain de l'exil, sans doute, — tête saisissante de finesse et de dignité, type de vieille aristocratie où respire l'instinct de l'élite, la majesté d'une grande race.

Son esprit s'était formé à l'école de Louis XVIII, dans les longues causeries de Mittau et d'Hartwell ; il avait sur lui-même un empire étonnant et qu'il ne perdit jamais ². La modération était sa règle en

¹ Dans la langue romane, *blacas* est le nom du chêne.

² Le comte de Mesnard en convient, malgré son extraordinaire animosité contre le duc de Blacas. Dans ses *Souvenirs*, après le récit d'un pénible épisode, il ajoute : « M. de Blacas en fut profondément blessé, mais tel est l'empire qu'il exerce sur lui-même que son visage diplomatique n'en fut nullement altéré. »

tout, fors le dévouement, l'honneur et le bien ; il était d'une intégrité rigide, mais sans affectation, comme tout ce qui est de tradition et de nature ; ses manières étaient plus imposantes que séduisantes, et pourtant, sous cette enveloppe presque sévère, battait un cœur profondément sensible. Sa libéralité avait des délicatesses féminines et dépassait jusqu'aux bornes de son immense fortune.

Le 23 avril 1814, la veille de la rentrée de Louis XVIII dans le royaume de ses pères, il avait épousé cette belle et sainte Félicie de Montsoreau ¹, modèle de toutes les grâces de qui M^{gr} le duc de Berry, peu d'années avant, écrivait au comte de Chastellux :

» Vous avez vu à Venise M^{me} de Montsoreau et ses filles : l'aînée est un ange ; c'est la personne la plus accomplie que je connaisse. Elle a toutes les vertus et tous les charmes : la douceur, l'esprit et la figure ². »

Union bénie, couronnée de quatre fils, modèles eux-mêmes de foi, de dévouement et de loyauté !

Si l'on se reporte aux difficultés multiples, vraiment effrayantes, auxquelles, dès ses premiers pas,

¹ Félicie du Bouchet de Sourches, fille aînée du comte de Montsoreau, d'une ancienne et illustre maison dont la branche aînée, en 1816, reçut de la munificence de Louis XVIII le titre de duc de Tourzel.

² CHATEAUBRIAND, *Mémoires sur le duc de Berry*, livre III, chap. I.

se heurta la Restauration, la réflexion induit à penser que le ministère initial de cette transformation politique, sociale, nationale, était fatalement un ministère sacrifié. En effet, dans la brusque transition du despotisme militaire à la liberté constitutionnelle, le cabinet devint le point de mire de toutes les rancunes sourdes, de toutes les déceptions, de tous les mécontentements, de tous les pièges. L'essai loyal de la Charte lui aliéna une fraction considérable du parti royaliste, et sa généreuse modération ne désarma point les autres partis. La coalition des républicains et des bonapartistes existait déjà, et c'était si bien la royauté qu'elle visait¹ à la tête que tous ses coups étaient dirigés sur le seul comte de Blacas, encore qu'il ne fût pas premier ministre, mais parce que l'opposition inclinait à voir en lui l'interprète de la politique personnelle de Louis XVIII.

L'opposition se trompait certainement, ou plutôt elle feignait de se tromper : sans avoir rien abdiqué de l'influence et de l'autorité légitimes du monarque, Louis XVIII observait avec une scrupuleuse déférence les règles libérales de gouvernement qu'il avait lui-même instituées. A l'exemple du Roi, les ministres se cantonnaient dans la Charte avec une étroite rigueur, et M. de Châteaubriand le leur reprochait avec une ironie amère.

« Ils prennent leur impuissance pour de la pro-

¹ « C'était à la dynastie qu'on en voulait réellement. » L'aveu est de M. Lavallée, *Hist. des Français*, T. IV, p. 605.

fondeur. Ce ministère est un mal pour la monarchie ; il laisse périr la France au nom de la Charte ! »

Tandis que les hommes qui avaient servi Napoléon se plaignaient d'être traités en parias, les émigrés se plaignaient que tous les emplois fussent donnés aux bonapartistes .

C'est que le ministère était imbu de cette doctrine, plus sentimentale que pratique, que l'honnêteté suffit à tout et que la volonté du bien est le premier gage du succès.

« Quand on a assez de lumières pour s'apercevoir qu'on se trompe, et trop de vanité pour en convenir, on s'enfonce dans ses propres erreurs. C'est la marche et la consolation de l'orgueil. L'esprit du ministère s'exaspéra. Lorsqu'on allait se plaindre d'un mauvais choix ou proposer un royaliste, on répondait : *Nous irions chercher un buonapartiste habile pour le placer, s'il voulait l'être.* Les buonapartistes n'ont pas manqué, et Buonaparte est revenu. Et pourtant le ministère... comptait, parmi d'excellents royalistes connus par leurs généreux efforts contre la révolution, des hommes d'une conduite pure, d'un caractère désintéressé, et qui n'avaient fléchi le genou devant aucune idole². »

Tout ce passage porte sur M. de Blacas ; l'auteur

¹ CHATEAUBRIAND, *De la monarchie selon la charte*, p. 44-45.

² Les royalistes « disaient avec fièvre qu'entre oublier un tort et accorder sa confiance il devait y avoir une différence. » H. de l'ÉPINOIS, *Histoire de la Restauration*, p. 31.

des *Mémoires d'outre-tombe* le reconnaît expressément. C'est une peinture dans la manière noire ; il y a trop d'ombres, — et de rancune.

Joseph de Maistre était plus clairvoyant, plus équitable lorsqu'il écrivait à M. de Blacas, en 1815 :

« Toujours, mon cher comte, vous avez été en butte à une très-grande opposition, mais toujours j'ai rendu, malgré les sots, et toujours je rendrai, malgré les méchants, justice complète à votre caractère¹. »

S'il est vrai que « parmi les noms qui, de nos jours, ont eu du retentissement et de l'éclat, il en est peu qui aient été frappés d'une aussi constante impopularité que le nom de M. le duc de Blacas² », s'il est vrai encore que, parfois, il s'exposa trop hardiment aux censures, aux défiances de l'opinion, ce n'en est pas moins une extrême injustice, une grave infidélité historique que de faire peser sur M. de Blacas seul la responsabilité des fautes de la première Restauration.

L'année 1815 s'ouvrit triste et menaçante ; la conspiration bonapartiste se tramait et se propageait activement ; la police, malgré les loyaux efforts de M. d'André, continuait à recevoir l'impulsion funeste de Fouché ; ce n'était pas à M. Ferrand, administrateur capable, mais peu prévoyant et peu actif, c'était à M. de Lavalette, qu'obéissait encore le personnel des postes ; la correspondance avec l'île

¹ *Lettres*, T. I, p. 317.

² V^{te} de La Boulaye, *Notice hist. sur le duc de Blacas*, p. 2.

d'Elbe se faisait ouvertement¹; l'armée, travaillée par des officiers perfides, aspirait à une grande revanche napoléonienne; des conciliabules se tenaient chez la duchesse de Saint-Leu, et une partie de la population, ne redoutant rien d'une police aveuglement bénigne, parlait hautement du retour de l'empereur.

L'île d'Elbe était à peine surveillée; l'officier de marine chargé de cette surveillance trahissait², tout marchait à une catastrophe, quand Paris se livrait à la joie, quand des marques d'attachement étaient prodiguées au Roi et que son gouvernement paraissait endormi dans une parfaite quiétude.

Dès le mois de janvier, les royalistes avaient signalé à M. l'abbé de Montesquiou le danger des communications chaque jour plus fréquentes avec l'île d'Elbe. Le marquis de Bouthillier, préfet des Bouches-du-Rhône, ne cessait d'appeler sur ce point l'attention du ministre de l'intérieur, — mais aucune mesure n'était prise.

¹ « Des généraux prêts à lever l'épée, correspondant avec l'empereur dans un but encore indéterminé, et intriguant avec Fouché, commençaient même des mouvements militaires. Barras, l'ancien directeur, informa le gouvernement de ces menées et annonça qu'on était sur un volcan; mais le gouvernement ne voulut pas le croire. Les adresses des villes, les protestations de dévouement de l'armée lui faisaient illusion. » H. de l'ÉPINOIS, p. 28.

² Après le 20 mars 1815, il écrivit au ministre de la marine de Napoléon pour solliciter une récompense, « parce qu'ayant vu et reconnu le bâtiment qui portait l'empereur, il l'avait laissé librement passer. »

Vers la fin de février, un lieutenant-général, le vicomte de Vormeuil, ami du ministre, lui fit part de ses alarmes, que partageaient tous les serviteurs fidèles de Louis XVIII.

— Allons, allons, mon cher vicomte, répondit l'abbé de Montesquiou avec un aimable mélange de reproche et d'enjouement, encore Buonaparte, toujours Buonaparte!... Mon Dieu! nous savons tout cela, tranquillisez-vous.

— Mais, mon cher ami, vous êtes trop rassuré; vous ne savez pas ce qui se passe, ce dont nous sommes menacés; on conspire au dedans et au dehors...

— On conspire! Ah! oui, on conspire, nous le savons très-bien, mais tout cela n'aboutira à rien.

— Vous connaissez notre ami, le comte de Bruges, il est très-alarmé. Le maréchal Soult a donné d'excellents avis, m'a-t-il dit, qu'on ne veut pas suivre, et qui seraient bien utiles s'ils étaient écoutés.

— Oui, M. de Bruges m'en a parlé... Mais dormez en paix, mon cher vicomte, et reposez-vous sur nous¹.

Le comte de Blacas était loin de partager cette périlleuse sécurité², mais ses appréhensions se brisaient contre un parti pris de confiance et de dédain.

On a dit que ce fut lui qui engagea Louis XVIII

¹ V^{te} de VORMEUIL, *Confidences d'un lieutenant général*, p. 212.

² V^{te} de La BOULAYE, *Notice*, p. 12.

à sortir de Paris, où cependant la garde nationale et la jeunesse des écoles eussent défendu leur vieux roi; mais il faut tenir compte de la stupeur foudroyante qui suivit la nouvelle du débarquement de l'empereur, téméraire aventure que toute la cour, sauf Louis XVIII, considéra d'abord comme un acte de pure folie; il faut surtout, pour concevoir la résolution du roi, se rappeler qu'elle lui fut inspirée par des avis clandestins de Fouché, qui représentait comme mauvaises les dispositions de l'armée. Louis XVIII, « dans sa sagesse, voulut éviter un conflit dans Paris ¹. » Il partit donc pour Lille, d'où les événements le rejetèrent en Belgique, non sans lui arracher cette prophétique exclamation :

— Ceci va devenir l'unique affaire de l'Europe : que je plains ma pauvre France ² !

Le comte de Blacas suivit son prince à Gand; l'exil et la fidélité n'étaient pas choses nouvelles pour le successeur du duc d'Avranches.

Tandis que les feuilles serviles de Paris l'accablaient de sots outrages ³, le ministre de Louis XVIII s'appliquait à atténuer les effets de l'irritation profonde des souverains alliés, qui ne se pardonnaient pas d'avoir, en 1814, laissé la France trop puissante. Afin de rendre moins oppressives les exi-

¹ V^{te} de VORMEUIL, *Confidences*, p. 217.

² Le succès du retour de Napoléon « peut éblouir l'imagination, mais ne doit trouver grâce ni devant la raison, ni devant la morale, ni devant la politique. » DUVERGIER DE HAURANNE, *Hist. du gouvernement parlementaire*, T. II, p. 55.

³ Voyez la dernière note du chapitre précédent.

gences des victorieux, il obtint que des commissaires français seraient placés près des corps d'armées étrangers ; secondé par le loyal concours du duc de Wellington, il put déjouer une partie des trames les plus menaçantes pour le sort de sa malheureuse patrie.

De toutes parts affluaient les nouvelles sinistres ; les rancunes et les convoitises se donnaient implacablement carrière contre nous ; M. Beugnot, écrivant au comte de Blacas, se demandait tristement s'il devait nous rester une France¹ !

M. de Châteaubriand, qu'il voyait chaque jour à cette époque, se méprit gravement et durement sur l'objet des douloureuses préoccupations du ministre.

¹ Le prince de Hardenberg, au nom de la Prusse, disait : « Il serait impardonnable de retomber dans la faute de 1814, il faut exiger des garanties. Veut-on une paix durable et solide, il faut que la France rentre dans sa défensive formée par l'art ou par la nature, et qu'elle rende à ses voisins la défensive qu'elle leur a ôtée, c'est à-dire l'Alsace et les forteresses des Pays Bas, de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre. Si on laisse échapper cette occasion visiblement amenée par la Providence, des torrents de sang couleront pour atteindre ce but. » Lord Liverpool, M. de Metternich lui-même ne parlaient pas autrement ; le ministre de Wurtemberg disait nettement que l'Alsace et la Lorraine devaient être revendiquées comme indispensables à la sûreté de l'Allemagne. Voyez SOREL, *Le traité de Paris*, p. 73, 97, 105. — Les événements de 1870-1871 nous ont prouvé que l'étranger a contre la France une politique traditionnelle et précise, tandis que la nôtre est livrée aux hasards des révolutions, aux lubies des sectaires et des incapables. Pauvre France !

« M. de Blacas, dit-il avec une causticité peu digne de son esprit, était devenu soucieux et triste ; moi, pauvre homme, je le solaciais. A Vienne on ne lui était pas favorable ; M. de Talleyrand s'en moquait ; les royalistes l'accusaient d'être la cause du retour de Napoléon. Ainsi, dans l'une ou l'autre chance, plus d'exil honoré pour lui en Angleterre, plus de premières places possibles en France : j'étais son unique appui. Je le rencontrais assez souvent au marché aux chevaux, où il trottait seul ; m'attendant à son côté, je me conformais à sa triste pensée. »

C'est joliment dit, mais en lisant ce persiflage on se rappelle ce qu'une femme d'un sens exquis, madame de Genoude, disait de l'illustre et spirituel vicomte :

— Il voit si loin en politique, quand il ne se met pas devant lui !

Mais on va voir que le cœur est quelquefois plus fin que l'esprit.

Si M. de Blacas n'avait pas invité Louis XVIII à quitter les Tuileries, ce fut lui qui, pour étouffer dans le germe les intrigues ténébreuses qui enveloppaient les souverains coalisés, détermina le Roi à rentrer dans le royaume sans attendre l'avis ou le consentement des vainqueurs ; et c'est alors que se produisit une scène vraiment sublime de dévouement et de loyauté.

Mieux qu'en aucun temps Louis XVIII avait pu, dans le désarroi de Gand, apprécier les mérites, le patriotisme, le cœur du comte de Blacas, et la fa-

veur du ministre pouvait être désormais considérée comme inébranlablement assise. Rien à cette époque, semble-t-il, n'eût séparé le roi de l'ami qu'il venait de nommer pair de France, et auquel l'attachaient de nouveaux liens de gratitude. Mais M. de Blacas ne se faisait pas illusion sur son impopularité, ni sur les difficultés dont elle eût compliqué la seconde Restauration.

Non sans une émotion poignante, mais avec une fermeté stoïque, cet autre Achate, au moment où Louis XVIII allait franchir la frontière de France, le supplia de lui permettre un éloignement qu'il eut le courage de faire envisager au roi comme une nécessité à subir, comme une mesure de sage politique ; la résistance, l'affection du monarque furent vaincues par l'insistance respectueuse, par l'abnégation du sujet ; — et M. de Blacas reprit seul cette fois, et volontairement, la route de l'exil.

M. de Châteaubriand avait assisté à ce royal combat de générosité, dont le récit appelait un Homère : on souffre, pour l'auteur des *Martyrs*, lorsque l'on constate qu'il en a méconnu la grandeur, puisque ses *Mémoires* le passent sous silence.

Comme « le grand guerrier » son ancêtre, le comte de Blacas d'Aulps prit le chemin de Rome, qui, pour un cœur catholique, est encore le chemin de la patrie.

Le roi très-chrétien avait choisi, pour le représenter auprès du successeur de Grégoire IX, le fils des croisés, le confident de sa pensée, le délicat érudit, le Mécène français.

M. de Blacas eut tout l'honneur du Concordat de 1815 ; puis il quitta la cour de Rome pour la cour de Naples, où il négocia heureusement l'alliance de M^{sr} le duc de Berry avec la princesse Caroline des Deux-Siciles.

Son renom de droiture, d'équité, de loyauté lui valut en 1820 un honneur peu commun : tous les princes d'Italie le chargèrent de leurs intérêts au congrès de Laybach, où il représentait la France avec le comte de la Ferronays et le comte de Caraman ; — hommage de confiance et d'estime dont l'éclat rejaillissait sur notre patrie !

Les souverains comblèrent d'honneurs à l'envi le noble diplomate, et Louis XVIII, voulant enchérir sur leur munificence, lui conféra la dignité ducal.

Mais, si doux que soit le séjour de Naples, le duc de Blacas avait la nostalgie de son roi ; il offrit sa démission. Le vicomte de Montmorency l'informa qu'elle était acceptée, non sans de longues hésitations, parce que le ministère redoutait que le grand-maître de la Chambre ne se servît de sa charge de cour pour rentrer dans la politique active.

« Le plus grand bonheur pour moi, écrivait-il à M. de La Boulaye, sera toujours de me trouver auprès du Roi, et j'ai trop souffert de mon éloignement pour ne pas en voir le terme avec une vive satisfaction. D'ailleurs, je ne désire et ne demande rien autre chose, ainsi il n'est pas difficile de me satisfaire. »

Le gentilhomme se tint scrupuleusement parole ; mais la défiance ne tomba pas. En 1823, il dut s'en retourner à Naples, où il résida jusqu'en 1830, se consolant par les arts, qu'il avait toujours cultivés avec cette généreuse passion qui était le privilège de sa race.

A vingt ans, étant capitaine de dragons, le comte de Blacas charmait les loisirs de la garnison par l'étude des monuments de l'antiquité ; il recueillait déjà les médailles, les vases de terre cuite, les pierres gravées ; ses collections devaient rivaliser, un jour, avec les plus riches musées publics.

Il se servit de sa grande fortune non-seulement pour former ces précieuses collections, mais aussi pour les vulgariser par la gravure. Sa munificence permit à Panofka d'éditer le somptueux recueil des plus beaux vases de la galerie ducale¹ ; à Reinaud, de publier ses *Monuments musulmans*² ; à Raynouard de nous donner les *Poésies des Troubadours* ; à Mazois, d'aller séjourner en Italie ; à Lanci, de pousser ses études de paléographie arabe ; à Champollion, de mener à bonne fin ses travaux et ses découvertes en Egypte.

C'est à ce vrai grand seigneur que nous devons notre musée d'antiquités égyptiennes³ ; qui s'en souvient aujourd'hui ?

Il avait le culte des aïeux, et l'on s'en aperçut

¹ Th. PANOFKA, *Musée Blacas*.

² C'est le recueil des pierres gravées mahométanes du duc de Blacas.

³ Musée Charles X.

bien lorsqu'on vit au Salon cette magnifique peinture, panégyrique saisissant de l'honneur, du courage, de la poésie, de la foi, glorification filiale d'un ancêtre :

« Blacas d'Aulps, trouvère, surnommé le Grand-Guerrier, armé par Huguette de Sabran, au moment de partir pour la Terre-Sainte. »

Si ce fut de l'orgueil c'était le plus légitime : il convient de forcer la multitude à méditer sur l'empire et le bienfait des traditions ; c'est faire œuvre licite et salubre ; qui ne voudrait mettre le prestige de l'art au service de sa race pour l'exalter, pour contraindre l'opinion à conclure que l'on porte dignement le poids de huit siècles de vaillantises et de magnificences ?

Le duc de Blacas fut cruellement atteint par la mort de Louis XVIII ; les témoignages de la vivacité de sa douleur et de ses regrets abondent dans sa correspondance ; le prince, de qui les pamphlétaires ont fait un froid égoïste, un sceptique indifférent, n'oublia pas dans ses dernières volontés le plus dévoué de ses serviteurs, le plus désintéressé de ses amis.

En 1830, le duc de Blacas, — qui se souvenait d'avoir vu le roi de France souffrir de l'indigence à l'étranger, — réalisa sa fortune, et avec un discret empressement il sut la mettre tout entière à la disposition de Charles X, dans sa retraite de Prague.

C'est une auréole que ce noble sacrifice, un

rayonnement de plus pour le blason des Blacas !

Le duc sortit de France en ne se dissimulant pas qu'il allait à l'exil suprême ; mais « la blanche fidélité¹ », comme traduisait Louis XVIII, le lui rendit souverainement doux. Il mourut subitement le 17 novembre 1839, à Vienne, à l'*Hôtel du Cygne* qu'il devait quitter, le jour même, pour se rendre à Goritz, auprès de la famille royale.

Par son testament, il légua à M^{gr} le comte de Chambord ce qu'il avait lui-même reçu de la munificence de Louis XVIII, et, comme dernière faveur de la Royauté, il sollicitait l'honneur d'être inhumé aux pieds du roi Charles X, — comme s'il voulait qu'en dépit de la mort sa fidélité lui survécût.

Quel resplendissant exemple que cette enviable constance, fière et tenace, qui, s'attachant à l'infortune comme d'autres à la prospérité, n'eut de théâtre que l'exil et de terme que la tombe !

Dans le billet de faire part de son décès, l'admirable royaliste était qualifié « duc de Blacas d'Aulps, marquis de Vergnen, Seigneur de Crécy, Bourbon, Vaux, Kirchberg, Erlaa, Canalès et Frohsdorf, duc et pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, lieutenant-général, ministre d'Etat, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et de la Toison-d'Or, grand-croix de l'ordre de Saint-Etienne, de

¹ HORACE, Livre I, Ode XXXV :

Te Spes, et albo rara Fides colit
Velata panno.

l'ordre de Saint-Janvier, de l'ordre de Saint-Ferdinand, de l'ordre de Charles III, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. »

Toute cette brillante nomenclature impressionne moins la pensée que le spectacle de l'unité d'une longue existence, dont la loyauté fut la règle inviolable et le trait distinctif.

M. de Blacas était de l'Académie des inscriptions et belles lettres ; ses confrères eurent la courtoisie de lui donner pour successeur le marquis de Ville-neuve-Trans, son compatriote, l'aimable et savant historien du bon roi René.

« Vaillance de Blacas ! » disait le bon roi ; les Bourbons diraient aujourd'hui : « Fidélité de Blacas ! »

Et cette brève devise, gravée sur la tombe du loyal serviteur, serait plus éloquente que l'énumération des plus éclatantes dignités.

Le vœu suprême du duc de Blacas fut exaucé ; il repose aux pieds de Charles X à Goritz, dans cette chapelle, maintenant historique, du couvent de Castagnavizza, rendue au culte, en 1796, par l'abbé Philippe de Poli, qui avait obtenu de l'empereur d'Allemagne « la permission de donner asile à plusieurs ecclésiastiques français que la Révolution avait chassés de leur pays¹. »

Si l'on écrivait la vie de M. de Blacas, il faudrait

¹ *La Mode*, 15 janvier 1842, p. 85.

y mettre en épigraphe ce que disait de lui M. de Montbel :

« C'est un homme monumental et qu'on ne saurait par où entamer. »

XIX

Napoléon était sorti de France ayant au chapeau la cocarde blanche ; il l'avait déjà portée au début de sa carrière militaire.

« Louis XVIII, avait-il dit en partant pour son royaume d'Elbe, ne fera jamais rien de la nation française s'il la traite avec trop de ménagement. »

C'était simplement conseiller au frère de Louis XVI de se coucher dans le lit de l'ex empereur en ne changeant que les draps.

Après un laps de plus de soixante années, à moins d'avoir étudié par le menu l'histoire des premiers temps de la Restauration, il est difficile, sinon même impossible de se rendre compte des obstacles multiples que Louis XVIII eut à surmonter, non tant pour recouvrer le trône de ses aïeux que pour imprimer à son gouvernement une impulsion en rapport avec les droits publics que consacrait la Charte constitutionnelle. On a pu dire qu'il avait conquis la

France en lui présentant son image dans ce code des nouvelles institutions.

— Ma couronne est là ! s'écriait Louis XVIII en contemplant, du balcon des Tuileries, un peuple immense, enthousiasmé de sentir le cœur de son Roi battre à l'unisson du sien. Henri IV l'a conquise par les armes, moi par mes méditations. J'ai gagné ma bataille d'Ivry.

Oui, le peuple tout entier, sauf les sans-culottes endurcis, les grognards¹, les byzantins, — qui ergotaient sur le mot² quand ils avaient la chose, — acclama dans le roi Bourbon le sage qui faisait aux victoires désastreuses succéder le règne légitime de la paix avec honneur et de la liberté sans secousses.

Parmi les royalistes, dans l'entourage même du Roi, sa politique de conciliation, de réconciliation souleva des critiques véhémentes ; les actes d'indulgence, de générosité, de pardon, de clémence que lui dictait son cœur de père ne furent pas à l'abri du blâme ; on l'accusa de pactiser, dans son intérêt propre, avec les ennemis de la religion, avec les bourreaux de la monarchie ; jusque dans les Tuileries, il se disait que le Roi n'était pas royaliste. A

¹ Le duc de Berry, passant une revue, est accueilli par quelques cris de vive l'empereur. « Eh ! Qu'avait-il donc, votre empereur, demanda le prince à un vieux soldat balafre, pour que vous l'aimiez tant ? — Il nous menait à la victoire ! répondit le grognard. — Parbleu ! répliqua le prince, c'était bien malin avec des hommes comme vous ! »

² Octroyer.

quoi M. de Talleyrand répondait : « Pourtant il a été à Gand !... » On s'indignait qu'il conservât aux régicides Grégoire et Panis les pensions que leur avait allouées l'ex-empereur, qu'il achetât les chefs-d'œuvre de David ¹, qu'il comprît la violette dans l'amnistie, qu'il fit passer en secret des secours à Tallien ², qu'il pensionnât la malheureuse sœur des Robespierre ³ ; on traitait Louis XVIII de jacobin couronné, on l'appelait le roi Voltaire.

¹ *Les Sabines et Léonidas aux Thermopyles*, acquis par le Roi en 1819.

² MONTGAILLARD, T. IX. p. 20.

³ Voici un quatrain qui nous apprend de quelle manière fut appréciée par quelques royalistes la magnanimité de Louis XVIII :

Notre bon roi Louis veut que l'on constitue
A tous les Robespierre une dotation.
Pourvu qu'il n'aille pas, dans sa compassion,
Leur dresser... — La potence ? — Oh ! non, une statue !

Voy. *Cri d'indignation de tous les vrais français : Haine aux deux Robespierre ou Amour des Bourbons*, par Jorand (1815,) et *Le Parachûte*, par le Ch^{or} de Fonvielle, Août 1819, p. 210. Chose digne de remarque ! Les révolutionnaires, pas plus que les royalistes, ne pardonnèrent au Roi sa générosité. « A cette question de David d'Angers : *Comment expliquer la pension que la sœur de Robespierre recevait de Louis XVIII ?* Barère fit un mouvement de colère et avec l'expression du mépris s'écria : « Ce Louis XVIII est le plus grand fourbe que la terre ait porté ! Il n'avait pas pu salir cet homme de son vivant, il a tâché de le faire après sa mort. Voilà ce qui explique cette pension dont on a tant causé. » (*Memoires*, T. I. *Not. Hist.* p. 119.) En 1788, l'avocat Barère, assistant à une cérémonie de cour, faisait montre d'autres sentiments : « Je me suis senti ému, écrivait-il, quand

Ce Voltaire est partout, et même sur le trône !

On l'excitait aux rigueurs inutiles ¹, aux mala-

j'aperçus Monsieur, qui passe à tort ou à raison pour être un prince populaire, doux et ami des lettres et de l'humanité. » (*Mémoires*, T. I, p. 352.) Après le meurtre de Louis XVI, l'Anacréon de la guillotine, devenu agent secret de Napoléon, écrivait ceci : « Le comte de Provence fut l'intrigant le plus corrupteur et le plus perfidement habile que la famille des Bourbons ait produit. » *Mémoires*, T. I, p. 62. — Voy. la note première du chap. I de ce livre. Quel hommage involontaire à la haute intelligence de ce prince, et comme le regret y perce qu'il eût pu mettre la frontière entre lui et l'homme qui fit décréter la Terreur ! Pour revenir à la sœur de Robespierre, rappelons qu'elle lui écrivait, le 18 Messidor an II : « Votre haine pour moi est trop aveugle pour ne pas se porter sur tout ce qui me témoignera quelque intérêt. » Et que Robespierre jeune disait à son frère : « Ma sœur n'a pas une seule goutte de sang qui ressemble au nôtre. Je la regarde comme notre plus grande ennemie. *Il faut prendre un parti décidé contre elle.* » O fraternité républicaine ! (*Rapport fait au nom de la Commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et de ses complices*, par E. B. Courtois, député de l'Aube. Imprimé par ordre de la Convention nationale, Paris, an III, pages 177 et 179.)

¹ Voyez : 1° *Exposé hist. de l'abus que des hommes perfides ont fait de la clémence de Louis XVIII et des calamités qui en sont résultées pour la France*, par Debavay et Rous-sialle. — 2° *Extraits des Mémoires de l'immortel duc de Sully concernant la nécessité de punir les factieux, les conspirateurs, les criminels d'Etat*. Paris, 1815. — 3° *Un mot sur la clémence du roi*. L'auteur conseille de faire quelques exemples et renvoie au chap. xvi de Machiavel : « De la cruauté et de la clémence, ou s'il vaut mieux être aimé que craint. » — 4° *Des crimes de Buonaparte et de ses adhérents*, broch. publ. en 1814 chez Dentu (Bibliothèque nationale L, 48. b.

droites représailles¹ ; sa clémence était qualifiée de huitième péché mortel ; S. M. T. C. ne se traduisait plus par Sa Majesté Très Chrétienne, mais par Sa Majesté Trop Clémentine ; d'aucuns affectaient de ne désigner le Roi que sous le nom de Clément XV.

— J'ai perdu la partie, dit-il un soir en quittant le whist.

— Parce que le Roi le veut bien, osa murmurer une voix ; c'est excès de clémence !

Une autre fois, jouant aux bouts rimés, divertissement qui lui plaisait fort parce qu'il y était passé maître, Louis XVIII avait donné ces deux rimes à remplir : *France, Clémence*. C'était aller témérairement au-devant de l'orage. Un rimeur ne tarda pas à répondre :

Trois fléaux pèsent sur la France :
L'impôt, la pluie et la clémence.

Le roi poète ne fit que rire de l'audacieux im-

159, 8^o.) et concluant en ces termes : « Henri IV pardonna aux ligueurs, rendit Mayenne un sujet fidèle ; *mais Henri IV punit Biron* : il fut clément et ferme tout à la fois. Vous l'avez pris pour modèle, sire ; comme lui, vous sauverez la France. » — Voyez aussi. P. F. HENRY, *Procès et meurtre de Charles I^{er}, et de 29 régicides mis en justice après la restauration de Charles II*. Paris, 1816, 2 vol. in-8.

¹ Voy. *Conversation entre le gobe-mouche Tant pis et le gobe-mouche Tant-mieux*, par le comte de Fortia. Les interlocuteurs s'occupent de combler le déficit financier, et concluent qu'il faut prendre la moitié de leurs biens aux gens enrichis par la révolution et Buonaparte.

promptu, prit un crayon et répliqua par ce quatrain :

Les premiers seront adoucis,
J'en nourris du moins l'espérance ;
Pour le second, rien je n'y puis ;
Le troisième est ma jouissance.

Il est bien vrai, quoi qu'en aient dit ses détracteurs, que le seul mot de punir faisait mal à ce monarque paternel ¹.

— Retenez bien ceci, disait-il à son ministre : je vous ai nommé afin que vous soyez méchant.

Et comme M. Decazes allait se récrier :

— Sans doute, reprit Louis XVIII, il faut des punitions, de la sévérité ; c'est pour cela que j'ai besoin de ministres. S'il ne s'agissait que de grâces et de pardons, je saurais fort bien gouverner tout seul ².

Des publicistes fougueux, la plupart royalistes du lendemain, multipliaient les appels à la répression implacable ; le Roi s'efforçait loyalement d'apaiser ce déchaînement de fureurs justicières ; on pouvait lui appliquer ce que sir Samuel Romilly disait du chancelier Eldon :

¹ En 1814 il était facile au Roi de se venger du prince de Lambesc qui lui avait renvoyé à Hartwell le collier du Saint-Esprit, lors du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le petit-fils de Henri IV souffrit, en 1814, que le nom du prince fût rétabli sur la liste des cordons-bleus.

² Voy. le discours prononcé par Liadières, à la chambre des Députés, dans la séance du 29 Août 1835.

— S'il a un défaut, c'est de trop craindre d'être injuste.

Mais ce défaut est la vertu maîtresse d'un prince, et l'histoire impartiale peindra Louis XVIII sous les traits virgiliens d'un nouvel Enée :

*Rex erat Æneas nobis quo justior alter
Non fuit.*

L'effet de ces tiraillements, de ce déplorable désaccord devait être la dissolution des forces royalistes et faciliter le retour de l'île d'Elbe, — lamentable aggravation des désastres dont la France était encore toute meurtrie.

M. le comte de Lort de Sérignan, ancien chevalier de la garde du Roi, dans ses intéressants *Souvenirs*, a tracé un tableau saisissant des scènes pleines de larmes qui précédèrent le départ du Roi.

Peu de jours avant, alors que le maréchal Ney jurait de « ramener le Corse pieds et poings liés dans une cage de fer », M. de Lort, aux Tuileries, avait vu « le Roi de fort belle humeur, portant le frac bleu barbeau sous lequel on l'a tant de fois représenté ; par dessus, des épaulettes de lieutenant-général et, à la boutonnière, un bouquet de *violettes de Parme*. Louis XVIII était un homme d'esprit. Je ne saurais dire quel effet produisirent, ainsi placées, ces violettes, symbole avoué des partisans de Bonaparte. On chuchotait, on riait ; quant au Roi, clignant malignement son œil railleur, il offrait de semblables bouquets à toutes les dames qui le sa-

luaient, de telle sorte qu'il y en eut bientôt à toutes les gorges et à tous les uniformes. »

Douze jours plus tard, la scène change.

« La rumeur que j'avais entendue en quittant les gardes-du-corps, à neuf heures, avait été causée par l'annonce du départ de Louis XVIII. Cette nouvelle avait été officiellement communiquée par le prince de Poix, capitaine des gardes de service, à M. Alexandre de Laborde, commandant des gardes nationaux. M. de Laborde demanda alors à présenter au Roi ses hommages et ceux de ses gardes nationaux ; il protesta énergiquement de son dévouement, de celui de ses soldats, et affirma que, comme les Suisses en 1792, ils étaient prêts à se sacrifier pour la défense des Tuileries. Louis XVIII le reçut et le remercia avec effusion. Sa Majesté ajouta que son projet était irrévocablement arrêté. Elle remercia la garde nationale de son affection et de son zèle, mais Elle ne voulait point d'effusion de sang. M. de Laborde se retira alors et le Roi, aidé de M. de Blacas, mit en ordre quelques papiers, en prit quelques-uns, en laissa beaucoup sur sa table, tout cela à dessein comme un homme qui part pour un déplacement de quelques semaines.

« Pendant ce temps, les gardes nationaux des divers postes du Louvre et des Tuileries entouraient le pavillon de Flore, témoignant tout haut leur tristesse et faisant éclater leurs regrets. A onze heures et quart, les gardes du corps (je parle de la compagnie de service) montèrent à cheval et se rangèrent en bataille face aux Tuileries, contre la

grille qui coupe en deux la place du Carrousel.

« Dans la cour même régnait un grand tumulte ; des cris nombreux de *Vive le Roi!* se faisaient entendre. Au contraire, dans l'intérieur du palais, un morne silence témoignait seul de la douleur universelle et du deuil de tous.

« Tout d'un coup, à onze heures et demie sonnant, les portes du Roi s'ouvrent et Louis XVIII apparaît, appuyé d'un côté sur M. de Blacas, de l'autre sur le duc de Duras, précédé d'un huissier portant des flambeaux.

« Le Roi s'arrêta sur la première marche et contempla quelques instants cette foule recueillie qui s'échelonnait sur les gradins de l'escalier. Pas un mot n'était prononcé ; parfois un sanglot interrompait ce profond silence ; il est de ces infortunes qui figent les larmes au bord des paupières et arrêtent sur les lèvres les expansions douloureuses de l'âme. Louis XVIII dit alors tout haut au duc de Duras :

— Mon ami, allons.

« Et il commença à descendre.

« Mais à peine eut-il franchi trois marches que la douleur et l'émotion des assistants se trahit par de brûlantes protestations de dévouement et des appels suppliants :

— Sire, sire, restez... Sire, ne nous abandonnez pas. Sire, que deviendrons-nous sans vous?...

« La plupart étaient à genoux sur les degrés, saisissant ses mains, ses habits, lui barrant le passage et le conjurant de ne point mettre son départ à exécution. Alors sa figure vénérable devint toute pâle

d'émotion, et l'on put voir quelle impression profonde faisaient sur son cœur de telles preuves de dévouement ; il dit quelques mots entrecoupés, saccadés, comme quelqu'un qu'une oppression suffoque :

— Mes enfants, mes amis, je vous remercie, à bientôt, nous nous reverrons bientôt, croyez-moi, il faut que je parte.... rentrez dans vos familles... gardez-moi votre dévouement...

» Et comme on insistait toujours :

— Mes chers enfants, ne m'accablez pas... j'ai besoin de toute mon énergie, épargnez-moi. Votre affection m'arrache le peu de force qui me reste, il faut que je parte... c'est pour vous... Croyez-moi, ce n'est pas pour longtemps...

» Après quelques instants de silence, le Roi fit signe qu'il voulait continuer à descendre ; on s'écarta alors respectueusement et Sa Majesté s'avança ainsi jusqu'à sa voiture.

» Les quelques gardes du corps qui étaient encore dans les appartements descendirent rapidement et montèrent à cheval à la suite de leurs camarades déjà en selle.

» Tout étant ainsi prêt, comme minuit sonnait au pavillon de l'Horloge, le Roi donna le signal du départ. Les gardes du corps se mirent en mouvement et, au milieu d'un silence lugubre, interrompu çà et là par quelques cris désespérés de *Vive le Roi!* le frère de Louis XVI repartit pour cette terre d'exil où vingt-cinq années de sa vie s'étaient déjà écoulées¹. »

¹ *Mon voyage à Gand en 1845. Souvenirs anecdotiques d'un*

Rien au monde ne saurait donner mieux l'idée de ce qu'est un journal officiel, que le numéro du *Moniteur universel* du 21 mars 1815. On lit en tête de la première colonne :

« Le Roi et la famille Royale sont partis cette nuit à une heure. »

Et immédiatement au-dessous, sans autre transition qu'un mince filet :

« S. M. l'Empereur est arrivé ce soir, à huit heures et demie, au château des Tuileries ¹. »

Suivent les nominations des ministres, du préfet de la Seine et du préfet de police.

— Servez Louis XVIII, avait dit Napoléon en 1814, lorsqu'il faisait à l'armée ses adieux, au moment de partir pour Elbe, servez Louis XVIII avec le même courage et la même fidélité que vous m'avez servi.

cheval-leger de la garde de Louis XVIII, par le comte de Lort de Sérignan.

¹ Herwin de Nevèle, le savant agronome que Louis XVIII avait nommé pair de France en 1814, reçut bientôt après le titre héréditaire de comte, mais ses lettres-patentes ne furent expédiées par la chancellerie que le 17 mars 1815. Le 20 mars, à midi, lorsque le Roi avait déjà quitté la capitale et qu'on attendait l'empereur aux Tuileries, Herwin de Nevèle se présente à la cour royale pour prêter son serment de fidélité au Roi entre les mains du premier président. « Monsieur, lui dit le magistrat, si vous êtes homme à le prêter, je suis homme à le recevoir. » Aussitôt dit aussitôt fait, et l'acte fut en conséquence transcrit sur les registres de la cour.

Napoléon savait quel prince sage, éclairé, digne du rang suprême était le frère de Louis XVI, et plus d'une fois il rendit hommage à ses lumières¹. Hélas ! celui qui avait eu la gloire de triompher de tant de peuples n'eut pas la force de triompher de son ambition : l'aigle impériale vola de clocher en clocher jusqu'au faite de Notre-Dame de Paris, et le vieux roi reprit avec son Horace la route amère de l'exil.

On se représente ce prince, détrôné après dix mois de règne, accusant dans sa retraite de Gand les hommes et les dieux, surtout les hommes, désespérant de son étoile et de son triomphe. Non ! Blasé sur l'infortune, fidèle à sa devise, *nil desperandum*, confiant dans la protection divine, dans le bon sens du peuple, dans la légitimité de sa cause et l'issue de son odyssée nouvelle, Louis XVIII, pour se délasser des soins de la politique, occupait ses loisirs à diriger la publication du *Journal universel*², — bifurcation très curieuse du *Moniteur*, où paraissaient, à côté d'articles royalistes, de mordants petits vers³ à l'adresse de ses victorieux adversaires,

¹ « Je sais que Louis XVIII vous a bien reçu, dit l'empereur à Talma pendant les cent jours. Vous devez être flatté de son suffrage ; c'est un homme d'esprit ; il doit s'y connaître : il a vu Lekain. » TISSOT, *Souv. hist. sur Talma*, p. 40. MOREAU, *Mem. hist. et litt. sur Talma*, p. 61. — Voy. aussi REBOUL, *Mes Souvenirs en 1814 et 1815*.

² *Collection du journal universel, publié à Gand pendant le séjour de S. M. Louis XVIII, en 1815*. Elle se trouve à la Bibliothèque Nationale, à l'état de réimpression.

³ Voy. dans le *Journal universel* du 23 mai 1815 les vers

riposte bénigne aux grossiers pamphets, aux ordu-
rières rimailles débités à Paris contre sa personne,
sa famille et ses partisans ¹.

Le gouvernement impérial tolérait l'exhibition
des plus ignobles caricatures ; estimant sans doute

intitulés *Les mouchoirs blancs*. (QUÉRARD, *France litt.* T. V,
article *Louis XVIII*. — HATIN, *Bibliogr. de la presse française*,
p. 329. — BARBIER, *Dict. des ouvrages anonymes*, T. II,
p. 541. — *Relation d'un voyage à Bruxelles*. édition de Paris,
Urbain Canel, 1823, in-12. — Dans ce temps-là les bona-
partistes appelaient Napoléon « notre père la Violette, » et
les royalistes appelaient Louis « notre père de Gand. » J'ai
retrouvé plusieurs chansons de l'époque, portant ce dernier
titre ; la plus populaire était celle dont voici le 1^{er} couplet,
sur l'air *Rendez-moi mon écuelle de bois*.

Quel est l'auteur de tous nos malheurs ?

Ce n'est pas notre père.

Qui remplit l'univers de fureurs ?

Ce n'est pas notre père.

Quel est celui qui comme un brigand

A parcouru, ravagé la terre ?

Ce n'est pas notre père

De Gand,

Ce n'est pas notre père !

¹ Voy. *Secrets de la cour de Louis XVIII*. Paris, avril 1815
(Bibliothèque Nationale L. 46. b. 133. 8^o.) — *Louis XVIII,*
assassin de Louis XVI et fleau de la France, par C. S. — *Les*
crimes de Louis XVIII, par un bon bonapartiste qui se f...
des Bourbons. — *Anecdotes de ce temps qui serviront à l'hist.*
d'un voyage de 19 ans et d'un règne de 10 mois. Paris, avril
1815 (Bibliothèque Nationale L. 45. b. 135. 8^o.) — Voy. dans
la *Bibliothèque Royaliste* (1819,) T. I, p. 140, l'ignoble *Chan-*
son du Grenadier bonapartiste sur l'air : *La garde Royale est*
là.

que Louis XVIII était un prince inimitable, il se gardait d'imiter sa généreuse modération, dont fait foi un document du mois d'août 1814, une pétition des graveurs Moithey, Gaston, Beauble, Léroy, Normand, Massard, Saint-Fal, Testard, Malbec, Gautier, Boutrois et Renaud.

» Les circonstances heureuses, disaient les pétitionnaires, qui ont ramené Louis XVIII, le véritable père des Français, ont détruit la tyrannie qui pesait sur les lettres et les arts ; mais, tandis qu'on peut imprimer tous les livres qui dévoilent les abus du dernier gouvernement, l'administration interdit la vente des estampes qui retracent les mêmes abus. Nous demandons à jouir des mêmes droits que les gens de lettres. Napoléon avait enchaîné la pensée ; aujourd'hui elle devient libre. Vous n'ignorez pas que le caractère français est naturellement gai et qu'il se développe dans ces productions ; d'ailleurs, c'est une vengeance bien douce pour tant de maux soufferts. »

Au lendemain de chacune de nos révolutions, nous avons vu s'étaler aux vitrines des librairies interlopes et se colporter impudemment des caricatures immondes, revanche lâche de bas vainqueurs sur le gouvernement tombé. Un chef d'état, un parti se déshonore en tolérant ces débordements de vilénies ; Louis XVIII le sentait ; aussi refusa-t-il catégoriquement d'accueillir la requête des graveurs de caricatures politiques. Ceux-ci ne pardonnèrent pas ce noble refus au « véritable père des Français », et presque tous, oublieux des « maux souf-

ferts », passèrent avec crayons et charges dans ce parti dont ils brûlaient, la veille encore, de flageller la tyrannie et de conspuer les iniquités; — tant il est vrai que l'intérêt personnel est le mobile le plus commun des actions humaines!

XX

La première parole de Louis XVIII, en rentrant aux Tuileries, fut un aveu bien rare dans la bouche d'un chef d'Etat, — témoignage éclatant d'une habileté profonde, d'un grand sens politique, d'une souveraine philosophie :

« Mon gouvernement a fait des fautes ; l'expérience n'en sera pas perdue. »

Un tel aveu, dans l'instant du succès, honore singulièrement le caractère d'un prince.

On sait que la convention du 23 avril 1814, conclue par M. de Talleyrand, avait été acceptée avec enthousiasme par la masse de la bourgeoisie ; elle conservait à la France ses frontières d'avant 1792, Landau, Sarrelouis, et généralement on estimait que c'était se tirer à bon compte de l'affreuse situation dans laquelle vingt-cinq années de révolutions et de guerres avaient plongé le pays.

Cependant Louis XVIII blâma M. de Talleyrand

de n'avoir pas exigé de meilleures conditions et lorsque la Prusse émit la prétention de se faire payer une indemnité de 132 millions, le vieux Roi n'y tint plus. Ressentant avec tous les siens le mouvement de désespoir auquel plus d'une fois on avait été tenté de se livrer, il dit qu'il aimait mieux dépenser trois cents millions à faire la guerre à la Prusse, que d'en dépenser cent à la satisfaire ; il ajouta qu'il savait combien la France attachait de prix à la paix, que ce désir de la paix était pour beaucoup dans l'accueil fait à sa famille ; mais qu'elle ne voudrait certainement pas endurer l'excès d'humiliation qu'on lui infligeait ; qu'elle ne lui saurait donc pas mauvais gré de résister aux étrangers ; il conclut en repoussant tout net la nouvelle charge qu'on voulait imposer à ses sujets¹. Le conseil tout entier applaudit à cette virile résolution, non sans déplorer encore la fatale convention du 23 avril². Enfin le duc de Berry

¹ Un couplet du temps fait allusion à ce trait de Louis XVIII.

Un roi, dans sa noble audace,
A dit : « Français, armons-nous !
Sur mon corps il faut qu'on passe
Pour arriver jusqu'à vous ! »
Ces sentiments sont les vôtres,
Et nous disons aujourd'hui :
« On passera sur les nôtres
Pour arriver jusqu'à lui ! »

² Conclue par M. de Talleyrand. « L'inadvertence honteuse du ministre qui l'avait signée, dit le baron de Stein, dessaisit la France des gages d'une paix moins défavora-

s'écria qu'on allait avoir, avec les garnisons et les prisonniers rentrés, trois cent mille hommes, qu'il fallait se mettre à leur tête et se jeter sur les coalisés.

La Prusse recula.

L'attitude énergique du Roi avait préservé le royaume d'une onéreuse humiliation.

Après Waterloo, Louis XVIII fut encore notre sauveur ; il imposait, par sa fierté suprême, aux princes coalisés, — vainqueurs irrités dont les soldats campaient dans la cour du Louvre.

Ce Bourbon désarmé forçait à s'incliner devant sa majestueuse faiblesse des fronts victorieux. Persuadé, dit le comte Beugnot, qu'entre tous les souverains réunis à Paris il n'y avait guère que lui qui fût bon gentilhomme, il les traitait comme des vassaux qui n'avaient fait que leur devoir en amenant des hommes d'armes à leur seigneur suzerain ; il prenait le pas sur eux pour entrer dans la salle à manger, et, dans les conseils de ce congrès de rois et d'empereurs, il occupait un fauteuil et leur faisait présenter des chaises.

ble. » D'après cette convention d'armistice, elle consentait, avant même toute discussion des conditions de la paix, à rentrer dans ses limites du 1^{er} janvier 1792 ; les troupes françaises remettaient aux généraux étrangers les places qu'elles occupaient en dehors de ces limites, avec tout leur matériel de guerre. La France, par la légèreté d'un homme d'état surfait, était livrée pieds et poings liés ! — Nous devons voir pis en 1871 : un ministre républicain oubliant de comprendre dans les stipulations d'un armistice une armée de cent mille français ; — oubli si monstrueux qu'on a pu très-légitimement le croire prémédité.

C'est que Louis XVIII n'oubliait pas, n'oublia jamais qu'il était le Roi de France, — c'est-à-dire ce qu'il y a humainement de plus auguste ici-bas, celui dont on disait, autour de Guillaume III, que les autres souverains avaient l'air peuple auprès de Lui.

Jamais monarque n'eut aussi complètement ce sens patriotique qui, loin de précipiter la nation dans les aventures désastreuses, prévoit au contraire les catastrophes, les conjure sans courber la tête, et maintient à un inviolable niveau la dignité, la gloire et la prospérité de la patrie.

Il avait pour « la douce France », comme disaient ses aïeux, une orgueilleuse passion ; aucun sacrifice ne lui coûta jamais pour elle.

En 1804, il est banni, sans ressources, sans espoir raisonnablement concevable ; l'Autriche lui offre ses armées, à la condition de céder la Lorraine à l'empire d'Allemagne.

— Jamais ! répond Louis XVIII avec indignation, Plutôt mourir sans revoir la France !

A Mittau, comme un père à ses enfants, nous l'avons vu porter des secours à nos soldats captifs et blessés. En Angleterre, il distribue aux prisonniers français les modiques épargnes de sa royale indigence. En 1813, à Londres, il refuse noblement d'assister aux fêtes que projettent de lui donner les corporations de la Cité, pour célébrer la déroute de notre armée dans les steppes neigeuses de la Russie, que lui-même a traversées douloureusement, mais le front haut, il y a treize ans.

— J'ignore, répond-il aux députés des corpora-

tions, si ce désastre est un des moyens que la Providence, dont les vues sont impénétrables, veut employer pour rétablir l'autorité légitime en France ; mais jamais ni moi, ni aucun prince de ma famille, nous ne pourrons nous réjouir d'un événement qui a fait périr deux cent mille français.

On a vu dans quel termes dignes et touchants « le comte de Lille » écrivit au tzar pour le prier d'adoucir le sort de ses enfants tombés en captivité. Voilà comme Louis XVIII aimait la France et les Français !

Aussi de quelle douloureuse indignation dut tressaillir son cœur de roi lorsqu'il découvrit l'implacable complot de la coalition européenne !

« J'ai eu sous les yeux, dit Barère, au mois de mars 1794, l'original du traité de partage stipulé à Pillnitz, revêtu de plusieurs signatures des rois coalisés, ainsi que la carte coloriée de la France partagée. Le dix-neuvième siècle dira si les craintes du dix-huitième siècle étaient bien fondées. » ¹

Le traité de Pillnitz, c'était ce qu'en 1815 les vainqueurs voulaient infliger à la France de Louis XIV ; c'était la ruine, le démembrement, la mort dans la honte ; la France disparaissait de la carte de l'Europe. L'Allemagne demandait l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, une partie de la Bourgogne, de la Champagne et du Bugey ; les Pays-Bas réclamaient, à titre d'annexe de la

¹ *Mémoires de Barère de Vieuzac*, T. I, p. 101 de la *Notice historique*.

Belgique, ceux de nos départements qui avaient été taillés dans la Flandre, l'Artois et le Hainault ; le Piémont voulait la Savoie et la Provence ; l'Espagne, deux ou trois départements limitrophes.

Déjà lorsque les soldats alliés, au mépris de la convention, manifestaient l'intention de détruire le pont d'Iéna, monument de la grande victoire de 1806, Louis XVIII avait envoyé demander à Blucher l'heure à laquelle le pont devait sauter, déclarant qu'il s'y ferait porter pour ne pas survivre à ces représailles de Vandales ; — démarche magnanime qui, en émouvant d'admiration le capitaine prussien, sauva de la destruction projetée ce souvenir des jours de gloire.

Déjà le vieux Roi avait lancé contre les violences infligées à son peuple cette fière et courageuse protestation, qui avait fait rougir les coalisés et frissonner généreusement la France :

« La conduite des armées alliées réduira incessamment mon peuple à s'armer en masse contre elles, à l'exemple des Espagnols. Plus jeune, je me mettrois à sa tête, mais si l'âge et les infirmités ne me le permettent, au moins je ne veux pas sembler conniver aux violences dont je gémis. Je suis résolu, si je ne puis obtenir justice, à me retirer de mon royaume, et à demander asile au Roi d'Espagne. Si ceux qui, même après la capture de l'homme auquel seul ils avoient déclaré la guerre, continuent à traiter mes sujets en ennemis, et qui doivent par conséquent me regarder comme tel,

veulent attenter à ma liberté, ils en sont les maîtres ; j'aime mieux être dans une prison, qu'aux Tuileries, témoin passif du malheur de mes enfans.

« Ce 21 juillet 1815.

« LOUIS. »

J'ai eu sous les yeux ce royal autographe : sur les derniers mots, « *du malheur de mes enfans* », une larme est tombée !...

Lorsque Louis XVIII connut les insolentes exigences de la Prusse, du Piémont et des autres nations de proie, son vieux sang de Bourbon se révolta ; il se rendit chez l'empereur de Russie, qu'il trouva conférant avec le duc de Wellington.

— Milord, lui dit Louis XVIII, je croyais, en rentrant en France, régner sur le royaume de mes pères. Je ne saurais y rester qu'à ce prix. Pensez-vous que votre gouvernement consente à me recevoir, si je vais encore lui demander asile ?

— Non, non, s'écria le czar, remué par ce fier langage, Votre Majesté ne perdra pas ces provinces !

A la même heure, le duc de Richelieu¹,

¹ « Le caractère moral du duc de Richelieu était relevé en lui par toutes les noblesses et toutes les grâces extérieures qui complètent les hautes vertus par les hautes popularités dans un homme en évidence. Son visage portait son nom. Son front était élevé, ses yeux limpides, son nez aquilin, sa bouche gracieusement entr'ouverte. L'ovale grec de ses traits rappelait la beauté de son grand-père dans sa jeu-

— le patriotisme fait homme, — digne ministre de la royauté, s'écriait :

— On veut une nouvelle guerre de vingt-cinq ans, on l'aura ! En peu de jours l'armée de la Loire peut être rétablie et doublée ; l'armée vendéenne entrera dans ses rangs, et la France monarchique ne se montrera pas moins redoutable que la France républicaine.

C'est par cette ferme et menaçante attitude que le Roi Bourbon et son gouvernement, appuyés par l'empereur Alexandre, sauvèrent la patrie française d'un mortel démembrement.

Il fallut bien subir les traités, conséquence fatale du retour de l'île d'Elbe¹ ; mais le duc de

nesse ; mais son expression n'en avait ni la légèreté, ni l'audace, ni la vanité. On sentait qu'une révolution sérieuse et triste avait passé sur cette splendeur naturelle de sa race, et y avait empreint la réflexion, la maturité, la vertu des longues adversités. Le caractère dominant de sa figure comme de son âme était la modestie. C'était un homme qu'il fallait toujours convaincre de sa propre suffisance, et auquel on ne pouvait faire accepter un honneur qu'en lui démontrant que c'était un devoir. »

LAMARTINE.

¹ « Fontanes a dit de cette fatale aventure : *C'est abominable, mais c'est admirable !* J'en dirais plus volontiers : « C'est prodigieux, mais c'est effroyable ! » ... L'épisode des Cent-Jours eut des effets dont nous nous ressentons encore. Il enleva à la seconde Restauration tous les caractères de délivrance, de douceur, de réconciliation, de bienfait national, d'assentiment, de sympathie, d'enthousiasme popu-

Richelieu n'y apposa sa signature que « plus mort que vif », et, le 25 novembre 1815, en les communiquant aux chambres, il prononça un discours empreint à la fois d'une amère tristesse et d'une noble résignation.

— Il faudrait n'être pas Français, dit-il d'une voix pleine de sanglots, pour ne pas être accablé de douleur.

Après le congrès d'Aix-la-Chapelle, ce fut le Czar qui, de sa main, remit au duc de Richelieu la carte du partage qui avait été convenu entre les puissances.

Toujours avide et rancunière, la Prusse prétend s'annexer la Saxe, dont le crime est d'avoir noblement suivi la fortune des armes françaises ; seul, Louis XVIII, qui connaît par tradition la politique ambitieuse de la Prusse et qu'anime une sage et pa-

lares, qu'avait offerts la première. Il rendit à la seconde invasion la physionomie sinistre, le *vœ victis* ! implacable, les conditions écrasantes, l'insatiable appétit de représailles et de revanches, qu'avait adoucis et tempérés, dans la première, une sensation d'allègement, une sorte d'accord tacite entre un peuple libéré d'un oppresseur et des puissances délivrées d'un ennemi... Dans le pur calice de notre beau lis symbolique il glissa un insecte rongeur qui devait finir par le faner et le tuer... Il rouvrit et envenima toute les blessures de la grande révolution, dont 1814 avait fait des cicatrices... Il remit tout en question, l'harmonie des pouvoirs, la stabilité monarchique, la réparation des désastres, l'oubli des griefs, l'intégrité du territoire, les rapports de la France avec l'Europe... La Restauration, par la faute d'un seul homme, cessait d'être une délivrance pour devenir une réaction. »

A. DE PONTMARTIN.

triotique prévoyance, s'oppose à ce châtement frauduleux, — et il le fait victorieusement ¹.

De cette heure même, le gouvernement du Roi travaille sans relâche à obtenir la révision des traités de 1815.

— Sans la limite du Rhin, dit en 1816 M. de Bonald, la France n'est pas finie et ne saurait être stable.

Châteaubriand s'écrie en 1828 :

— Il nous faut la limite du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Cologne.

Quinze années suffisent à la Restauration pour miner ces traités dont la terrible responsabilité n'incombe qu'aux hommes de la révolution.

En 1830, le Czar écrit à Charles X :

« Mon frère, ce n'est pas la lettre d'un souverain à un souverain que je vous écris. Vous n'avez plus de frontières, vous n'êtes plus une puissance de pre-

¹ « Il y a cent ans, dit M. de Bonald, la Prusse n'était qu'un corps-de-garde ; elle est devenue, sous Frédéric II, un camp assez mal retranché, puisque Bonaparte le força dans une seule bataille ; elle est aujourd'hui une vaste caserne, où tout est d'hier et où rien ne fait corps, ni religion, ni clergé, ni noblesse, ni territoire. » Voltaire comparait la Prusse à une paire de jarretières. L'abbé de Pradt disait que, dans sa maigre longueur, elle ressemblait à un édifice qui n'a encore que la façade. Il semble que l'édifice soit bien près d'être achevé, grâce au mépris qu'on a fait de notre vieille politique traditionnelle. J'écrivais ceci en 1863 : *La France fait l'unité Italienne qui fera l'unité Allemande qui défera la France*. Heureusement nul n'est prophète en son pays !

(Note écrite en 1869.)

mier ordre. Prenez les bords du Rhin et les Alpes ; la France sera alors constituée... Faites le traité offensif, je le signerai à l'instant. Persuadez-vous que vos amis seront mes amis et que vos ennemis seront mes ennemis. »

Le traité réparateur allait être signé ; la Révolution ne voulut pas laisser défaire son œuvre : Charles X fut renversé.

Ce n'est que justice de dire que le patriotisme fut le trait distinctif de la Restauration.

Au duc de Wellington, campant sur notre territoire, Louis XVIII refuse le droit de visite, et nous en épargne l'humiliation.

Que Napoléon vainquît à Waterloo, tout espoir de recouvrer le trône était perdu pour les Bourbons ; jamais, cependant, ils ne souffrirent que le 18 juin fût célébré comme un anniversaire heureux ; au contraire Louis XVIII déplorait l'immense désastre de notre armée.

Dans sa proclamation, datée de Cambrai, le 28 juin 1815, alors qu'il venait d'envoyer 400,000 francs aux blessés de Waterloo, le Roi disait :

« Je n'ai pas permis qu'aucun prince de ma famille parût dans les rangs des alliés. »

Le 18 juin 1816, le duc de Berri épousait la princesse Caroline des Deux-Siciles ; le programme des fêtes de la cour, arrêté par le maître des cérémonies, indiquait un grand bal pour ce même jour ; mais le

Roi commanda qu'il fût remis au lendemain « à cause de l'anniversaire de la bataille de Waterloo ».

En 1819, il écrivait à un de ses ministres :

« Nous sommes convenus, dès l'année passée, que nous laisserions mourir l'anniversaire du 8 juillet (anniversaire de la rentrée du Roi aux Tuileries) ; le véritable jour de la restauration, c'est le 3 mai (anniversaire de l'évacuation du territoire). Le 8 juillet fut doux sans doute ; mais, outre le voisinage des Cent jours ¹, je trouvai le canon prussien sur le Carrousel ; ce ne sont pas là des souvenirs bons à perpétuer ². »

La même année, Louis XVIII récompensa par une éclatante approbation l'acte énergique et digne de l'amiral Duperré qui, naviguant sur la frégate la *Gloire* et sous le pavillon blanc, avait exigé une immédiate réparation d'un navire anglais, l'*Euryalus*, capitaine Huskisson, lequel, célébrant la fête du Prince-Régent, avait injurieusement suspendu le drapeau tricolore à sa poulaine.

¹ En réalité, 111 jours s'écoulèrent entre le départ et le retour de Louis XVIII. La paternité de cette désignation erronée revient au comte de Chabrol, préfet de la Seine, qui, haranguant Louis XVIII à sa rentrée dans sa bonne ville de Paris, commença par ces mots : « Sire, cent jours se sont écoulés depuis que, etc. » Voy. DORDENT, *Cent dix jours du règne de Louis XVIII* ou *Tableau hist. des événements polit. et milit. depuis le 20 Mars jusqu'au 8 Juillet 1815*. Paris, 1816, in-8.

² PREVOST-PARADOL, *Le duc Decazes*.

Ce trait de l'amiral Duperré fait penser à la fière réponse de Du Quesne ¹ sommé de baisser pavillon par le commandement d'une flotte anglaise :

— Le pavillon de France ne sera jamais déshonoré tant que je l'aurai à ma garde !

Et il mit l'insolent en fuite à coups de canon.

Ce fut malgré l'attitude comminatoire du cabinet britannique que la Restauration fit passer à cent mille Français la Bidassoa, pour aller reconstituer à Madrid l'œuvre de Louis XIV, — et plus tard la Méditerranée, pour aller conquérir à la France sa plus belle colonie.

Les royalistes s'inspiraient de cette fierté patriotique. On se rappelle qu'à Paris un ambassadeur étranger ayant eu l'inconvenance de refuser, dans ses salons, leurs noms de fiefs aux maréchaux de l'empire, M. Hyde de Neuville s'éleva avec chaleur à la tribune contre la témérité de ce diplomate, « qui avait fait débaptiser de vaillants maréchaux par un valet », et déclara que « si le ministère supportait cette insulte avec résignation, lui-même outragerait l'honneur et la gloire du pays. »

On a blâmé le frère de Louis XVI d'avoir admis dans son conseil le régicide Fouché, devenu le duc d'Otrante : on a blâmé quand il fallait plaindre et

¹ Abraham Du Quesne était protestant : comme le Roi lui en faisait la remarque : « Mes services, dit-il, sont catholiques. » Louis XIV le créa marquis du Quesne par de très-élogieuses lettres-patentes, amiral, conseiller d'Etat, etc. Un de ses descendants, le vicomte du Quesne, officier de marine, a péri glorieusement dans la guerre de 1870, au siège de Paris.

admirer,—car dans aucune conjoncture Louis XVIII n'avait déployé plus d'abnégation patriotique.

Aux époques de trouble et de subversion, la politique la plus droite peut avoir de ces exigences cruelles.

Pour concevoir cette inconcevable mesure, pour mesurer dans sa profondeur la douleur du Roi, pour apprécier l'héroïsme de son sacrifice, il faut lire le récit émouvant du comte Beugnot, homme de cœur autant qu'homme d'esprit, rallié sincèrement à la Royauté, mais non suspect de partialité envers le Roi. M. Beugnot avait accepté l'effrayante mission de présenter à la signature de Louis XVIII la nomination du duc d'Otrante au ministère de la police générale.

Le Roi n'y a pas jeté les yeux que la plume glisse de ses mains, et il retombe tout entier sur le même coup, comme accablé par une pensée de mort.

Un silence morne, funèbre, a brusquement interrompu une conversation tout à l'heure facile et douce.

L'horrible silence dure quelques minutes, longues comme des siècles ; puis l'auguste vieillard dit au comte Beugnot avec un soupir plein de larmes :

— Il le faut donc !..., Allons !...

Il relève la plume, mais il s'arrête encore et dit ces mots entrecoupés par l'émotion poignante :

— Ah ! mon malheureux frère, si vous me voyez, vous m'avez pardonné !

Louis XVIII signe enfin, après une terrible lutte intérieure ; il signe non sans difficulté, d'une main

tremblante, tandis que de grosses larmes coulent de ses yeux sur le papier.

Cependant, vous verrez qu'il se trouvera d'austères critiques pour qualifier de préjugé de race cette douleur incommensurable d'un Bourbon subissant dans ses conseils, par amour pour son peuple, au nom de la concorde et du pardon, la présence de l'assassin de son frère et de son Roi!

— O Louis le Désiré ! O mon malheureux maître ! s'écria Chateaubriand, vous avez prouvé qu'il n'y a point de sacrifice que votre peuple ne puisse attendre de votre cœur paternel !

M. de Vielcastel n'a voulu voir dans Louis XVIII qu'un prince « qui savait dissimuler ses aversions avec une habileté cauteleuse et feindre même des sentiments qui lui étaient parfaitement étrangers. »

Je dis que ce jugement est partial et faux, qu'on ne saurait trop exalter un monarque ferme sans jactance, fin sans duplicité, habile sans hypocrisie, capable des plus grands sacrifices pour le bien de la patrie, et que, loin de l'amoindrir aux yeux des rois et des peuples, c'est le devoir d'un historien sagace et consciencieux de le donner aux rois pour modèle, aux peuples pour espérance.

XXI

Ne vous est-il pas advenu de rendre grâces à Dieu de ne vous avoir pas fait naître sur le trône, non peut-être que vous eussiez redouté le labeur ou le vertige, mais parce que, semble-t-il, c'est chose malaisée de voir de si haut les hommes sans les prendre bientôt en petite estime ?

Ce que la Révolution, l'Empire, les deux Restaurations accumulèrent de palinodies écoeurantes, non seulement dans l'atmosphère politique, mais dans la sphère moins positive des faiseurs de rimes, des « ouvriers de la pensée », un volume ne suffirait pas à les énumérer. Par exemple, presque tous les Tyrtées de la *Couronne poétique de Napoléon le Grand ou Choix de poésies composées en son honneur*, en 1807, Delandine, Labbé, Marron, Pellet, Théveneau, Cauchy, Baour-Lormian, Malingre, Sibire, Vigée, de Wailly, Monvel, de Piis, etc., sept années après sont moins poètes peut-être, mais sûrement plus royalis-

tes que le roi, et célèbrent à l'envi les gloires, les vertus et les bienfaits des Bourbons.

Il est tel des hommes de lettres du commencement de ce siècle qui mérita plus encore que le prince de Bénévent d'être gratifié de la grande-maîtrise de l'ordre de la Girouette ; je veux le démontrer par un exemple, que je donnerai sans commentaires afin de laisser au lecteur le mérite de l'indignation — ou de la pitié.

Auguste Hus publie : de 1793 à 1800, des brochures ultra-révolutionnaires ; le 15 août 1812, *Couplets de fête pour S. M. l'Empereur et Roi*, par Aug. Hus ; — en 1814, *Hommage aux Bourbons. La Renaissance des Lis en France*, chanson allégorique par Aug. Hus ; le *Règne de la paix ou l'heureux retour de S. M. Louis XVIII en France*, par Aug. Hus ; — avril 1815 (Cent-Jours), le *Triomphe de la philosophie sur les idées de la féodalité et de la superstition, ou le 20 mars 1815*, suivi de vers inédits sur S. M. l'Empereur, par Aug. Hus ; — août 1815 : (2^e Restauration) *De l'influence du retour de Louis XVIII sur le bonheur de la France et de l'Europe*, par Aug. Hus ; *La Colonne Vendôme bourbonisée*, par Aug. Hus ; — en 1819 : *Le 25 août, ou la fête de S. M. Louis XVIII, des beaux-arts et de l'industrie française*, hymne patriotique, par Aug. Hus ; — le 1^{er} janvier 1820, *Etrennes françaises, Tableau philosophique du bonheur et de la gloire de la France sous le règne immortel et libéral de S. M. Louis XVIII*, par Aug. Hus ; — en 1825, la *Fête de la Saint Charles*, couplets à Sa Majesté, par Aug. Hus ; — en 1828, *Pensées sur le bonheur de*

vivre sous la Monarchie constitutionnelle de S. M. Charles X, par Aug. Hus ; — en 1829, *Pensées d'un royaliste constitutionnel*, par Auguste Hus.

Sur quoi, ce rimeur sceptique passa de vie à trépas et se trouva par ainsi dispensé de flétrir de rechef « les idées de la féodalité et de la superstition », de paranymphe 1830, de célébrer « le bonheur et la gloire de la France sous le règne immortel et libéral » de S. M. Louis-Philippe 1^{er}, et de chanter la Saint-Philippe.

A l'instar d'un de ses illustres congénères, Auguste Hus, ancien danseur, — que Martinville ¹ qualifiait seulement de *sauteur*, — estimait sans doute que l'homme absurde est celui qui ne change jamais ; après tout ce n'était pas lui, mais le gouvernement qui changeait ; ou peut-être s'absolvait-il, dans son for intérieur, à l'exemple de l'honnête Labouïsse qui, n'étant vraisemblablement point sans avoir sur la conscience quelque peccadille bonapartiste, plaidait ingénument, non sans une certaine grâce, la cause des poètes chus en palinodie.

Malins censeurs, épargnez une plainte
Qui voile un envieux détour :
On a chanté Buonaparte par crainte,
On chante le Roi par amour ².

Mais le Roi ne se laissait pas prendre à ce miel de l'Hélicon ; il disait que tous ceux qui, après s'être

¹ Voy. le *Drapeau Blanc*, du 13 Juillet 1819.

² *Voyage à Trianon* (1817), p. 46.

abaissés devant l'usurpateur, en étaient venus à lui cracher au visage, avaient mérité qu'on les souffletât en public.

— Rien, ajoutait-il avec force, n'est sale comme la bassesse quand elle se relève de la poussière : il y a sur ses mains une double couche d'ordure.

S'il n'avait que du mépris pour les Janus de la poésie, pour « les voltigeurs des guerres civiles », Louis XVIII honorait de sa royale protection les littérateurs en qui le talent s'unissait à la dignité du caractère. Combien de jeunes écrivains, de poètes débutants durent à sa discrète munificence les moyens d'attendre les succès fructueux !

Le duc Pasquier, parlant de Casimir Delavigne avec Alfred de Vigny, lui cita ce trait de généreuse libéralité du Roi.

« Ce fut moi, dit-il, qui eus le bonheur d'ouvrir à Delavigne la carrière. Peu après Waterloo, — je vous le raconte non pour moi, mais parce que cela fait honneur à Louis XVIII, — je venais de recevoir une de ses *Messéniennes*. Le Roi aimait à parler poésie après les affaires. Je mis ces vers dans ma poche, et, après la politique, je lui dis : Voici une pièce de vers que je reçois d'un jeune homme, et que je ne juge pas, mais sur laquelle je demande au Roi son avis. Ils sont assurément d'une couleur d'opinion un peu vive ; mais le Roi a un esprit si indépendant qu'il n'y a peut-être qu'à lui que j'oserais les faire voir. — C'est très-beau ! me dit le Roi. Eh bien ! dans quelle position est-il ? Ne pouvez-vous pas trouver quelque chose pour lui ? — J'offris de réta-

blir une bibliothèque tombée en désuétude : le Roi y consentit, et je la fis donner à Casimir Delavigne. »

Un écrivain de race, qui joint l'esprit à l'érudition, M. le baron de Barghon Fort-Rion, a retracé d'un pinceau très-fin l'audience accordée par Louis XVIII au volage Baour.

Après avoir paranympné l'empire et l'empereur, — qui l'avait fait académicien, l'avait décoré et pensionné, — le poète, raffermi dans son fauteuil par une ordonnance royale, s'empressa de rimer en l'honneur de Louis XVIII, après les Cent-Jours, une épître où le régime impérial était traité d'*horrible tourmente*, et Bonaparte d'*usurpateur*.

« Cette épître, d'ailleurs fort piquante et fort spirituelle, n'avait satisfait personne. Les royalistes la trouvaient trop libérale ; les libéraux, trop royaliste. On ne peut contenter tout le monde, a dit La Fontaine. Quoi qu'il en soit, Louis XVIII, qui depuis longtemps appréciait le mérite de l'auteur, désira le connaître personnellement, et, d'après ses ordres, Baour-Lormian se rendit au château. Le Roi le reçut avec sa grâce accoutumée.

— Monsieur, lui dit-il, je suis bien aise de vous voir. J'ai lu avec plaisir votre épître ; vous m'y vantez beaucoup trop peut-être, mais vous y rendez justice à mes intentions, qui n'ont pour but que le bonheur de la France. Je vous remercie.

« Puis le Roi ajouta :

— On m'a dit que vous vous étiez entretenu plusieurs fois avec Bonaparte. Avait-il des connaissances littéraires ?

— Sire, répondit Lormian, il jugeait assez bien l'ensemble et fort mal les détails. Il n'entendait rien ni au style ni à ce qui tient au goût ; il ignorait les premières règles de la versification, et, à ce sujet, je parlerai d'un vers de la tragédie d'*Hector*, de M. Luce de Lancival, qui lui avait singulièrement plu et qu'il affectionnait beaucoup :

La guerre a des attraits, prince, pour les grands cœurs.

Voici comment il le citait :

Prince, la guerre a beaucoup d'attraits pour les grands
[cœurs.

« Le Roi retint avec peine un sourire. Il dit alors :

— Ce que je loue en Bonaparte, c'est ce désir qu'il avait d'attirer à lui toutes les hautes renommées littéraires. Il convient aux princes de les encourager, car leur gloire est la nôtre, surtout celle des poètes.

— Le nom de Votre Majesté, répliqua Lormian, pour passer aux âges les plus reculés, n'a pas besoin de nous, la Charte lui suffit.

— De quoi vous occupez-vous en ce moment, Monsieur ? lui demanda Louis XVIII.

— Sire, d'un travail fort long et fort ingrat, je traduis.

— Quoi ?

— La *Jérusalem délivrée*.

— Comment, une seconde fois ?

— On ne saurait trop revenir sur la traduction d'un pareil ouvrage.

— Vous avez raison, reprit le Roi, de tous les poèmes épiques c'est le plus amusant. J'en ai fait imprimer dans ma jeunesse une belle édition, avec des gravures dont Cochin avait fourni les dessins, et qu'exécutèrent les artistes les plus célèbres. Je préfère le Tasse à l'Arioste, parce qu'il est plus régulier ; cependant la folie de celui-ci est bien aimable. Vous devriez traduire le *Roland furieux*.

— Sire, j'ai commencé ; mais je recule devant l'immensité de l'entreprise.

— Lebrun a laissé, reprit Louis XVIII, une bonne traduction en prose de la *Jérusalem* ; toutefois, j'estime que les vers ne peuvent être rendus que par des vers. Je connais l'harmonie des vôtres, je serai charmé de lire quelques morceaux de votre grand travail.

— Sire, j'aurai l'honneur d'en soumettre quelque chose à Votre Majesté. Son avis m'en serait du plus grand prix, car Elle aussi peut dire : *Anch' io son' pittore*.

« Le Roi remercia le poète de ce mot flatteur, puis il lui dit :

— Avez-vous une pension ?

— Votre Majesté a daigné me conserver la moitié de celle dont l'Empire m'avait gratifié.

— Je n'ai pu faire davantage, reprit Louis XVIII. Bonaparte, qui d'ailleurs était plus riche que moi, n'avait qu'à récompenser... Il faut que je récompense et que je console. Avez-vous la croix ?

— Oui, sire, ainsi que quelques ordres étrangers.

— Vous ne la portez pas.

— Il m'arrive souvent de l'oublier.

— Je voudrais faire quelque chose qui vous fût agréable.

— Eh bien, sire, permettez-moi de profiter de temps en temps pour mes ouvrages du bon goût de Votre Majesté.

— Je le veux bien ! Bonjour, monsieur Lormian ; vous pouvez compter sur toute ma bienveillance.

« Le poète parti, Louis XVIII le fit mettre sur la liste de ceux qui avaient les entrées particulières.

« Dès qu'il se fut éloigné, le Roi dit aux seigneurs qui étaient présents à cette entrevue :

— Je suis content de Lormian ; on m'avait fait peur de son orgueil démesuré ; il m'a paru simple et plein de franchise ¹. »

Quant au poète, il remit à rimer de plus belle. Il chanta le mariage du duc de Berry, la naissance du duc de Bordeaux, fit une Ode sur la guerre d'Espagne et, en 1824, sur la mort de Louis XVIII, une élégie qui témoigna de la sincérité de sa gratitude, de son admiration et de ses regrets.

Un élève du collège Bourbon, le jeune Filon, avait écrit un petit poème sur le rétablissement de la statue de Henri IV. Le Roi lut ces vers et les trouva charmants.

En 1819, un matin, les écoliers virent entrer

¹ *Baour-Lormian*, par F. de Barghon Fort-Rion. Dans le journal la *Civilisation*, du 19 Sept. 1879.

en pleine classe M. Chambry, proviseur du collège Bourbon ; il venait avec solennité remettre au jeune poète, en présence de tous ses condisciples, un Horace et un Virgile magnifiquement reliés aux armes de France.

L'étonnement devint de la stupéfaction lorsque le docte proviseur dit ces mots retentissants :

— De la part de Sa Majesté le Roi.

Le grave *Moniteur* fit mention de ce présent souverain qui porta bonheur au jeune donataire ; car il devint un très-savant humaniste, et, plus tard, le royal ami d'Horace eut encore à féliciter l'ancien élève du collège Bourbon, non plus pour des vers français, mais pour de jolis vers latins dans lesquels le papillon était ingénieusement qualifié de *Flos aliger*, fleur ailée.

Le 26 février 1820, peu de jours après le meurtre du duc de Berry, qu'un poète de dix-huit ans, appelé Marie-Victor Hugo, — *os magna sonaturum*, — venait de déplorer en des vers virgiliens, un littérateur illustre adressait, de la part de Louis XVIII, à « l'enfant sublime », avec une gratification de cinq cents francs, l'épître suivante :

Paris, ce 26 février 1820.

De la douleur des bons Français
Eloquent et jeune interprète,
Je jouis plus que vous de vos propres succès.
L'éclat prématuré de vos premiers essais
Promettait sans doute un poète ;

Mais votre ode d'abord m'a semblé si parfaite
 Qu'à tout venant je la lisais ;
 Je l'adressais partout. Un auguste suffrage
 Doit redoubler votre courage :
 Sachez que le meilleur des rois,
 Qui se trouve tout à la fois
 Le meilleur juge de notre âge,
 Et qui du goût aussi pourrait dicter des lois,
 Pour la forme et le fond approuve votre ouvrage.
 Le Louvre s'est ému, jeune homme, à votre voix ;
 Venez, voyez, lisez la bienfaisante lettre
 Qui me choisit pour vous transmettre
 Des royales bontés le gage précieux.
 En vous l'annonçant, moi, j'ai les larmes aux yeux ;
 Pour vous qui débutez, c'est un bonheur suprême ;
 Pour votre vieil ami c'est un plaisir extrême ;
 A vos triomphes éclatants
 Mon hiver applaudit avec transport, et j'aime
 A vous l'écrire le jour même
 Où vous comptez dix-huit printemps.

Le comte FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

Deux ans après, Victor Hugo publiait le premier recueil de ses *Odes* ; presque aussitôt le jeune poète recevait le brevet d'une pension qu'il considéra comme un nouvel encouragement donné par « le meilleur juge de notre âge » au chantre sublime de la Vendée, de Quiberon, des Vierges de Verdun, de Louis XVII, au chantre du rétablissement de la statue de Henri IV, de la mort du duc de Berry, de la naissance et du baptême du duc de Bordeaux¹ ; il

¹ On lit dans la *Quotidienne* du 5 Octobre 1820 :

n'apprit que plus tard le motif véritable de cette libéralité souveraine, — non moins honorable pour le prince que pour le poète.

Victor Hugo avait été le camarade d'enfance du jeune Delon, condamné à mort par contumace dans

« Parmi les productions remarquables consacrées à célébrer la naissance du duc de Bordeaux, on cite une ode de M. V. M. Hugo, qui doit être insérée dans le prochain numéro du *Conservateur littéraire*. Ce recueil périodique, qui a des titres à la protection du gouvernement, et pour lequel devraient souscrire tous les amis des lettres vraiment royalistes, se fait remarquer par les doctrines les plus pures, et les aperçus littéraires les plus ingénieux et quelquefois les plus profonds. Dire que la rédaction en est principalement confiée aux soins de M. V. Hugo et de ses frères, c'est en faire le seul éloge qui ne puisse pas être contesté. On souscrit, pour un ou plusieurs volumes, à Paris, au bureau du *Conservateur littéraire*, rue des Bons-Enfants, 34. »

M. Louis Blanc et M. Victor Hugo ne sont pas si éloignés l'un de l'autre, aujourd'hui, sur le terrain politique, que l'on ne puisse rapprocher leur noms. « Le colibri du communisme » disait en 1848 : « Je n'oublierai jamais que j'ai été un des plus malheureux enfants du pays, que la société a pesé sur moi. » Cette déclaration hargneuse est en désaccord avec les faits relatés par un ancien officier de Garibaldi : « M. Blanc père, qui occupait en Espagne sous le roi Joseph, la position élevée d'inspecteur général des finances, dut rentrer en France après la restauration de 1814. Il reçut immédiatement, comme ancien émigré, une pension sur la cassette particulière du Roi, et, aussitôt que son fils eût atteint l'âge nécessaire, Louis XVIII lui accorda, par faveur spéciale, une bourse au collège de Rhodéz. Le jeune Louis Blanc fit là toutes ses études aux frais de la famille des Bourbons. » — CHARLES DE LA VARENNE, *Les Rouges peints par eux-mêmes*, 1850.

l'affaire de la conspiration de Saumur. Sans se préoccuper d'un antagonisme politique qui était singulièrement profond, — car dans ce temps là « l'enfant sublime » était de cœur à la royauté, — il ne vit que le danger qui menaçait un ami proscrit, et sans tarder il écrivit à M^{me} Delon, offrant à cette mère plongée dans l'angoisse un asile sûr pour son fils ; asile qui n'était autre que le logis occupé par le poète dans la rue de Mézières.

« Je suis trop royaliste, madame, disait-il, pour qu'on s'avise de le venir chercher dans ma chambre. »

Cette lettre généreuse, adressée « à M^{me} Delon, femme du lieutenant de roi à Saint-Denis », fut saisie par le parquet et portée à Louis XVIII.

— Je connais ce jeune homme, répondit le Roi ; il se conduit en ceci avec honneur ; je lui donne la première pension qui vaquera.

Ce bienfait m'en rappelle un autre du prince qui, suivant le biographe, savait si bien « feindre même des sentiments qui lui étaient parfaitement étrangers. »

En 1814, un soldat de l'ancienne garde, après avoir été longtemps prisonnier de guerre, regagne la France, et muni d'un congé de réforme, vient chercher le repos dans la nombreuse famille qu'il a laissée à Paris.

Hélas ! il ne trouve plus qu'une mère veuve, âgée,

sans appui, dans la misère ; son père n'est plus ; ses frères sont morts, à l'exception du plus jeune, qu'un crime a conduit au bagne.

Le pauvre soldat s'abandonne au désespoir ; mais alors un digne prêtre arrive à son secours, le vénérable abbé Dubois, curé de Sainte-Marguerite, qui le console et lui rend l'espérance : son malheureux frère n'est pas si coupable que la pitié doive se retirer de lui. Le prêtre rédige une supplique au Roi pour implorer sa clémence : et « Clément XV » non-seulement accorde la grâce, mais il veut ajouter un nouveau prix en l'apportant lui-même au bon pasteur.

Bientôt le carrosse royal s'arrête dans le faubourg Saint-Antoine, devant l'église Sainte-Marguerite, où le vieux soldat priait Dieu de lui rendre son frère.

L'abbé Dubois lui touche l'épaule en disant :

— Mon ami, le Roi est devant l'église ; venez, il vous demande.

Un instant après, le soldat et le prêtre reçoivent de Louis XVIII la grâce du forçat. Une foule immense entoure la voiture, criant : Vive le Roi !

— Mes enfants, je vous remercie, répond Louis XVIII ; mais criez aussi : Vive le curé de Sainte-Marguerite !

Et le peuple, toujours prompt à honorer les belles actions, salue de ses acclamations le bon curé, puis ramène le vieux soldat en triomphe.

Scène émouvante, dont le récit en style populaire forme une des plus jolies chansons de Radet¹ ; — car, sous Louis XVIII, il était encore permis de dire qu'en France tout finit par des chansons.

¹ *Etrennes lyriques* de 1815, p. 22.

XXII

C'était le temps où Pierre-Jean de Béranger faisait paraître son premier recueil de chansons, plus françaises alors que gauloises : aussi le roi de France fut-il des premiers à les lire ; car, sans prétendre qu'elles dussent « entrer dans le patrimoine de l'humanité, » ni que l'auteur dût « prendre rang parmi les classiques¹, » Louis XVIII, avec son instinct de lettré délicat, avec son patriotisme toujours en éveil, goûtait ce chansonnier si soigneux de la forme, qui donnait à la littérature nationale un poète lyrique, réunissant tout ensemble Tyrtée, Anacréon et Horace. Aussi le monarque répondit-il à ceux qui lui demandaient l'ordre de poursuivre Béranger :

— Non, messieurs ! Il faut pardonner beaucoup à l'auteur du *Roi d'Yvetot*.

¹ BARTHELEMY SAINT-HILAIRE, *Béranger et la postérité*.

Puis le bon roi se mit à fredonner ce couplet de l'inimitable chanson :

Ce n'est que lorsqu'il expira
Que le peuple qui l'enterra
Pleura!

Il est vrai que, dans ce premier recueil, se trouvaient des chansons presque royalistes, comme le *Bon Français*, que l'auteur avait chanté devant les aides-de-camp de l'empereur Alexandre.

Louis, dit-on, fut sensible
Aux malheurs de ces guerriers
Dont l'hiver le plus terrible
A seul flétri les lauriers¹.
Près des lis qu'ils soutiendront
Ces lauriers reverdiront.

Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays!

En servant notre patrie,
Où se fixent pour toujours
Les plaisirs et l'industrie,
Les beaux arts et les amours,
Aimons, Louis le permet,
Tout ce qu'Henri quatre aimait.

Mes amis, mes amis,
Soyons de notre pays!

¹ « Les journaux du temps racontèrent que, sur une lettre du Roi, l'empereur Alexandre avait promis de renvoyer en France tous les prisonniers faits sur nous dans la malheureuse campagne de Russie. » (Note de Béranger.)

Mais à côté de ces vers bénins s'en lisaient de cruellement ironiques, tels que ceux de l'*Ainsi soit-il!*

En France enfin renaît le goût,
La justice règne partout,
Et la vérité sort d'exil.....
Ainsi soit-il!

Ou bien ceux du *Traité de politique* à l'usage de Lise :

De tes erreurs permets de rire
Pour le bonheur de tes sujets.

Ou encore l'irrévérencieux refrain de *La Censure* (août 1814) :

Ah! pour rire
Et pour tout dire,
Il n'est pas besoin, ma foi!
D'un privilège du roi!

Mais le Roi ne pensait pas à se départir de sa souveraine patience envers le Tyrtée qui avait dit après lui :

Quoi! ces monuments chéris,
Histoire
De notre gloire,
S'écrouleraient en débris!
Quoi! Les Prussiens à Paris!

Gai! gai! serrons les rangs!
Espérance
De la France,
Gai! gai! serrons nos rangs;
En avant, Gaulois et Francs!

Poètes, race ingrate ! *O hominum genus* ! L'indulgence du monarque fut récompensée par une satire grossière, *Nabuchodonosor*.

Puiser dans la Bible est de mode ;
 Prenons-y le sujet d'une ode.
 Je chante un roi devenu bœuf ;
 Aux anciens le trait parut neuf.

• • • • •

A sa manière il tenait table
 Et crut régner en buvant frais.
 Les sots lui prêtaient d'heureux traits.
 On lit dans une dédicace¹
 Qu'en latin il citait Horace.

Puis ce fut *L'épée de Damoclès*, envenimée de cette note explicative :

« Denys l'ancien, tyran de Syracuse, était, comme on sait, un métromane déterminé ; il envoyait en prison ceux qui ne trouvaient pas ses vers bons. Nous avons eu aussi en France des rois qui se mêlaient d'écrire et de faire des vers. »

Après la note, le refrain :

O vieux Denys, je me ris de ton glaive ;
 Je bois, je chante et je siffle tes vers !

Querelle de poètes ! *Genus irritabile* ! Béranger riait, la France riait, Louis XVIII riait aussi, trouvant les chansons fort bien troussées, ce que le chan-

¹ De M. de Wailly. Voy. ci-dessus le chapitre VII.

sonnier, sous un faux air de modestie, n'omettait pas de constater :

Le Roi, dit l'autre, a daigné lui sourire,
Même a trouvé ses vers assez gentils.

Pour le parquet ce fut une autre chanson : il se fâcha tout net ; mais le « vieux Denys » n'en continua pas moins de sourire ; et même il poussa la clémence à ce point que, sur son petit bureau de merisier¹, après sa mort, entre le *Voyage en Grèce* du comte de Choiseul-Gouffier et son Horace, on trouva un volume des premières chansons de Béranger².

Aussi ne puis-je penser à l'auteur de *Nabuchodonosor* sans me rappeler ce qu'il voulut bien me dire, un jour que je m'étonnais de ce qu'il eût si durement chansonné Louis XVIII :

« Il est de mes chansons que j'ai regretté d'avoir faites ! »

Hélas ! Ce sont bien d'autres chansons à présent !

¹ Il y avait dans le cabinet du Roi un autre meuble auquel il tenait beaucoup ; c'était une pendule astronomique, chef-d'œuvre d'Antide Janvier, marquant les années, les mois, les jours, les heures, les minutes et les secondes, et sur laquelle, en outre, on suivait la marche de la terre autour du soleil. Il n'y avait, dans le monde entier, que trois pendules de ce genre ; l'une appartient au roi des Belges, l'autre à la reine d'Angleterre ; celle de Louis XVIII était, il y a peu de temps encore, la propriété d'un horloger du Palais-Royal : le 15 Juillet 1873, elle fut achetée 6,000 francs par le Shah de Perse. *Habent sua fata !*

² J. JANIN, *Béranger et son temps*. T. I, p. 66.

Béranger prophétisait lorsque, dans l'*Age futur*, il traduisait ainsi l'*Œtas peior avis* d'Horace :

Je le dis sans blesser personne,
Notre âge n'est point l'âge d'or ;
Mais nos fils, qu'on me le pardonne,
Vaudront bien moins que nous encor.

XXIII

Les soucis du trône n'ont que très-légèrement modifié les habitudes de Louis XVIII ; l'emploi de son temps est uniformément réglé, comme naguère à Hartwell. Plus que jamais, le monarque est d'une inviolable exactitude.

A sept heures, il se lève ; à huit heures, il reçoit le premier gentilhomme de la chambre ou le comte de Blacas ; à neuf heures, il lit ou écrit ; à dix heures, le déjeuner, qui dure vingt-cinq minutes, et auquel assistent M^mo la duchesse d'Angoulême, une ou deux de ses dames, les gentilshommes de service, les capitaines des compagnies de la maison du Roi, et les personnes autorisées une fois pour toutes.

Après le déjeuner, le Roi passe dans son cabinet et donne quelques instants à la conversation. A onze heures, il congédie son monde ; alors commencent les audiences.

A midi, la messe ; au retour de la messe, il re-

çoit ses ministres quand ils ont à lui parler, ou son conseil, qu'il tient une fois par semaine ; après quoi, le Roi s'enferme dans son cabinet, d'où partent de ces petits billets à la Sévigné, qu'il multiplie à l'infini ; car, dit Capefigue, il avait la juste prétention d'être passé maître dans l'art épistolaire comme un écrivain du dix-huitième siècle. Il faisait lui-même ses enveloppes et cachetait ses billets. M. Decazes lui demandant un jour pourquoi il n'avait pas un secrétaire, qui lui épargnerait un soin aussi minutieux :

— On voit bien, mon enfant, répondit Louis XVIII, que vous n'avez pas encore l'expérience du gouvernement représentatif ; un roi ne doit avoir d'autre secrétaire que ses ministres. Si j'avais un secrétaire particulier, il serait bientôt plus puissant que vous.

A deux, trois ou quatre heures, suivant la saison, le Roi sort pour la promenade et fait quatre, cinq, jusqu'à dix lieues dans une grosse berline, accompagné d'une grande escorte, les chevaux conduits par l'ancien cocher de Louis XVI.

C'était le ministre de sa maison, le marquis de Lauriston, qui, sur le modèle du fauteuil roulant de Voltaire dans l'escalier de l'hôtel de Villette, avait imaginé ce fameux fauteuil dans lequel le monarque goutteux inspectait les musées, passait les revues, ouvrait les Chambres, pour quoi l'opposition, ne dédaignant pas de courir l'esprit, appelait les discours d'ouvertures « des discours à roulettes. » Le fauteuil était poussé dans les appartements par un garçon de toilette du nom de Baptiste ; l'escalier,

du château était transformé en une sorte de montagne russe, dans les rainures de laquelle passaient les quatre pieds du fauteuil ; maintenu par Baptiste, le trône roulant descendait sans secousse le vieux Roi jusqu'à sa berline, dans laquelle on le montait avec le fauteuil, qui occupait la place d'une partie du siège du fond, enlevée à cet effet.

Au retour de la promenade royale, Baptiste, en qui seul son maître avait confiance pour cette opération délicate, descendait du véhicule le trône et le monarque, et Louis remontait dans ses appartements par la montagne russe, sous l'impulsion douce de son robuste serviteur.

Ah ! les grognards de l'armée avaient bien de la peine à s'habituer aux revues du Roi-fauteuil, et certes Franconi eût mieux fait leur affaire¹ !

On raconte que, le 1^{er} janvier 1816, à la revue de la garde, Louis XVIII ayant confirmé les croix et pensions données par Napoléon dans les Cent-Jours, aussitôt un vieux soldat, qui avait été à l'île d'Elbe avec *l'autre*, tira de sa poche sa croix d'honneur et, la fixant sur sa poitrine, dit allégrement à ses camarades :

— A la bonne heure ! le Roi, ce n'est pas pour dire mais c'est un brave homme tout de même ! Il faudra le faire passer empereur à la première occasion !

Ce dont rit de bon cœur le roi-fauteuil.

¹ On connaît la boutade de madame de Staël sur Napoléon : « C'est Robespierre à cheval ! »

L'apparition et la disparition de Louis XVIII faisaient grand effet dans les rues de Paris ; cela était rapide, dit Victor Hugo, mais majestueux ; ce Roi impotent avait le goût du grand galop ; ne pouvant marcher, il voulait courir. Il passait, pacifique et sévère, au milieu des sabres nus. Sa berline massive, toute dorée, avec de grosses branches de lis peintes sur les panneaux, roulait bruyamment. A peine avait-on le temps d'y jeter un coup d'œil ; on voyait dans l'angle du fond à droite, sur des coussins capitonnés de satin blanc, une face large et vermeille, un front frais poudré à l'oiseau royal, un nez bourbonien, un œil fier, lumineux et fin, des lèvres rouges, un sourire de lettré, deux grosses épauettes à torsades flottantes sur un habit bourgeois, la toison d'or, la croix de Saint-Louis, la croix de la Légion d'honneur, la plaque d'argent du Saint-Esprit et un large cordon bleu... C'était le Roi.

Et les brillants mousquetaires rouges, ou les nobles gardes du corps qui galopaient à ses portières, s'appelaient Alphonse de Lamartine ou Alfred de Vigny. Quelle magnifique escorte pour un auguste lettré !

À six heures, le premier maître d'hôtel annonce le dîner de Sa Majesté, qui dure jusqu'à sept heures. La famille royale reste réunie jusqu'à huit heures, puis elle prend congé de Sa Majesté. A huit heures, tous ceux qui ont le droit d'entrer chez le Roi sans audience préalable, et qui veulent lui parler en particulier, peuvent demander à être admis et sont successivement reçus. A neuf heures, Sa Majesté se

rend dans la salle du conseil et donne l'ordre, c'est-à-dire le mot d'ordre du château. Un certain nombre de personnes ont le privilège d'y venir, et elles en profitent pour faire leur cour au Roi. Après avoir dit un mot à chacun, il se retire. C'est à ce moment, lorsqu'il était ministre, qu'arrivait M. Decazes, qui restait quelquefois jusqu'à onze heures seul avec le Roi. A onze heures, Louis XVIII se couchait et entendait son lecteur jusqu'à minuit.

Lorsqu'il y avait réception au château, Sa Majesté y passait une heure ou deux. Un historien nous montre Louis XVIII assis dans son fauteuil, — le chapeau orné du panache blanc de Henri IV, déposé sur ses genoux et servant à cacher le haut des bottes de velours adoptées par lui pour que le frottement du cuir ne blesse pas ses jambes goutteuses¹. Ses familiers l'entourent, s'empressant à lui raconter les détails piquants du jour ; par instants, Louis XVIII élève la voix ; il cause avec charme, « s'écoutant parler », riant avec finesse, « tenant entre ses doigts blancs et gras, non sans grâce, une pincée de tabac d'Espagne. » La soirée se prolonge, la conversation ne ralentit point ; le Roi « sait tout, cause de tout, étonne ses interlocuteurs, et remporte des succès de

¹ Louis XVIII avait eu la goutte de bonne heure. Dans une lettre datée de Varsovie le 12 février 1804 et qui fait partie de mon cabinet d'autographes, Monseigneur le duc d'Angoulême écrit à Madame la Comtesse d'Artois : « Le Roi est sur la fin d'un accès de goutte, mais qui n'a pas été fort, et qui ne l'a pas empêché de marcher dans la maison d'une chambre à une autre. »

salon plus chers à son cœur que telle victoire politique. » Il a vieilli, mais il n'y paraît guère, tant sa vieillesse est appétissante, et tant « sa physionomie d'homme heureux » est restée jeune.

« Quel homme et quel Roi ! » disait avec admiration le poète du *Génie du christianisme*.

Un jour, M. de Châteaubriand et les ministres étaient entrés chez le Roi pour lui parler des affaires d'Espagne. Louis XVIII, assis devant son petit bureau, revoyait des notes colligées dans l'exil.

— Croiriez-vous, dit-il avec une vivacité de bonne humeur, que j'ai été des années sans connaître la cantate de *Circé*, de Jean-Baptiste Rousseau ? D'Avary m'en fit honte ; je l'ai apprise par cœur.

Et le Roi de déclamer quelques vers de la cantate, puis de passer au *Cantique d'Ezéchias* :

Comme un tigre impitoyable...

— Pardon, Sire, il y a une variante, ou plutôt une correction de Rousseau :

Comme un lion plein de rage...

Louis XVIII parut surpris, se fit répéter la leçon changée, pour la graver dans sa mémoire, puis la poésie lyrique le conduisit à la poésie familière, aux vaudevilles, aux chansons politiques, et les chansons à la politique même : le Congrès de Vérone sortit de cette conférence qui avait débuté par des réminiscences poétiques, — et qui fait penser à ces

levers de Monsieur, où la politique alternait sans effort avec la littérature.

On a vu quel empire donnait à Louis XVIII le sentiment de la grandeur, de l'antiquité, de la majesté de sa race ; les natures les plus rudes en subissaient la pénétrante domination ; les généraux même de Napoléon se sentaient plus intimidés devant ce roi podagre que devant le César tonitruant qui les avait conduits à cent batailles.

La sérénité de ce visage royal étonnait ; la beauté, la noblesse des traits attachaient le regard. La grâce souveraine resplendissait dans cette physionomie intelligente, qui parlait et qui régnait. Il n'eût pas été besoin de nommer Louis XVIII pour le faire reconnaître ; quiconque aurait contemplé cette figure à la fois méditative et sereine, fière et paternelle, sévère et attrayante, n'eût pas dit : « C'est un sage, un philosophe, un politique, un pontife, un législateur, un conquérant ! » Car sa majestueuse quiétude écartait toute assimilation avec ces professions qui pâlisent et creusent les traits ; on eût dit : « C'est un roi, mais c'est un roi qui n'a pas encore éprouvé les soucis et les lassitudes du trône ; c'est un roi qui voit en beau le trône, l'avenir et les hommes. »

Dans les longues audiences qu'il se plaisait à donner, le matin, aux hommes éminents, — diplomates, magistrats, généraux, ingénieurs, orateurs, médecins, artistes et savants, — aux femmes illustres ou célèbres, il aimait à tenir ses interlocuteurs sous le charme ; nul, je l'ai dit, ne le surpassait en à propos, ni les politiques en éloquence, ni les poètes en cita-

tations, ni les érudits en mémoire ; il régna par l'attrait ; il se sentait et se faisait sentir l'homme d'esprit par excellence de son royaume, — ce que ne lui pardonnaient pas les Talleyrand de toute taille.

Il n'était vieux que par les pieds, et c'est lui-même qui s'était appelé « le Roi-fauteuil. »

« J'ai vu un Roi ! » disait l'ex-reine Hortense en sortant de l'audience de Louis XVIII, qu'elle était venue remercier de l'avoir faite duchesse de Saint-Leu. Il est vrai que la femme avait été séduite par l'exquise courtoisie du premier gentilhomme du royaume. Le vieux Roi avait voulu plaire, et l'on disait autrefois : « Ce que le Roi de France veut, Dieu le veut. »

La grâce charmante de la femme l'avait conquis lui-même, si bien qu'un instant le bruit courut au château que, si le Souverain Pontife et la duchesse de Saint-Leu le voulaient bien, la couronne de France remplacerait sur sa jolie tête la couronne de Hollande.

Recevant l'ex-impératrice Joséphine, quoique tenaillé par la goutte, Louis XVIII se leva pour elle comme il faisait pour les princesses du sang ; car il mettait une sorte de coquetterie à se montrer parfait avec les femmes du nouveau régime.

Il ne dissimulait pas son faible pour les femmes d'esprit et de grande compagnie ; mais il supportait les autres avec une suprême urbanité, et, même avec la maréchale Lefebvre, dont les manières n'étaient pas absolument celles de l'ancienne cour, il fut de la galanterie la plus patiente.

Les lois de l'étiquette étaient sacrées pour ce petit-fils de Louis XIV.

Je tiens d'un contemporain que, recevant un prince étranger, il s'était fait porter au haut de l'escalier d'honneur des Tuileries : là, le monarque infortuné se mit debout et, comme la douleur lui rendait impossible l'immobilité, il était obligé de se balancer en allant d'une jambe sur l'autre. Le prince étranger, chargé d'ans lui-même, montait lentement les larges degrés ; la sueur perlait sur le front du vieux Roi ; il mordait ses lèvres, grommelant en anglais :

— C'est bien heureux qu'il n'y ait pas dix étages !

Déjà les courtisans redoutaient un éclat ; mais Louis XVIII accueillit le visiteur avec la plus affable courtoisie, lui demandant même pardon de la longueur de l'escalier.

Il avait pour ceux qui l'aimaient des grâces d'une délicatesse exquise, Le marquis d'Agoult, qui mourut vers 1813 en Angleterre, racontait peu de temps avant sa mort, avec des larmes de gratitude, ce trait de la vigilante bonté de son royal maître.

C'était en 1812. Louis XVIII ayant annoncé sa visite à Wenstead, résidence du prince de Condé, tous les émigrés se préparèrent à venir présenter leur respectueux hommage au Roi. Le marquis se désolait de ne pouvoir les imiter. Il avait eu le malheur, avant la révolution, d'avoir avec le prince de Condé une discussion d'une extrême vivacité. Le croyant offensé, le prince lui offrit le duel. Ils se bat-

tirent à l'épée ; M. d'Agoult, gentilhomme à tête chaude, blessa légèrement son adversaire ; il crut qu'il avait encouru la disgrâce du prince et s'abstint, à partir de ce jour, d'approcher Son Altesse.

Vingt-cinq ans avaient passé sur cette aventure, l'âge avait refroidi l'ardeur provençale du marquis, et il se lamentait à qui le voulait entendre d'avoir perdu les bonnes grâces du prince.

La veille du jour où Louis XVIII devait aller à Wenstead, M. d'Agoult reçut ce billet, — sans signature :

« On nous ordonne, Monsieur le Marquis, au nom du Roi, de vous inviter à vous rendre chez Monseigneur le prince de Condé. Vous y trouverez *un ami* qui se chargera de vous introduire auprès de Son Altesse Sérénissime. On compte sur votre obéissance. »

M. d'Agoult arrive à Wenstead avec un battement de cœur inexprimable. Dès qu'il paraît, M. de Pradel l'invite à le suivre dans l'appartement de Sa Majesté.

— Venez, d'Agoult, lui dit le Roi, tout est prêt, vous êtes attendu !

Et, le prenant par la main, Louis XVIII le conduit chez le prince de Condé, qui lui ouvre ses bras...

« C'est le Roi, écrivait l'heureux marquis, le Roi seul, qui, voyant ma douleur, a voulu me faire ren-

trer dans les bonnes grâces du prince ! Jugez combien la reconnaissance doit ajouter à l'amour que le Roi m'inspire ! »

Dans une autre conjoncture, infiniment plus délicate, Louis XVIII, de qui l'amour-propre était en cause, eut pourtant la générosité de la résoudre avec une adroite indulgence.

Avant que l'étoile de madame la comtesse du Cayla ne se levât à l'horizon, le Roi nourrissait pour une autre belle comtesse, Madame de N..., une affection aussi paternelle que jalouse. — Ici laissons la parole à M. de Mesnard.

« Louis XVIII me fit appeler. Je me rendis chez le Roi ; il était seul. J'attendis dans un respectueux silence qu'il daignât me dire ce qu'il avait à m'ordonner ; je n'attendis pas longtemps. Le Roi, sans aucun préliminaire, ouvrit tout à coup la conversation par cette brusque interpellation :

— Monsieur, vous êtes l'amant de la comtesse de N...

« Je ne trouvai pas un mot à répondre, je me sentis rougir, puis pâlir... Je savais que Louis XVIII entretenait une tendre intimité avec une femme de la cour et que cette femme était madame la comtesse de N... Je m'alarmai très-sérieusement et beaucoup plus pour elle que pour moi, ce qui me fit faire, pour la première fois de ma vie, mensonge sur mensonge avec un grand air de vérité, je le croyais du moins.

— Ne prenez pas tant de peine, reprit le Roi en

couvrant une petite armoire dans laquelle se trouvait un paquet de lettres.

« Je suivis avec anxiété les mouvements du Roi : ma situation prenait une tournure fort critique.

— Voici toutes vos lettres à Madame de N..., continua Louis XVIII avec cet imperturbable sang-froid qui faisait le fond de son caractère.

« Et il me mit le paquet de lettres entre les mains. Je ne sais comment cela se fit, mais j'étais si troublé que je laissai tomber le paquet.

— Elles sont bien de vous, Monsieur ? continua le Roi. Vous les reconnaissez, vous n'êtes plus tenté de nier...

— Ah ! sire, balbutiai-je, daignez pardonner, daignez oublier...

— J'aurais mauvaise grâce, monsieur, reprit Louis XVIII, à vous faire un crime de cette liaison ; mais je pense que vous ne seriez pas éloigné de la rompre si, me rendant au désir du Duc de Berry, je vous nommais premier écuyer de Madame la Duchesse de Berry. Votre long dévouement à ma famille et le nom que vous portez me sont de sûrs garants de votre fidélité. Mais un premier écuyer a des devoirs à remplir, et vous comprenez...

J'étais à demi-courbé aux pieds du Roi, où je maudissais intérieurement madame de N... et mes lettres. Je me relevai tout éperdu : je passais d'une disgrâce presque certaine à une faveur inespérée.

— Ah ! sire, m'écriai-je emporté par la reconnaissance, comptez à jamais sur mon dévouement !

— Le Duc de Berry, reprit le Roi m'a également prié de l'autoriser à vous envoyer à Marseille au devant de la jeune princesse ; vous remplirez près d'elle les fonctions de chevalier d'honneur, vous l'accompagnerez à Paris... à moins, ajouta le Roi avec un sourire qui n'était pas exempt de malice, à moins que vous ne préféreriez rester ici.

— Je suis prêt à partir, sire.

— C'est bien !

« Puis, me faisant signe de la main de ramasser les lettres adressées à Madame de N..., ce que je fis avec la gaucherie que tout homme aurait eue, je suppose, à ma place :

— Je n'ai pas besoin, continua le Roi, de vous recommander le silence, même vis-à-vis de madame de N...

« Il acheva ces mots en replaçant mes lettres dans la petite armoire dont lui seul avait la clef. Cela fait, il me salua de la main... »

Et monsieur le premier écuyer sortit en méditant l'adage : *Scripta manent* !

XXIV

Elie Decazes était né en 1780, à Saint-Martin-de-Laye, près Libourne; il avait eu pour maîtres les oratoriens du collège de Vendôme, transformé par la république en école militaire.

Rappelle dans sa famille après le meurtre de Louis XVI, il avait vu son père, magistrat populaire quoique intègre, poursuivi, traqué, traîné dans les prisons par les apôtres de la liberté nouvelle; le cri de la population avait sauvé de l'échafaud cet homme de bien, ce père tendre et vénéré.

Lorsqu'en 1799 Elie Decazes eut achevé ses études, il hésita sur le choix de sa carrière; le courant des idées poussait la jeunesse vers l'armée; l'ancien élève de l'école militaire de Vendôme pensa tout d'abord à s'engager dans un corps de volontaires que l'on formait à Paris; mais l'uniforme de couleur jonquille en était si ridicule qu'il ne se sentit pas le courage de l'endosser.

A quoi tiennent les vocations ?

Les armes cédèrent à la toge ; il s'inscrivit au barreau.

Muraire, premier président de la cour de cassation, le trouvant charmant, le présenta à sa fille, qui fit comme son père ; mais la mort brisa bientôt après les liens heureux de ce mariage.

Louis Bonaparte, qui se consolait d'être devenu roi en écrivant clandestinement des romans de ruelle, voulut avoir près de lui ce jeune avocat dont les conquêtes n'ensenglantèrent pas la terre, et qui, déjà, passait à l'égal du comte de Narbonne pour un aristarque de l'élégance et du goût. Elie Decazes, avec la discrétion, le tact consommé d'un courtisan de l'ancien régime, n'épargna pas les conseils littéraires au prince qui l'écoutait comme un oracle ; mais sa santé ne s'accommodant pas de l'humidité des Pays-Bas, il dut, sur l'avis des médecins, regagner les bords plus cléments qu'arrose la Seine.

Joignant la logique à la reconnaissance, Louis Bonaparte avait mis dans la valise de M. Decazes un brevet de « conseiller de son cabinet, » et l'avait, par surcroît, chargé de la direction des intérêts particuliers qu'il avait en France. En 1810, lorsque le roi de Hollande, pour sauvegarder sa dignité, résigna fièrement sa souveraineté nominale, M. Decazes, se faisant le courtisan de l'exil, suivit ce prince dans sa douloureuse odyssee à travers l'Autriche et la Bohême. Napoléon ne vit pas sans colère cette fidélité résolue envers un roi fait et défait par lui ; dans

son aveugle omnipotence, il inclinait à la considérer comme une sorte de rébellion ; la gratitude d'une mère préserva M. Decazes du coup dont il était menacé.

L'honnête femme qui, du jour au lendemain, sans rien perdre de ses vertus ni de ses coutumes natives, avait quitté son humble demeure pour venir habiter un palais, pour avoir une cour, pour devenir quasi-impératrice, celle qu'on appelait « Madame Mère ¹ » eut à cœur de reconnaître le dévouement prodigué au malheur d'un de ses fils ; M. Decazes fut nommé secrétaire de ses commandements, puis, grâce à cette puissante protectrice et malgré la répugnance de l'empereur, conseiller à la cour de Paris.

C'est aussi qu'il avait su, dans ses fonctions intimes, faire la conquête de cette femme simple et bonne, naïvement ravie d'avoir un si galant et si respectueux secrétaire.

Il est de ces natures privilégiées, charmeresses,

¹ Un préfet, fraîchement nommé, ayant été invité à une réception de M. de Cambacérès, entra par erreur chez la mère de Napoléon, qui recevait également ce soir-là. Notre magistrat provincial, n'apercevant pas l'archi-chancelier, prit un siège et l'attendit. « Eh bien ! lui dit M. Decazes, vous n'allez pas saluer MADAME ? — Madame qui ? — Madame mere ! — Mère de qui ?... — Mais de S. M. l'Empereur et Roi ! » Jugez de la contenance du pauvre préfet quand il connut son erreur. L'historiette courut, fit florès, et le surnom lui en demeura ; on ne l'appela plus que « *le préfet Mère de qui.* » — *Memoires de madame la baronne DURAND.*

qui exercent sur tout ce qu'elles approchent une irrésistible séduction. Quel courtois empressement, quelle habileté raffinée M. Decazes mettait à plaire à sa vénérable souveraine, mais en même temps quel empire il lui fallait pour étouffer jusqu'au sourire devant les plus hilarants italianismes de Madame Letizia !

— De tous mes enfants, disait-elle quelquefois, *Loucian* était le *piou* savant ; *Napoléone*, *loui*, était *oun* *pétit* *paressu*, et maintenant voyez un *pou* !...

M. Decazes demeurait grave, car il avait ces qualités supérieures qui font surmonter les plus périlleuses difficultés.

Il accueillit avec joie, en 1814, la restauration du prince qui apportait la paix à l'Europe, la Charte à la France. Ce fut à la tête d'une compagnie de garde nationale que M. Decazes vint offrir ses services à Louis XVIII. Au début des Cent jours, il s'opposa résolûment à ce que la cour de Paris rédigeât une adresse à Napoléon. Un des conseillers, dans le feu de la discussion, ayant commis l'étourderie de dire que la rapidité du retour de l'empereur, de l'île d'Elbe, légitimait ses prétentions :

— Je ne savais pas, répartit M. Decazes, que la légitimité fût le prix de la course.

Le trait fit fortune : César s'en vengea en frappant d'un décret d'exil le magistrat coupable d'associer l'esprit à la dignité, et son courageux collègue le baron Séguier, qui avait également protesté contre l'humiliation d'une démarche collective.

Lorsque M. Decazes apprit le désastre de Waterloo, il accourut à Paris, guidé par cette conviction patriotique qu'il fallait à tout prix fermer Paris à l'étranger ; mais était-ce possible, lorsque Carnot lui-même renonçait à l'entreprendre, lorsque Napoléon s'écriait douloureusement en parlant de ses régiments brisés :

— Je n'ai plus que des fuyards et je n'ai plus de fusils !

Le 7 juillet 1815, Louis XVIII nomma M. Decazes à la préfecture de police.

L'ennemi campait dans Paris.

Un jour, le général prussien Muffling, gouverneur de Paris au nom des alliés, prétextant de bravades infligées à ses soldats, les autorisa par un ordre du jour à faire feu sur quiconque les braverait à l'avenir de la parole, du geste ou seulement du regard ; en même temps, cet arrêt sauvage était communiqué aux journaux avec injonction de le publier sans nul délai.

Ce n'était rien moins qu'attribuer à la soldatesque sur le peuple un droit absolu de vie et de mort.

Averti par la clameur publique, M. Decazes défendit aux journaux d'insérer cet ordre révoltant et ne craignit pas d'arracher les placards prémonitoires qu'avait fait afficher le brutal gouverneur.

Paris acclama son préfet de police, fait rare dans ses annales ; mais quoi de plus fragile que la popularité ? *Tu levior cortice !...*

Lorsque Louis XVIII appela M. Decazes au minis-

tère de la police générale, il avait déjà conçu pour lui cette affection paternelle qui fut si prodigue de bienfaits. Le jeune ministre devait sa faveur si enviée¹ à ses formes aimables et respectueuses, à la vivacité de son esprit, au talent qu'il avait de raconter avec une suprême finesse les anecdotes secrètes de la cour déchue, à la verve de ses rapports quotidiens de police, que le Roi recevait directement et qui faisaient du préfet le modèle des chroniqueurs.

Louis XVIII lisait ces bulletins substantiels et pétilnants avec un plaisir d'autant plus vif que le rédacteur évitait méticuleusement d'y insérer tout ce qui eût pu assombrir l'esprit de son auguste lecteur.

Il est vrai que l'atticisme classique de son goût servit grandement aussi le jeune ministre dans la faveur de ce roi puriste qui cumulait le fond et la forme ; mais, s'il faut tout dire, le subtil favori,

¹ M. Decazes ayant fait une chute de cheval aux Champs-Elysées, la malignité publique le cribla d'épigrammes, dont voici un spécimen :

Tu le vois, pauvre comte, il faut être écuyer
Pour se tenir en selle et garder l'étrier ;
Ton cheval, effaré sous une main novice,
A failli te rompre le cou.
L'animal, en manquant son coup,
Peut au Roi comme à nous rendre encore un service :
Qu'il enseigne, du moins, au ministre écolier
Combien, dans chaque état, nuit la sottise ignorance,
Et ne gouverne plus la France.
Comme tu mènes ton coursier.

jusqu'alors quelque peu étranger aux fortes études, s'était remis adroitement aux humanités, et l'on dit qu'ayant appris Horace par cœur, il soutenait complaisamment avec le Roi de ces joutes de mémoire où l'à-propos étincelait.

Que le favori ait failli abuser du favoritisme, il le faut croire, et le Roi lui-même ne fut point sans le remarquer, — si toutefois l'anecdote n'est pas le fruit de l'envie.

Le ministre ayant présenté à la signature du maître une fournée de pairs, Sa Majesté remarqua plusieurs noms qui lui étaient inconnus.

— Qui est celui-ci ?

— Sire, c'est mon cousin.

— Bien... Et celui-là ?

— Sire, c'est mon oncle à la mode de...

— Passons... Et ce troisième ?

— Sire, c'est mon cousin-germain.

— A merveille, monsieur le ministre, conclut Louis XVIII avec un enjouement ironique ; mais parmi tant de cousins n'y aurait-il pas moyen de placer *mon cousin* le duc d'Esclignac ?

En 1816, Louis XVIII avait élevé M. Decazes à la pairie avec le titre de comte, par des lettres-patentes où il était relaté qu'un de ses ancêtres, Raymond de Cazes, avait été anobli, en 1595, « pour avoir, disait Henri IV, étant maire de Libourne, chassé nos sujets rebelles de notre ville de Saint-Emilion. »

En 1818, avec l'assentiment du Roi, il avait épousé M^{lle} de Sainte-Aulaire, petite-fille du dernier prince de Nassau-Sarrebruck et petite-nièce de la

duchesse de Brunswick-Bevern, qui obtint de Frédéric IV, roi de Danemarck, la transmission du duché de Glucksberg aux nouveaux époux.

Là ne devait pas se borner la fortune du comte Decazes, homme heureux qui n'eut dans la vie qu'à se laisser aller à son étoile.

Lorsque l'assassinat de M^{sr} le Duc de Berry vint épouvanter la France, le parlement chargeant le ministre d'une terrible responsabilité, M. Decazes crut de sa dignité, comme de l'intérêt public, de se retirer ; il remit le portefeuille de l'intérieur au comte Siméon et la présidence du conseil au duc de Richelieu, le génie politique et l'honneur incarnés.

Le Roi se résigna à la retraite de son ministre favori, mais en l'élevant à la dignité ducale, puis en le nommant successivement ministre d'Etat, ambassadeur en Angleterre, officier de la Légion d'honneur et enfin chevalier des ordres : tant cette nature royale savait être libérale jusqu'à la prodigalité !

Et cependant la sage économie de Louis XVIII lui a fait encourir le reproche d'avarice ; mais quelle vertu ne dénature pas l'esprit de parti ?

Quel roi sut, au contraire, se montrer plus magnifiquement et plus discrètement généreux ? Blacas, La Châtre, Tourzel, Choiseul-Gouffier, Cossé-Brissac, La Luzerne, Damas, La Maisonfort, Guilhermy, le P. Elisée ¹, des Français même les plus humbles qui,

¹ Le Père Elisée, né à Lagny en 1753, le dernier de ces

dans l'émigration, avaient mis leur dévouement au service de la royauté malheureuse, aucun ne fut oublié par Louis XVIII à l'heure de son triomphe.

Il combla de délicats bienfaits M^{me} Princeteau, sœur du duc Decazes¹, et M^{me} de Serres, femme de l'admirable garde des sceaux, ministre modèle qui, sacrifiant à l'intérêt de l'Etat son intérêt privé, se trouvait au bord de la ruine; — type d'intégrité, de fidélité, d'abnégation, de pur patriotisme, qui réconcilierait le misanthrope avec l'humanité²!

frères de la charité qui se livraient avant la révolution avec tant de zèle et de succès à l'art de guérir, et qui avaient inventé un grand nombre d'instruments et découvert beaucoup de pratiques très-utiles. Habile chirurgien, le P. Elisee, après avoir été médecin en chef de l'armée des princes, survit en Pologne et en Angleterre Louis XVIII qui, dès l'année 1797, l'avait nommé chevalier de St Michel et son premier chirurgien. Il rentra en France avec le Roi qui, par un privilège très-rare, lui donna un logement aux Tuileries; il accompagna Sa Majesté à Gand et mourut le 29 sept. 1817.

¹ « Madame Princeteau, sœur de M. Decazes, était une agréable, modeste et excellente personne; le Roi s'en était amouraché en perspective. » CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, T. IV, p. 134.

² « J'étais alors secrétaire d'ambassade de France à Naples. M. de Serres, tombé du ministère, venait de recevoir pour retraite cette ambassade. Je trouvais en lui, comme toujours, la simplicité dans la vraie grandeur. J'étais fier d'entendre dans la confidence du coin de feu cette âme qui venait de remplir la tribune et l'Europe entière de sa voix. Il était brisé par la lutte. Sa poitrine haletante et les gouttes de sueur qui suintaient sur ses tempes, quoique colorées d'une malade fraîcheur, me donnaient le pressentiment d'une courte vie. »

LAMARTINE, *Cours de litter.* T. II, p. 284.

S'il fallait porter un jugement sur la politique de M. Decazes, on lui reprocherait d'avoir manqué, non de loyauté envers la Royauté, mais de mesure, d'expérience, de modération, d'avoir blessé la droite sans rallier la gauche, et de s'être mépris sur les conditions essentielles à l'affermissement de la monarchie selon la Charte.

Après sa chute, l'homme d'Etat se confina dans la pénombre, et, après la révolution de 1830, le pair de France oublia de rester chez lui.

Le lecteur a vu que les soucis du pouvoir n'avaient pas détaché Louis XVIII de ses « chères études », de ses passe-temps littéraires : aux Tuileries, comme jadis au Luxembourg ou à Brunoy, il écrivait de jolis vers, de fins couplets ; il rédigeait d'éloquents proclamations, de vigoureux appels au bon sens de la France ; il lisait Horace et le traduisait en vers ; il sculptait pour ainsi dire d'illustres épitaphes, véritables chefs-d'œuvre d'épigraphie latine ; il faisait réciter en sa présence par la célèbre Duchesnois les plus belles scènes de nos tragiques, et, chose merveilleuse ! il lui donnait la réplique de mémoire ; il appelait dans sa maison des lettrés, des érudits, comme le docte et spirituel Héron de Villefosse¹ ; il

¹ Le baron Héron de Villefosse, savant minéralogiste, humaniste délicat, était le fin et courageux auteur de *l'Essai sur l'histoire de la révolution française*, par une société d'auteurs latins (Paris, an VIII). Ce curieux opuscule, caprice

pensionnait les descendants de nos gloires littéraires, comme le petit-fils de La Fontaine; il décernait des encouragements flatteurs aux historiens de mérite, comme Abel Hugo; il récompensait le merveilleux poète des *Méditations* en le nommant secrétaire d'ambassade dans la patrie de Corinne et de Graziella¹; il indiquait des plans d'ouvrages et de collections, et collaborait discrètement à des comédies patriotiques, à des recueils historiques; son esprit applicable aux petites comme aux grandes affaires lui rendait tout facile.

d'un homme d'esprit, de savoir et de goût, porte en épigraphe ce passage de Tacite: « *Reperies qui ob similitudinem morum aliena malefacta sibi objectari putent.* » *Annales*, iv, 33.) Au moyen de textes pris à Tite-Live, Salluste, Cicéron et Quintilien, ainsi qu'au peintre de Tibère, et réunis avec beaucoup d'habileté sans aucune soudure de sa façon, Héron de Villefosse était parvenu à construire une histoire très-fidèle de la Révolution. Louis XVIII, qui aimait l'érudition et l'esprit, lui donna le double titre de secrétaire du cabinet et d'officier de sa maison.

¹ « Je ne jouis pas de cette fleur de renommée qui s'attacha à mon nom dès le lendemain de la publication de ce premier volume des *Méditations*. Trois jours après je quittai Paris pour aller occuper un poste diplomatique à l'étranger. Louis XVIII, qui avait de l'Auguste dans le caractère littéraire, se fit lire par le duc de Duras mon petit volume, dont les journaux et les salons retentissaient. Il crut qu'une nouvelle Mantoue promettait à son règne un nouveau Virgile. Il ordonna à M. Siméon, son ministre de l'intérieur, de m'envoyer de sa part l'édition des classiques de Didot, seul présent que j'aie jamais reçu des cours. Il signa le lendemain ma nomination à un emploi de secrétaire d'ambassade. »

LAMARTINE.

Quel règne aussi que celui de Louis XVIII, et quelle magnifique place déjà lui assigne la postérité ! Que ces dix années sont merveilleusement remplies !

Elles fondent le crédit de la France, réparant comme par miracle des désastres qui semblaient irréparables, assurant les bases de nos futures prospérités matérielles ¹.

Napoléon avait dit :

— Sauvons au moins la république des lettres !

Louis XVIII sauva la république des lettres et le plus beau royaume qui soit sous le soleil.

Nouveau Titus, chaque jour lui inspire un bienfait, une création heureuse, une juste réparation.

Il institue l'Académie de médecine, rouvre l'Odéon, dote royalement le jardin des plantes, érige

¹ *Journal officiel*, 20 mars 1875 : « La Restauration eut encore une autre gloire : elle créa, elle fonda le crédit de la France ; c'est l'expérience victorieuse qu'elle en fit qui assura les futures prospérités matérielles. Ce sont là des vérités longtemps contestées ou méconnues par l'esprit de parti. La tâche des historiens consciencieux consiste à les faire triompher, et il n'y a plus pour personne intérêt à les nier. Rendre hommage à ce que les pouvoirs passés ont fait ou tenté d'utile et de bon pour le pays, ce n'est pas faire acte d'homme de parti ; c'est rendre hommage à la France elle-même, à sa vitalité, à son génie, à sa grandeur ; l'exemple de l'habile fermeté avec laquelle furent alors réparés les désastres du passé met une espérance salutaire au cœur de tous ceux qui souhaitent passionnément la réparation et la fin des maux du temps présent. »

un monument à Jeanne d'Arc, glorifie la mémoire des augustes martyrs de la révolution, rétablit les expositions quinquennales de l'industrie, abolit le droit d'aubaine, crée le conseil général de l'agriculture, encourage l'établissement de la nourrisserie médicale, restaure les courses de chevaux, décrète le premier chemin de fer, réorganise les conseils généraux du commerce et de l'industrie ; il dote et pensionne les poètes et les artistes ; il revoit l'important ouvrage de Huesur les *Derniers moments de Louis XVI* ; il subventionne les naturalistes qui vont explorer les deux mondes ; pas une fois, en vérité, Louis XVIII ne put dire comme le modèle des empereurs romains : « J'ai perdu ma journée ! »

Outre le *Luthier de Lübeck*, imité du *Potier politique* du baron d'Holberg¹, l'opinion attribuait au Roi la belle comédie en cinq actes et en vers de Merville, la *Famille Glinet ou les premiers temps de la Ligue*, œuvre morale et patriotique où se trouve enseigné le pardon réciproque après les discordes civiles.

« Louis XVIII, dit Quérard, n'en était pas fâché, ni Merville non plus, qui en eut 1200 francs de pension. »

Quérard ajoute que le Roi ne fit qu'en retoucher

¹ Le *Potier politique* du baron d'Holberg fut également imité par Michel de Cubieres dans sa comédie de *L'homme d'état imaginaire*, imprimée en 1789 et qu'il appelait son chef-d'œuvre. Lorsque fut joué *Le luthier de Lübeck*, il écrivit aux journaux pour réclamer l'antériorité ; démarche qui n'était d'ailleurs pas sans utilité, puisque sa comédie était tombée depuis vingt ans dans un complet oubli.

des passages. Quelques familiers de Louis XVIII, « ayant vu le manuscrit de cette pièce sur le bureau du Roi, répandirent qu'il y avait coopéré. Elle se trouvait là, parce que l'auteur avait appelé au Roi de l'interdiction de M. Decazes, qui craignait que la représentation troublât la paix publique. Louis eut le manuscrit pendant plusieurs jours sous les yeux et fit, en marge de quelques scènes, des marques au crayon dont Merville disait avoir inutilement, depuis, cherché l'explication. »

J'ai peine cependant à ne pas faire honneur au poète-roi, au sage couronné, des vers si bien frappés, des conseils si paternels sur lesquels tombait le rideau dans la *Famille Glinet* :

De ces dissensions le terme est près peut-être ;
 Par trop d'acharnement ceux qui s'y font connaître,
 Pour prix de leur fureur, ne recueilleront rien
 Que le juste mépris de tous les gens de bien.
 Tâchons d'aimer la France au moins un peu pour elle,
 Et si quelqu'un de nous se fourvoie en son zèle,
 Cet enfant égaré, ne l'oublions jamais,
 Pour être dans l'erreur n'en est pas moins français.

En 1819, un jeune poète, Charles Loyson, ami de Victor Cousin, fit paraître un discours en vers sur le *Bonheur de l'étude*, qu'il dédia tout naturellement au Roi, discours suivi d'autres poésies parmi lesquelles se rencontrent, est-il besoin de le noter ? des traductions d'Horace.

« On pourrait, a dit Sainte-Beuve, si l'on étudiait Ch. Loyson avec suite, non seulement dans ses poésies

sies, mais dans ses articles de journaux et dans ses brochures, comme je viens de le faire rapidement, on pourrait le présenter comme un type parfait de cette première jeunesse royaliste et bourbonnienne à bonne fin, amie et enthousiaste de la Restauration, de laquelle elle ne séparait pas l'idée de liberté. »

Dans sa dédicace, Ch. Loyson avait d'abord écrit ainsi cette phrase :

« Les rois de France, Sire, ont toujours regarde l'amour des Français comme d'un prix égal à leurs plus grands bienfaits. » La dédicace, avant d'être imprimée, est soumise à Louis XVIII, qui se donne le plaisir de faire remarquer que le mot de *bienfaits*, trop rapproché, rime avec *français*, et que de plus ce membre de phrase, *comme d'un prix égal à leurs plus grands bienfaits*, fait un vers alexandrin dans une phrase de prose, ce qui est réputé un défaut. Le monarque puriste suggère cette correction : à la place de « à leurs plus grands bienfaits », il écrit de sa main : « à leurs plus hautes faveurs ».

Une note de l'auteur n'omet pas d'insinuer à quelle « auguste critique » il a dû la correction de cette faute ¹.

¹ Quérard fait erreur en disant que c'est dans son recueil d'*Épîtres et Elégies*, publié en 1819, que Ch. Loyson a mentionné cette critique de Louis XVIII ; c'est dans une note placée au bas de la Dédicace au Roi du discours en vers sur *Le bonheur de l'étude*, publié en 1817. Le jeune poète avait ses envieux, qui lui décochèrent cette épigramme dont le dernier vers est dans toutes les mémoires :

La dédicace, enfin, se termine par ce bouquet d'alexandrins :

Des immortelles sœurs auguste favori,
 Grand Roi, de mes essais agréez l'humble hommage ;
 Avec moins de longueurs, d'un illustre jury
 L'un d'eux aurait, dit-on, obtenu le suffrage.
 Que ne s'agissait-il de louer vos vertus,
 Mon cœur m'en eût dicté mille fois encor plus,
 Et mille fois trop court on eût trouvé l'ouvrage.

Le chantre harmonieux de *La chute d'un ange*, l'ingrat qui sur le tard renia les dieux du poète, a dit de M. Decazes qu'il « ne demandait qu'à être un nouveau Mécène d'un nouvel Auguste, si les Horace et les Virgile avaient surgi au gré du prince et du ministre ¹. » Mais la gloire du César est-elle donc plus resplendissante que celle du Bourbon à qui ont cortège, dans la majesté de l'histoire, tant de lumineux esprits que vit éclore son règne, Wailly, Soumet, Emile Deschamps, Pongerville, Casimir Delavigne, Alfred de Vigny, Sainte-Beuve, Victor Hugo, Lamartine ? Et n'est-ce pas celui d'un nouvel

Au Pinde pourquoi voltiger,
 Lorsque toujours vous y rampâtes ?
 N'essayez plus d'être léger :
 Même quand *l'oison* vole, on sent qu'il a des pattes.

Il y a quelques années, M. Emile Grimaud a donné une édition nouvelle des œuvres de Ch. Loyson, « précédées d'une lettre du R. P. Hyacinthe » et d'une notice biographique et littéraire par M. Patin. Ch. Loyson mourut en 1820 à l'âge de 28 ans.

¹ LAMARTINE, *Cours de litt.*, Entretien x, chap. 25.

Auguste que ce règne où les grands poètes s'appellent légion ?

A voir cette phalange de littérateurs, de publicistes, d'auteurs dramatiques, de poètes renommés rechercher la critique de l'auguste puriste, on se prend tout d'abord à regretter qu'il ait enfoui ses écrits dans un systématique et perpétuel incognito ; que si l'on scrute ensuite le motif dominant de cette modestie si peu commune aux artistes de l'esprit, on se convainc qu'elle découlait d'une expérience prudente et raisonnée.

Les princes ont plus d'une fois déploré d'avoir mis en lumière les productions de leur jeunesse et même de leur maturité ; car, ainsi qu'un habile homme se faisait fort d'extraire un cas pendable de quatre lignes du premier venu, il n'est pas une page, pas une phrase, pas une ligne même du royal penseur que, tôt ou tard, ne puisse démentir sa conduite politique, — les destins sont changeants ! — et qui ne puisse être retournée contre son auteur par l'opposition d'abord, par l'opinion ensuite.

Lorsque la France répudiera les mensonges et les préjugés révolutionnaires, elle voudra glorifier par une solennelle manifestation cette période féconde qui, en renouant la chaîne des temps, fut la restauration moins de la dynastie que de la patrie. Avec la liberté les Bourbons avaient rapporté des lois humaines, « une autre âme à la littérature opprimée ¹ » ; le vieux sceptre fleurdelisé avait remis en

¹ JULES JANIN, dans la préface de *Jocelyn*.

honneur la poésie, la croyance, la philosophie, la politique et la paix.

Ah ! c'était le bon temps pour les lettres que cette royauté douce, éclairée, généreuse, dont elles étaient la rayonnante couronne, et la muse trouvait, pour l'exalter, des accents enthousiastes et touchants comme l'héroïque fidélité de Blondel.

Il est vrai, l'anarchie aux têtes renaissantes
S'éveille et rouvre encore ses gueules menaçantes ;
Le trône sous ses coups commence à chanceler :
Mais pour le soutenir on nous verra voler !
Nous saurons oublier, dans ces moments d'épreuve,
Les dégoûts dont la haine à dessein nous abreuve.
Moi-même, lui gardant et mon bras et ma foi,
Dans l'exil, s'il le faut, j'irai suivre mon Roi.
Dussè-je, pour avoir servi la dynastie,
Me voir à mon retour, puni d'une amnistie !
Et si, dans mes vieux jours, comme un vil condamné,
Au fond d'un noir cachot je me voyais traîné,
Sous le harnais guerrier si ma tête blanchie
D'un indigne soupçon n'était pas affranchie,
Si j'étais accusé, sans même être entendu,
D'avoir trahi ce Roi que j'aurais défendu,
Montrant mon corps brisé, mes cicatrices vaines
Et ce reste de sang déjà froid dans mes veines,
J'irais dire à mon Roi, s'il voulait l'épuiser :
« Sire, il est tout à vous, vous le pouvez verser ! »

(1819.)

VICTOR HUGO.

XXVI

Des historiens se sont demandé, avec une bonne foi plus apparente que sérieuse, à quelle croyance appartenait le Roi très-chrétien, — insinuant que la religion pouvait bien n'être pour le petit-fils de Louis XV « qu'un élixir propre à l'amalgame des drogues de quoi se compose la royauté ¹ »; et même quelques-uns n'ont pas craint de conclure que Louis XVIII aimait trop Horace pour ne pas dire avec lui : « *Nulla est mihi religio* », ou bien avec le Sélius de Martial : *Nullos esse deos, inane cœlum !..*²

L'anecdote suivante a même trouvé place dans un grave discours académique :

« M. de Pongerville sollicita et obtint la faveur de dédier et de présenter son livre à Louis XVIII. C'était, comme on sait, un souverain fort lettré,

¹ CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-tombe*, édition de 1860, T. IV, p. 129.

² *Epigrammes*, IX, 21.

aimant surtout les écrivains classiques et se plaisant à les citer dans ses entretiens. Le spirituel monarque reçut très-gracieusement le jeune traducteur, et lui parla de la beauté des vers de Lucrèce avec un goût parfait. Enhardi par cet accueil, M. de Pongerville lui dit : Puisque Votre Majesté connaît si bien l'auteur de la *Nature des choses*, j'espère que si Elle admire le poète, Elle n'est pas hostile au philosophe.

« Chut ! répliqua Louis XVIII avec un fin sourire, le Roi nous entend. »

L'anecdote est jolie, mais renouvelée de Frédéric II, et je la crois moins authentique que celle qui a trait au vers fameux :

La crainte la première engendra les *faux* dieux.

Traduction heureuse, belle infidèle qui aurait procuré à M. de Pongerville la faveur du Roi très-chrétien !

L'injure faite au frère de Louis XVI est purement gratuite et facilement réfutable. Jamais ce prince n'oublia qu'il avait l'honneur d'être le successeur de Clovis et de Saint-Louis ; les sophismes délétères du dix-huitième siècle, — qui ont fait à la France plus de mal que dix invasions, — n'avaient pas entamé son esprit fortement trempé ; dans aucun temps, il ne perdit son sens droit, sa raison calme et prodigieusement lucide, non plus que ses croyances natives¹, ni son respect pour la religion de ses aïeux et de ses peuples.

¹ L. NICOLARDOT, *Journal de Louis XVI*, p. 41 : « Le 17

On ne cite pas une seule parole de lui qui soit contraire à ces pieuses croyances, — tandis qu'on multiplierait les preuves du sentiment qui l'y attachait.

Avec quelle hauteur de vues, avec quelle chaleur éloquente, aux approches de la tempête révolutionnaire, il prenait la défense de l'Eglise et de la foi catholique !

Et dans cette *Déclaration* datée de la première année de son règne (juillet 1795 :)

« Il faut, disait-il, revenir à cette religion sainte qui avait attiré sur la France les bénédictions du ciel : nous voulons relever ses autels ¹. »

Quelle sereine philosophie, nourrie de chrétiennes espérances, brille à travers les larmes qu'il répand sur la tombe de sa sœur, sur la tombe de sa compagne bien-aimée !

Pas un jour de sa vie, Louis XVIII ne manqua d'assister au Saint Sacrifice.

En 1814, un de ses premiers soins fut de renouveler le vœu de Louis XIII, consacrant à la mère du Sauveur le royaume de France : *Regnum Galliae, regnum Mariæ*.

C'est le Dieu de ses pères que, de l'exil ou du trône, il implore constamment, dans ces manifestes qui sont des monuments de style.

C'est vers le Dieu de saint Louis et de Bossuet que monte l'effusion de son action de grâces, lorsque les

avril 1767, première communion de M. le comte de Provence ; le 2 août, sa réception de la Toison d'or. »

¹ Signée Louis, et plus bas : Le baron de Flachslanden.

salves d'allégresse annoncent à la France la naissance de « l'enfant de l'Europe, cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets, présage et garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant d'agitations¹. »

— Mes enfants, dit Louis XVIII au peuple qui, dans la cour des Tuileries, faisait entendre ses acclamations, votre joie centuple la mienne. Il nous est né un enfant à tous. Unissons nos cœurs pour remercier la divine Providence. Cet enfant sera un jour votre père; il vous aimera comme je vous aime, comme vous aiment tous les miens.

« Beaucoup de gens, dit le duc de Doudeauville, pensent que Louis XVIII était très-peu religieux; j'ai toujours pensé le contraire, et, ces jours-ci, j'en ai acquis une preuve de plus. Quelqu'un, qui était dans l'intimité de M^{me} la comtesse du Cayla, me racontait qu'un jour, étonné de ce qu'elle n'allait pas comme à son ordinaire passer sa journée avec le Roi, cette dame lui dit : *Il fait ses dévotions ainsi qu'à toutes les grandes fêtes de l'année, et il passe la veille de ces fêtes dans la retraite.* Une autre fois, Louis XVIII racontait à M^{me} du Cayla sa conversation avec le fameux Martin, et il lui disait qu'effectivement cet homme lui avait parlé d'une pensée coupable qu'il avait eue dans sa jeunesse, et qu'il n'avait confié cette pensée qu'à son confesseur.

¹ Ce fut Monsignor Macchi, plus tard cardinal, alors nonce apostolique, qui, complimentant Louis XVIII au nom du corps diplomatique, dit à Sa Majesté ces paroles devenues célèbres.

Eh bien ! reprit-elle, le confesseur n'a-t-il pas pu être indiscret ? Louis XVIII se fâcha à cette question, en disant qu'il n'y avait pas d'exemple d'une indiscretion de ce genre et qu'elle n'était pas possible. Il ajouta avec raison que c'était une des grandes preuves de la vérité de notre religion. »

Mais c'est surtout dans les paroles qu'il fait entendre à l'infortuné duc de Berry mourant, que se révèlent avec éclat les sentiments religieux du monarque.

Écoutons un témoin irrécusable, l'illustre Dupuytren :

« Après quelques instants de repos, le Roi, voulant s'assurer de l'opinion des gens de l'art sur l'état du duc de Berri, m'adressa cette question : *Superest ne spes aliqua salutis*¹ ? Sur ma réponse négative, Sa Majesté levant les yeux au ciel : *Que la volonté de Dieu s'accomplisse !* et, dès lors, Elle ne laissa échapper aucune occasion de donner des consolations à l'infortuné prince. Une fois que celui-ci se plaignait plus fortement que de coutume, le Roi lui dit : *Mon fils, songez aux douleurs qu'a endurées le Sauveur du monde !* »²

¹ Reste-t-il quelque espoir de salut ?

² « Aussitôt que la douleur répandue sur nos figures eut fait présumer au Roi la perte, hélas ! trop prévue, que la France et Lui venaient de faire : « Tout est-il consommé ? » me demanda Sa Majesté. Sur ma réponse affirmative : « Aidez-moi, » me dit-elle. Prenant alors mon bras, Sa Majesté s'approcha du lit du prince, qui venait d'expirer : une curiosité religieuse suspendit les pleurs, tous les regards se fixèrent sur le Roi, on attendit avec anxiété ; alors, éten-

Non, l'histoire n'a pas le droit d'enregistrer, de perpétuer le doute calomnieux ! Louis XVIII avait trop de savoir, trop d'esprit, trop de dignité pour s'abaisser à n'être qu'un vulgaire esprit-fort, et le petit-fils de Robert le pieux et de saint Louis eût rougi de se séparer de leur Dieu, de leur virile foi, de leurs saintes espérances.

dant sur le visage de la royale victime une main tremblante de douleur, le Roi lui ferma les paupières et, d'une voix entrecoupée par les sanglots : « Dors en paix, mon enfant ! » Puis il l'embrassa sur le front, et saisissant le bras du prince, il le porta et le serra longtemps contre ses lèvres. A cette scène patriarcale, l'expression de la douleur, un instant contenue, éclata de tous côtés avec violence. Elle se répandit hors de l'appartement et annonça la fin du prince. J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu d'autres afflictions et d'autres souffrances ; mais, du moins, celles-là étaient dans l'ordre de la nature. »

DUPUYTREN.

XXVII

Une après-midi que le fauteuil du Roi glissait dans l'escalier des Tuileries, Louis XVIII aperçut une femme voilée, mise avec une élégance sévère, qui se leva à son approche.

— Qui est cette dame ? demanda-t-il au duc de Gramont.

— Sire, Votre Majesté lui a fait promettre la grâce d'une audience ; c'est la fille du comte Talon, un des plus dévoués serviteurs de la cause royale, et la femme d'un de vos plus braves officiers, le comte de Baschi de Cayla¹. On dit sa fortune com-

¹ Baschi, maison originaire d'Italie et dont le premier auteur connu est Ugolin de Baschi, vivant en 1080, à Rome ; ses membres ont été titrés comtes de Saint-Estève, marquis d'Aubais et de Pignan, barons et marquis du Cayla, barons de Las Ribes, comte de Baschi. Elle s'est alliée, en Italie, aux Aldobrandeschi, Farnèse, Frégosc, Baglioni, Orsini ; en France, aux Monteynard, Avaray, Pontevès, Adhémar, Foix,

promise par les procès, et je pense qu'elle espère en la protection du Roi pour la rétablir.

— Dites à la comtesse du Cayla, reprit Louis XVIII avec un empressement des plus courtois, que je vais la recevoir immédiatement.

Le Roi, différant sa promenade quotidienne, entra dans son cabinet, où madame de Cayla fut aussitôt introduite.

Elle avait alors trente-cinq ans, une suave carnation, des formes pleines d'attrait, les yeux merveilleusement doux, une bouche au fin sourire, la taille svelte et d'une aristocratique distinction.

Lorsqu'elle releva son voile, le Roi fut tout d'abord frappé de cette beauté peu commune ; puis, royaliste enthousiaste ¹, elle rendit ses sentiments avec tant de bonheur, elle fit briller une grâce si noble, si séduisante, qu'elle obtint du monarque tout ce qu'elle attendait, — et même ce qu'elle n'attendait pas.

« En entrant dans le cabinet du Roi, a dit M. de Pontmartin, elle n'était que solliciteuse ; en sor-

Villeneuve-Trans, Brancas, Barras, Pontis, Urre, Rochemore, Roquefeuil, Estrade, Beauvau-Craon. Elle a fourni trois capitaines des troupes du Saint-Siège, un vicaire de l'Empereur en 1310, des prélats, des généraux, des ambassadeurs, des gouverneurs, des commandeurs de Rhodes et de Malte, un chevalier des ordres du Roi sous Louis XV, etc.

¹ En mars 1814, la comtesse du Cayla travaillait activement à la distribution clandestine des proclamations royalistes, de concert avec le vicomte de la Rochefoucauld, le comte de Nieuwerkerque, le baron de Maistre, la vicomtesse de Quinsonas et la marquise Eugène de Montesquiou.

tant. elle avait de quoi recruter beaucoup de solliciteurs. »

— J'avais une affection tendre pour votre belle-mère¹? lui dit Louis XVIII en la congédiant ; j'avais su l'apprécier, et je vous ai connue par elle ; ses recommandations me seront sacrées. Peu de temps avant sa mort, elle m'a peint votre position et vos malheurs, et inspiré pour vous un intérêt si vrai que vous pouvez sans crainte venir en réclamer les marques, toutes les fois qu'elles pourront vous être utiles.

L'aimable duc de Dondeauville, dans ses intéressants mémoires, rapporte de quelle manière M^{me} du Cayla fut amenée à solliciter une audience de Louis XVIII.

« La comtesse, sa belle-mère, qui sentait tous les jours sa fin prochaine, emportait en mourant la douloureuse pensée de laisser sa fille exposée à de vifs chagrins. Son grand-père, M. de Jaucourt, avait cru devoir faire passer à ses arrière petits-enfants la fortune qui eût dû appartenir directement à son petit-fils. C'est dans ce moment que, pour défendre le patrimoine de ses enfants, M^{me} du Cayla fut obligée, par représailles, de s'adresser directe-

¹ La comtesse du Cayla, qui avait été dame d'honneur de madame la comtesse de Provence. Elle jouissait, à ce titre, d'une pension de 4,000 livres sur la cassette de cette princesse. J'ai, dans ma collection d'autographes, une ordonnance de paiement de la dite somme à madame la comtesse du Cayla, datée du 31 décembre 1782 et signée *Marie-Joséphine-Louise*.

ment au Roi. Elle ne faisait, dans cette démarche, que suivre l'exemple qui lui était donné, et encore ne voulait-elle pas y recourir ; sans les instances, je dirai presque sans les ordres de sa famille, de ses amis et de ses conseils, elle ne s'y serait point décidée. »

La belle comtesse ne dut par regretter d'avoir cédé à ces affectueuses instances.

Louis XVIII avait le culte de la grâce, de la distinction et de l'esprit. Elle devint l'Egérie de ce nouveau Numa ; elle fut la fée politique qui présida au triomphe des royalistes sous le ministère dirigé par le duc de Montmorency, Châteaubriand, Villèle, c'est-à-dire l'honneur, l'intelligence la plus brillante, l'esprit pratique des affaires.

La belle comtesse avait fasciné ce moderne Nestor, à qui les destins et les flots politiques avaient arraché tant d'affections.

Elle avait non-seulement l'art d'écouter, si plaisant à tous ceux qui ont l'art ou la prétention de parler, mais aussi cette causerie mutine et de contradiction respectueuse, cette simplicité souveraine des femmes de race qui charmait le roi.

Il était, chaque jour, plus frappé du jugement de cette noble femme, royaliste de la première heure, des ressources variées de son esprit, de l'étendue de ses connaissances, chaque jour plus attendri par son affection vraie, désintéressée, filiale.

Une heure vint où le vieux roi sentit que le duc Decazes n'était pas seul digne de sa confiance ; insensiblement la comtesse lui succéda dans cette fine

correspondance quotidienne qui était dans les plus chères habitudes du monarque.

Jamais il n'eut pour personne, pas même peut-être pour son cher d'Avary, l'estime, la confiance, l'attachement dont il entoura celle qu'on a bien improprement surnommée « la dernière favorite. »

On calomnia Louis pour le punir d'avoir cru que, roi, il pouvait dire impunément à une jeune femme :

« Mon enfant, le vieillard vous bénit ! »

On calomnia cette femme de race, de tête et de cœur, qui osait faire entendre aux oreilles d'un Roi des paroles de vérité, des conseils de réconciliation.

Amie dévouée, qui le fut jamais plus purement que la comtesse du Cayla ? Mais elle ne fut pas une favorite, si l'on veut que ce mot implique d'odieuses idées de faiblesse et de calcul. Que si l'on ennoblit le mot en l'élevant jusqu'à elle, on peut dire qu'elle était la première favorite qui fut une honnête femme.

L'affection du Roi se montrait magnifique autant qu'ingénieuse ; il raffina l'art délicat de donner, car il connaissait le vieil adage : « Donner bien, c'est donner double. » Mais cette affection, dans ses prévenances, dans ses surprises, était celle d'un père tendre pour une fille préférée, ou, si l'on veut même, du poète pour son dernier idéal.

Un soir, sous prétexte de corriger un détail de la toilette de la comtesse, qui se rendait au bal de Madame la duchesse de Berri, et d'apporter plus d'élé-

gance à l'arrangement de sa splendide chevelure, Louis y applique, à l'insu de la comtesse, une anémone de deux cent mille francs.

Une autre fois, ayant cité la Bible au cours de la causerie, le Roi demande si la comtesse en fait souvent sa lecture ; à quoi la jeune femme répond, non sans quelque embarras, qu'elle ne possède même pas le livre par excellence¹.

Peu de jours après, on lui apporte de la part du Roi une Bible magnifiquement reliée, dont chaque gravure est recouverte, en guise de papier de soie, d'un billet de banque de mille francs. Et il y a plus de cent gravures.

La vertueuse favorite rapporta respectueusement, mais avec une fermeté fière, au prince prodigue cette fleur et ce livre qui étaient une fortune ; et ce n'était pas la première occasion qu'elle avait eue de repousser noblement les délicates libéralités du Roi qui l'appelait son enfant.

Quand Louis XVIII lui offrit un porte-feuille orné

¹ Elle l'avait lu, cependant, et même elle le citait à l'occasion, comme dans cette lettre, qui fait partie de mon cabinet d'autographes :

« Nouveau Josué, Monseigneur, vous allez donc lever les mains au ciel, pour ce peuple qui vous est confié. Comment ne pas être tranquille sur notre avenir, puisque c'est à la providence elle-même que nous en confions le repos !

« J'ai été vivement touchée de l'envoi que Monseigneur a été assez bon pour me faire : ce langage ne peut manquer d'être entendu, il est celui de l'esprit et du cœur.

« Je prie Monseigneur d'agréer l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

« Comtesse DU CAYLA. »

de diamants d'un très-grand prix, pour serrer, disait-il, les lettres qu'il lui écrivait :

— Sire, répondit la comtesse, je suis peut-être la seule personne de votre royaume qui ne puisse accepter cela de Votre Majesté.

Elle écrivait elle-même à ravir, et ses moindres lettres décèlent, dans un style empreint d'un laisser-aller charmant, la grâce de la femme et l'enjouement séduisant de son esprit.

« Voulez-vous, monsieur le baron, écrit-elle à M. de Tourelle, me dédommager du tems que j'ai perdu l'autre jour ? Voulez-vous faire pénitence ? Donnez-moi vos vendredis de carême ; vous serez fort aimable, et nous jouerons au whist. Voulez-vous être mon interprète et *quêter* pour moi la même obligeance de Messieurs de Bausset et d'Aulnay-papa ? Enfin voulez-vous me gâter comme je vous le demande ? J'en serai bien reconnaissante.

« T. Comtesse du CAYLA. »

Quelle délicatesse elle met à refuser l'hommage *gratuit* d'un littérateur doué de plus de talent que de fortune !

« J'ai lu en partie la traduction fidèle de monsieur Lablée, et le prie d'agréer tous mes remerciements de me l'avoir envoyée, ainsi que ses mémoires. Je lui demande la permission de savoir ce que je lui

dois, m'étant fait une loi de ne jamais recevoir aucun présent, et ceci en serait un véritable. J'ai parlé de lui à M. le vicomte de la Rochefoucauld comme il le désirait. J'ai l'honneur de lui offrir l'assurance de mes sentiments distingués.

« T. du CAYLA. »

Et cet autre billet, si gai, si affectueux, à M^{me} la vicomtesse de Virieu :⁴

« Pas même un petit quart d'heure, ni un petit signe, chère Madame ! Vous venez comme un papillon, et je ne le sais que lorsque vous êtes envolée. A quel jeu ai-je perdu de si bons instants ? Je rage de jalousie. Cela dit, je suis bien contente de vous savoir des ailes et bien portante. Deux fois j'ai dû aller vous envisager en personne, et deux circonstances imprévues m'ont empêchée, mais ce n'est que partie remise, et en attendant je me plains pour ne pas être totalement oubliée. Il y a trop de choses à dire pour ne pas être muette ; la plume ne peut remplacer la voix ; il y a trop de volumes à débiter, entre nous deux ; je cours au plus

⁴ Charlotte de Lostanges, mariée au vicomte de Virieu, maréchal-de-camp, morte au mois de décembre 1861. C'était une des femmes les plus distinguées du faubourg Saint-Germain, d'une intelligence supérieure, d'un esprit incomparable, d'une exquise bienveillance. Son salon était le rendez-vous des premières illustrations de la politique et des lettres.

pressé qui est de vous faire la grimace par la raison que je vous aime bien.

« T. Comtesse du CAYLA¹. »

C'est malgré elle, dit le duc de Doudeauville, que M^{me} du Cayla devint propriétaire de Saint-Ouen. Plusieurs personnes, qui savaient tout ce qu'elle avait refusé, s'étonnèrent de lui voir accepter cette propriété. On ignorait le prix particulier que Louis XVIII attachait à la résidence où, lors de sa première rentrée dans ses États, il avait signé cette *déclaration* célèbre qui a gardé le nom de Saint-Ouen.

Blessé en apprenant que la bande noire projetait de dévaster ce château désormais historique, il en fit l'acquisition, sous le plus grand secret, par l'entremise du vicomte de la Rochefoucauld, et voulut ériger Saint-Ouen en titre ducal avec une dotation opulente : M^{me} du Cayla refusa noblement titre et dotation.

Le Roi fit alors dresser les plans d'un pavillon, qu'il projetait de convertir peu à peu en une spacieuse et belle habitation ; l'opposition obstinée de M^{me} du Cayla l'ayant contraint de renoncer à un aussi vaste plan, Louis XVIII voulut, du moins, léguer à l'amie sur laquelle il comptait le plus, le soin de perpétuer le souvenir de la circonstance la plus mémorable de son règne ; il fit placer au cœur de

¹ Ces trois lettres font partie de mon cabinet d'autographes.

la première pierre une note écrite de sa main, qui atteste ses volontés et ses motifs.

« Louis XVIII, en rentrant dans ses Etats, annonça, par une déclaration solennelle, signée dans le château de Saint-Ouen, le 2 mai 1814, la publication prochaine de la Charte qu'il avait l'intention de donner à ses sujets. Quelques années après, Saint-Ouen fut abattu, et le Roi, confiant à l'amitié le soin de perpétuer le souvenir de sa sollicitude pour ses peuples, voulut que ces ruines, devenues célèbres, fussent arrachées à l'oubli de l'avenir. Cette pierre, sur laquelle un nouveau bâtiment va s'élever par ses ordres, a été scellée des mains mêmes du Roi, et l'inscription qu'elle contient est l'ouvrage de ce prince. Renfermée dans une boîte de plomb, elle a été placée sur la base de cet édifice en présence de M^{me} Zoé Talon, comtesse du Cayla. Par ses qualités, son esprit et l'élévation de ses sentiments, elle devint l'amie du Roi qui, à l'estime qu'elle lui inspira par ses chagrins, sa tendresse et son courage pour ses enfants, avait, si tôt qu'il l'eut connue, deviné les consolations que son amitié lui ferait éprouver. En présence aussi de M. le vicomte Denis Talon, maréchal-de-camp des armées du Roi, colonel des lanciers de la garde royale, frère de M^{me} la comtesse du Cayla ; de M. le vicomte François-Sosthènes de la Rochefoucauld, aide-de-camp de S. A. R. MONSIEUR, colonel de la 5^e légion de la garde nationale de Paris, dont le dévouement, aussi respectueux que profond, pour M^{me} la comtesse du

Cayla lui donne aussi tous les droits d'un fraternel attachement. Et enfin en présence de M. Hittorf, architecte choisi par le Roi et chargé d'exécuter le plan du château tracé par Sa Majesté.

« HITTORF, *architecte.*

« Saint-Ouen, le 8 juillet 1821. »

Louis XVIII associait ainsi, dans la mémoire de la France, son premier bienfait national et sa dernière idole.

— Mon enfant, avait-il dit pour triompher des généreuses résistances de la comtesse, pensez que Saint-Denis n'est pas loin de Saint-Ouen : vous y prierez pour moi !

XXVIII

Le 6 août 1824, dans l'après-midi, en revenant d'une promenade aux environs de Saint-Cloud, Louis XVIII est pris d'un accablement physique tellement soudain qu'il faut modérer l'allure habituelle des chevaux et regagner au pas le château des Tuileries.

Cette lenteur inaccoutumée d'un prince qui n'aime que le grand galop, atterre la foule qui se presse dans le faubourg Saint-Honoré sur le passage du vieux Roi ; il a l'air souffrant, affaissé, assoupi ; un silence respectueux, presque lugubre, remplace les acclamations ordinaires. Chacun peut, de ce jour, pressentir que l'heure du Roi de France est proche ; cependant on espère encore ; on veut croire qu'un funèbre dénouement n'est pas à redouter ; mais, un soir, la cour est mise en émoi par une rumeur sinistre ; on se dit à voix basse que les jambes du « roi-fauteuil » sont en

pleine décomposition : Baptiste, à l'heure du coucher royal, ayant tiré les bas de son maître, a failli tomber à la renverse en y recueillant quatre doigts du pied gauche¹, et le vieillard ne s'est même pas aperçu de cette effrayante ablation.

C'est en exil, dans les neiges de la Russie, après sa fière sortie de Mittau avec la fille de Louis XVI, que ses pieds ont été atteints de congélation, et qu'il a contracté l'infirmité douloureuse qui va le ravir à l'amour des Français, avant qu'il ait achevé son œuvre de conciliation et de consolidation ; car le Roi de France eut, lui aussi, sa campagne de Russie, mais à lui seul fatale.

Il sent venir la mort avec une philosophie imposante, vraiment royale et chrétienne ; il a même, pour ainsi dire, la coquetterie de l'agonie ; son esprit n'a rien perdu de sa clarté, de sa vigueur, de sa grâce ; la mort le tire par les pieds, il la domine de toute la hauteur de la philosophie et de la foi.

Non pedes, sed caput, faciunt Regem !

Il endure d'atroces douleurs sans déceler aucune défaillance ; il y a en quelque sorte dans ce corps meurtri, épuisé, une nature royale qui soutient la nature mortelle.

Aux courtisans qui, cherchant à se tromper eux-mêmes, lui présagent encore de longues années, il répond en montrant son habit devenu beaucoup trop large :

¹ Voyez le *Constitutionnel* du 7 octobre 1824.

— Mon pauvre habit il n'y a que toi qui ne me caches pas la vérité !

Le 25 août, malgré son extrême faiblesse, comme c'est là Saint-Louis, il tient à recevoir les premiers fonctionnaires de l'Etat et les dignitaires de la cour.

— Je veux voir encore une fois tout mon monde ! dit-il avec un sourire.

Ils défilent devant le fauteuil royal mornes, pâles, silencieux ; Louis XVIII, au contraire, a la tête haute, le visage calme, le regard éclairé d'un regain de vie.

La veille de son agonie, il préside le conseil des ministres.

« Un roi de France, dit-il, peut mourir, mais il ne doit pas être malade. »

Parole simple et grande, qu'il faut admirer à l'égal de celle de Septime Sévère :

« Un empereur doit mourir debout ! »

Apprenant que le peuple ne cesse de se presser aux abords des Tuileries et d'exprimer des vœux ardents pour la prolongation de ses jours :

— Ah ! dit-il avec un rayon de joie, j'ai donc fait quelque bien !

On amène près du Roi mourant, pour qu'il le bénisse, le duc de Bordeaux.

— Hélas ! murmure Louis XVIII, je n'ai pas eu le temps de lui enseigner à aimer les Français !

M^{me} du Cayla entre, pâle, frissonnante, retenant ses larmes ; l'auguste moribond retrouve toute sa grâce pour lui dire son affection et sa reconnais-

sance « avec des expressions qui remueraient des pierres ; » elle tombe à genoux, il la bénit, puis un sourire, où se peignent la souffrance, la tendresse, un souvenir profond, est son adieu suprême à l'amie filiale.

Dès lors, Louis oublia qu'il était Roi et ne voulut plus être qu'un chrétien humble, soumis et résigné.

« La mort de Louis XVIII, dit le duc de Raguse, est un des spectacles les plus admirables dont j'aie jamais été témoin. Il s'est montré avec la physionomie d'un sage de l'antiquité au moment de cette grande épreuve. Il n'est pas de grand homme dont la vie ne serait honorée par une telle mort. »

« C'est un devoir sacré, écrivait un célèbre académicien, d'édifier le peuple par le récit de toutes les circonstances d'une mort si touchante et si auguste. » ¹

« Je déplore avec votre Majesté du plus profond de mon cœur, écrivit l'empereur d'Autriche au roi Charles X, la mort d'un prince qui, dans les plus dures adversités et dernièrement, dans une maladie très-grave et prolongée, se montra d'une invincible constance, d'une inébranlable résignation dans la volonté de Dieu. » ²

¹ Charles Brifaut. Lettre à M. Destain, 13 Sept. 1824. *Catalogue de lettres autogr. provenant de deux cabinets connus.* Paris, Et. Charavay, 2 fév. 1874, N° 29.

² Cette lettre fait partie de mon cabinet d'autographes. Les mots suivants et la signature sont seuls de la main de l'empereur : « *Majestatis Vestræ bonus frater et consanguineus.* FRANCISCUS. »

» Rien, disait le vicomte de la Rochefoucauld, n'a été grand, beau, magnanime, comme les derniers moments de Louis XVIII ; on ne peut les comparer qu'à son règne. Un courage héroïque lui a fait surmonter les douleurs les plus atroces. Il a voulu être roi jusques au bout, et que son règne finisse seulement avec sa vie. Il calculait froidement les approches de la mort, dans l'intérêt de ses peuples, voulant mettre le moins d'intervalle possible entre les derniers devoirs de la religion, de cette religion qui soutient et console, et sa dernière heure, pour causer moins de dérangement possible. Le samedi encore, j'avais travaillé avec le Roi, et plein de bonté, il m'avait parlé de ses souffrances avec un sang-froid qui m'arrachaient des larmes. Mais le courage du Roi lui faisait illusion ; il se croyait encore loin du moment suprême, et, comme quinze jours auparavant il avait communié, il pensait pouvoir attendre encore. Personne n'osait rompre un si terrible silence. Louis XVIII lui-même, plus roi que jamais, doué d'une puissance morale difficile à comprendre pour ceux qui n'ont pas connu la force du Roi et l'empire de sa dignité et des habitudes qu'il avait établies autour de lui, Louis XVIII se croyait plus sûr de ses forces, et il en pesait lui-même la diminution insensible, sans supposer qu'elle pût bientôt devenir aussi subite. »

Comme on présentait au Roi un travail relatif à des commutations de peines, il les accorda toutes, en disant :

— C'est la première fois qu'il me coûte d'en signer : grâces et faveurs je voudrais tout réserver à mon frère ; c'est par là que doit toujours commencer le règne d'un Bourbon.

Avec une constance souveraine, une magnanimité stoïque, il se raidit contre les progrès du mal, il lutte contre la mort, que défie sa parole ; on peut dire qu'il se survit à lui-même.

Un des prêtres, au moment de commencer les prières de l'agonie, ayant dit au Roi :

— Sire, unissez-vous d'intention à nos prières !
Il répond :

— Je ne croyais pas en être déjà là ; soit ! Continuez, messieurs.

Puis le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois s'étant mis à prier à voix basse, au pied du lit :

— Monsieur, lui dit le Roi, je n'ai pas peur de la mort ; vous pouvez prier à voix haute... Il n'y a qu'un mauvais roi qui ne sache pas mourir.

Le 13 septembre, le *Moniteur* donnait ce lugubre « Bulletin de la santé du Roi » :

« Les infirmités anciennes et permanentes du Roi ayant augmenté sensiblement depuis quelque temps, sa santé a paru plus profondément altérée. On ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive aussi s'affaiblir. »

« Depuis longtemps, dit M. de Châteaubriand, il est donné au peuple le plus brave d'avoir à sa tête les princes qui meurent le mieux : par les

exemples de l'histoire on serait autorisé à dire proverbiallement : *mourir comme un Bourbon*, pour exprimer tout ce qu'un homme peut mettre de magnanimité dans sa dernière heure. Louis XVIII n'a point démenti cette intrépidité de famille ¹. »

Sentant l'heure approcher, il donne pour mot d'ordre à l'armée de Paris le nom de Saint-Denis ², demeure suprême des rois de France, et il ajoute en baisant le crucifix que pressent avec foi ses mains amaigries :

— Louis XVIII aura cessé de vivre le seize septembre !

Il ne disait que trop vrai : le lendemain, à quatre heures du matin, le roi de France s'appelait Charles X.

Louis XVIII mourait le même jour que, quatre siècles avant, Charles V, le monarque populaire dont il avait fait refleurir la modération, la générosité, l'habileté, la sagesse, les vertus essentiellement royales.

Louis XVIII est, depuis Louis XV, le seul de nos princes que la mort ait trouvé sur le trône ; c'est que pas un n'y apporta plus de ces lumières, de ces vertus souveraines qui sont comme les assises et le ciment d'un trône ; par lui la royauté s'était plus intimement nationalisée ; l'auguste législateur

¹ *Le Roi est mort, vive le Roi !* dans les *Études historiques*, p. 609.

² *Givet* fut, après coup, ajouté par un émule du marquis de Bièvre.

s'était en quelque sorte incarné son époque et son peuple.

Les solennels hommages rendus de notre temps à sa mémoire sont l'arrêt irrévocable de l'histoire.

Le frère de Louis XVI ne rentra dans sa patrie, l'olivier à la main, que pour renouer la chaîne des temps, empêcher le démembrement du plus beau royaume de la terre, apaiser les dissensions, cicatriser les plaies, fermer l'ère des révolutions stériles et des victoires désastreuses.

On eut dû graver sur sa tombe ces beaux vers de son poète préféré :

Nestor ille...

OËvi prudentia terni, populis

Leges et jura dedit...

Pendant le règne de Louis XVIII, a dit un historien peu suspect de partialité envers les princes de la branche aînée, le génie de la France avait avancé dans la plupart des directions et n'avait reculé dans aucune. ¹

Son règne s'agrandira encore en s'éloignant de nous ; la postérité le regardera comme une nouvelle ère de la monarchie, comme l'époque où s'est résolu le problème de la révolution, où s'est opérée la fusion des principes, des hommes et des siècles, où tout ce qu'il y avait de possible dans le passé

¹ DUVERGIER DE HAURANNE, *Hist. du gouvernement parlementaire en France. T. VII, p. 2.*

s'est mêlé à tout ce qu'il y avait de possible dans le présent. De la considération des difficultés innombrables que Louis XVIII a dû rencontrer à l'exécution de ses desseins naîtra pour lui dans l'avenir une admiration réfléchie. Et quand on observera que ce monarque, qui avait tant souffert, n'a exercé ni réaction ni vengeance ; que ce monarque, dépouillé de tout, a aboli la confiscation ; qu'étant maître de ne rien accorder en rentrant en France, il nous a rendu des libertés pour des malheurs, nul doute que sa mémoire ne croisse en estime et en vénération chez les peuples ! »¹

Hélas ! on put appliquer à ses derniers instants, — heure lucide des visions surhumaines, — ce qu'un pieux chroniqueur des vieux siècles avait écrit de la fin de Charlemagne :

« Il ne s'attristait pas de quitter la vie, mais il gémissait parce qu'il prévoyait l'avenir. »

« Si la légitimité se retirait, disait encore M. de Chateaubriand, que nous resterait-il ? Une république qui deviendrait bientôt une affreuse anarchie, et puis un empire militaire, avec son aigle sanglante et le cortège de ses servitudes ! »

Nous avons vu cela !

Louis XVIII ne laissa pas de testament ; il disait qu'un roi n'en devait pas faire, parce que ses volontés étaient rarement exécutées ; mais l'exemple de sa politique, si constamment empreinte de dignité, de modération féconde, d'expérience des

¹ CHATEAUBRIAND, *Études historiques*, p. 609,

hommes, n'était-il pas le plus royal testament?

« C'est après ma mort qu'on me regrettera ! » disait-il à la comtesse du Cayla.

Et peut-être, à cet instant, murmurait-il avec Horace : *Non omnis moriar !...*

« Heureux, s'écriait le roi Charles X, en prenant la couronne, si l'on peut dire que le règne de Louis XVIII est simplement continué ! »

On a dit que, si Louis XVIII eût vécu, la stérile révolution de 1830 ne se fût pas accomplie ; je ne crois pas qu'il soit possible de tracer plus brièvement un plus complet panégyrique du prince qui écrivait, en 1817, ces lignes touchantes, — peinture saisissante de son règne :

« N'est-il pas très-facile de prévoir que je descen-
» drai tout entier dans la tombe ? J'ai embrassé un
» système de modération, non point par paresse,
» ni même par goût personnel, mais par raison,
» pour empêcher la France de se déchirer de ses
» propres mains. Ma vie est encore nécessaire,
» puisque je ne puis pas dire encore : *Nunc dimittis*
» *servum tuum !* »

FIN

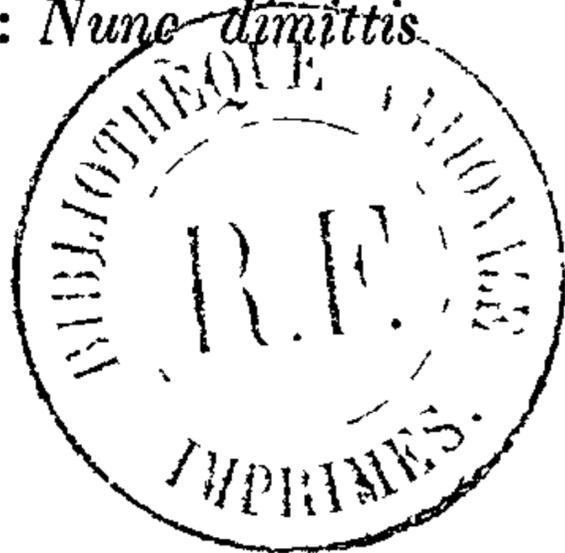


TABLE DES NOMS CITÉS

A

- Abbeville (Ringois d'), page 178.
Adhémar (le comte d'), 321.
Advisard (d'), 145.
Agoult (le marquis d'), 291, 292.
Agoult (le vicomte d'), 138, 149.
Agoult (Choisy, vicomtesse d'), 134, 149.
Albaret (d'), 145.
André (d'), 147, 179, 220.
Arnavon (l'abbé), 29, 30.
Asseline (Mgr), 161.
Aubeterre (le maréchal d'), 151.
Auffrédy (d'), 23.
Aulnay (le comte d'), 327.
Auribeau (d'), 147.
Avaray (le comte, puis duc d'), 101 à 105, 108 à 123,
127, 129, 131, 133, 136, 140, 146, 149, 155, 156,
159, 165, 166, 183, 212, 213, 223, 288, 325.
Avaray (le marquis, puis duc d'), 109, 122, 321.
Avaray (Mailly-Nesle, marquise d'), 109, 122.
Ayzac (Félicie d'), 73, 74.

B

- Balbi (le comte de), 55.
Balbi (Caumont la Force, comtesse de), 55 à 59, 105.
Baptiste, 285, 333.

- Barante (le baron de), 83, 179.
Barghon Fort-Rion (le baron de), 267, 270.
Barras (le comte de), 26, 27.
Barras (le marquis de) 26, 221, 322.
Barthe (le baron de la), 175 à 177.
Barthe (Choiseul-Meuse, baronne de la), 176. *dit*
Barthe-Barthélemy (de la), 145.
Barthélemy (l'abbé), 62.
Baschi (Ugolin de), 321.
Bausset (le cardinal de), 27.
Bausset (le marquis de), 327.
Béarn (Tourzel, comtesse de), 36.
Beauvau (le maréchal de), 151, 322.
Beauvau-Craon (Baschi du Cayla, princesse de), 171.
Béranger (P. J.), 170, 277 à 282.
Bernardy (de), 145.
Berryer, 69, 70.
Berwick (le maréchal de), 150.
Beugnot (le comte), 68, 224, 250, 261.
Bièvre (Mareschal, marquis de), 11, 39, 338.
Biron (le duc de), 90.
Blacas (le comte, puis duc de), 146, 149, 206 à 232,
240, 241, 283, 303.
Blacas (Montsoreau, comtesse puis duchesse de), 217.
Blin (de), 145.
Boissy-d'Anglas (le comte de), 12, 15, 16.
Bonald (le vicomte de), 257.
Bonaparte (madame Letizia), 298, 299.
Bonchamps (le général marquis de), 160.
Bonnetfond (de), 145.
Bouillé (le général marquis de), 97.
Bouilly (J. M.), 77 à 81.
Boulogne (l'abbé de), 13.
Bourgogne (de), 145.

Bourke (de), 145.
Bouthillier (le marquis de), 221.
Bouvens (l'abbé de), 165.
Brancas (le duc de), 322.
Brie (de), 145.
Broglie (le maréchal de), 153.
Bruges (le comte de), 222.
Bruslart (le chevalier de), 156.
Buckingham (le marquis de), 144.
Buffevent (le commandeur de), 158.

C

Calonne (le comte de,) 88, 146.
Cambronne (le général), 69.
Campan (madame), 21, 51.
Capmartin de Chaupy (l'abbé,) 73.
Caraman (le comte de), 131, 227.
Carron (l'abbé), 154.
Cars (le duc des), 107, 145, 209.
Castellane (le marquis de), 209.
Castries (le maréchal de), 117, 151, 153.
Cathelineau (le général), 160.
Catinat (le maréchal), 181, 182.
Cauchy, 263.
Cayla (le comte de Baschi du), 144, 171, 321.
Cayla (Jaucourt, comtesse du), 323.
Cayla (Talon, comtesse du), 293, 318, 321 à 331, 334, 341.
Caylus (la marquise de), 6.
Cazalès (le chevalier de), 117, 146.
Chabrillan (le comte de Moreton de), 95, 150 à 154.
Chabrol (le comte de), 259.
Chamillart (de), 45, 46.

- Chamisso (de), 145.
Chapelle (le comte de la), 145, 146, 182.
Charelle (le général baron Athanase de), 117, 160.
Charlus (la marquise de), 56.
Chastellux. *Voyez* Rauzan.
Châteaubriand (le vicomte de), 74, 217 à 220, 224 à 226, 288, 324.
Châtillon (de). 145.
Châtre (le comte, puis duc de la), 35, 36, 303.
Chevallerie (de la), 145.
Chevert (le lieutenant-général), 181, 182.
Choiseul (le duc de), 198.
Choiseul-Gouffier (le comte de), 118, 119, 146, 155, 161, 281, 303.
Choiseul-Gouffier (Marie de Gouffier d'Heilly, comtesse de), 118.
Choiseul-Gouffier (Bauffremont-Listenois, comtesse de), 119.
Choiseul-Meuse (le marquis de), 176.
Choiseul-Stainville (le maréchal de), 151, 153.
Clermont-Gallerande (le marquis de), 179.
Cléry (de), 113, 147.
Coëtlosquet (Mgr de), 5.
Commandaire de Saint-Genier (de), 145.
Cossé-Brissac (le comte de), 159, 303.
Cotau (Mademoiselle du), 49, 50.
Coudraye (de Loynes, chevalier de la), 65.
Créqui (le duc de), 6.
Crillon (le duc de), 29, 31.
Cropte (de la), 145.
Croy (le maréchal de), 151.
Cubières (le chevalier de), 52, 309.

D

- Damas (le comte puis duc de), 140, 209, 214, 303.
Dambray (le vicomte), 213.
Danycan (le général Auguste), 147.
Daru, (le comte), 66.
Decazes (le comte puis duc), 238, 259, 284, 287, 296 à 305, 310, 312, 324.
Decazes (Saint-Aulaire, duchesse), 303.
Delandine de Saint-Esprit, 263.
Delavigne (Casimir), 266, 267, 312.
Delvincourt, 69, 70.
Devismes, 72, 73.
Devonshire (la duchesse de), 74.
Doudeauville (La Rochefoucauld, duc de), 318, 329.
Douhet de Mondérand (Kirwan, comtesse de), 182.
Dubois de Méharicourt, 145.
Ducis, 11, 38, 189 à 197.
Dumouriez (le général), 75, 76.
Duperré (l'amiral), 259, 260.
Dupont (le lieutenant-général comte), 72, 213.
Dupuytren (le docteur baron), 319, 320.
Duras (le duc de), 214, 241, 307.
Duras (la duchesse de), 74.
Duruflé, 12.

E

- Edgeworth de Firmont (l'abbé), 117, 134 à 136, 140, 143, 161 à 164.
Elbée (le général marquis d'), 160.
Elie de Beaumont, 11.
Elisée (le Père), 303, 304.

Esclignac (Fimarcon, duc d'), 302.

Estrade (de l'), 145, 322.

F

Fabert (le maréchal), 181, 182.

Fauche-Borel, 146.

Favras (le marquis de), 92 à 96.

Favras (Anhalt-Schauenburg, marquise de), 93.

Ferrand (le comte), 220.

Ferronnays (le comte de la), 227.

Filon, 72, 270, 271.

Flachslanden (le baron de) 146, 161, 317.

Fleury (le duc de), 127, 134, 136, 140, 159.

Florian (le chevalier de), 13.

Foix (le comte de), 321.

Fonvielle (le chevalier de), 127, 235.

Foresta (le marquis de), 209.

Fortia (le comte de), 237.

Fortia (le duc de), 24.

Fouché, duc d'Otrante, 208, 220 à 223, 260, 261.

Fradin (de), 145.

François de Neufchâteau (le comte), 272.

Fulvy (Orry, marquis de), 11, 45 à 51, 102.

G

Garnier (l'abbé), 11.

Garnier (le comte Germain), 11.

Genet, 12.

Genoude (le baron de), 71.

Genoude (la baronne de), 225.

Gérard (le baron), 74, 171.

Gevigney (de), 145.

Gonidec (le), 145.

Gramont (le duc de), 127, 128, 149, 321.
Gramont (Choiseul, duchesse de), 198.
Grasse (le comte de), 209.
Gros (le baron), 171.
Guérin de Villiers, 145.
Guiche (le duc de), 159.
Guignon, 98, 99.
Guilbermy (le baron de), 159, 303.
Guitaut (de), 145.

H

Harcourt (le duc d'), 125, 179.
Hardenberg (le prince d'), 224.
Hardouineau, 134, 135.
Hautefort (le comte de), 140.
Herwin de Nevèle (le comte), 243.
Hittorf, 331.
Hue, 134, 309.
Hugo (Victor), 271 à 273, 286, 312, 314.
Hus (Auguste), 264, 265.
Hyde de Neuville, 260.

I

Imbert-Colomés, 155.

J

Jacqueminot, comte de Ham, 97.
Jarjayes (le chevalier de), 113, 114.
Jaucourt (le marquis de) 161, 323.
Jolly (de), 114.
Jordan (Camille), 179.

K

- Keller (le général), 140.
Kirwan (de), 147, 182.
Kourakin (le prince Alexandre), 162.

L

- Laage (de), 145.
La Badie (de), 145.
Laborde (le comte Alexandre de), 240.
Labouisse (de), 265.
La Boulaye (le vicomte de), 220, 222, 227.
La Chausse (V. de), 73.
Lacroix (de), 16.
La Fayette (le général marquis de), 93.
Lage de la Bretollière (de), 145.
Lally-Tollendal (le comte de), 90.
Lamarre (l'abbé André de), 140.
Lambesc (le prince de), 238.
Lancry (de), 179.
Lauriston (le marquis de), 284.
Laval (le maréchal de), 151.
Lavalette (le comte), 220.
Léautaud (de), 145.
Le Brun, duc de Plaisance, 95.
Le Febvre (la maréchale), 290.
Lescure (le général marquis de), 160.
Lesparre (la duchesse de), 55.
Lévis (le duc de), 111.
Lévis (le maréchal de), 151.
Ligne (le prince de), 6.
Longchamp (de), 145.
Longueville (de), 145.
Loppinot (le général comte de), 145.

Lort-Sérignan (le comte de), 239.
Loyson (Charles), 310 à 312.
Lubersac (l'abbé de), 32, 33.
Lubersac (le comte de), 32.
Lubersac (la comtesse de), 13, 32.
Lukerque (de), 134.
Luxembourg (le maréchal de), 181.
Luzerne (le cardinal de la), 303.

M

Macchi (le cardinal), 318.
Magon de la Gervaisais (le marquis), 153.
Mailly d'Haucourt (le maréchal de), 151.
Mailly-Nesle, prince d'Orange (le marquis de), 36, 159.
Maisonfort (le marquis de la), 145, 303.
Maistre (le baron de), 322.
Maistre (le comte Joseph de), 220.
Mallet (le général de), 174.
Malouet (le baron), 213.
Malseigne (le général de), 97, 98.
Martinville, 265.
Massard, 246.
Maupeou (le chancelier de), 95, 207.
Maurepas (le comte de), 45, 84, 85.
Magnard de Langon (de), 145.
Meissonnier de Valcroissant, 83.
Menon (Choiseul-Meuse, comtesse de), 176.
Mesnard (le comte de), 75, 76, 214, 216, 293 à 295.
Metternich (le prince de), 224.
Mirabeau (le marquis de), 90.
Mirabeau (le vicomte de), 27.
Modène (le comte de), 35.
Montbarey (le prince de), 18, 35, 91, 104.

- Montbel (le comte de), 232.
Montesquiou (l'abbé duc de), 179, 213, 214, 221, 222.
Montesquiou (le marquis de) 11, 95, 151.
Montesquiou (la marquise Eugène de), 322.
Monteynard (le marquis de) 321.
Montgolfier (de), 15, 16.
Montholon-Sémonville (Moreton-Chabrillan, princesse de), 5, 96, 98.
Montjoye-Vaufrey (de), 145.
Montlezun (de), 141.
Montmorency (le cardinal de), 159.
Montmorency (le vicomte de), 227.
Montsoreau (du Bouchet de Sourches, comte de), 209, 217.
Morel de Chédeville, 11, 38, 41 à 44.
Moriès (de), 209.
Mothe (de la), 145.
Mouchy (le maréchal de), 23.
Moustier (le comte de), 102, 122, 143, 179.
Murair (le comte), 297.

N

- Nanteuil (André de), 72.
Narbonne (le comte de), 297.
Narbonne (la duchesse de), 11.
Nesle. *Voyez* Mailly-Nesle.
Nexon (de), 145.
Nieuwerkerque (le comte de), 322.
Noyers du Roure (des), 145.

O

- Oberkirch (la baronne d'), 6, 53.
Ormoy (la présidente d'), 17.

P

- Page (le), 145.
Palis (de), 145.
Paroy (le marquis de), 129.
Pasquier (le duc,) 266.
Payan d'Augery, 25.
Pelouze (de la), 145.
Penne-Villemur (le marquis de), 157.
Poix (le prince de), 240.
Poli (l'abbé Philippe de), 231.
Poli (le baron de), 147.
Pompignan (le marquis de), 31.
Pontevès (le marquis de), 209, 321.
Pontis (de), 322.
Portal (de), 145.
Poyferré (de), 122.
Pradel (le comte de), 149.
Prat (le chevalier de Lamartine de), 175.
Princeteau (madame), 301.
Puisaye (le comte de), 119.
Puydanche (de), 145.
Puységur (de Chastenet de), 209.

Q

- Quélen (de), 4, 5, 146.
Quesne (l'amiral du), 260.
Quesne (le vicomte du), 260.
Quinsonas (la vicomtesse de), 322.

R

- Raguse (le maréchal duc de), 335.
Rastignac (la vicomtesse de), 174.

- Rauzan (le comte de Chastellux, puis duc de), 147, 209.
Richelieu (le duc de), 254 à 256, 303.
Rocheaymon (de la), 209.
Rochefoucauld (le vicomte de), 322. *Voyez* Doudeauville.
Rochegude (de), 209.
Rochejaquelein (le général marquis de la), 160.
Rochemore (de), 322.
Rochère (de la), 145.
Roque (le baron de), 144.
Roquefeuil (de), 322.
Rotalier (de), 145.
Roubaud (le docteur), 25.
Roussel (de), 145.
Rovigo (le général Savary, duc de), 202 à 208.
Royer-Collard, 179.

S

- Sabran (le duc de), 209.
Sabran (Huguette de), 229.
Saint-Fal (de), 246.
Saint-Germain (le comte de), 181.
Saint-Leu (Hortense de Beauharnais, duchesse de), 221, 209.
Saint-Maur (de), 18.
Saint-Mégrin (le duc de), 18.
Saint-Priest (le comte de), 83, 117, 155, 158, 159, 162, 163.
Saint-Simon (le duc de), 45, 56,
Sart (de), 145.
Sass (le baron de), 136.
Sayn-Wittgenstein (le prince de), 209.
Seguier (le baron), 299.

Séguir (le comte de), 98, 145.
Sérent (la duchesse de), 133, 135, 136, 139.
Serres (le comte de), 304.
Sèze (le comte de), 185.
Siméon (le comte), 303, 307.
Simiane (le marquis de), 209.
Sault, duc de Dalmatie (le maréchal), 222.
Stainville. *Voyez* Choiseul-Stainville.
Sully (le duc de), 236.
Surville (de), 145.

T

Talleyrand-Périgord (le cardinal de), 149, 183.
Talleyrand (le prince de), 179, 187, 198 à 201, 208, 213,
225, 235, 248, 249, 264.
Talon (le comte), 321.
Talon (le général vicomte), 330.
Target, 11.
Tourzel (le duc de), 217, 303.
Turenne (le maréchal de), 181.
Turgot, 85 à 87.

U

Urre (d'), 322.
Usson (la marquise d'), 161.

V

Vauguyon (le duc de la), 4, 146.
Vaux (le maréchal de), 151.
Vergnette (de), 145, 154.
Vernac (le comte de), 170.
Vernègues (le chevalier de), 159.

- Verteuil (le comte de), 170.
Vibraye (le marquis de), 209.
Vigny (le comte Alfred de), 266, 286, 312.
Villefosse (le baron Héron de), 306, 307.
Villèle (le comte de), 324.
Villeneuve-Bargemon (de), 209.
Villeneuve-Trans (le marquis de), 231, 322.
Villequier (le duc de), 159.
Ville-sur-Ilon (de la), 144.
Virieu (le général vicomte de), 328.
Virieu (Lostanges, vicomtesse de), 328.
Vormeuil (le général vicomte de), 97, 101, 146, 175,
199, 222, 223.

W

- Wailly (de), 72, 263, 280, 312.
Wellington, duc de Brunoy, 37, 224, 254, 258.
Willot (le général de), 147, 179, 182.

Z

- Zorff (le baron de), 134.

FIN DE LA TABLE



